

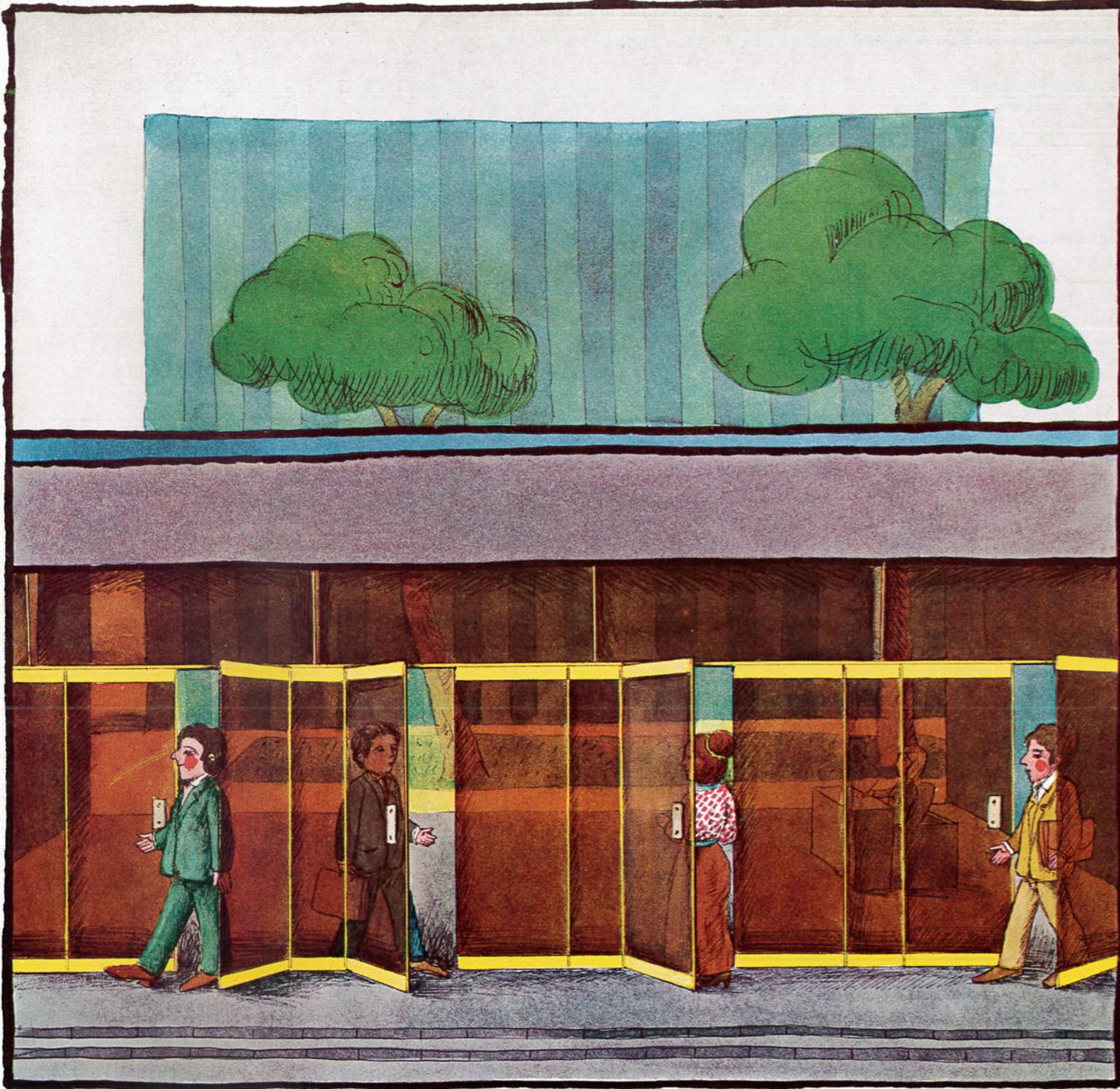
PARIS PROJET

aménagement urbanisme avenir

numéro 6

LE 7^e ARRONDISSEMENT
LE TOURISME A PARIS





Façades 100 façons... ...Sécurit-Horizon style Saint-Gobain

Prolongeant les possibilités de la glace Sécurit, le **Sécurit-Horizon**, habillé de plinthes d'aluminium, offre des ensembles complets pour **portes, cloisons et vitrines**. Pratique, étanche, facile à poser, le **Sécurit-Horizon**, par ses assemblages multiples, glaces et aluminium, s'adapte à tous les styles.



Réalisation significative en Sécurit-Horizon Parsol :
le Palais du Festival de Cannes (Architecte : Cacoub)

SAINT-GOBAIN

Division Vitrage France
62, bd Victor Hugo,
92-Neuilly-sur-Seine
Tél. : 637.10.00



PARIS PROJET

AMENAGEMENT URBANISME AVENIR

Revue bimestrielle préparée
par l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR)
Association déclarée

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APUR :

Président :
le Préfet de Paris
M. Marcel Diébolt

Membres :

LA VILLE DE PARIS REPRESENTEE PAR :

Le Président du Conseil de Paris :
M. Jean Chérioux
Le Préfet de Police :
M. Jacques Lenoir
MM. Berlemont, Estier, Frédéric-Dupont,
Magaud, Romani, Rocher,
Conseillers de Paris
Le Directeur de l'Urbanisme et du Logement
à la Préfecture de Paris :
M. André Roussilhe.

LE DISTRICT DE LA REGION DE PARIS REPRESENTE PAR :

Le Préfet de la Région Parisienne
Délégué Général : M. Maurice Doublet
Deux Conseillers de Paris (non désignés),
membres du Conseil d'administration du
District.

L'ETAT REPRESENTE PAR :

Le Ministre d'Etat chargé des Affaires
Culturelles ou son délégué,
le Ministre de l'Intérieur ou son délégué
le Ministre de l'Economie
et des Finances ou son délégué,
le Ministre de l'Équipement
et du Logement ou son délégué.

**Paris-Projet possède le caractère d'une
revue consacrée à l'exposé et au commen-
taire d'un effort de recherche et de réflexion
et ne doit en aucun cas être regardée
comme une sorte de « Journal Officiel de
l'administration », dont chaque ligne ou
chaque conclusion définirait la position et
engagerait la responsabilité.**

*Marcel Diébolt, préfet de Paris,
président du conseil d'administration de l'APUR.*

Toute reproduction, même partielle, est inter-
dite sans l'accord préalable de la Direction de
la revue.

SOMMAIRE

	Pages
LE 7 ^e ARRONDISSEMENT	2
la restauration des Invalides (J.P. Paquet)	30
exemples de l'étranger : FLORENCE, URBIN, BOLOGNE :	38
LE MUR DANS LA VILLE	56
LE TOURISME A PARIS	64
la situation du tourisme parisien	66
les visiteurs de Paris	76
L'AMENAGEMENT DE PARIS SOUS NAPOLEON (J. Tulard)	82
l'urbanisme impérial	84
l'architecture de l'Empire	91
les problèmes édilitaires	107

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Pierre-Yves Ligen
assisté pour la rédaction de Marie-Claude Bullot, Florence Marot.
et pour la conception et la réalisation artistique de Catherine Le Berre, Marie Françoise Couïbes.
Administration et diffusion : Myriam Berthier.

ADRESSE :

17, Boulevard Morland - Paris, 4^e - Tél. 887 98 24 - postes 203-206
C.C.P. 31. 308-15 La Source - Atelier Parisien d'Urbanisme
Le numéro : 5 F. — un an : 20 F.

Régie publicitaire : SNEI (Société Nouvelle des Editions Industrielles)

Directeur de Régie : M. Thomas
22, avenue Franklin-Roosevelt - Paris 8^e - Tél. 256 34 14
Chef de publicité : M. Ballières

Couverture : photo D. Furon.

Dessin : Avoine p. 76.

Photographies : P. Almassy 13-39-45, P. Casimir - J.C. Vaysse 6-17-25-29-30-31-32-60-73-
74-93 à 100-105-108, L. Chauffard 47, P. Colboc 61-63, J.N. Doyon 60-61, D. Furon 14-
57-58-59, I.G.N. 9-36, W. Klein 60, M. Leroy 110, F. Mallet 5, A. Martin 13-21-25-27-34-
64-66-68-69-70-72-74-77-78-80, A. Perceval 3-12-24-26-35, F. Puyplat 48-49-52.

Agences : Atlas-photo : A. Cremerius 49, D. Colomb 49 ; Fotogram : A. Picou 38, J. Weber 49 ;
Foto-Enit : 38-45 ; Fotomero : 42-53 ; Giraudon : 103 ; Vu : H. Gloaguen 62-63, J. Mhor 59,
J.N. Reichel 40.

Rectificatif : les photos parues dans le numéro 5 p. 18 sont de A. Perceval.

7^e arrondissement

Le 7^e arrondissement ne forme-t-il pas dans Paris une sorte d'oasis sans problèmes? Une certaine image de ce quartier avec ses grandes perspectives monumentales, ses habitations bourgeoises ou aristocratiques, ses ensembles de jardins publics et privés, les caractéristiques sociales de la population qui y réside, pourrait le laisser croire. Pourtant le 7^e arrondissement malgré les particularités qui lui valent cette réputation est en proie, lui aussi, à quelques-uns des phénomènes profonds qui bouleversent peu à peu le visage de la capitale: croissance des emplois tertiaires, exode d'une certaine partie de la population, grignotage ou dégradation des espaces libres et verts, etc... S'il n'est de la sorte pas totalement à l'abri des courants qui marquent l'évolution de Paris, le 7^e arrondissement peut également constituer l'un des points d'appui principaux d'une stratégie d'aménagement à l'échelle de la ville pour l'une des actions essentielles qu'il est indispensable d'y mener: y réduire et y combattre l'extraordinaire et croissante pauvreté du loisir urbain.

La «Rive Gauche» du «Siècle des Lumières»

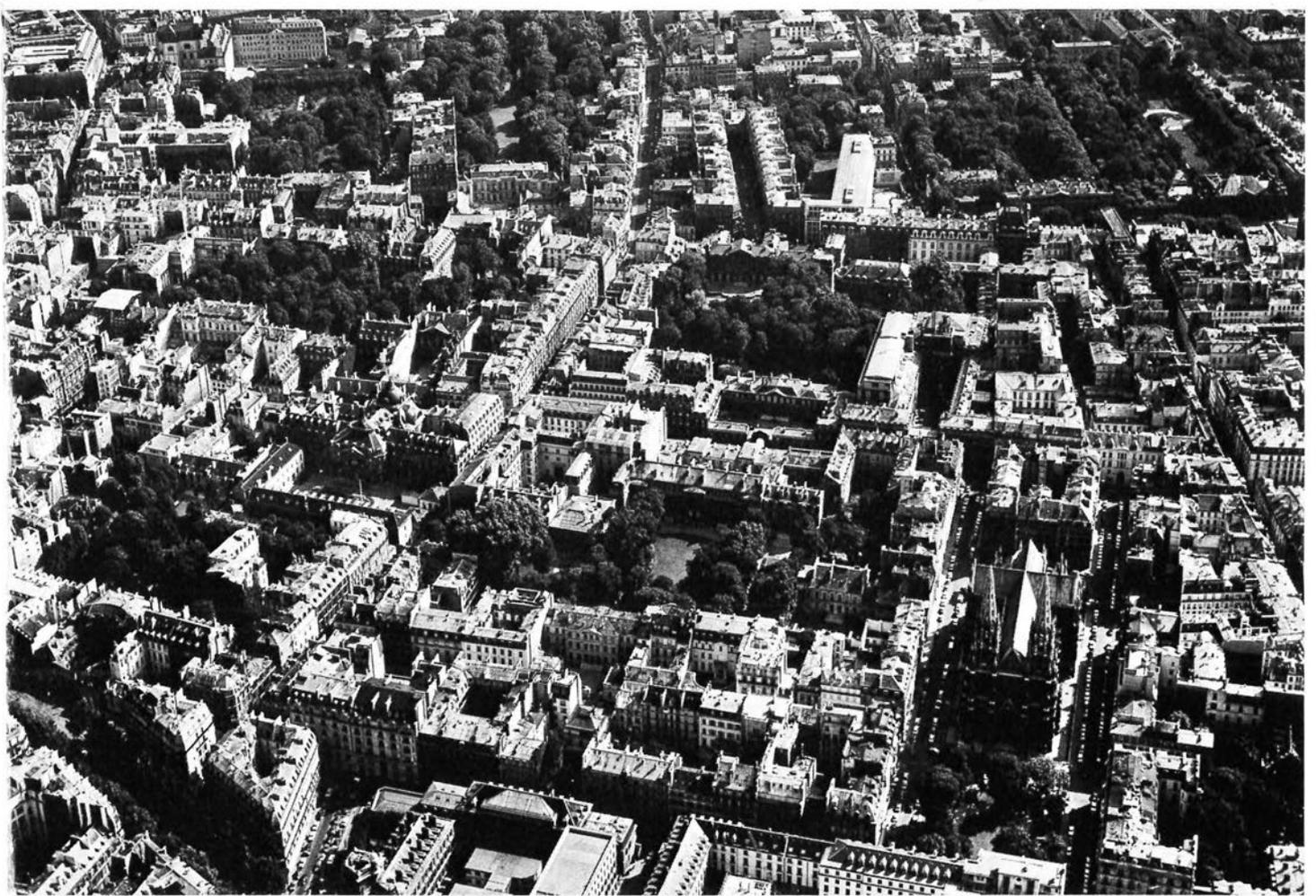
Longtemps rural, le 7^e arrondissement n'est d'abord qu'une large plaine marécageuse enserrée dans une courbe de la Seine. Défrichée et mise en culture par diverses abbayes, en particulier par l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à laquelle elle appartenait en grande partie, cette plaine reste une région de cultures maraîchères jusqu'au XVIII^e siècle. Jusqu'à cette époque, seuls quelques chemins traversent ces cultures; le plus souvent ce sont des cheminements parallèles à la Seine sur lesquels se constitueront les actuelles rues de l'Université, St-Dominique, de Grenelle, de Babylone; mais aussi des voies de passage menant à la Seine et au bac qui en permet la traversée: par exemple le chemin qui a permis le transport, le long des actuelles rues Notre-Dame-des-Champs, St-Placide et du Bac, des pierres provenant des carrières de Vaugirard et destinées à la construction du palais des Tuileries.

Ce n'est qu'au début du XVIII^e siècle que l'urbanisation proprement dite gagne la zone qui nous intéresse. Le roi Louis XV revenu à Paris, la cour et toute la vie mondaine qui

s'étaient, pendant tout le règne de Louis XIV, localisées à Versailles, fleurissent à nouveau dans la capitale. Les nouvelles demeures princières commencent à s'élever le plus près possible du Louvre et du Palais Royal et là où de vastes terrains sont encore libres, c'est-à-dire vers l'Ouest. On observe ainsi une nette progression, sur chacune des rives de la Seine, des hôtels particuliers et des riches demeures entourées de jardins qui peu à peu constituent de nouveaux quartiers; c'est sur la rive droite, le faubourg St-Honoré, sur la rive gauche, le faubourg St-Germain, deux des principaux centres de la vie intellectuelle et mondaine pendant deux siècles.

Le faubourg St-Germain

Extension du bourg St-Germain, c'est-à-dire d'une dépendance de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, ce faubourg ne connaît guère de construction civile avant le milieu du XVII^e siècle. Situé entre la rue de Seine et les Invalides, entre la Seine et la rue du Cherche-Midi, le faubourg, qui naît dans notre actuel 6^e arrondissement, ne tarde pas à déborder sur le 7^e avec lequel, pendant longtemps, il s'identifiera.



Le voisinage du Louvre et des Tuileries le marque, dès son origine, de son caractère aristocratique. En effet ses hôtels, dont plus de la moitié est construite entre 1700 et 1725, sont presque exclusivement habités par la société aristocratique. Les rues qui ont à l'heure actuelle le mieux conservé ce caractère du « noble faubourg » sont les rues de Lille, de l'Université, St-Dominique, de Grenelle, de Varenne. Ces hôtels entourent peu à peu et parfois remplacent les couvents déjà installés dans cette zone de cultures et dont un certain nombre se sont maintenus jusqu'à nos jours.

C'est au faubourg St-Germain que, parallèlement au faubourg St-Honoré, se développe une vie mondaine et intellectuelle particulière au XVIII^e siècle, époque où fleurissent les salons fréquentés par les aristocrates, les philosophes et tous les esprits éclairés du temps. Madame du Deffand reçoit rue St-Dominique, dans l'ancien couvent de St-Joseph, actuellement hôtel du ministre de la Guerre. Le salon rival de Mlle de Lespinasse se situe, quant à lui, rue de Bellechasse.

Le faubourg St-Germain, bien que particulièrement atteint, en raison de son caractère aristocratique, par la Révolution de 1789, renaît sous le Directoire et reste encore un quartier noblement fréquenté tout au long du XIX^e siècle. C'est là que commencent à s'implanter les représentations officielles des pays étrangers et les ministères les plus prestigieux. C'est par exemple dans l'Hôtel de Gallifet, actuellement ambassade d'Italie et qui donnait alors rue du Bac, que le prince de Talleyrand donna, en l'honneur de Bonaparte et de Joséphine, une des fêtes les plus fastueuses et fabuleuses de l'époque et que ce même Talleyrand exerça, à quatre reprises et sous plusieurs régimes, les fonctions de ministre des Affaires Extérieures.

Quartier militaire et grandes compositions urbaines

Vers la même époque, mais à l'extérieur de la ville, s'implantent de larges installations qui ont toutes un caractère militaire. C'est d'abord, à partir de 1671, la construction des



Invalides, institution créée par Louis XIV par un édit de 1670 pour hospitaliser et recueillir les soldats blessés au service du roi, mais dont la cour d'honneur est conçue pour les parades militaires.

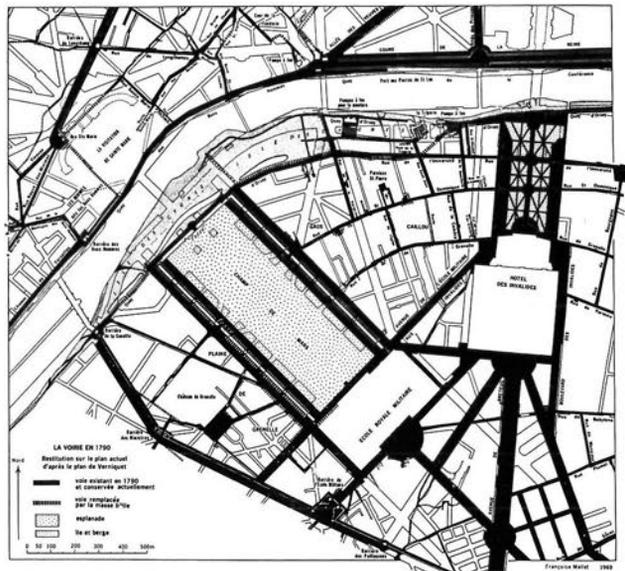
Quatre-vingts ans plus tard l'Ecole Militaire est fondée par Louis XV, sur la demande instante de la marquise de Pompadour, à l'usage de cinq cents gentilshommes pauvres se destinant au service des armées du roi. Vu la carence des fonds publics, ce bâtiment, élevé par Gabriel, est financé en grande partie, d'une part par un impôt créé spécialement sur les cartes à jouer, d'autre part par une loterie.

Devant l'Ecole Militaire s'étend un vaste champ de manœuvres, pris sur des terrains rachetés aux abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Ste-Geneviève, et qui le restera jusqu'en 1767: le Champ-de-Mars. Celui-ci sera ensuite utilisé pour des courses, nouveau plaisir à la mode, avant de devenir, au moment de la Révolution, le théâtre de nombreux événements populaires et spectaculaires comme la fête de la Fédération le 14 juillet 1790 ou l'exécution de Bailly en 1793 ou encore la fête de l'Etre Suprême le 18 juin 1794. A travers les régimes il conservera cette vocation. En 1815, l'Empereur y organise le champ de mai, assemblée

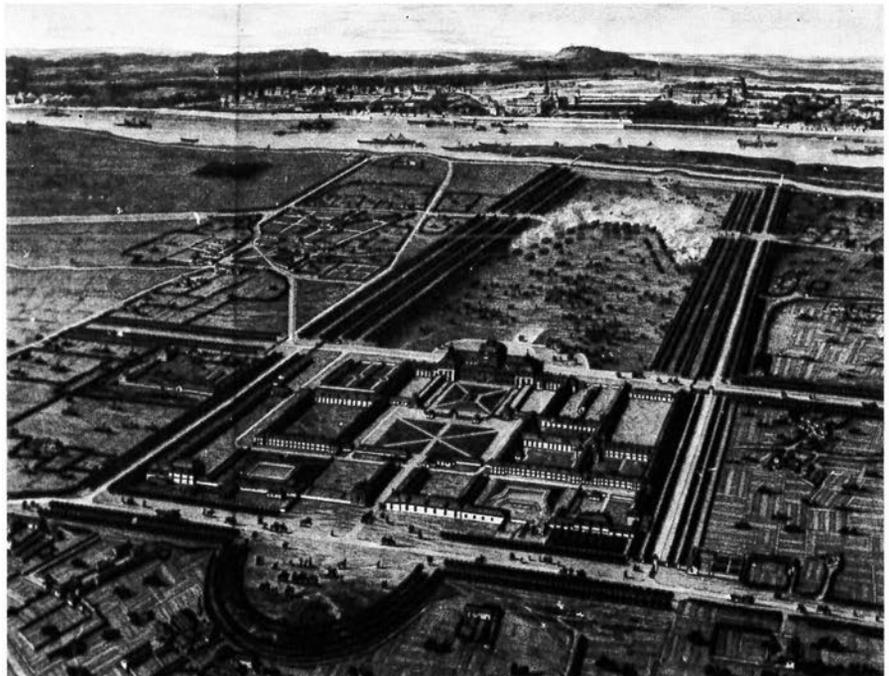


tenue pour proclamer l'Acte additionnel à la Constitution impériale. Puis il devient le lieu privilégié des grandes expositions universelles : 1867 - 1878 - 1889 - 1900 - 1937 ; c'est d'ailleurs à l'occasion de l'exposition de 1889 qu'il s'orne d'un monument qui deviendra le symbole même de Paris : la tour Eiffel. C'est également à l'occasion de ces expositions qu'est créée la vaste perspective qui va du Palais de Chaillot à l'École Militaire intégrant la Seine comme un véritable site urbain.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, s'ouvrent d'autre part un certain nombre de grandes voies qui accompagnent la réalisation des nouveaux



Le plan Turgot (1739).
Plan perspective de l'École Militaire. (1752-1757).
Le système viarie au moment du rattachement de l'île des Cygnes à la berge (carte établie par Mme F. Mallet ; in Annales Juillet-Août 1970).



monuments. Ce sont les grandes percées classiques, tracées comme des perspectives qui s'orientent en un éventail donnant sur la Seine : d'une part l'esplanade des Invalides avec le boulevard des Invalides, l'avenue de la Motte-Picquet, avenue de Tourville, la place Vauban, les avenues de Villars, de Breteuil, de Ségur ; d'autre part le Champ-de-Mars accompagné des avenues la Bourdonnais et de Suffren, de la place de Fontenoy, des avenues de Saxe, de Ségur, Lowendal. D'autres voies, mais de moindre envergure, sont créées dans le faubourg St-Germain : notamment le quai Anatole-France et les rues de Varenne, de Lille, de

Verneuil, de Beauce, Vaneau, Oudinot, Monsieur, etc...

Le quartier du Gros-Caillou

Au milieu du XVIII^e siècle, alors que le faubourg St-Germain a déjà acquis sa structure définitive, la zone située à l'Est des Invalides ne fait pas encore partie de la ville : l'École Militaire reste un bloc monumental isolé, le Champ-de-Mars est un immense terrain vague, la Seine un dépotoir et l'île des Cygnes un espace utilitaire servant de dépôt de marchandises, de port pour les bois, d'abattoir, etc...

Le petit bras du fleuve se comble

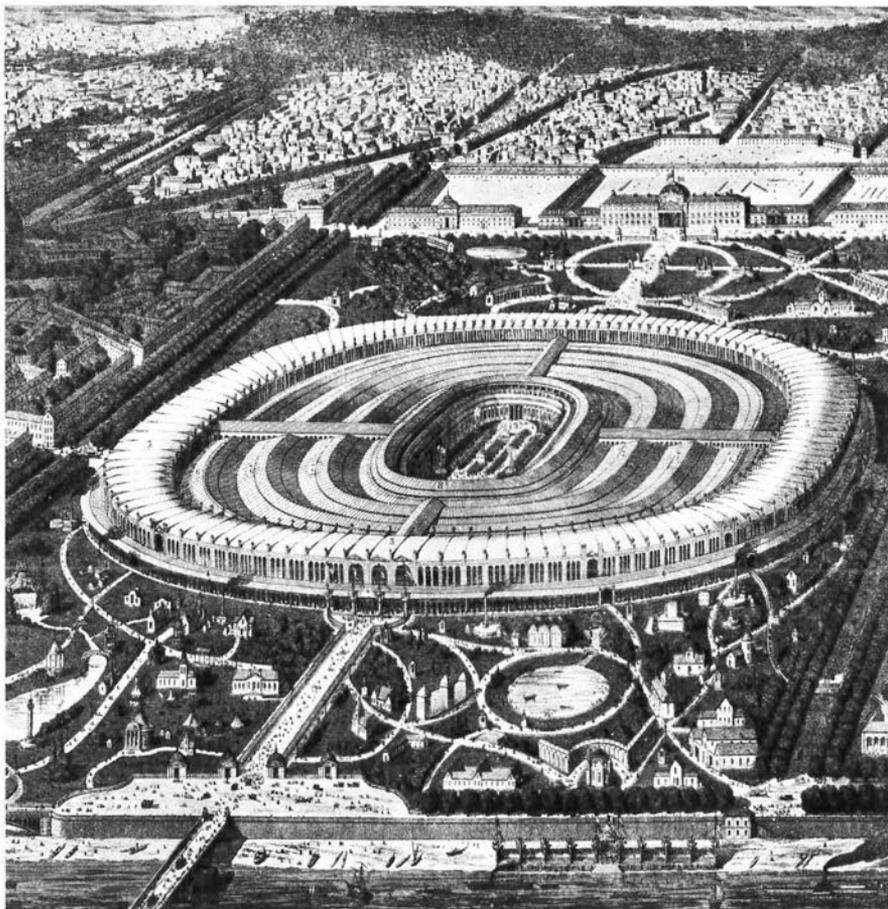


peu à peu par un phénomène naturel puis, en 1773, la Ville de Paris fait combler le canal qui sépare encore l'île de la terre ferme. C'est le rattachement de l'île des Cygnes au Gros-Caillou qui marque véritablement le début du processus d'urbanisation du quartier, la ville continuant à progresser en direction de l'Ouest.

Durant la moitié du XIX^e siècle, le noyau central du quartier se constitue en fonction du parcellaire rural préexistant, parcellaire à mailles plus larges que dans le centre historique urbanisé à une époque très antérieure. Dans la deuxième moitié du siècle on assiste au développement du pourtour par un phénomène d'osmose: au Nord vers la Seine, à l'Est vers l'esplanade des Invalides, au



Le 7^e arrondissement est le théâtre des expositions universelles successives. Ci-dessous celle de 1867. Ces expositions seront l'occasion d'affirmer et de compléter les grands axes monumentaux du 7^e avec, en 1889, l'édification de la Tour Eiffel et la création de la perspective Ecole Militaire-Chaillot et, en 1900, avec la construction du pont Alexandre III et du Grand et Petit Palais. Cependant, l'architecte Laloux édifie en 1898-1900 la gare d'Orsay, sous une immense voûte qu'éclaire un jeu magnifique de verrières.



Sud vers les deux monuments et à l'Ouest vers le Champ-de-Mars qui le met en communication avec le reste du quartier.

Puis le phénomène haussmanien va donner son aspect actuel à l'ensemble du quartier. Les réalisations de cette période s'inspirent d'une volonté de liaison, en particulier avec le Sud, et viennent en complément des avenues de l'ancien régime mais, contrairement à celles-ci, elles rompent la trame urbaine préexistante: c'est le cas du boulevard de la Tour-Maubourg, de l'avenue Rapp, obliques, comme la majorité des voies de cette époque, et de l'avenue Bosquet, qui suit l'orientation de l'ancienne rue de la Vierge mais qui, par sa largeur, brise

l'échelle de l'ensemble. Par ailleurs, et ceci est caractéristique de l'action haussmanienne, les îlots anciens à grandes parcelles trapézoïdales sont remplacés par des îlots triangulaires beaucoup plus réduits. Un phénomène analogue se poursuit à l'autre extrémité du 7^e avec la percée du boulevard St-Germain.

Le XX^e siècle n'apportera aucune modification importante pour la structure de l'ensemble de l'arrondissement qui conservera les traits spécifiques de chacun de ses quartiers.

Traditionnellement, quartier résidentiel de prestige, le 7^e arrondissement, un peu à l'écart des grands mouvements de la mode, a conservé de son origine des caractères qui lui confèrent sa personnalité par rapport

aux autres quartiers du centre historique parisien.

Un quartier privilégié...

Le Faubourg St-Germain est certainement l'un des quartiers de Paris les plus denses en bâtiments de très haute qualité architecturale: quelques monuments historiques, mais surtout une infinité d'hôtels particuliers, jalonnent les grandes percées classiques et bordent des rues entières de leurs larges porches et de leurs façades aristocratiques. Cependant, et à la différence d'autres quartiers tout aussi riches sur le plan historique et architectural, ce patrimoine immobilier est solide et dans un excellent état de conservation. Soigneusement entretenu et respecté par ses occu-



pants, il constitue un ensemble d'une harmonie exceptionnelle, encore peu atteint par des constructions parasitaires.

Par ailleurs, nombre de ces grandes demeures ont conservé, sinon l'ensemble, du moins une partie importante des terrains qui y attenaient : cours et jardins subsistent à l'intérieur des îlots et derrière les hauts murs de pierre, contribuant à faire de ce quartier l'un des moins densément construits de Paris et des plus aérés. Le parcellaire, large dès l'origine et caractéristique de cette zone résidentielle de grande qualité, n'a été que peu entamé par des lotissements postérieurs. Si certains jardins ont disparu, si certains parcs ont été assez considérablement réduits, si un certain nombre de constructions récentes ont pris la place d'espaces ouverts, le processus classique de densification du tissu urbain — qui menace tout quartier du centre historique et qui, à Paris, est particulièrement bien illustré par l'exemple du Marais — ne s'est pas achevé, permettant ainsi au quartier son agrément et sa qualité d'autrefois.

Cette faible densité de la surface bâtie se retrouve au niveau de la population qui, sauf pour le quartier du Gros-Caillou, est l'une des plus basses de la Capitale ; en effet, les 400 hectares du 7^e arrondissement sont occupés par 89 120 résidents en 1968, ce qui donne une densité brute moyenne très peu élevée de 219 habitants à l'hectare (Paris : 298) et une densité nette moyenne (population par rapport à la surface du domaine privé) de 588 habitants à l'hectare, densité nettement inférieure à la moyenne parisienne (603 hab./ha).

Cette densité nette est particulièrement faible dans la partie orientale de l'arrondissement, soit dans les quartiers St-Thomas d'Aquin (435 hab./ha) et Invalides (340 hab./ha). D'autre part, on assiste à une forte diminution de la population, sensible en particulier dans les îlots les plus densément occupés, tels que ceux qui sont compris entre la rue de Sèvres, la rue de Babylone, la rue Vaneau et la rue Monsieur. Cette diminution, qui est supérieure à la moyenne parisienne et comparable à celle qui touche les arrondissements centraux,

a atteint 5,9 % entre 1954 et 1962, 11,6 % entre 1962 et 1968.

A la densité peu élevée de population correspond une traditionnelle aisance de l'habitat et un bon degré de confort des logements. 55 % des logements disposent d'une baignoire, près de 60 % du chauffage central, 50 % du téléphone alors que les chiffres respectifs dans Paris pour 1968 sont de 43 %, 48 %, 32,5 %.

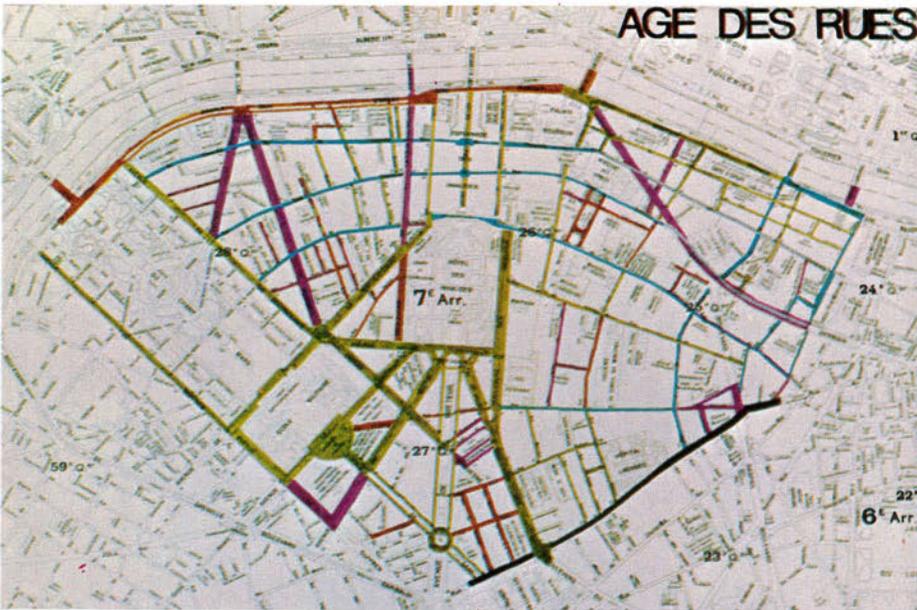
De même les résidents, autrefois représentants de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie, continuent d'appartenir, par comparaison avec l'ensemble de Paris, aux couches les plus favorisées de la population. L'analyse de la structure socio-professionnelle au niveau de l'ensemble de l'arrondissement fait apparaître l'importance des cadres supérieurs et des employés ainsi que du personnel de service et un nombre restreint d'ouvriers et d'artisans, sauf pour le quartier du Gros-Caillou. On constate en particulier que les cadres supérieurs et les professions libérales sont deux fois plus nombreux que la moyenne parisienne : en 1968, ils représentaient 20,3 % de la population active résidente du 7^e contre 11,5 % pour l'ensemble de Paris. Le nombre des cadres moyens et des employés est proportionnellement un peu inférieur : 33 % au lieu de 38 % pour Paris. Quant aux ouvriers, ils sont deux fois moins nombreux : 13 % au lieu de 26 %. Le personnel de service, au contraire, y est plus important : 19,6 % contre 12,6 % en moyenne dans Paris. Par ailleurs, la distinction hommes-femmes par catégorie socio-professionnelle fait ressortir une nette différenciation sociale par sexe : en 1968, 45,4 % des hommes qui travaillent sont cadres supérieurs ou moyens, contre 24,6 % des femmes ; et 65,4 % des femmes actives sont employées ou personnel de service (y compris un faible nombre d'ouvrières) contre 37,7 % des hommes.

Cette caractéristique de la population du 7^e, qui est valable pour l'ensemble de l'arrondissement, sauf le quartier du Gros-Caillou, ne fait que s'accroître avec le temps : c'est une généralisation des cadres supérieurs qui progressent surtout à l'Est des Invalides et un peu partout le long des grandes avenues.



Le 7^e arrondissement, déjà très riche en espaces verts publics (315 000 m²; 2^e rang dans Paris non compris les Bois), ainsi qu'en avenues plantées, est également l'un des mieux pourvus en jardins privés (estimés à 240 000 m²) et surtout en jardins dépendant de Ministères et d'établissements publics (environ 80 000 m²). Cette photo des abords de l'église St-Clothilde montre par exemple les jardins de plusieurs ministères: Agriculture, Industrie et Commerce, Education Nationale, Travail, Défense Nationale, ainsi que les jardins du musée Rodin, de l'Institut Géographique National et de plusieurs ambassades ou consulats.

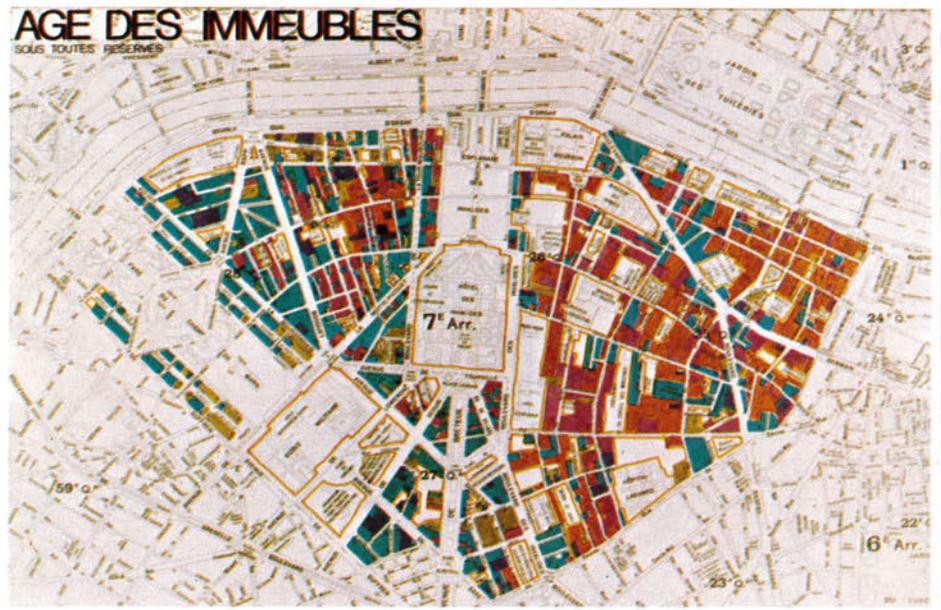
AGE DES RUES



- | | |
|--|---|
| Epoque Gauloise et Romaine jusqu'à 250-280 | XVII ^e et XVIII ^e siècles |
| De 250-280 à 1190 | De 1791 à 1830 |
| De 1190 à 1292 | De 1830 à 1870 |
| Du XIV ^e au XVI ^e siècle | Depuis 1870 |

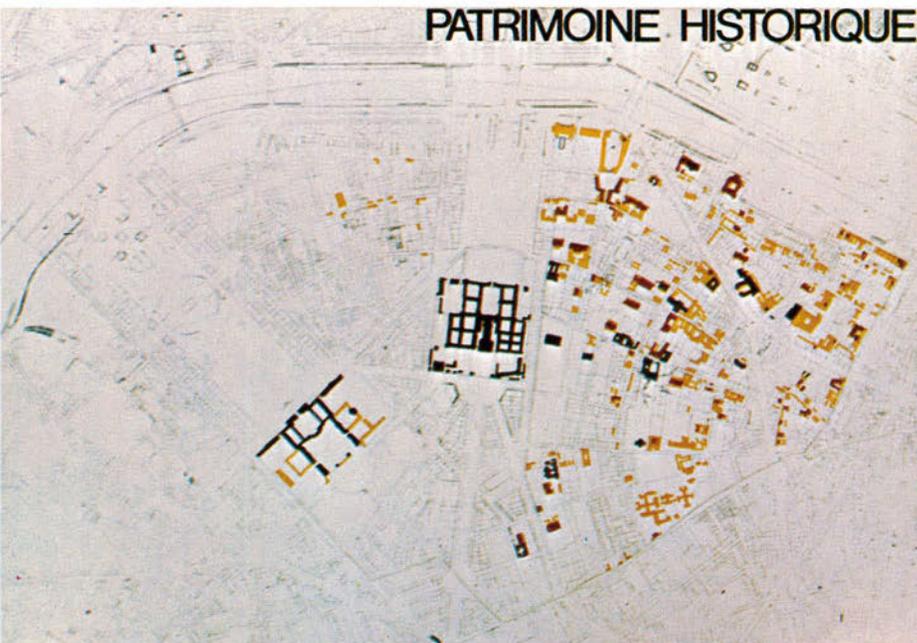
AGE DES IMMEUBLES

SOUS TOUTES RÉSERVES



- | | |
|----------------|----------------|
| Avant 1789 | De 1871 à 1914 |
| De 1789 à 1871 | De 1914 à 1940 |
| Après 1940 | |

PATRIMOINE HISTORIQUE



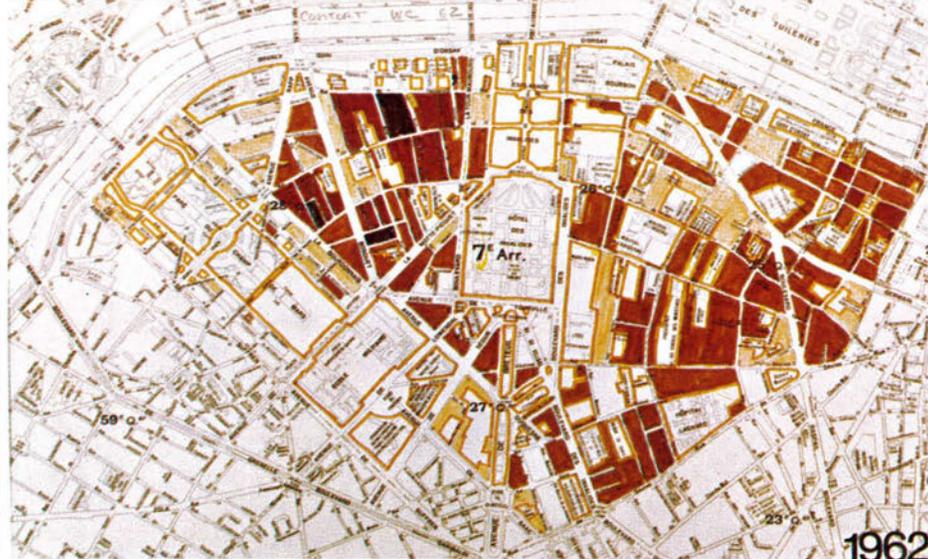
- | |
|--|
| Monuments historiques |
| Edifice ou fragment inscrit à l'inventaire supplémentaire |
| Edifice au casier archéologique. Façade intéressante ou à maintenir. |

ESPACES VERTS



- | | |
|---|--------------------|
| Esplanade | Jardin semi-public |
| Jardin ou square public | Jardin privé |
| Rues ou places plantées d'arbres, plates-bandes | |

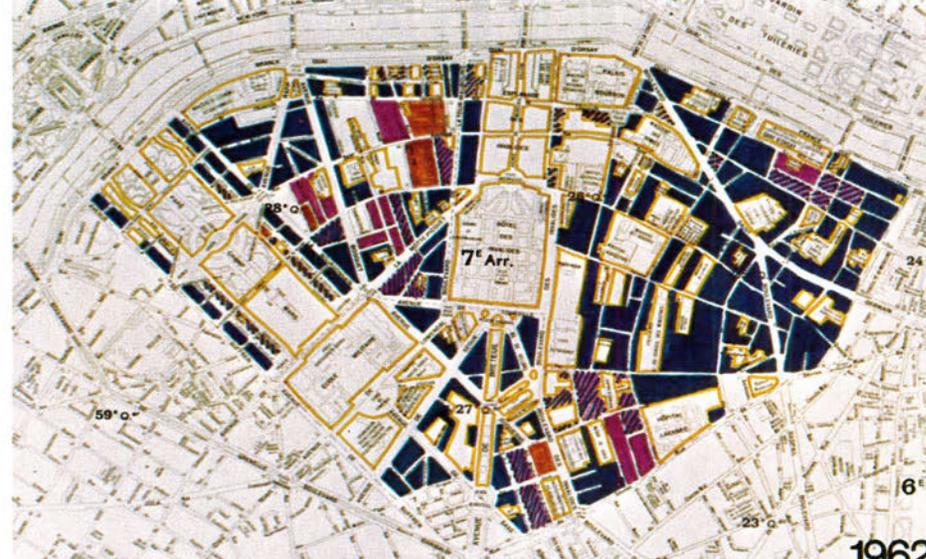
CONFORT DES LOGEMENTS WC



Pourcentage par îlots des logements avec WC



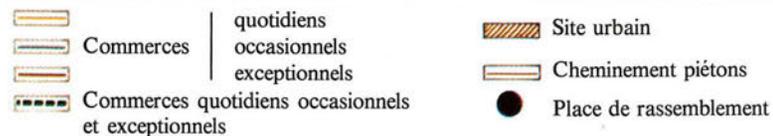
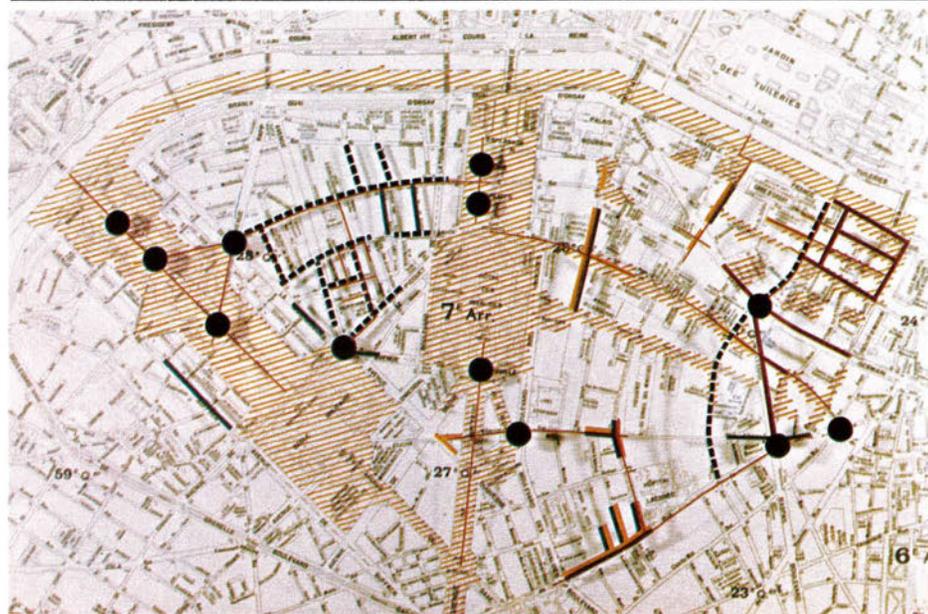
CATEGORIES SOCIO PROFESSIONNELLES



Pourcentage supérieur à la moyenne de Paris ($\pm 10\%$)

Pourcentage de Paris en 1962

ouvriers, apprentis, manœuvres, contremaîtres	43,86%
cadres moyens, employés, artisans, petits commerçants	44,34%
cadres supérieurs, professions libérales, patrons	11,79%

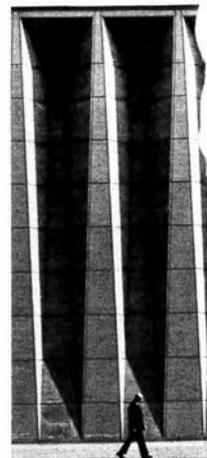


Ces diverses cartes font apparaître l'hétérogénéité d'un arrondissement auquel on attribuerait trop facilement dans son entier la réputation d'un quartier privilégié et luxueux.

De grands contrastes existent en réalité aussi bien en ce qui concerne les époques d'urbanisation que les équipements de toute nature ou encore la répartition des catégories socio-professionnelles :

alors que les fractions les plus aisées de la population se concentrent autour du Champ-de-Mars ou du Quai d'Orsay et que les cadres supérieurs et professions libérales dominent à l'est des Invalides, le centre du quartier du Gros-Cailou ainsi que la partie limitrophe du 15^e arrondissement comprennent une proportion élevée d'ouvriers, d'employés, d'artisans et de petits commerçants.

Une synthèse des cheminements commerciaux et des sites urbains fait cependant apparaître les grandes lignes de force qui donnent à cet arrondissement sa structure et son unité.



La concentration dans le 7^e des grandes administrations centrales de l'Etat s'y double d'un développement d'organismes liés à la vie diplomatique et internationale. L'UNESCO forme le plus important d'entre eux et éprouve de continuels besoins d'extension.

Les exigences de protection de la perspective de l'Ecole Militaire ont conduit à rechercher les surfaces supplémentaires de bureaux en sous-sol tout en leur assurant la lumière du jour et l'aération naturelle grâce à l'aménagement de six grands patios bordés de pelouses.

A l'heure actuelle un nouveau bâtiment de l'UNESCO est en cours de construction.



Alors que la population active résidente diminuait dans son ensemble de 20,5 % entre 1954 et 1968 le chiffre des cadres supérieurs a augmenté de 5 % et celui des cadres moyens décré de 2 % seulement, alors que le nombre des employés et ouvriers baissait de 30% et celui des artisans et petits commerçants de 37,5%.

... A vocation de prestige

Le patrimoine architectural de très haute qualité et souvent assez monumental, caractéristique surtout de la partie orientale du 7^e arrondissement et des environs immédiats des grandes percées classiques, exige un certain type d'occupation: aux résidents de haute naissance et fortunés qui habitaient les hôtels particuliers ont peu à peu succédé, d'une part, les musées et centres culturels, d'autre part, les sièges des ambas-

sades et des délégations étrangères, les ministères et les administrations à rayonnement national et international. Quartier spécifiquement résidentiel à l'origine, le 7^e est devenu une zone de bureaux de haut standing et d'emplois tertiaires publics.

Le poids du secteur tertiaire caractérise en effet le 7^e puisqu'il y représente, en 1968, 83 % des emplois, proportion nettement supérieure aux 70 % de la moyenne parisienne. Les administrations et services publics, avec un effectif d'environ 40 000 personnes, forment de très loin le plus gros contingent: 41 % du total des emplois exercés dans l'arrondissement. La localisation de ces emplois publics fait ressortir une certaine distinction géographique entre l'Est et l'Ouest des Invalides, les plus grosses surfaces et le plus grand nombre d'emplois étant situés dans

les quartiers des Invalides et Saint-Thomas-d'Aquin, les surfaces les plus restreintes et le plus petit nombre d'emplois étant groupés dans le Gros-Caillou. Le quartier de l'Ecole Militaire possède aussi d'assez nombreux emplois mais ceux-ci sont presque tous réunis en deux grandes surfaces, d'une part autour de la place de Fontenoy, d'autre part le long du boulevard des Invalides.

Ces forts pourcentages d'emplois tertiaires rapprochent le 7^e arrondissement du centre des affaires; cependant leur densité est moins élevée et se trouve atténuée par une proportion relativement importante de population résidente. En effet, si l'on compare les quartiers du Palais-Royal, de l'Opéra ou de la Bourse avec le 7^e, on constate que dans ce dernier il y a un moindre contraste entre la population de jour et la population de nuit; si la population de nuit (résidents non actifs + actifs travaillant dans le quartier où ils résident + actifs travaillant à l'extérieur) reste nettement inférieure à la population de jour (résidents non actifs + actifs travaillant dans le quartier où ils habitent + actifs venant travailler dans l'arrondissement), le déséquilibre est moins grand que dans le quartier des affaires. Toutefois le quartier des Invalides accuse un contraste nettement marqué entre la population de jour et de nuit. Ce contraste va en s'accroissant et fait apparaître l'envahissement progressif des bureaux et le danger, pour le 7^e, de perdre sa physionomie essentiellement résidentielle.

A la qualité assez exceptionnelle du patrimoine immobilier comme des emplois, vient s'ajouter un certain type de commerce artistique et de luxe qui contribue à la renommée



du quartier. Si les commerces, dans leur ensemble, se situent, d'une part le long d'un certain nombre de croisements de rues anciennes: rue du Bac - rue de Verneuil, rue du Bac - rue de Grenelle - boulevard Saint-Germain, rue Saint-Dominique - rue de Bellechasse, rue de Grenelle - rue de Bourgogne, rue de Sèvres - rue Pierre-Leroux, etc..., d'autre part dans le quartier du Gros-Caillou, on note cependant une nette prédominance du commerce exceptionnel et de luxe dans la partie du 7^e située à l'Est des rues Vaneau et de Bellechasse et qui jouxte le 6^e arrondissement. Ce sont essentiellement les galeries d'art et les antiquaires qui bordent les rues des Saints-Pères, de l'Université, de Grenelle, du Bac, les boulevards Raspail et Saint-Germain et qui occupent l'essentiel des îlots compris entre le quai Voltaire et les rues des Saints-Pères, de l'Université et du Bac. Accompagnant les antiquaires, on trouve aussi nombre de magasins de décoration, de tissus d'ameublement et de tapis, d'encadrement, de dorure, etc...

... Et des îlots déshérités

Cependant, si l'ensemble du quartier paraît privilégié, tout au moins par rapport à la moyenne parisienne, il n'en reste pas moins que certaines zones ne répondent pas à l'image qu'évoque le 7^e en tant que faubourg Saint-Germain et se rapprochent plutôt d'un certain type de secteur défavorisé, soit du centre historique, soit de l'Est parisien.

Ces îlots moins privilégiés se situent dans la zone rue du Bac - rue de Verneuil, à proximité de la rue de Sèvres, d'une part à la hauteur du boulevard Raspail et d'autre part en direction du boulevard des Invalides, et surtout dans toute la partie centrale du quartier du Gros-Caillou.

Ces secteurs, qui correspondent à un patrimoine immobilier médiocre et vétuste et à un tissu urbain étroit et resserré, connaissent une densité beaucoup plus élevée que le reste de l'arrondissement (645 habitants à l'hectare pour le quartier du Gros-Caillou contre 392 pour celui des Invalides) et un confort des logements nettement inférieur. Ces logements sont occupés par une population d'ouvriers, d'artisans, de petits commerçants, d'employés, beaucoup plus importante que dans le reste du 7^e

et aussi par un nombre important de personnes âgées à faibles revenus.

La répartition des emplois correspond aux mêmes distinctions: moins d'emplois de bureaux et surtout d'emplois de haut niveau, beaucoup plus d'artisanat, de petites industries — mécaniques, métallurgiques, chimiques par exemple — de nombreux petits commerces.

Enfin, la desserte de ces zones est moins bien assurée surtout pour ce qui est des transports collectifs. Le métro en particulier relie mal le secteur Vaneau ainsi que le Gros-Caillou. Circulation et stationnement sont aussi plus difficiles en raison de l'étroitesse des rues et du manque d'espaces ouverts.

Le 7^e arrondissement qui évoque surtout en général les Invalides ou le faubourg Saint-Germain connaît ainsi une opposition très nette entre deux zones qui vivent de façon tout à fait différente: d'une part, un quartier aristocratique de grande valeur architecturale qui possède une population résidente relativement importante, mais qui est gagné de plus en plus par le phénomène d'expansion des bureaux dans la capitale; animé à certaines heures du jour et à certains carrefours, c'est pourtant dans l'ensemble une zone calme et tranquille surtout par comparaison avec les autres secteurs du centre parisien; d'autre part, un quartier moins intéressant sur le plan esthétique, plus dense, moins équipé, animé et populaire: le Gros-Caillou, qui se rapproche davantage, du point de vue de la structure de la population et des emplois, de certaines zones de la couronne parisienne. A ces deux types de tissu urbain et de vie urbaine s'ajoutent les deux percées monumentales des Invalides et du Champ-de-Mars, vastes espaces libres qui constituent deux larges coupures dans l'ensemble du quartier.

Les propositions d'aménagement seront donc différenciées selon les secteurs de l'arrondissement, tout en s'efforçant de développer et de mettre en valeur la personnalité propre de l'ensemble du quartier.

Le 7^e, quartier à vocation de loisirs

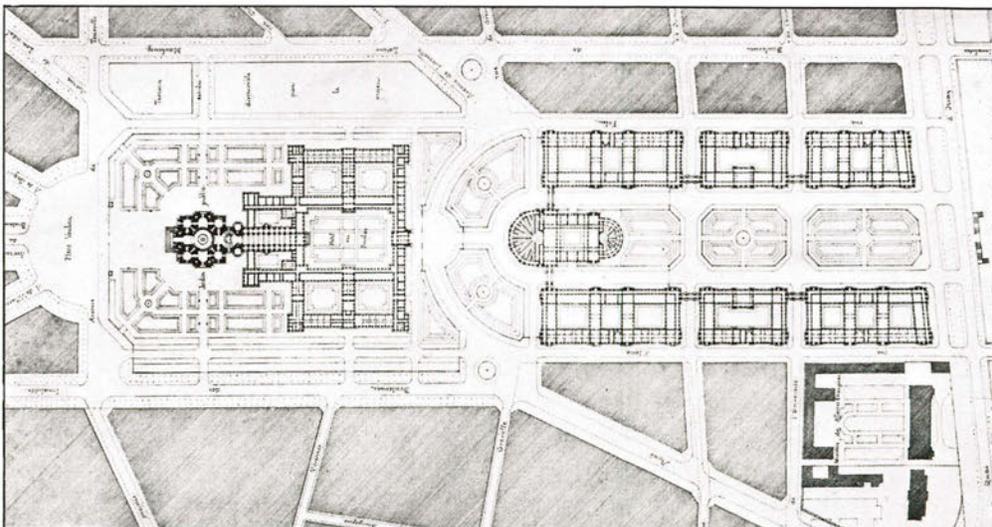
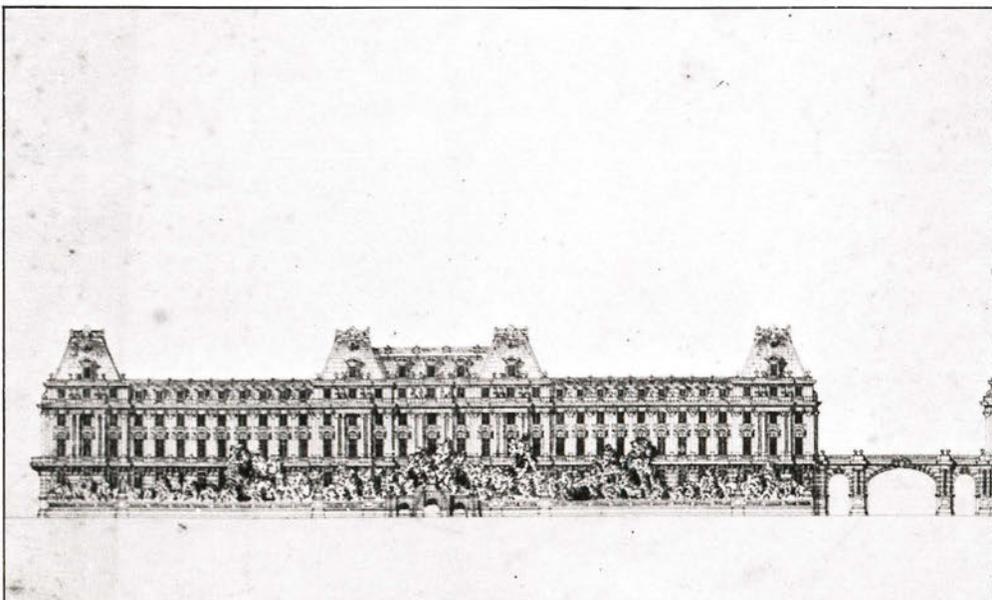
Quartier peu dense et aéré, comprenant de larges espaces libres et nombre de jardins publics ou privés, ainsi qu'un ensemble architectural

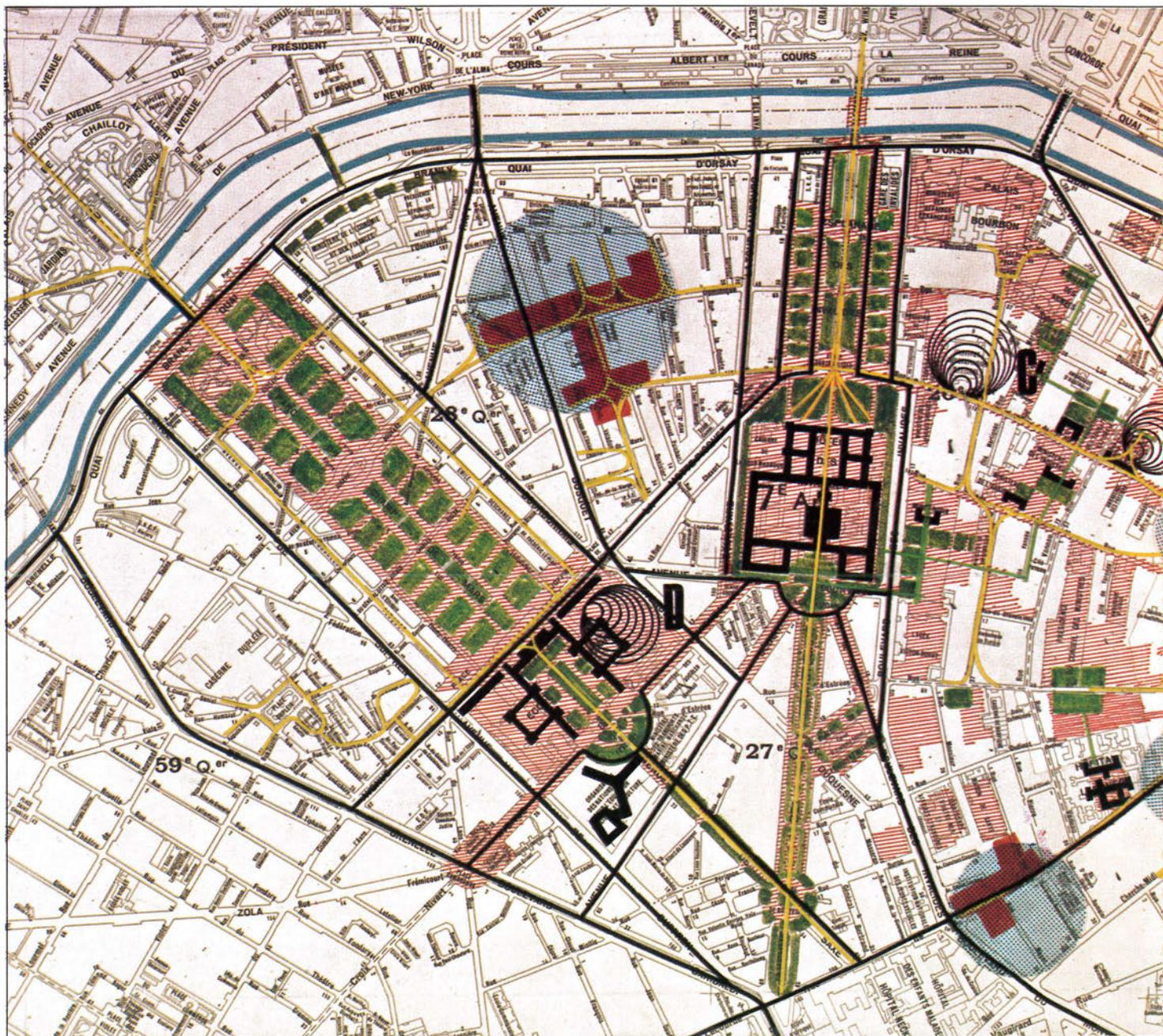
L'arrière-plan du dôme des Invalides doit désormais rester libre de toute construction haute qui viendrait compromettre l'admirable harmonie de cette architecture et de ce site. Des dispositions visant à assurer cette protection sont actuellement à l'étude.

Vers la fin du
Second Empire, les abords
des Invalides firent
l'objet d'une grande
proposition d'aménagement,
établie par l'architecte
Crépinet, et qui
resta sans suite.
Aboutissement de plusieurs
avenues en éventail,
la place Vauban était
rebâtie dans une rigoureuse
et monumentale symétrie.



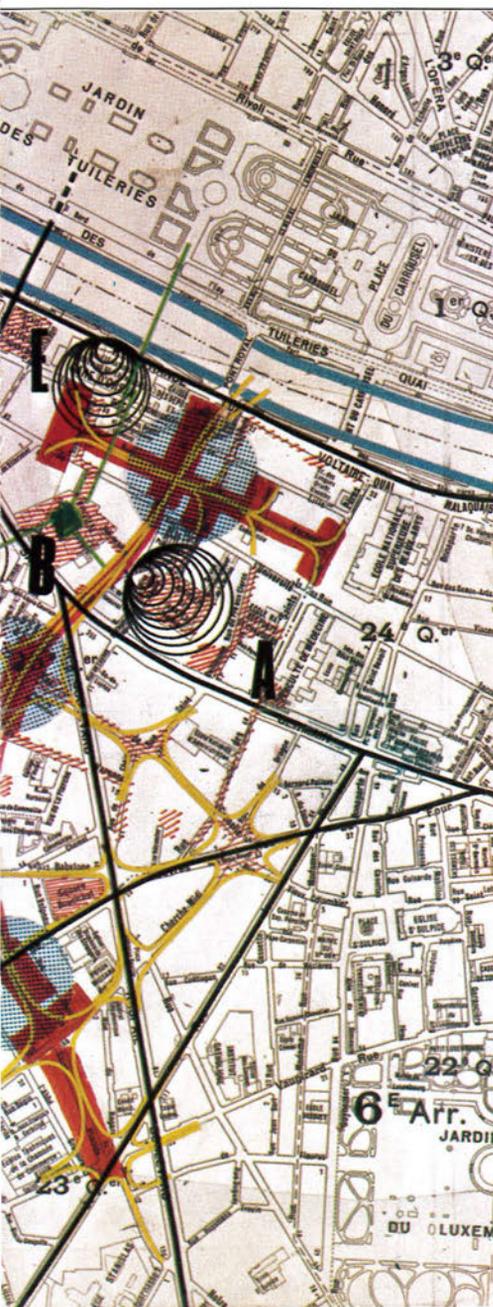
L'esplanade et l'Hôtel
des Invalides étaient
utilisés pour
l'édification d'une
sorte de grande cité
administrative permettant,
selon Crépinet, « la réunion
des principaux
services de l'Etat
dans un seul édifice ».
Les Invalides accueillait
le Ministère de la Guerre.
De part et d'autre,
des terrains étaient
rendus disponibles pour
le lotissement à la
construction privée.
En bordure de l'esplanade,
reliés entre eux par
des passerelles au
niveau du premier étage,
se succédaient, à la
file, les différents
Ministères, venant
rejoindre celui des
Affaires Etrangères au
Quai d'Orsay. L'une
des variantes de ce
projet propose en outre
le percement d'un nouveau
boulevard qui, traversant
le Palais-Bourbon, devait
relier directement le
boulevard des Invalides
au pont de la Concorde.
Bien qu'il ne
résulte aucunement
de décisions de cette
nature, un regroupement
très marqué des
services de l'Etat
dans le 7^e arrondissement
n'en est pas moins survenu.





	ZONE D'ANIMATION		MINISTERE DES PENSIONS TEMPLE DE PENTEMONT		GARE D'ORSAY
	REAMENAGEMENT DE L'ESPACE, CHEMINEMENTS PROTEGES		INSTITUT DE GEOGRAPHIE		ZONAGE PR SITES URBA
	SECTION D'ARTILLERIE st T. D'AQUIN		CENTRE HIPPIQUE		VILLAGES (zone d'animation)
					CIRCULATIO

Alors que dans le centre historique les sites urbains présentent aussi le plus souvent des caractéristiques d'animation et d'occupation de l'espace qui en multiplient l'intérêt dans la ville moderne, cette coïncidence n'existe pas au même degré dans le 7^e arrondissement. Il convient donc, d'une part, de permettre le maintien d'activités commerciales et artisanales et de couches sociales différenciées dans les actuelles zones d'animation en s'efforçant d'en détourner les interventions trop brutales et la circulation de transit et, d'autre part, tout en restituant aux sites urbains de ce quartier leur qualité de composition, de les réintégrer à la vie de la cité comme éléments de cheminements piétonniers privilégiés ou comme supports d'activités de loisirs de toute sorte.



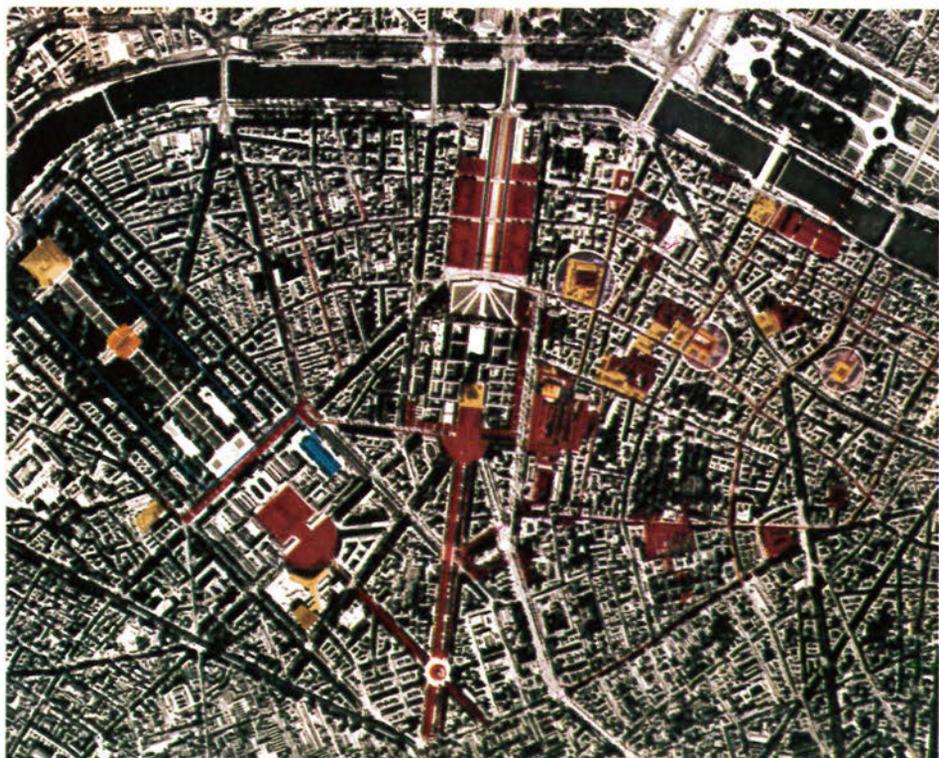
AY
 POSE POUR LA PROTECTION DES
 S
 DE TRANSIT

particulièrement remarquable, le 7^e arrondissement est sans doute le secteur de Paris le plus apte à jouer un rôle de détente dans un cadre urbain et un rôle de culture liée aux loisirs dans un environnement calme. En effet, bien que très animé aux heures de sortie des bureaux, le faubourg Saint-Germain conserve surtout le soir et pendant les week-ends un caractère très «résidentiel» au point même qu'il apparaît comme déserté. Par ailleurs les hôtels les plus riches d'intérêt et demeures intactes dans le cadre parisien le mieux préservé restent difficilement accessibles au public et ne sont même connus que d'une minorité privilégiée. Une mise en valeur du quartier, liée à une certaine réanimation, s'avère par conséquent souhaitable, tant pour le quartier lui-même que pour le bénéfice de tous les Parisiens.

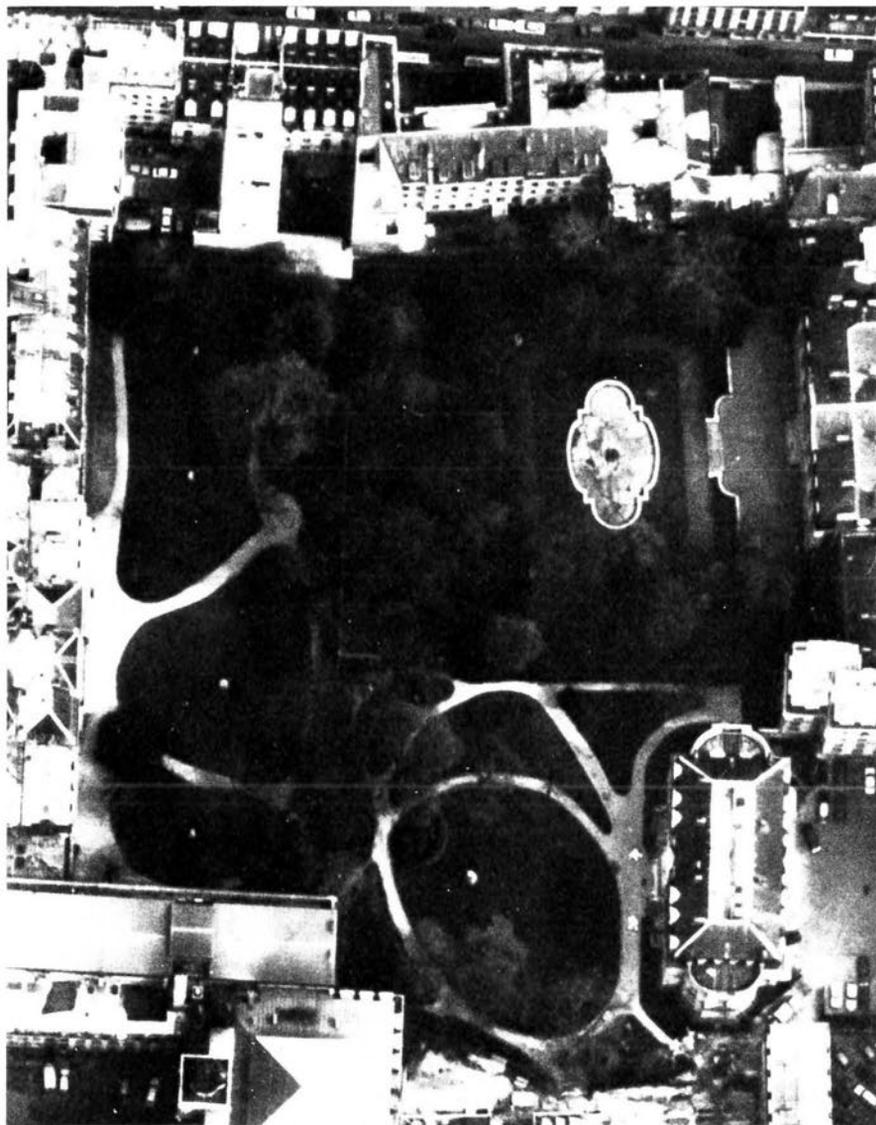
Pour structurer l'ensemble des activités de loisirs susceptibles d'être implantées dans le secteur, il est

d'abord nécessaire de créer un certain nombre de points forts, de centres d'intérêt et d'attraction. Par exemple quelques ensembles sportifs, un centre hippique avenue Duquesne dans des bâtiments annexes de l'Ecole Militaire — les anciennes allées cavalières du Champ-de-Mars étant remises en service — quelques grands équipements d'ordre culturel et ludique à l'emplacement de l'ancien couvent Saint-Thomas-d'Aquin (actuellement section d'artillerie Saint-Thomas-d'Aquin), de l'ancien couvent du Pantémont rue de Grenelle (actuellement Ministère des Anciens Combattants), de l'Institut de géographie, un peu plus loin dans la même rue.

Autour du Champ-de-Mars les équipements de sport permettraient de remettre en valeur les larges espaces libres en leur redonnant leur vocation primitive de lieux d'activités sportives, de fêtes ou de promenade. Dans les quartiers des Invalides et Saint-Thomas-d'Aquin, les



- Réaménagement de l'espace
- Equipements sportifs
- Centres culturels
- Principaux centres d'intérêt



nouveaux centres d'animation devraient redonner vie pendant les heures de loisirs aux plus belles rues du cœur du 7^e.

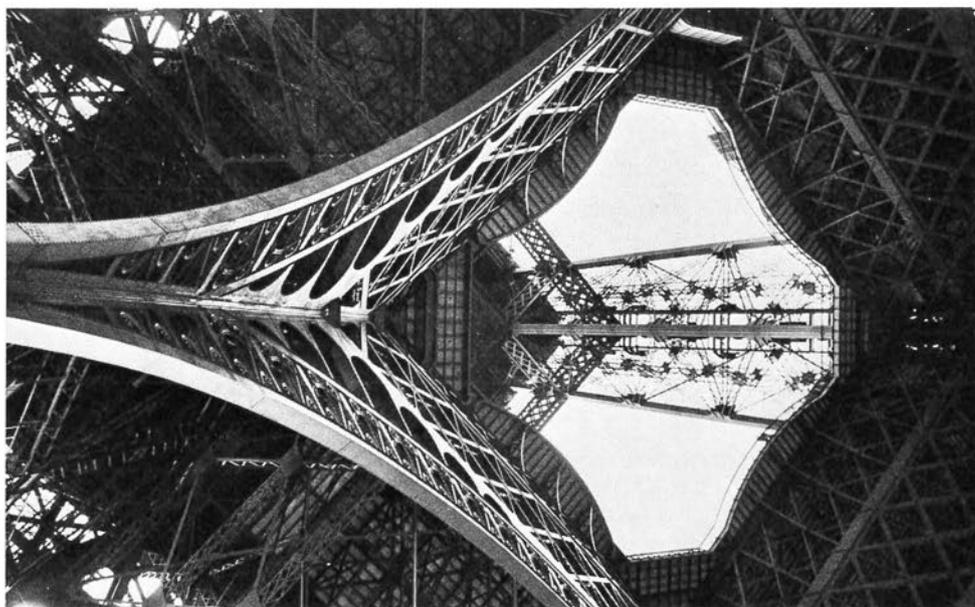
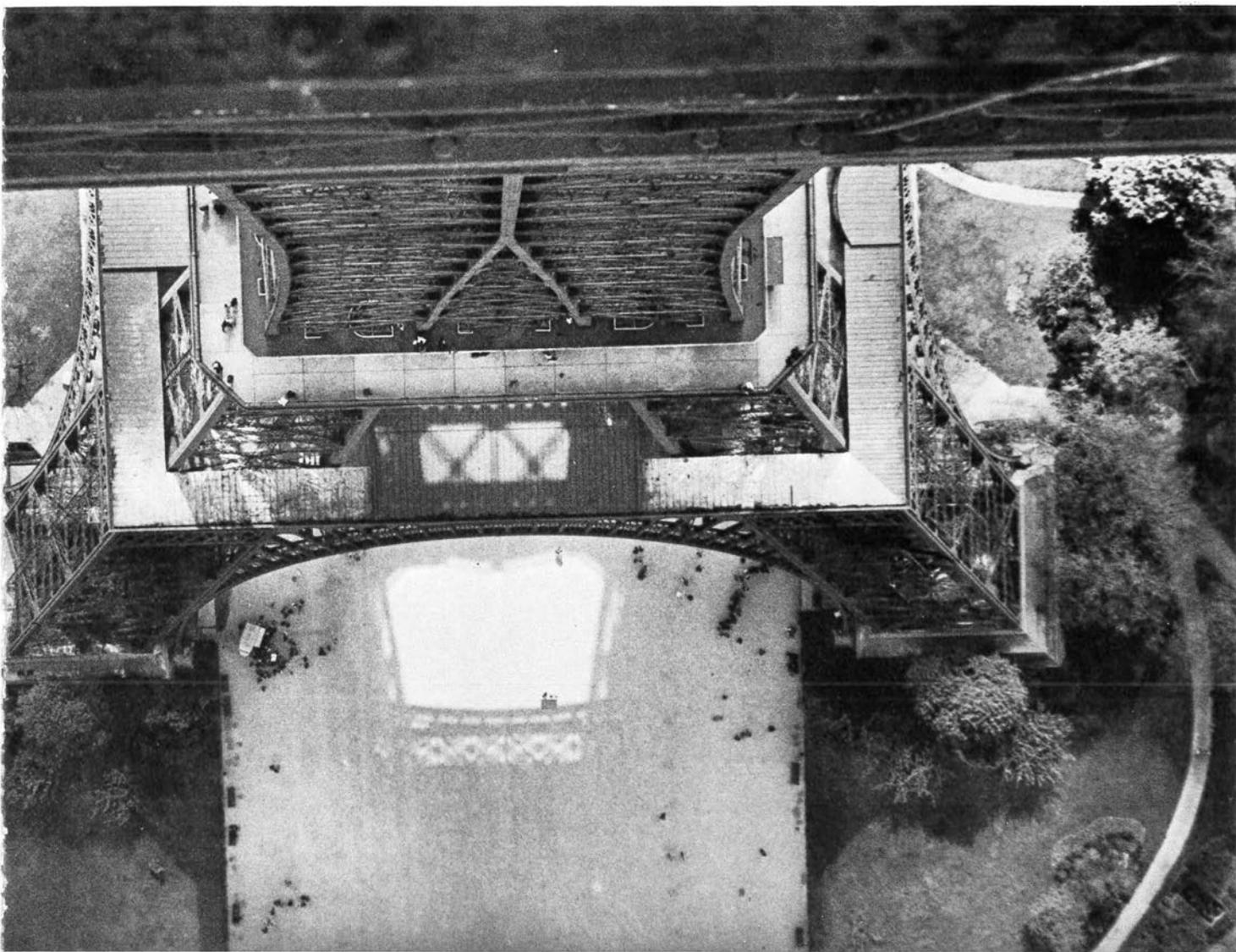
Ces divers points forts, générateurs d'une certaine fréquentation, ponctueraient ainsi une série d'itinéraires de très haute qualité: ces itinéraires formeraient autant de cheminements piétonniers pénétrant au travers des jardins et des hôtels particuliers occupés, par exemple certains ministères déjà ouverts au public, tels que les ministères de l'Équipement, de l'Industrie et du Commerce, de l'Agriculture, mais qui pourraient l'être plus largement, au moins pendant les week-ends. A Washington n'est-ce pas le cas de la Maison Blanche elle-même? A travers l'histoire de la Capitale, les

grands jardins royaux ou princiers: Tuileries, Luxembourg, Palais-Royal, etc... étaient rendus plus ou moins régulièrement accessibles au public. La République ne peut-elle peu à peu, selon des règles appropriées à chaque cas particulier, ouvrir son domaine aux citoyens.

Une série de liaisons pourraient ainsi être créées: par exemple un itinéraire Tuileries - Louvre jusqu'aux Invalides, qui emprunterait une passerelle pour franchir la Seine et gagnerait une sorte d'esplanade piétons aménagée au-dessus de la voie express sur berge, devant le musée de la Légion d'Honneur jusqu'à la Caisse des Dépôts et Consignations, à l'occasion de la réalisation, à l'emplacement de la gare d'Orsay, du futur hôtel international. Ce chemi-

nement se poursuivrait rue de Poitiers, pourrait le cas échéant pénétrer dans les jardins du ministère de l'Équipement, pour déboucher soit vers Saint-Thomas-d'Aquin, soit sur le boulevard Saint-Germain.

Ainsi toute une partie du 7^e arrondissement, qui jusqu'à présent se trouve pratiquement coupée de la Seine à laquelle la plupart des voies sont parallèles (alors que dans le quartier voisin du 6^e une série de rues perpendiculaires y conduisent), retrouverait un accès majeur au fleuve, au travers, si besoin est, du grand équipement hôtelier projeté. Un autre itinéraire pourrait partir de la rue de Bellechasse et déboucher à droite dans l'annexe du temple du Pantémont reconvertie en centre d'activités culturelles ou de loisirs, ou à gauche,



Les jardins de Ministères qui entretiennent des relations avec le public (ci-dessus, à gauche, ceux de l'Agriculture et du Commerce et de l'Industrie), devraient, comme dans plusieurs capitales étrangères, être rendus plus accessibles, notamment durant les week-ends. La tour Eiffel accueille chaque année plus de 2 700 000 visiteurs. Si des cheminements exploitant et révélant les richesses de l'arrondissement étaient remis en valeur, sans doute une part de cette énorme fréquentation pourrait-elle se répandre dans le quartier, redonnant à certains espaces, stérilisés par leur affectation actuelle, une vocation et une animation nouvelles.

sur les jardins de l'actuel ministère de l'Education Nationale mis en communication avec les jardins de la mairie; au travers de la mairie on pourrait franchir la rue de Grenelle et passer, s'il était permis d'y accéder, dans les cours et les jardins du ministère de l'Industrie et du ministère de l'Agriculture pour aboutir rue Barbet-de-Jouy, puis au musée Rodin et au jardin des Invalides.

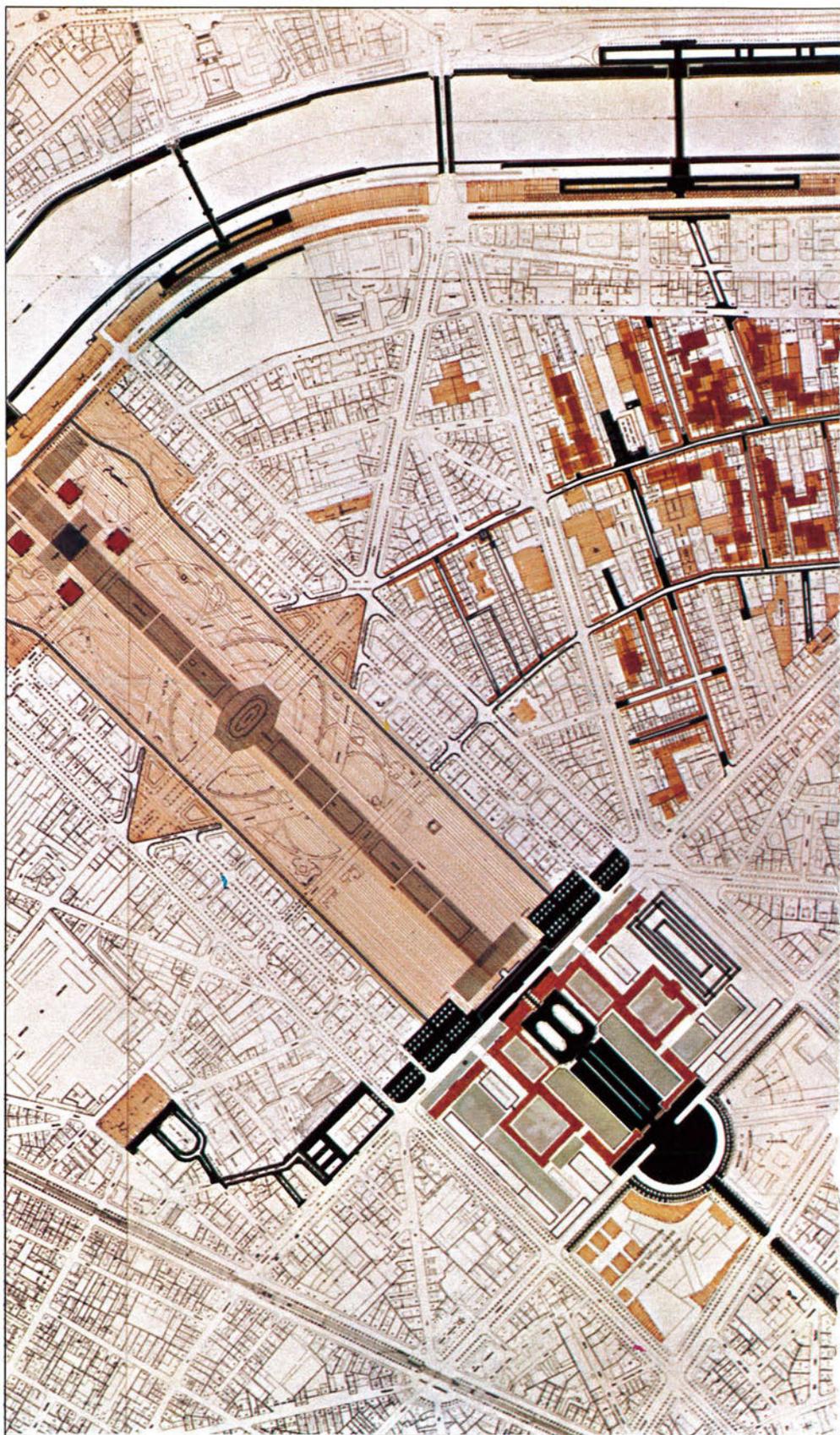
Par ailleurs la rue devrait s'ouvrir sur les jardins et des espaces privés qui la bordent: rue de Babylone par exemple, les jardins des Missions étrangères et du Premier Ministre pourraient remplacer leurs murs par des grilles ou des douves; l'espace vert attenant au couvent des Sœurs St-Vincent-de-Paul, et qui relève du domaine de la Ville de Paris, peut être réaménagé et rendu accessible au public, débouchant ainsi d'un côté sur la rue de Babylone, de l'autre sur l'hôpital Laënnec et jusqu'à la rue de Sèvres. La cour d'honneur de l'hôpital s'ouvrirait plus largement sur cette rue à la hauteur de la congrégation des Lazaristes et donnerait sur un ensemble de bâtiments avec lequel elle s'harmoniserait.

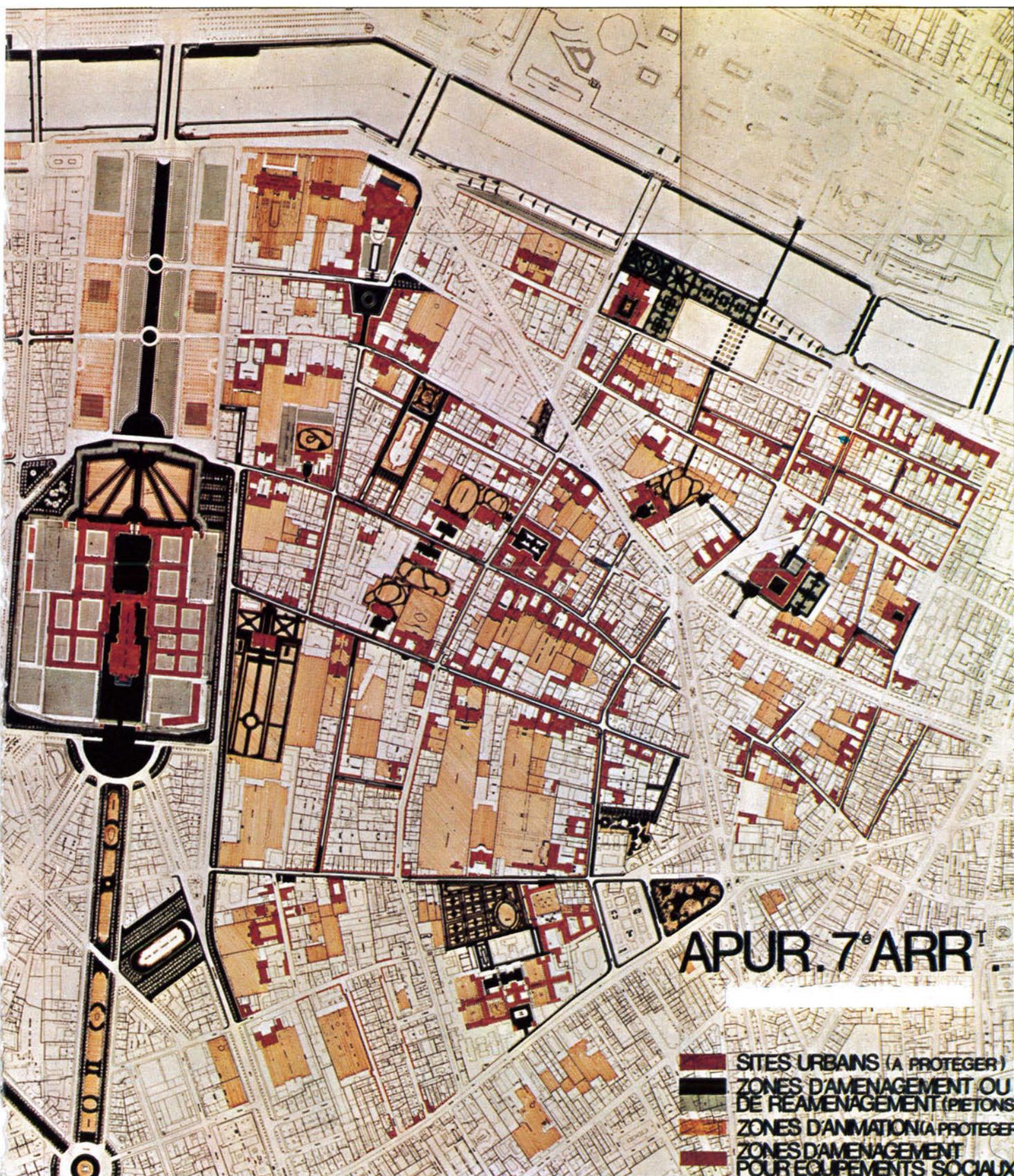
Maintenir une certaine qualité

Un tel type de réaménagement d'un quartier à vocation culturelle, et même touristique, implique avant tout la conservation de la qualité de l'environnement urbain mais aussi son fonctionnement optimal, en particulier dans le domaine de la circulation, et surtout l'amélioration des conditions existantes dans les secteurs les moins privilégiés.

Pour l'ensemble de l'arrondissement, comme pour tous les quartiers historiques, l'amélioration de l'environnement réside essentiellement dans une meilleure organisation de la circulation et du stationnement.

Les grandes artères étant orientées principalement en fonction des deux percées monumentales, c'est dans ce sens qu'il faut canaliser le trafic maximum pour diminuer le plus possible la circulation de transit Est-Ouest, en particulier le long des rues de l'Université, St-Dominique



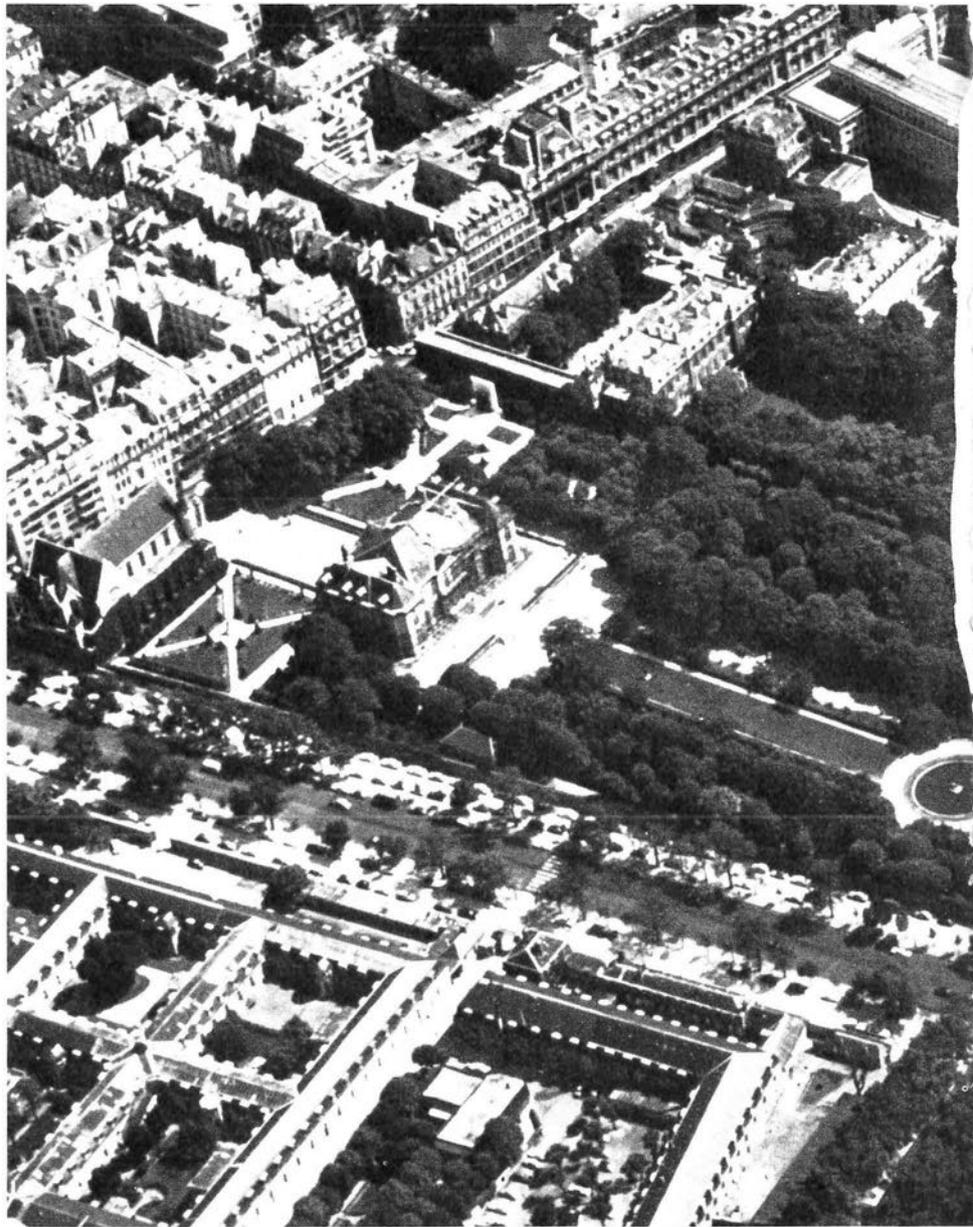


Cette planche de synthèse exprime les principaux objectifs à long terme qu'une politique d'aménagement pourrait se proposer d'atteindre, au travers de toute la gamme des modalités d'intervention dont peut user la puissance publique: plans et dispositions d'urbanisme, opérations directes, incitations, réglementation de la circulation, etc...

et de Grenelle qui pourraient être mises à contre-sens entre la rue Fabert et l'avenue Bosquet. Dans ces conditions le trafic d'autobus devrait emprunter, dans le Gros-Caillou, l'avenue de la Motte-Picquet et l'avenue Bosquet pour revenir rue de l'Université. D'autre part, il apparaît peu souhaitable de poursuivre une politique d'alignement frappant la rue St-Dominique, du côté du Gros-Caillou, et la rue du Bac, d'autant plus qu'avec la reconstruction souhaitable du pont de Solférino la circulation nord-sud pourra être reportée le long de la rue de Solférino. De même, le stationnement qui encombre abusivement et défigure un certain nombre de rues devra être supprimé dans quelques secteurs particulièrement intéressants, comme aux Invalides et aux abords du Champ-de-Mars, le long des rues de Grenelle, St-Dominique,... Les trottoirs en ont été rétrécis, notamment pour rendre possible le passage des autobus, mais c'est en fait le stationnement des véhicules privés qui s'en est trouvé facilité. Des mesures restrictives en ce domaine sont d'autant plus envisageables que des sous-sols disponibles existent à proximité pour la construction de parcs de stationnement.

Dans le même temps, les transports en commun doivent être développés et améliorés, en particulier dans les secteurs mal desservis, comme la zone située autour de la rue Vaneau et le cœur du Gros-Caillou difficilement accessibles par le métro.

Si le 7^e arrondissement est proportionnellement l'un des quartiers où les équipements publics sont le moins insuffisants de la Capitale, il n'en est pas moins vrai qu'un certain nombre d'améliorations doivent être apportées: l'installation d'un stade ou d'un lycée apparaît souhaitable, dans la mesure surtout où l'enseignement privé, très important dans ce quartier, semble tendre à réduire son effort; des crèches et des foyers de vieillards sont également nécessaires. Certaines occasions d'implantation de ces équipements publics pourraient être fournies par le départ prévisible de divers ministères vers d'autres secteurs de la capitale ou de ses environs.



Le 7^e constitue en effet la principale place forte de l'administration dans Paris. Mais celle-ci s'y trouve pourtant désormais à l'étroit, dans des locaux souvent peu adaptés à ses besoins fonctionnels nouveaux ou à ses nécessités récentes d'extension. Un important développement sur place des implantations administratives, au prix de transformations profondes du cadre architectural de l'arrondissement et d'un nouvel appauvrissement de l'animation dont il est le théâtre, doit être écarté.

Au contraire, certains transferts, rendus nécessaires par la modernisation ou le développement d'administrations qui ne peuvent se morceler à l'infini entre des multi-

tudes d'implantations, doivent permettre une certaine reconquête de l'espace par la fonction résidentielle et par des équipements publics au niveau de la ville ou du quartier. Tel peut être le cas pour les bâtiments du Ministère de l'Education Nationale, rue de Varenne, où, parmi beaucoup d'autres «preneurs» envisageables, la mairie de l'arrondissement pourrait par exemple trouver les surfaces qui lui sont nécessaires; ou encore pour l'importante emprise du quai Branly, dans l'hypothèse de la libération des locaux «provisaires» qu'y occupent les services du Ministère de l'Economie et des Finances.

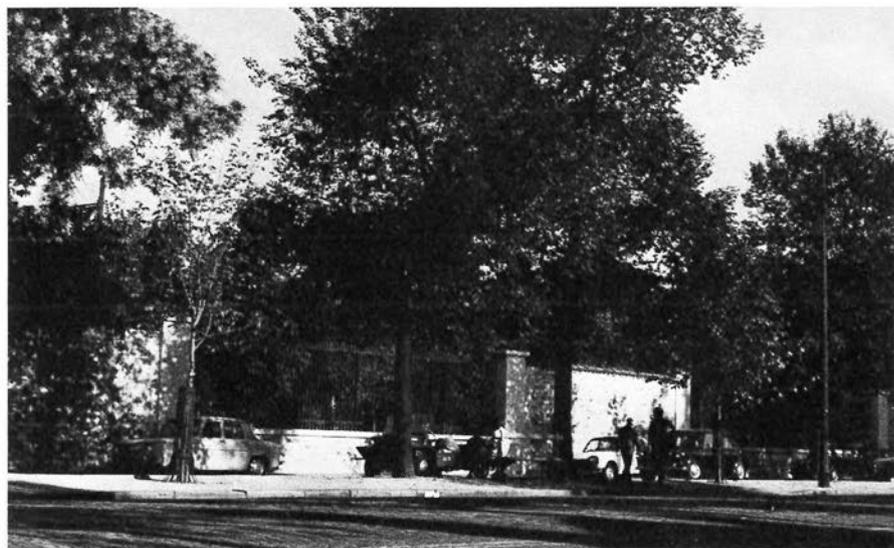
Mais surtout l'attention doit se porter sur des secteurs à la fois



sous-équipés mais particulièrement animés et vivants et qui possèdent une indéniable valeur urbaine: c'est d'abord la zone du Gros-Caillou, mais aussi l'axe de la rue du Bac sur lequel vient se greffer le secteur Verneuil-Bac, Grenelle, Sèvres-Babylone, avec un prolongement rue Oudinot. Ces rues sont très animées mais elles risquent de perdre leur intérêt si des interventions brutales sont pratiquées dans le tissu urbain médiocre et vétuste. La richesse de ces espaces, qui constituent de véritables «villages», provient de leur animation commerciale et artisanale ainsi que de la répartition harmonieuse des catégories socio-professionnelles.



Une tentative qui paraît encore bien timide a été menée récemment pour délivrer le jardin du musée Rodin des hauts murs qui l'emprisonnent et qui en faisaient un espace réservé. Il est à souhaiter que les échancrures qui, de place en place, viennent ainsi d'être ménagées puissent s'élargir franchement et que des opérations analogues soient menées de manière systématique.





*Cet article a été rédigé
à partir d'une étude de l'APUR
menée sous la direction
de M. SOLINAS.*



De plus, dans le secteur du Gros-Caillou, il serait possible de mieux utiliser les parcelles intérieures en regroupant les artisans et en aménageant les nombreux équipements qui sont nécessaires au quartier : équipements sociaux, éducatifs, sportifs... tout en freinant un bouleversement excessif du domaine construit et par suite de la population résidente.

Des règles d'urbanisme adéquates doivent décourager une trop forte pression foncière.

Paysage urbain et réaménagement de l'espace

Le développement des loisirs dans le 7^e, tout comme la nécessité d'y maintenir ou de restituer la qualité des sites urbains, implique de porter une attention spéciale à ces sites exceptionnels, et en particulier aux grands axes de composition qui ont orienté toute la structure du quartier : les deux percées monumentales des Invalides et du Champ-de-Mars et le cours de la Seine.

En effet, on constate que ces larges espaces, d'une qualité très particulière avec leurs vastes perspectives et d'un caractère très classique et « parisien », ont peu à peu perdu

quelques-uns des traits qui leur donnaient leur caractère, aussi bien du point de vue esthétique qu'en ce qui concerne leur utilisation : les deux grands axes de composition qui s'ouvrent sur le Sud des Invalides et sur l'École Militaire n'ont plus aujourd'hui toute leur force d'affirmation. Ils semblent parfois l'objet d'une certaine négligence, particulièrement l'esplanade des Invalides devenue le grand parking des administrations comme des voitures privées ; de même les abords du Champ-de-Mars servent de refuge aux voitures-ventouses du quartier, dont certaines proviennent même du 15^e arrondissement.

A ces emplacements majeurs, stationnement abusif et circulation envahissante doivent encore plus qu'ailleurs faire l'objet d'une réorganisation profonde, non seulement pour des raisons esthétiques, mais aussi afin de rendre possible un meilleur usage de ces espaces exceptionnels.

Ces deux larges perspectives, reliant chacune la Seine à un ensemble monumental, doivent retrouver la noblesse originelle de leurs formes et la qualité de leur espace depuis

les berges du fleuve jusqu'à la place de Breteuil. La première urgence serait de limiter le stationnement aux abords des Invalides et du Champ-de-Mars, dans les rues avoisinant ce dernier, place Vauban, avenue de Breteuil et surtout sur l'esplanade des Invalides, grâce aux parkings créés en sous-sol. Ce large espace serait ainsi récupéré à des fins de promenade et de loisirs : des jardins pourraient être créés sur les terres-pleins, des aires de jeux aménagées dans les zones plantées d'arbres. Enfin, la circulation automobile devrait être reportée sur les rues de droite et de gauche de l'esplanade, de manière à rendre l'axe central de la composition à sa fonction de voie triomphale menant droit au dôme des Invalides. Le long du boulevard des Invalides, la contre-allée de stationnement serait aménagée en squares et aires de jeux pour enfants. De son côté, la place Vauban devrait être intégrée à l'espace intérieur des Invalides pour assurer une continuité visuelle et effective pour le promeneur qui emprunte ce cheminement. La place devrait donc être interdite à la circulation automobile qui serait rejetée sur les contours du rond-point, et réaménagée dans une optique piétonnière.

En ce qui concerne l'axe de l'École Militaire, la même continuité doit être recherchée, tout d'abord en aménageant en souterrain les passages automobiles transversaux, puis en assurant une liaison piétonnière de la place de Fontenoy à la Seine ; pour cela, il faudrait reconquérir la place Joffre sur le stationnement de surface pour la rendre aux piétons, puis ouvrir à travers l'École Militaire un passage aboutissant à la place de Fontenoy. De même que pour la place Vauban, la circulation y serait rejetée vers l'extérieur du rond-point et une ouverture serait aménagée sur l'espace intérieur de l'École, dégagé des éléments parasites qui compromettent de ce côté la composition de Gabriel.

Enfin, le cours de la Seine, coupé du quartier et en particulier des deux larges espaces monumentaux par l'intense circulation le long des quais, devrait y être relié, au moins en certains endroits privilégiés, afin de restituer à ces percées leur signification originelle et de mettre en valeur cet élément exceptionnel du site : le fleuve, autour duquel s'est peu à peu constituée la capitale.

Un certain nombre d'aménagements doivent donc être envisagés qui permettraient de conserver une circulation rapide le long de la Seine, tout en créant des espaces libres et verts réservés aux piétons à proximité du bord du fleuve. Cette remise en valeur pourrait se faire par une série d'aménagements ponctuels, jalonnant de loin en loin la courbe de la rivière et qui seraient au nombre de trois. Par exemple le quai Anatole France, situé entre le pont Royal et le pont de la Concorde, pourrait voir sa circulation rabattue vers la voie sur berge particulièrement large à cet endroit. Il serait ainsi récupéré pour se transformer en une large terrasse donnant sur la Seine, grâce à une légère avancée et en un jardin à la française devant l'hôtel de la Légion d'Honneur. Devant le nouvel hôtel d'Orsay, le parvis piétonnier largement ouvert sur le hall d'entrée, et les divers cheminements qui y parviennent pourraient être traités comme des espaces plantés ou comme des espaces minéraux, ou en ménageant une certaine alternance entre les uns et les autres.

Plus loin, entre le pont des Invalides et le pont de l'Alma, on pourrait envisager une liaison quai d'Orsay-Cours la Reine : une passerelle pour piétons permettrait de relier la promenade boisée du Cours la Reine à la rive gauche, desservant également le port du Touring Club, et de déboucher sur le quartier animé du Gros Caillou. L'aménagement du quai devrait donc être repensé sur toute sa longueur, afin de tenir compte de cette possibilité d'une nouvelle utilisation.

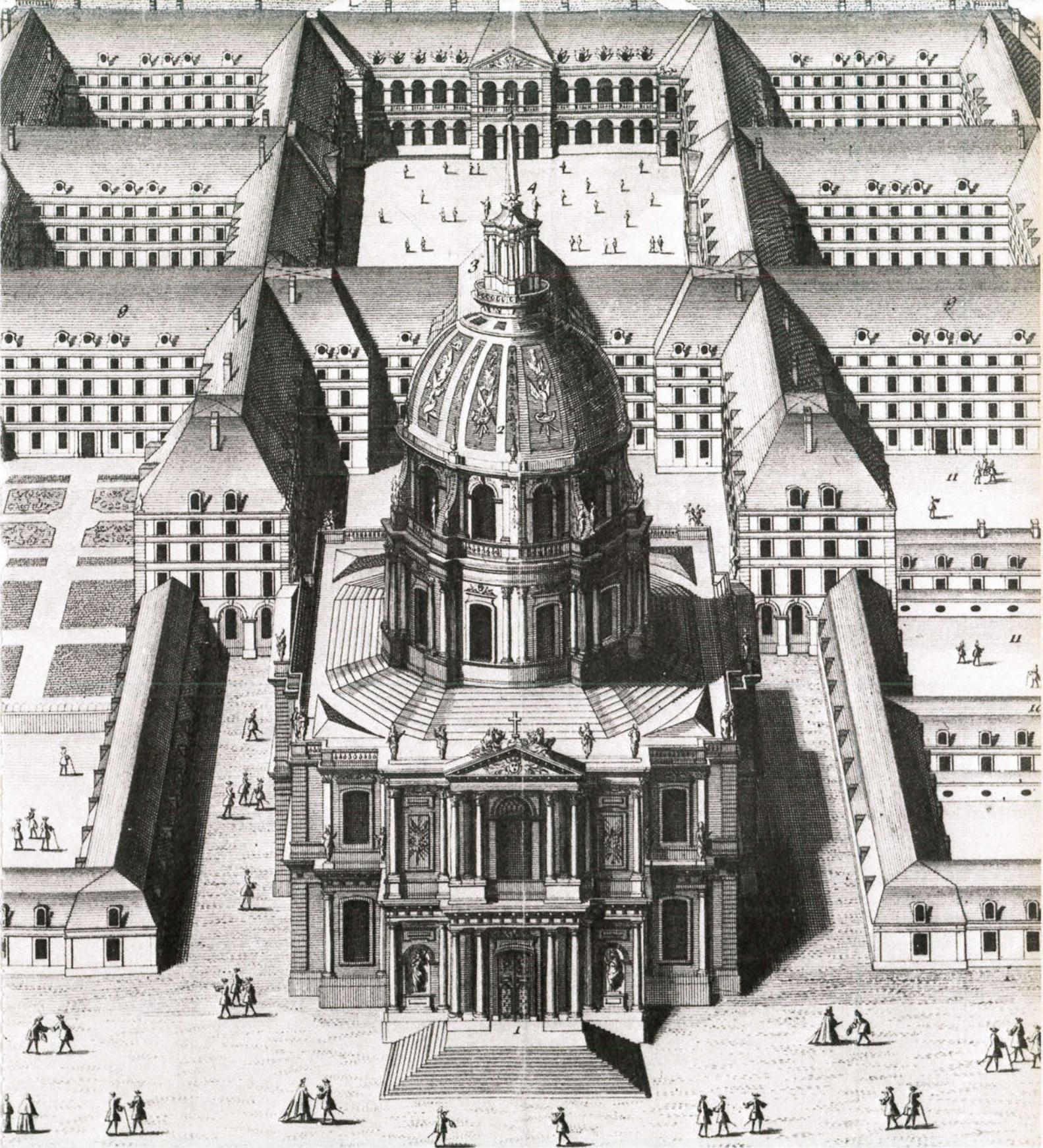
Le quai Branly, également, pourrait faire l'objet d'un traitement analogue visant tout à la fois à faciliter et à séparer la circulation automobile et celle des piétons. En particulier, la passerelle Debilly, située entre le pont de l'Alma et le pont d'Iéna et qui permet la liaison entre le Musée d'Art Moderne et la rive gauche, aboutirait à un quai Branly réaménagé en promenade et à la future opération prévue à l'emplacement de l'annexe du Ministère des Finances.

Malgré l'aménagement des voies sur berge et à son occasion, le fleuve achèverait de prendre ainsi toute la valeur que les projets d'architecture du XVIII^e siècle lui conférèrent et que les réalisations du XIX^e siècle avaient commencé de lui donner.

Largement ouvert sur la Seine en plusieurs emplacements majeurs, organisé autour de deux grandes perspectives monumentales retrouvant leur unité, parcouru par un circuit aussi continu que possible d'animation et d'activités, le 7^e arrondissement perdrait ce caractère de quartier un peu à l'écart du reste de la ville, un peu étouffé, à l'abri des hauts murs de ses administrations et de ses résidences de luxe.

Au lieu de ne former un pôle d'animation que de manière temporaire, à l'occasion de quelques événements exceptionnels du type des expositions universelles, ou aux quelques emplacements d'intense fréquentation touristique — Invalides et Tour Eiffel — l'ensemble du 7^e offrirait à l'usage de tous les Parisiens les richesses de toute nature qui lui permettraient de former l'une des zones privilégiées du loisir urbain à l'intérieur de la capitale.

Pareille politique d'aménagement ne peut certes résulter que d'une action très progressive dont l'exécution se poursuivrait sur de nombreuses années. Mais elle ne présente rien d'irréaliste ou d'irréalisable : aucune opération d'équipement très coûteuse n'y est prévue : les constructions de parcs de stationnement souterrains peuvent trouver dans leur exploitation leurs moyens de financement ; la création de quelques passerelles pour les piétons s'intégrerait dans des opérations d'aménagement importantes — transformation de la gare d'Orsay ou réaffectation du quai Branly — quant aux points d'appuis d'une politique d'équipements nouveaux dans l'arrondissement, ils se situent presque tous sur des parcelles ou des îlots qui appartiennent déjà à la collectivité publique, et dont celle-ci envisage d'elle-même, pour des raisons très diverses, de modifier l'occupation. Il lui suffirait de ne pas céder à ce propos à la tentation de les « rentabiliser » en les abandonnant de son patrimoine. C'est finalement essentiellement sur une conception et une réglementation nouvelles de l'usage d'espaces urbains collectifs : jardins, monuments, sites, voies publiques etc... que repose une pareille politique d'aménagement. Tel est d'ailleurs le plus souvent le cas dans l'ensemble du centre historique de Paris.



7^e arrondissement

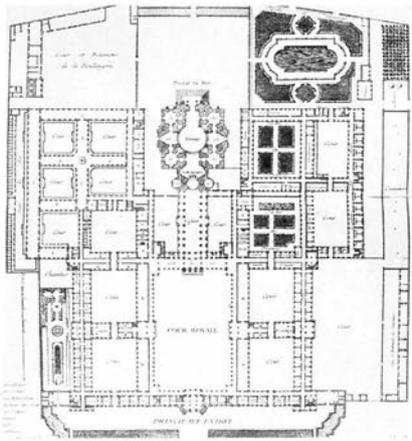
Pour l'aménagement du 7^e arrondissement, la restauration des Invalides, dans toute leur splendeur, forme une opération essentielle.

Le Ministère des Affaires Culturelles et celui des Armées y ont entrepris conjointement une action exemplaire.

Nul n'était mieux qualifié pour en traiter dans Paris-Projet que celui-là même qui exerce la responsabilité de la conduire :

M. Jean-Pierre PAQUET, Adjoint à l'Inspection Générale des Monuments Historiques.

LA RESTAURATION DES INVALIDES



Heureuse époque où la Plaine de Grenelle, vaste culture, toute voisine du Louvre, s'offrait pour construire l'Hôtel Royal des vieux soldats.

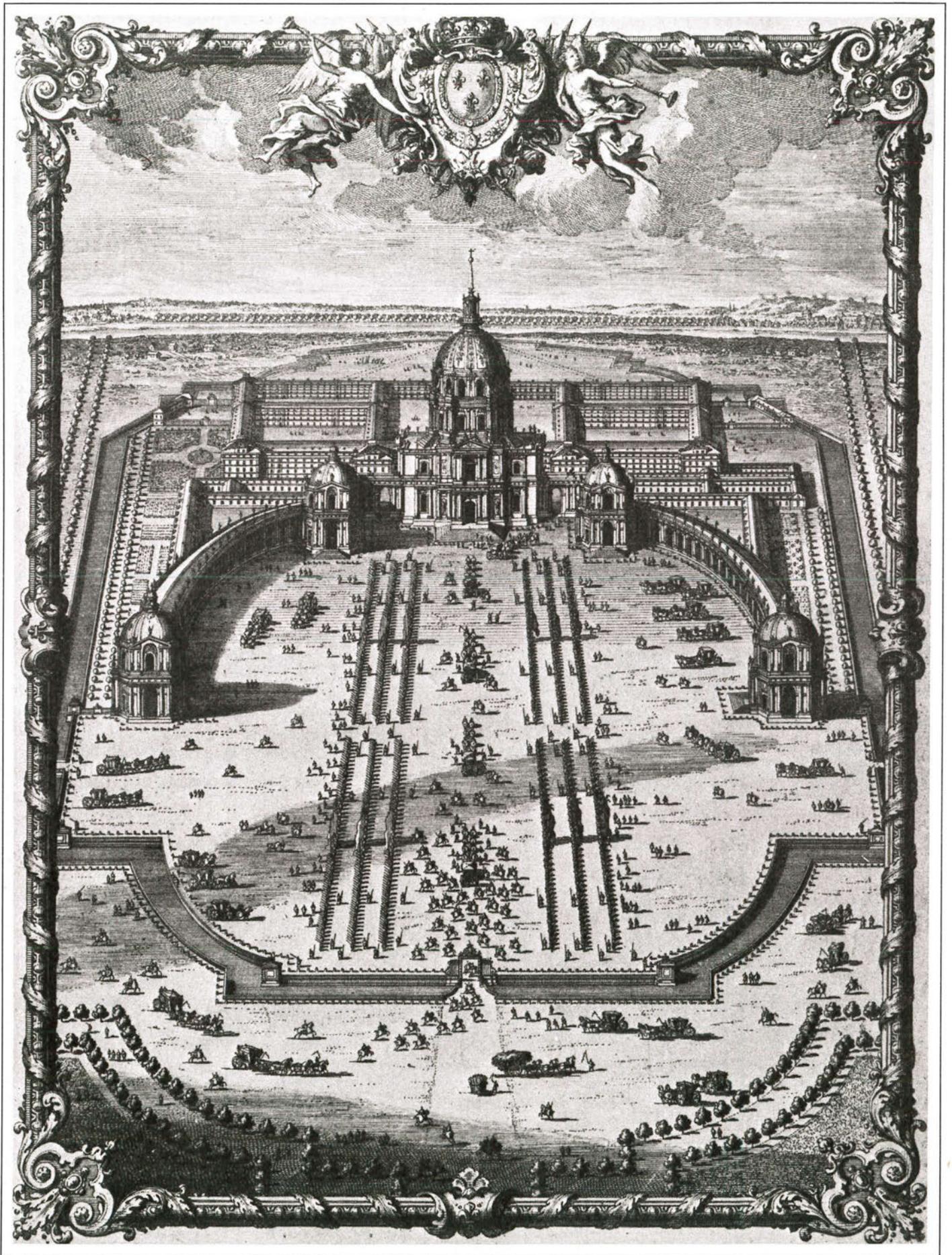
Encore fallait-il poser l'édifice à sa juste place pour qu'il apparaisse avec toute la noblesse attachée à son caractère.

Les hommes du XVII^e siècle avaient un sens instinctif de l'expression de cette grandeur et lorsqu'il s'agissait de la personne du Roi et du déploiement qu'elle impliquait, la composition éclatait aussi loin qu'il le fallait.

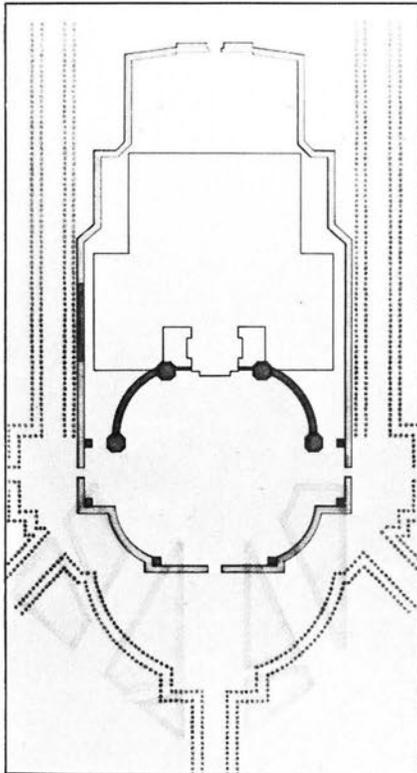
Disons-nous que de la place des Vosges à l'Esplanade, nous pourrions mesurer l'évolution du prestige des monarques de Henri IV à Louis XIV ? Mais l'analogie jouerait sur une disproportion d'autant plus grande qu'il ne nous reste, le long de la Seine, que la moitié de la composition et qu'il faudrait prendre en compte l'autre partie, cette place à l'opposé, au-devant du Dôme, au moins aussi grande et plus somptueuse, dont le projet est resté dans les cartons. Mégalomanie, spéculation gratuite, rêverie d'architecte ? Non point, si l'on s'en réfère aux quelques clartés jetées il y a quelques années sur l'histoire de l'Hôtel.

C'est en 1671 qu'à Libéral Bruant, architecte quelque peu entrepreneur, homme efficace, fut confié le soin de construire cette maison destinée à abriter les vieux guerriers qui, jusqu'alors, encombraient des couvents en perturbateurs indésirables.

Mais réalisme et imagination ne vont pas toujours de pair et Bruant, après avoir permis en quelques années seulement d'ouvrir l'établissement aux premiers pensionnaires, se



Le projet de Mansart, inspiré de St Pierre de Rome, pour la façade arrière des Invalides : à gauche, la gravure de Lepautre ; à droite, les plans et élévations reconstitués d'après des documents d'archives. La superposition avec le parcellaire actuel montre l'ampleur véritablement majestueuse de la place projetée.



Projet d'une place pour l'Eglise du Dôme des Invalides, par Mansart, publié en 1702 dans le livre de Félibien.

trouva dans le plus grand embarras pour achever son œuvre par l'édification de l'église, face à un problème dont nous avons peine à mesurer aujourd'hui l'importance : celui de l'Étiquette.

Il avait tout naturellement pensé faire arriver le Roi par l'Esplanade : celui-ci entrerait dans la cour d'honneur, puis accéderait à l'église par le porche qui précède actuellement la nef des Soldats ; tout aurait bien été si ce n'est que les soldats, ne pouvant en aucune façon emprunter les passages du souverain, auraient dû accéder à l'édifice par ses arrières : c'est la raison des deux ailes isolées qui encadrent aujourd'hui l'église.

De nombreux plans furent présentés, mais aucun jugé satisfaisant jusqu'au jour où fut appelé le jeune J.-H. Mansart qui, quelques semaines après, présentait le plan selon lequel fut achevé l'Hôtel : les soldats entreraient par la cour d'honneur et le Roi à l'opposé, dans sa chapelle, qui devait être le Dôme.

Mais fallait-il encore que le nouveau cheminement royal ne soit pas moins digne que ne l'était celui qu'il aurait emprunté en venant de la Seine. Fallait-il aussi que puissent se

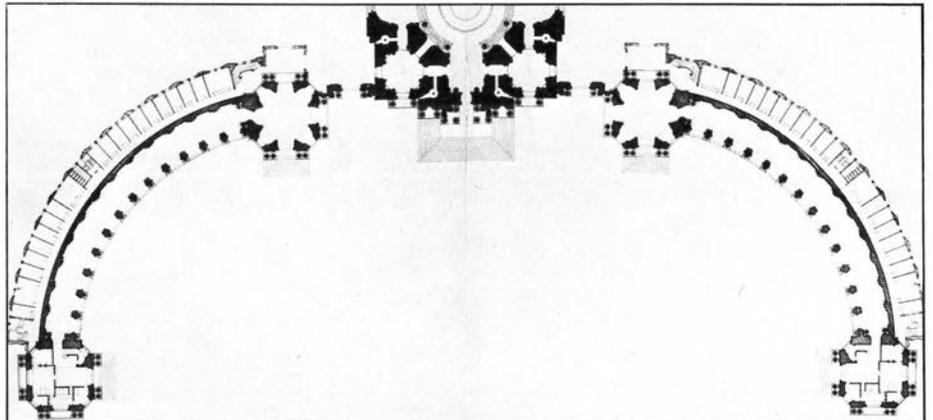
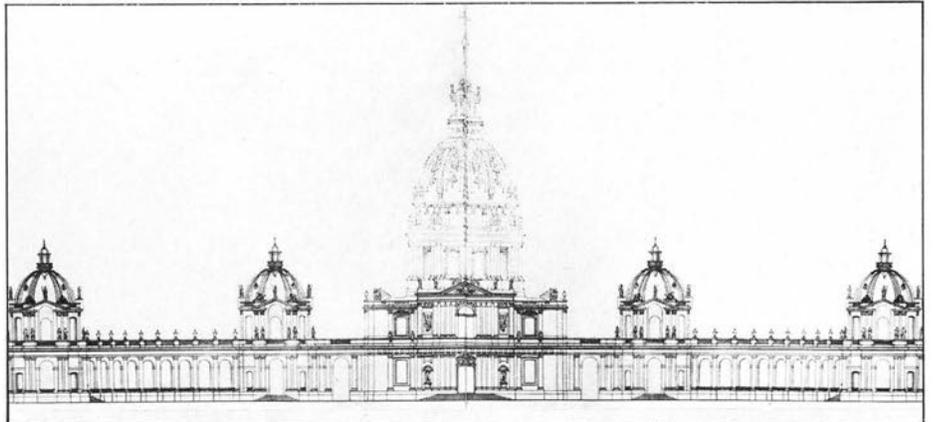
déployer au-devant du Dôme les équipages et les troupes inséparables des cérémonies où Sa Majesté venait prier avec ses soldats.

Ces impératifs ne pouvaient que s'intégrer sans la proposition de Mansart qui, autrement, eût été véritablement incongrue : il fallait totalement retourner le parti de Bruant.

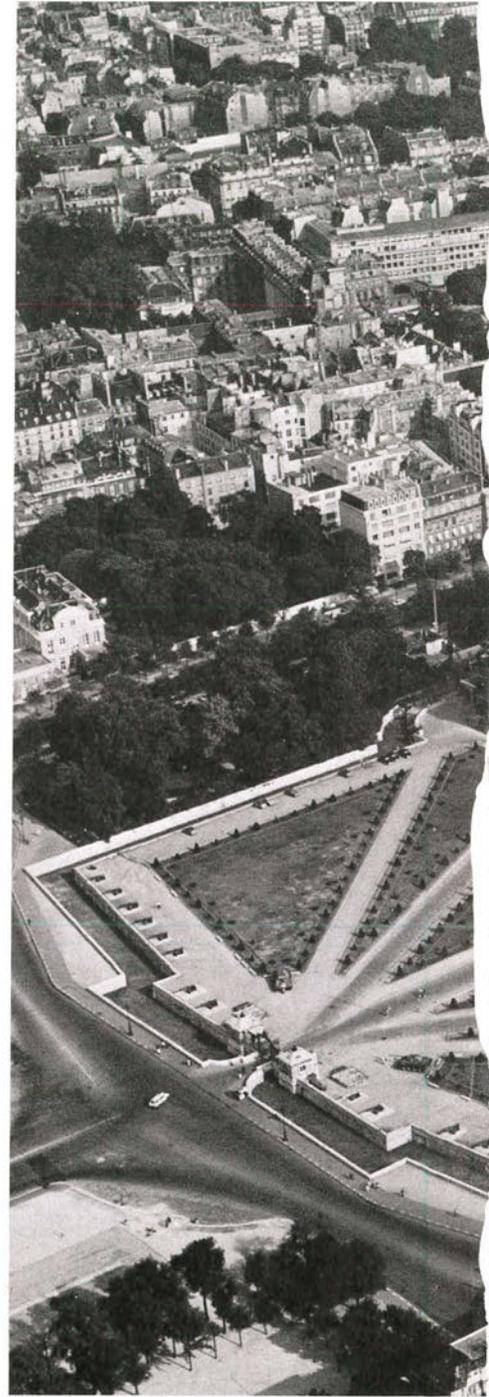
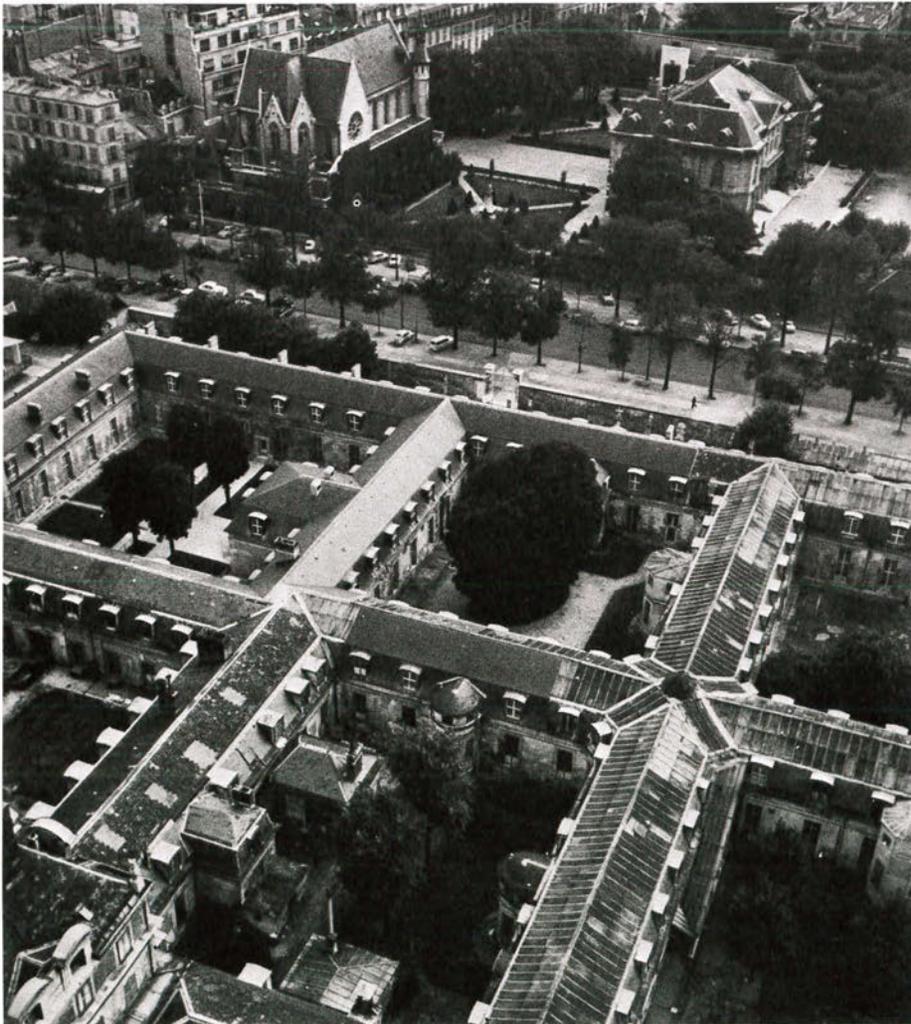
Ainsi s'explique ce projet de colonnade et de pavillons masquant les arrières des casernements et la très belle place dont nous avons pu reconstituer les projets d'après quelques documents d'archives et la gravure de Lepautre : c'eût été un majestueux ensemble, inspiré de St-Pierre de Rome, mais demeurant à l'échelle parisienne. Tout était sacrifié au décor et à l'ambiance sans la moindre utilité, si ce n'est quelques logements de fonction hypothétiques.

Mansart, habile courtisan, eût-il jamais l'espoir de réaliser cette colonnade ou tout au moins la seconde esplanade ? Les malheurs de la guerre durent lui faire très tôt perdre ses illusions, s'il en eût, mais son projet, pour nous inimaginable, répondait alors au plus simple bon sens.

Si ces vastes conceptions ne se réalisèrent qu'en partie, nous leur



La dépose des grilles qui barraient autrefois l'accès des Invalides, du côté de la place Vauban, a formé l'une des premières et très heureuses opérations de restauration de l'édifice. Le curetage des cours et la réfection des bâtiments intérieurs forment une tâche de longue haleine dont l'exécution se poursuit progressivement.



devons cependant l'un des beaux axes de la capitale. Par une heureuse suite de conjonctures, des Champs-Élysées au péristyle des Invalides, se succèdent les espaces et les édifices dans une harmonie satisfaisante, mais combien fragile et menacée.

A l'opposé, l'avenue de Breteuil n'est plus que le vestige du grand dessein de Mansart; la place Vauban, enfantée d'un coup de compas d'agent-voyer, stigmatise la chute du sentiment des rapports de l'espace et de l'architecture dont nous souffrons aujourd'hui. Avec non moins d'inconscience, le XIX^e siècle a soi-



gneusement aménagé et décoré, au centre de cette même place, les dépôts de terre inconsidérément accumulés et qui coupent la base du Dôme vu de l'avenue de Breteuil.

Il n'en demeure pas moins que, malgré quelques gaucheries passées et d'autres, hélas à redouter, l'axe des Invalides est l'un des plus beaux de Paris et nous devons nous féliciter de la part qui nous reste de tant de grandeur.

Aussi n'en sera-t-on que plus surpris du délaissement dont a longtemps souffert l'édifice.

On s'étonne que sa qualité n'ait

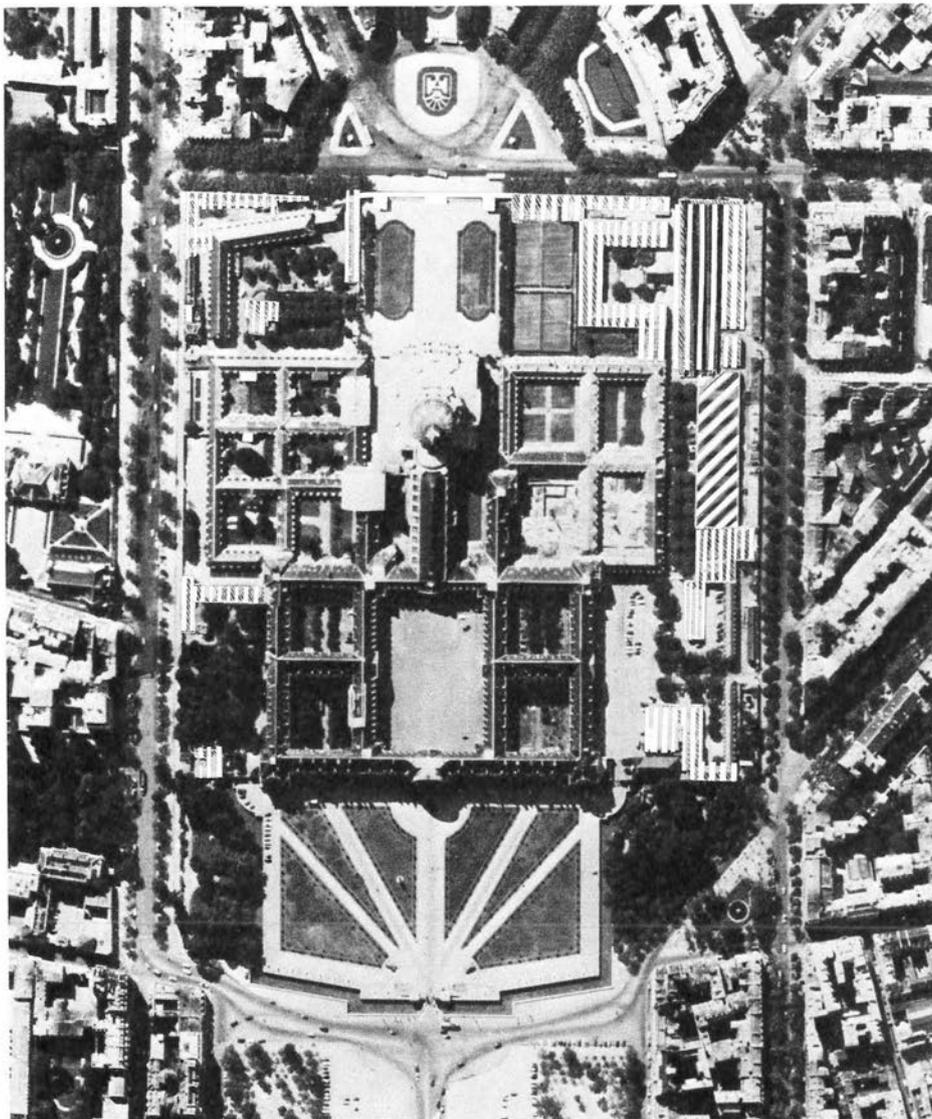
pas en tout temps imposé le respect. Mais on sait aussi combien inévitables sont les aberrations qui affectent tôt ou tard toutes les écoles, tous les styles d'architecture. Aussi prestigieux que soit le monument, le moins qui pouvait lui advenir était de ne sombrer que dans l'indifférence.

C'est pourquoi l'Hôtel, peu à peu vidé de ses pensionnaires, tomba dans un utilitarisme de caserne et de bureaux que vint heureusement limiter l'installation du Musée de l'Armée. Les besoins des troupes encasernées créèrent une prolifération de bâtiments adventices, plus pénibles

les uns que les autres, et surtout un haut mur qui vint enserrer l'ensemble, attristant les avenues alentour.

Pouvons-nous le reprocher aux successifs Ministres de la Guerre qui ne prirent jamais garde à ces défigurations ? Ce n'est qu'en 1935 que le Ministre de l'Education Nationale étendit à la totalité des extérieurs des bâtiments et aux cours le classement qui affectait le Dôme et la chapelle.

Dès 1936, les « Beaux-Arts » achetaient à la Guerre, pour les démolir, les écuries longeant le boulevard de Latour-Maubourg et mas-



Le programme de restauration des Invalides doit rendre à l'édifice toute la pureté de sa composition, encombrée au fil des ans de constructions parasites et d'adjonctions regrettables. Le plan de droite exprime le résultat final que se propose d'atteindre cette opération exemplaire engagée depuis 1963. La vue de gauche indique les immeubles qui ont été ou doivent être démolis, aux frais du ministère de la Défense Nationale, la charge de la restauration et de la présentation de l'édifice incombant au contraire au Ministère des Affaires Culturelles.

quant le quartier des officiers de Louis XIV. Mais ce n'est qu'en 1962 que put être opéré un dégagement qui se poursuit grâce à l'œuvre de André Malraux et Pierre Messmer et de leurs successeurs.

Quel est le but recherché ?

Dans l'essentiel, c'est de rétablir l'état de l'Hôtel tel qu'il nous est donné par le plan de 1747 en répondant aux nécessités de clôture par la réalisation d'une partie des fossés envisagés par J.-H. Mansart.

Toutes les adjonctions postérieures à la Révolution doivent disparaître pour que soit dégagé le plateau rectangulaire sur lequel repose l'édifice.

On compte rétablir certains jardins comme celui du Gouverneur, au Nord-Est, et celui de l'Intendant, au Sud-Est, sans pour autant reconstituer la pompe et la glacière contiguës.

Certains espaces libérés seront plantés de mails sans perdre de vue

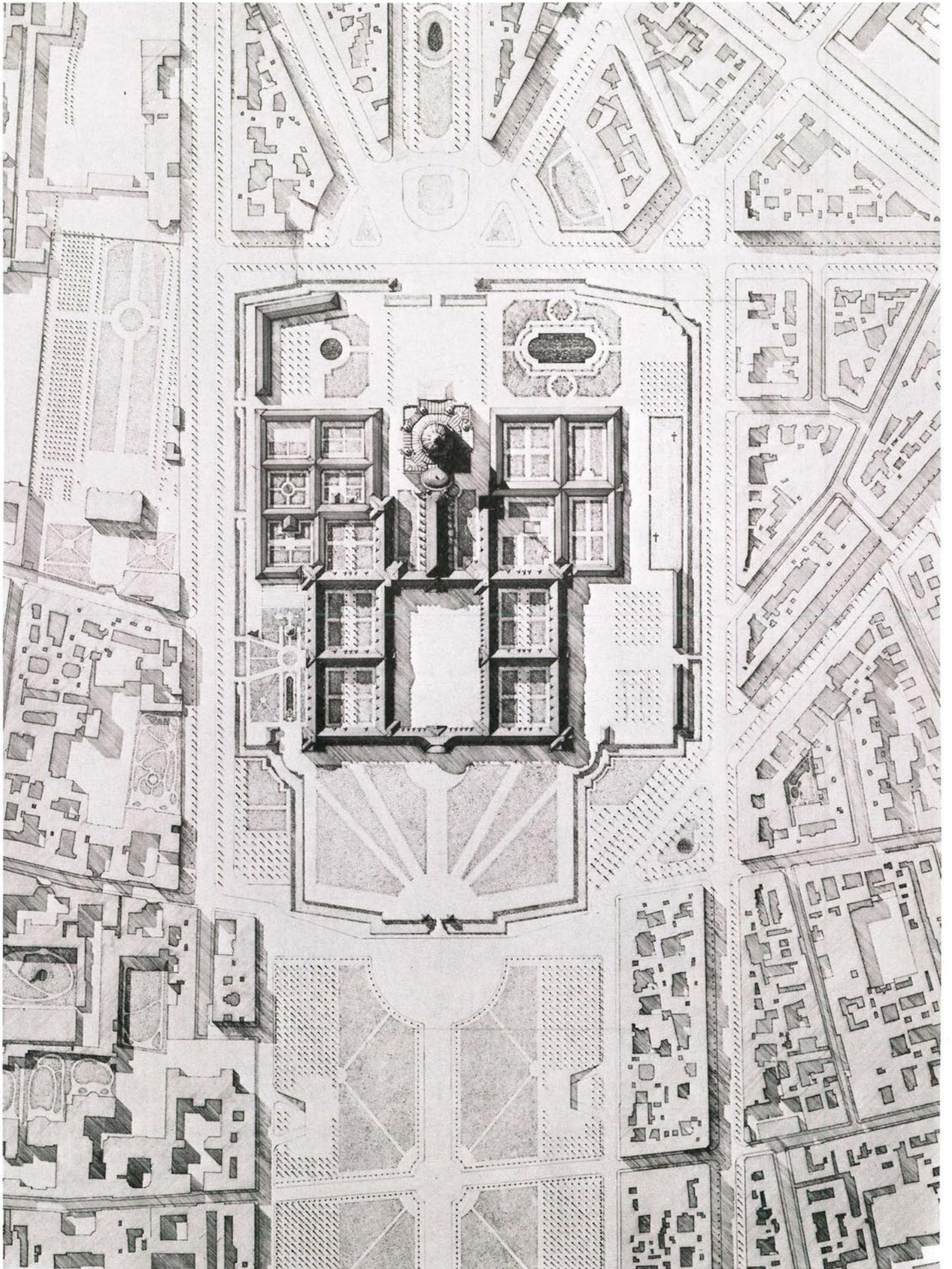
que l'essentiel sera de mettre en valeur, pour les passants des voies adjacentes, les perspectives de ces bâtiments classiques d'une exceptionnelle unité.

Enfin, d'importantes décisions sont à l'étude pour que l'Etat puisse être en mesure de veiller avec toute l'efficacité désirable sur la conservation du cadre urbain de l'Hôtel, inséparable du patrimoine parisien.

Ainsi peut-on espérer tirer pleinement parti du bien inestimable qui nous a été légué. Si, de sa destination première, il ne demeure que l'Institution Nationale des Invalides où sont soignés les plus meurtris des combattants, l'édifice, malgré ses reconversions, évoque encore les plus élevés des sentiments dans un raffinement d'expression inégalé.

Cette présence quotidienne au cœur de notre capitale est un bien considérable que l'on souhaite pouvoir dégager, préserver et exalter.

J.-P. PAQUET



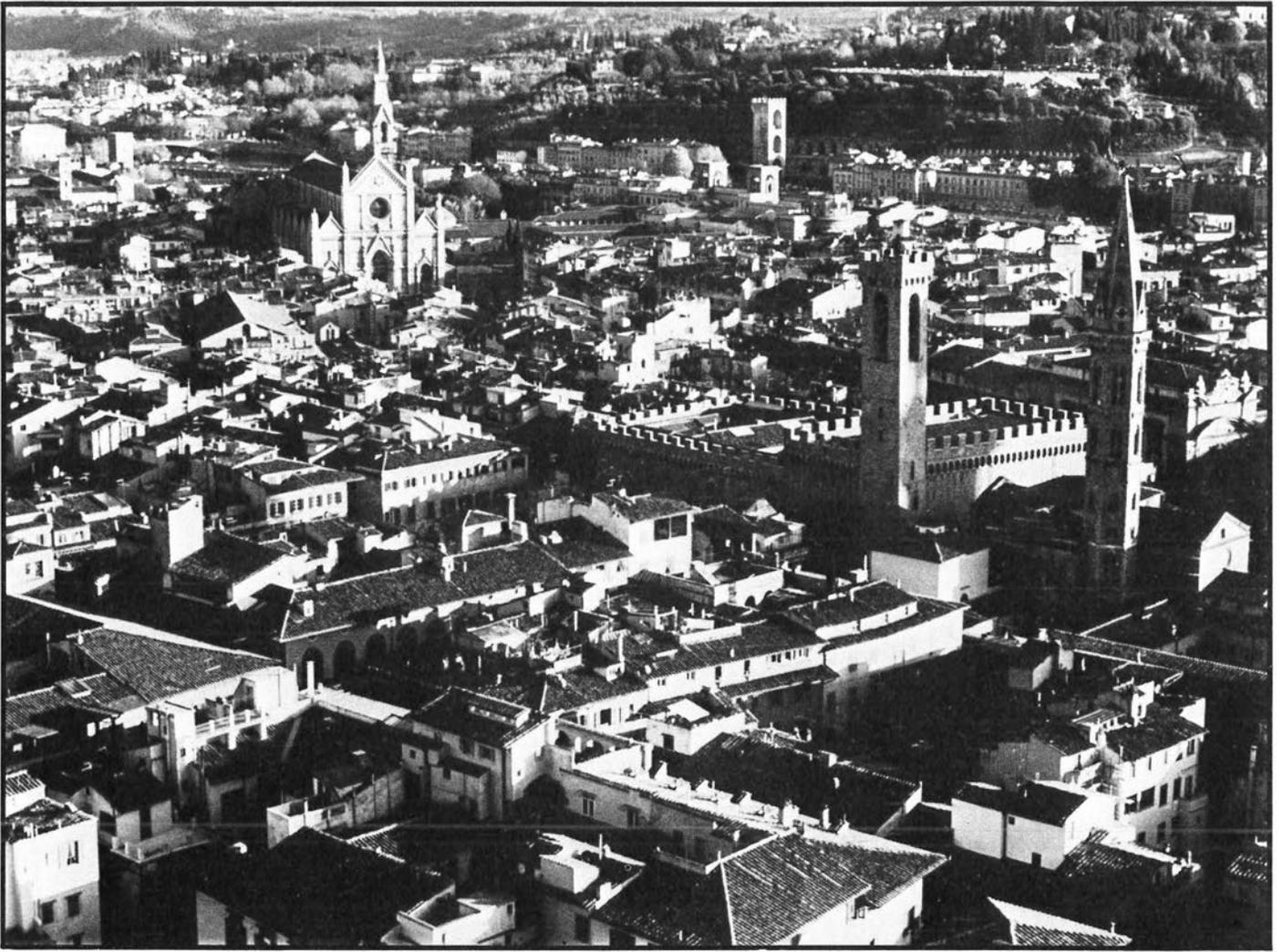
FLORENCE URBIN BOLOGNE



Quelles que puissent être les différences d'échelle, il est rare que les politiques d'aménagement menées dans les autres villes ne comportent pour Paris des enseignements, des références, des éléments de réflexion ou de comparaison.

A travers ces « exemples de l'étranger » de trois villes italiennes, c'est le thème, essentiel pour la capitale, de la préservation et de la mise en valeur du centre historique qui se trouve aujourd'hui abordé.





Florence

FLORENCE
URBIN
BOLOGNE

aménagement du centre historique est un problème qui se pose au plus grand nombre des villes européennes mais qui s'avère d'autant plus délicat que le patrimoine architectural est plus riche. Les solutions actuelles, qui tendent de plus en plus à la conservation d'un quartier ancien en tant que tel, sont particulièrement bien illustrées par le cas d'un pays comme l'Italie, fortement marquée par la richesse de son patrimoine historique et par une longue tradition de vie urbaine qui constitue encore un modèle pour nombre d'urbanistes.

Trois exemples de propositions d'aménagement pour le centre historique nous sont donnés par les villes d'Urbino, de Florence et de Bologne⁽¹⁾. Le rapprochement des démarches et des propositions appliquées aux diverses villes fait apparaître une très grande cohérence dans la définition des valeurs et des objectifs, dans l'approche méthodologique des problèmes ainsi que dans les solutions apportées.

De même, les préoccupations des architectes et urbanistes italiens apparaissent comme très proches des nôtres dans ce domaine.

Le centre historique représente une valeur urbanistique.

Sous-jacent à toute réflexion sur le centre historique et à toute proposition de conservation de cette partie de la cité, se retrouve constamment ce sentiment de la valeur exceptionnelle que représente le centre urbain ancien : valeur historique par la connaissance du passé qu'il matérialise, valeur esthétique par l'harmonie des volumes et des espaces, valeur psychologique et poétique par la force des images qu'il évoque à la mémoire collective, valeur «urbaine» en tant que centre d'animation et de vie.

Et c'est constamment la notion de qualité qui domine dans toute description de quartier ancien ; une qualité urbaine faite de données visuelles : formes, matériaux, couleurs, rapports entre hauteurs, distances, surfaces et volumes... et de données affectives telles qu'une certaine familiarité avec les espaces et les éléments construits, l'impression de sécurité qui en découle, le sens du mouvement, du contact, des échan-



ges de toutes sortes, la présence d'une vie spécifique et spécifiquement liée à certains lieux. La prédominance de cette notion se traduit par l'expression qui revient constamment de paysage urbain ou de «valeur d'ambiance», qualité qui se rapporte au cadre de vie senti comme support esthétique d'un certain bien-être psychologique. Par exemple, une enquête effectuée à Bologne a montré que c'est le centre historique qui est perçu comme la zone la mieux adaptée aux rapports entre les personnes.

Le centre historique en tant que tel a donc un rôle spécifique et important à jouer par rapport à l'ensemble de l'agglomération. Face au développement anonyme des banlieues, il représente un pôle essentiel de stabilité, un noyau autour

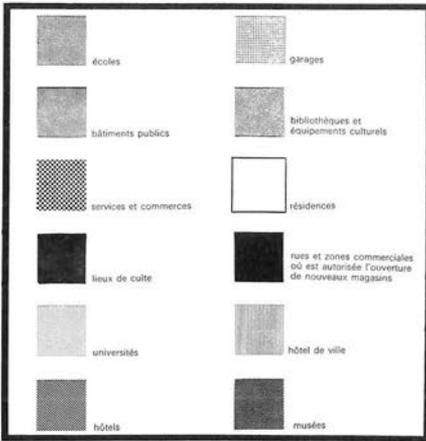
duquel se constitue la personnalité même de la ville. Et c'est pourquoi il est ici considéré comme un élément intégrateur puissant des nouvelles fonctions que la ville doit assurer et des nouvelles structures qu'il implique son évolution.

La conservation du centre historique étant posée comme une valeur en soi, le tissu urbain et le patrimoine architectural existants constituent les données de base de toute action d'urbanisme.

Cependant la prédominance de l'élément formel dans cette conception ne doit pas mener à la restauration pure et simple d'un cadre bâti

Cet article a été rédigé, pour Florence à partir de documents préparatoires au plan de rénovation du quartier Sainte-Croix, pour Urbino d'après le plan d'urbanisme de la ville, pour Bologne grâce à l'ensemble des documents officiels qui nous ont été remis par la Ville de Bologne.

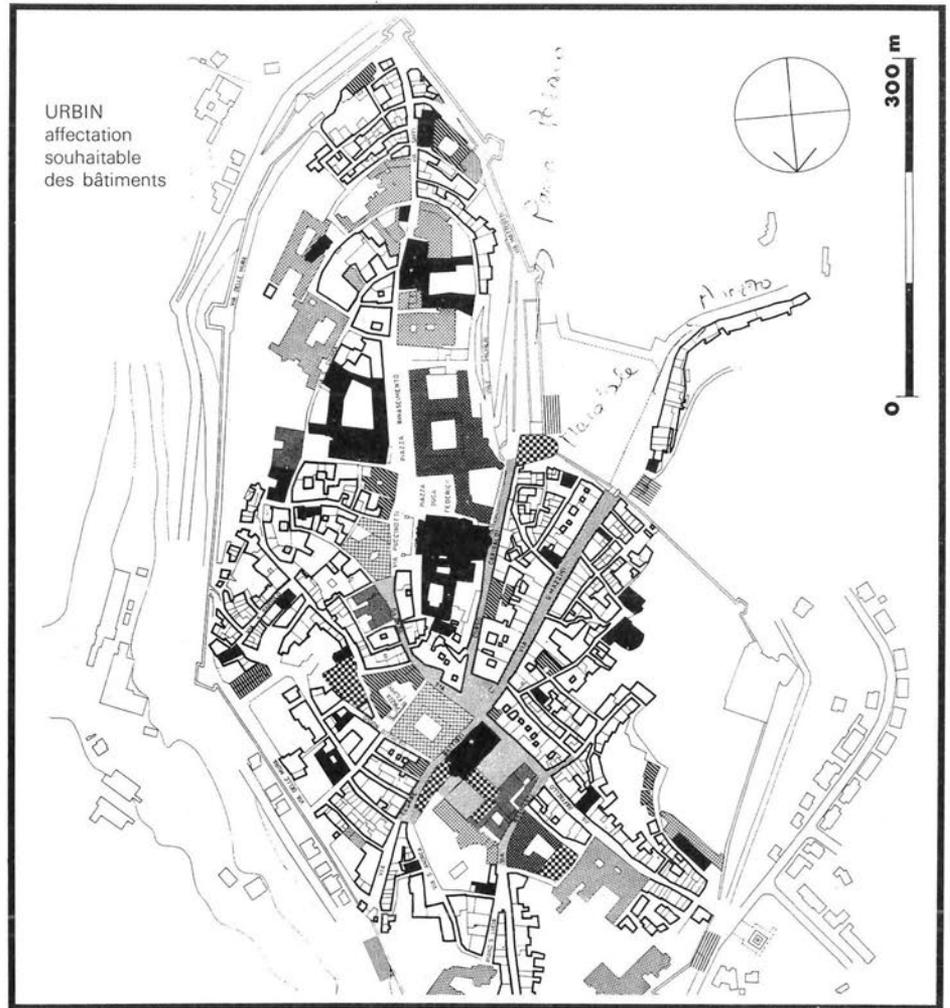




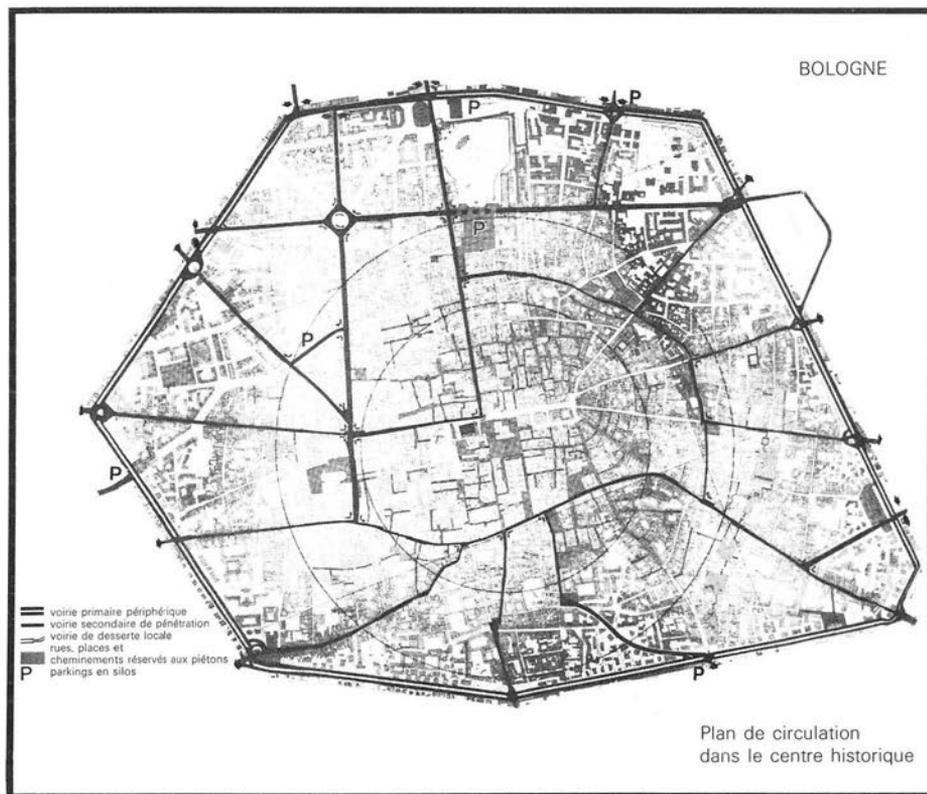
qui ne serait plus que le témoignage d'un passé architectural privé de sa substance vitale, un simple musée. Le problème est donc, non seulement de conserver des éléments de vie dans le centre urbain, mais surtout d'y insérer des éléments de revitalisation; en effet l'évolution naturelle tend à la dégénérescence et au dépérissement des quartiers historiques, d'abord par la dégradation des bâtiments puis en raison de l'exiguïté ou de l'inadaptation des rues et du cadre construit qui empêche l'implantation d'activités nouvelles ou même le développement d'activités existantes. Il est donc nécessaire, pour contrecarrer cette tendance, d'intégrer au centre ancien de nouvelles fonctions économiques.

Par ailleurs, alors que le centre historique se confondait le plus souvent, en très grande partie, avec le centre-ville, cette coïncidence a tendance à s'atténuer ou à disparaître. En effet la régression des quartiers historiques a pour conséquence, soit la détérioration du type de vie urbaine qui y existait, soit la création d'un nouveau centre animé distinct du centre ancien et ne possédant pas les qualités de forme et d'ambiance de ce dernier. Et c'est pour retrouver cette «urbanité» que les aménageurs se sont efforcés avant tout de rapprocher, de situer dans un même espace géographique ces deux réalités, à la fois superposées et distinctes, que sont le centre historique et le centre-ville.

Le centre historique, s'il doit aussi être centre-ville, a donc un rôle particulièrement important à jouer vis-à-vis de l'ensemble de l'agglomération. Et cette affirmation se retrouve dans chacun des documents préparatoires aux proposi-



FLORENCE URBIN BOLOGNE

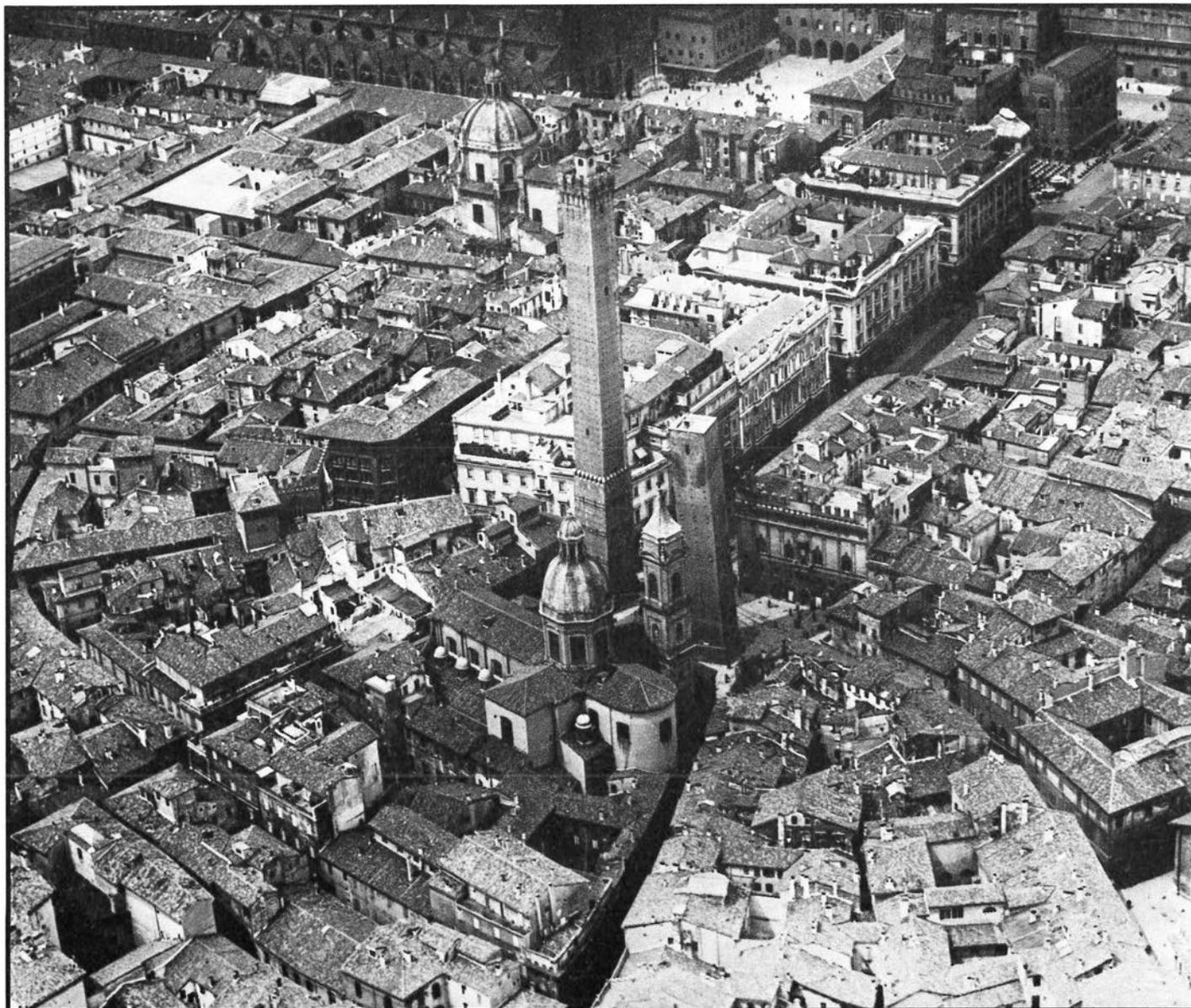


FLORENCE URBIN BOLOGNE

tions d'aménagement : le centre ancien d'Urbino — qui constitue un ensemble architectural d'une exceptionnelle richesse mais qui voit toute vie urbaine lui échapper en faveur d'un nouveau centre situé dans une zone d'extension à l'extérieur de la ville historique — doit retrouver son animation mais surtout devenir le point de départ et le centre d'une revitalisation de toute la région. L'ensemble du plan exprime en effet une parfaite continuité de conception et de méthodologie à toutes les échelles : la ville dans la région, la ville historique et les faubourgs, le centre ancien et ses divers quartiers, les relations entre les îlots, l'insertion des immeubles. Les études poursuivies à ces divers niveaux débouchent ainsi sur une série de plans qui s'emboîtent les uns dans les autres, chacun étant l'expression plus détaillée du précédent. A Florence, la rénovation du quartier de Sainte-Croix est conçue comme partie d'un ensemble historique plus étendu et devant s'articuler de façon spécifique par rapport aux autres secteurs de la ville et même de la région. De même le plan de Bologne a comme objectif de donner à la structure ancienne de la ville un rôle essentiel dans le cadre de l'ensemble de l'aire métropolitaine : le centre historique doit être le siège d'activités et d'équipements de large rayonnement dans la mesure où ceux-ci sont compatibles avec la structure urbaine existante.

Ainsi, si la conservation de la structure urbaine ancienne et du patrimoine architectural constitue la condition essentielle et la servitude majeure de tout réaménagement d'un quartier historique, le contenu n'en revêt pas moins une importance fondamentale et ce contenu s'explique par l'analyse des fonctions possibles d'un tel centre.

Les fonctions du centre historique sont d'abord celles qu'il a traditionnellement remplies : résidentielle toujours et, dans les villes les plus importantes, comme dans le cas présent, universitaire. Puis ce sont les fonctions directement issues du passé : fonction symbolique liée aux grands moments qui constituent de grands points de repère à la fois dans l'espace et dans le temps ; et fonction culturelle et touristique qui se développe autour de tout ce qui présente un intérêt qualitatif. Et



cités se combinent de façon différente suivant les villes et plus exactement suivant le rôle assigné au centre par rapport à l'ensemble de l'agglomération : par exemple pour Urbino, chef-lieu d'une région qui connaît une expansion économique très limitée, le problème n'est pas tant de canaliser une croissance rapide que de développer une « vocation » universitaire et touristique en mettant en valeur une longue tradition culturelle et un patrimoine architectural exceptionnellement riche. Ces deux secteurs connaissant une expansion régulière et continue, il s'agit donc essentiellement de permettre le développement optimal de ces activités dans le centre ancien.

A Florence le quartier de Sainte-Croix, du fait de son état de dégradation assez avancée (encore aggra-

vée par l'inondation de 1966), a perdu tout rôle au sein du centre-ville et doit être réintégré dans un ensemble animé et actif, d'une part en permettant le développement de certaines fonctions spécifiques, notamment culturelles et universitaires, d'autre part en conservant une certaine « plurifonctionnalité » — commerce, artisanat, résidence, loisirs, etc... — indispensable à tout quartier devant jouer un rôle de centre-ville.

Pour Bologne, le problème est plutôt de décongestionner le centre ancien afin même d'éviter son dépérissement par asphyxie. Il est donc nécessaire, d'abord de décentraliser les activités et les équipements incompatibles avec la structure physique du centre historique, ensuite d'y organiser le développement d'implantations de qualité souhaitables

ce sont encore des critères de qualité qui doivent guider le développement et l'implantation des activités nouvelles : fonction de qualité dans tous les domaines pour que le centre puisse constituer un pôle d'attraction puissant ; et fonction d'animation qu'il doit remplir grâce à des activités commerciales adaptées et grâce à son rôle essentiel de centre de loisirs.

Cependant ces diverses fonctions que l'on trouve constamment

pour le rayonnement du centre-ville : activités culturelles et universitaires de haut niveau, artisanat d'art (photographie, restauration, décoration...), équipements touristiques et d'accueil, éléments de représentation et de prestige des entreprises et des administrations, lieux de spectacle et possibilités de loisirs, commerce de détail de qualité ou très spécialisé, exerçant un rayonnement régional. Ces diverses fonctions spécifiques du centre ne doivent cependant pas éliminer la dimension résidentielle qui demeure indispensable pour l'équilibre du secteur ainsi que les équipements correspondants, car le centre historique doit essentiellement permettre et recréer un certain mode de vie, une certaine façon d'habiter.

Les méthodes d'analyse du centre urbain ancien.

Le problème général étant d'adapter des fonctions considérées comme spécifiques du centre à un cadre construit donné, de rendre compatibles un contenu et un contenant, le point de départ de la démarche adoptée dans tous les cas est une analyse de ce contenant.

Une telle analyse consiste d'abord dans un inventaire architectural très précis et très fin mené par des professionnels travaillant par petits groupes. A Florence par exemple le quartier de Sainte-Croix, ou plutôt la zone d'étude un peu plus étendue, est divisée en 21 groupes d'îlots sur lesquels 21 groupes d'architectes, d'ingénieurs et de géomètres — en tout plus de 100 personnes — sont chargés d'effectuer un relevé de caractère historique et artistique afin de déterminer les éléments de valeur, puis un inventaire de l'état des constructions, enfin une analyse des divers types d'activités existantes. En outre il est procédé à un relevé précis, à l'échelle du 1/200, du rez-de-chaussée de chaque bâtiment. A Urbino cette même méthode, à la fois descriptive et critique, est appliquée au niveau de l'unité construite et rend compte de l'utilisation des lieux, des conditions d'hygiène, de la densité du peuplement, des caractéristiques historiques et artistiques, des valeurs formelles concernant le paysage urbain.

Ce type d'analyse, qui s'effectue en fonction d'un certain nombre de critères, essentiellement de valeur artistique et d'état du patrimoine immobilier mais aussi de conditions d'hygiène, de peuplement et d'occupation des locaux, aboutit à l'élaboration d'une typologie du tissu urbain permettant d'identifier un certain nombre de zones homogènes ; ces diverses zones sont alors étudiées chacune comme un ensemble et traitées de façon diversifiée en fonction des problèmes qui se posent.

Pendant les villes considérées qui sont, par définition, le produit d'une longue histoire, ne peuvent être non plus comprises en dehors d'une analyse historique, de leur formation dans le temps. Les urbanistes y accordent par suite beaucoup d'attention afin de parvenir à une analyse du tissu urbain dans sa structure même.

Chaque ville est ainsi étudiée aux diverses époques qui ont successivement marqué sa croissance. L'étude de l'évolution de la forme urbaine, qui doit être saisie dans ses rapports avec un certain nombre de fonctions correspondant aux diverses époques considérées, permet d'éclairer la situation de fait comprise, elle aussi, en termes de relations : relation entre forme et fonction, entre l'élément construit et sa signification actuelle, entre élément signifiant et élément non signifiant, etc...

A ce type d'analyse classique dans toutes les villes anciennes, la ville de Bologne a ajouté le renfort d'une autre méthode d'approche. Considérant que la qualité du cadre urbain constitue l'une des principales caractéristiques et l'un des principaux atouts de la ville, les urbanistes ont jugé nécessaire de procéder à une analyse essentiellement visuelle des rues, des places, des passages, des jardins. Une étude photographique sur tout le centre de la ville et s'efforçant de rendre compte essentiellement du point de vue du piéton a été réalisée. Cette découverte visuelle de la ville par l'homme à pied s'est effectuée en parcourant chaque rue, en en suivant toutes les courbes et les changements de niveau, en prêtant attention à tous les éléments du paysage urbain : cours situées en retrait, murs des bâtiments, les colonnes et arcades, jusqu'aux marches et à la nature du pavé ; en tenant

compte aussi des alternances d'ombres et de lumière, des zones ensoleillées et de coins abrités.

Un tel relevé des rues et des bâtiments essaie de restituer la volumétrie et non pas seulement la façade et de saisir les espaces adjacents, comme les cours, les passages et les entrées des grands palais avec leurs escaliers monumentaux, leurs stucs, leurs statues. Et c'est cette démarche qui permet de rendre compte surtout d'un rythme et d'une ambiance : l'aspect paisible de la construction petite bourgeoise ou artisanale, l'allure grandiose des palais, la succession clair-obscur des arcades.

L'administration communale ayant profité de l'époque des vacances pour procéder à cet inventaire urbanistique visuel de la ville, le photographe a pu saisir le cadre urbain en grande partie débarrassé des voitures en circulation et en stationnement et permettre ainsi la comparaison entre une même rue ou une même place, d'une part envahie par l'automobile, d'autre part rétablie dans son échelle et sa conception d'origine.

L'on a ainsi abouti à une nouvelle description du centre de la ville ; agrégation de plusieurs unités morphologiques, celui-ci comprend d'abord un contour, une limite formée par les anciens remparts, puis une série d'émergences architecturales comme les grands édifices publics et l'espace des places ; mais on constate surtout que Bologne est faite, plus encore que de monuments, d'un véritable tissu artistique qui s'impose principalement par sa continuité et une certaine ambiance ; c'est essentiellement sur cet aspect que l'on devra donc jouer au niveau de l'aménagement.

Les diverses analyses effectuées aboutissent à des propositions d'aménagement différenciées suivant les zones et la nature des bâtiments : palais, grandes maisons bourgeoises, petites maisons d'habitation, etc... Le choix des divers types d'intervention s'effectue en tenant compte à la fois de l'intérêt des monuments, et des « valeurs d'ambiance ».

Par exemple pour le quartier de Lavagine, au Nord-Est du centre d'Urbino, qui doit, selon les directives du plan directeur, assumer un rôle de liaison et de médiation entre les deux pôles de la Porte Lavagine et de

la Nouvelle Place où sont prévues les opérations de restructuration les plus importantes de la ville, on assiste à trois types d'intervention : dans une première zone, située autour de la Nouvelle Place, une transformation profonde de la structure même du tissu est prévue. Une extension de la Nouvelle Place est obtenue par l'annexion de la cour d'un palais, la transformation d'un séminaire et l'ouverture des espaces libres qui y sont liés, une intervention sur les bâtiments qui longent le jardin botanique permet de les rénover et d'y installer diverses activités publiques. De nouvelles structures commerciales incluant les cheminements piétonniers établissent une liaison entre les divers espaces récupérés. A ce niveau se pose le difficile problème de la coexistence de bâtiments anciens soumis à une restauration stricte et de constructions modernes. La solution proposée consiste à définir de façon très précise l'échelle des nouveaux édifices et à laisser la liberté d'expression à l'architecte en insistant sur l'adaptation de la forme à la fonction retenue pour le bâtiment. Dans une seconde zone, où sont prévus les nœuds routiers et les équipements qui y sont liés, le problème est d'introduire et d'organiser une série d'éléments construits tout-à-fait étrangers au tissu urbain ancien, tels que carrefours routiers, parcs de stationnement, garages, motels, équipements liés à la circulation, systèmes d'élévation pour les piétons et les marchandises. Ici encore l'échelle générale doit être conservée mais on ne doit pas perdre de vue le fait qu'une nouvelle fonction entraîne forcément une nouvelle organisation des lieux. Dans la troisième zone, qui comprend l'ensemble des îlots s'étendant entre la Porte et la Place, le problème est encore différent car la configuration formelle constitue un élément fondamental d'équilibre paysager qui ne peut être altéré sans entraîner de graves répercussions sur tout le centre historique. L'affectation prévue par suite est compatible avec le cadre construit. Un programme spécial de conservation des éléments bâtis est donc mis au point.

De même à Florence l'enquête sur le terrain, qui porte à la fois sur la valeur architecturale et «historico paysagère» des divers éléments du quartier et sur l'occupation des



locaux, mène à une classification correspondant à plusieurs types d'intervention : restructuration, conservation et restauration, monuments classés, édifices d'intérêt certain, activités du tertiaire supérieur, art et tourisme, résidence. La méthode est la même à Bologne où les opérations prévues s'organisent en six catégories : démolition sans possibilité de reconstruction, démolition suivie de reconstruction, rénovation avec servitude partielle, remise en état dans un esprit de conservation, restauration avec servitude partielle, restauration avec servitude absolue. Par ailleurs des propositions particulières sont élaborées concernant l'utilisation des bâtiments historiques en fonction de leur taille et de leur structure interne afin d'en faire le siège d'équipements publics : universitaires, culturels ou de services, de rayonnement local ou intéressant l'ensemble de l'agglomération.

A la recherche d'un équilibre voitures-piétons.

Le problème le plus crucial de toutes les villes anciennes est celui du conflit entre le cadre construit et la circulation automobile : le centre historique, partout saturé, ne peut supporter aucune augmentation de la circulation et,

d'autre part, toute amélioration de la voirie existante ne peut qu'entraîner un profond bouleversement de la structure du tissu urbain que justement l'on veut conserver. Le rapport concernant Urbino souligne en particulier combien tout flux important de trafic apparaît intolérable car il entraîne la destruction du caractère particulier des rues dû à la continuité de couleur et de matériau entre les murs et la couverture du sol ; par ailleurs les rapports entre les surfaces et les volumes construits, qui ont été conçus à l'échelle de l'homme et en fonction d'un mode de déplacement piétonnier, ne peuvent être impunément modifiés sans briser cette continuité de l'espace. Or c'est cette continuité ainsi que les rapports et l'articulation entre les formes et les espaces qui constituent l'intérêt exceptionnel de cette ville, fondé sur une conception essentiellement visuelle de l'espace urbain. Le problème est le même dans les deux autres villes et la solution adoptée identique dans les trois cas : la suppression de la circulation automobile dans tout ou partie du centre ancien et la restitution au piéton des espaces à la fois les plus en accord avec sa taille et son échelle et les plus riches sur le plan de la qualité visuelle et du paysage urbain traditionnel.

Urbino, petite ville de 18 000 habitants dont le centre historique occupe sur la crête d'une colline un site escarpé, connaît des contraintes telles que le choix d'un parti d'aménagement s'avère relativement restreint. La solution adoptée consiste en l'exclusion totale dans le centre historique de toute circulation automobile, celle-ci étant organisée de façon rationnelle à l'extérieur des portes et en liaison avec la zone d'extension.

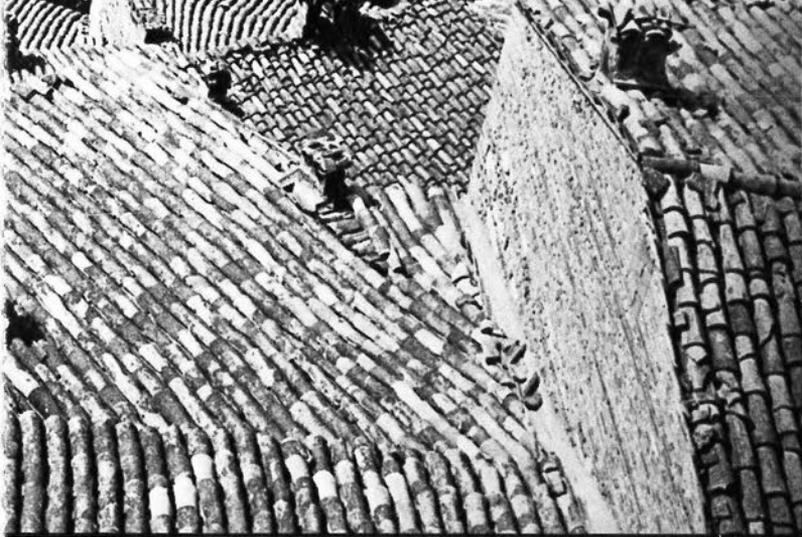
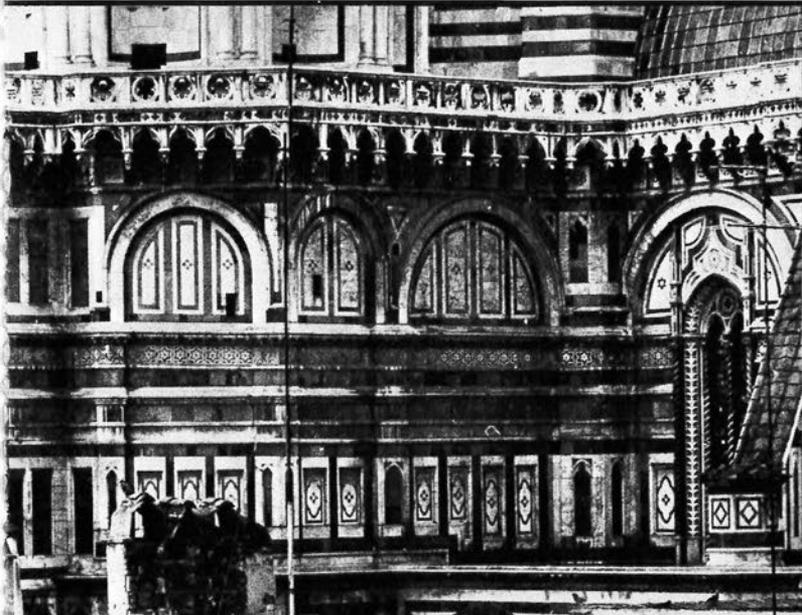
A Florence, les urbanistes se sont inspirés d'un certain nombre de principes élaborés à propos des cités-jardins, mais en les adaptant



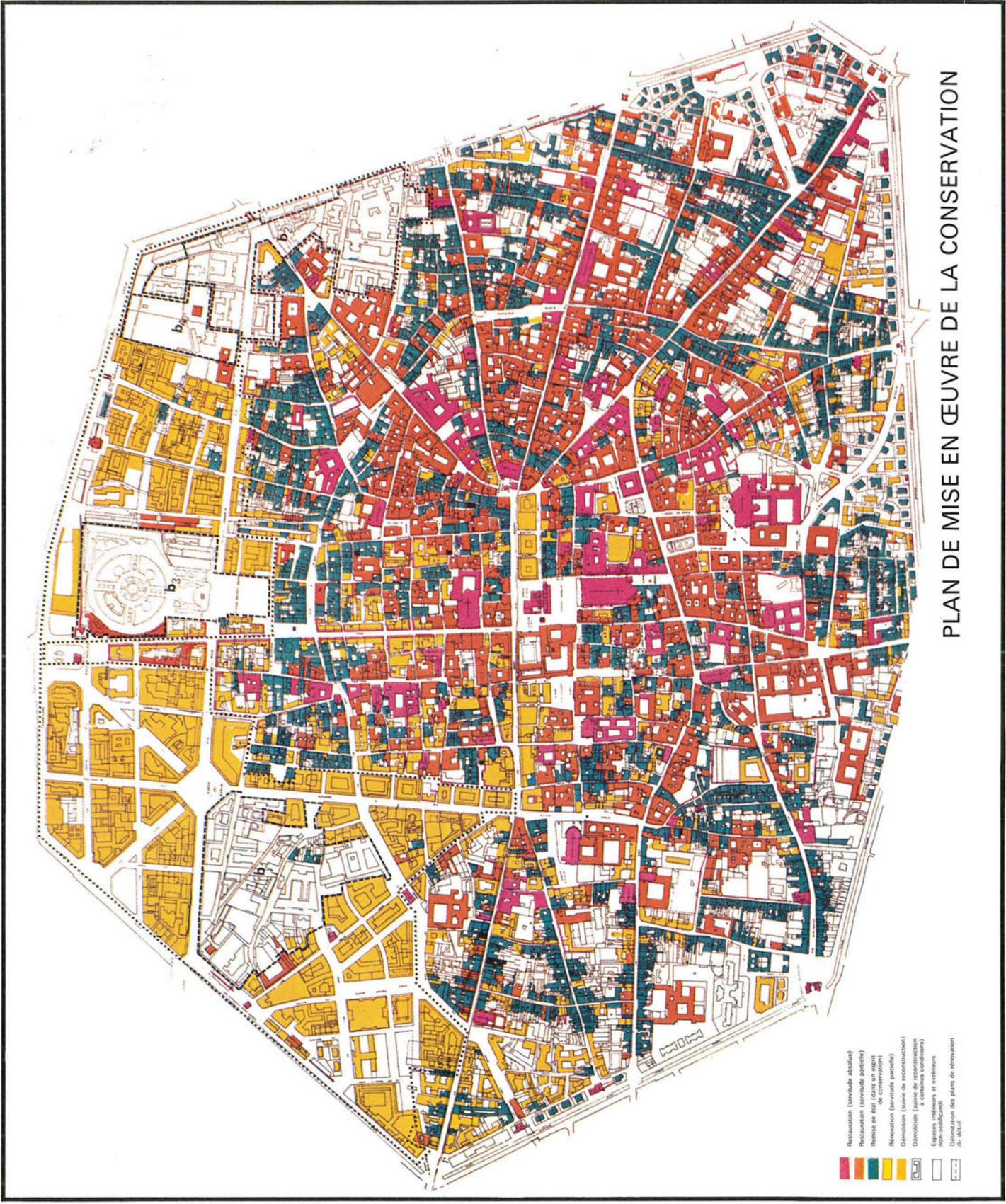
FLORENCE URBIN BOLOGNE

au cas précis du quartier de Sainte-Croix; ce sont la création d'un environnement libre de tout trafic de transit et l'élaboration d'un système de chemins piétonniers complètement séparés des rues supportant une circulation automobile. En effet, il n'est pas question d'appliquer à Florence une solution aussi radicale qu'à Urbino. La taille de la ville (500 000 habitants et 14 000 pour le quartier de Sainte-Croix) comme la densité des activités touristiques, culturelles et commerciales, exige la possibilité d'un accès par l'automobile; mais d'autre part, il est nécessaire de créer au cœur de la ville, une zone exclusivement réservée aux piétons; à cette zone qui s'étendrait de la place de la Cathédrale à la rue Tornabuoni et de l'autre côté du fleuve, au quartier de Borgo San Jacopo et au Lungarno Tornigiani, doit s'ajouter une série de chemins piétonniers pénétrant en particulier au cœur du quartier de Sainte-Croix. La circulation est ainsi rejetée au dehors de la zone tout à fait centrale et des rues les plus étroites et les plus intéressantes du point de vue du paysage urbain et de l'animation; de même le stationnement est exclu de ces rues et doit se trouver concentré dans de grands parkings situés le plus près possible des voies périphériques. A partir de ces parcs de stationnement on pourrait continuer son chemin vers le centre soit en taxi ou en petits autobus, soit à pied. Quant à la circulation piétonnière elle devrait se

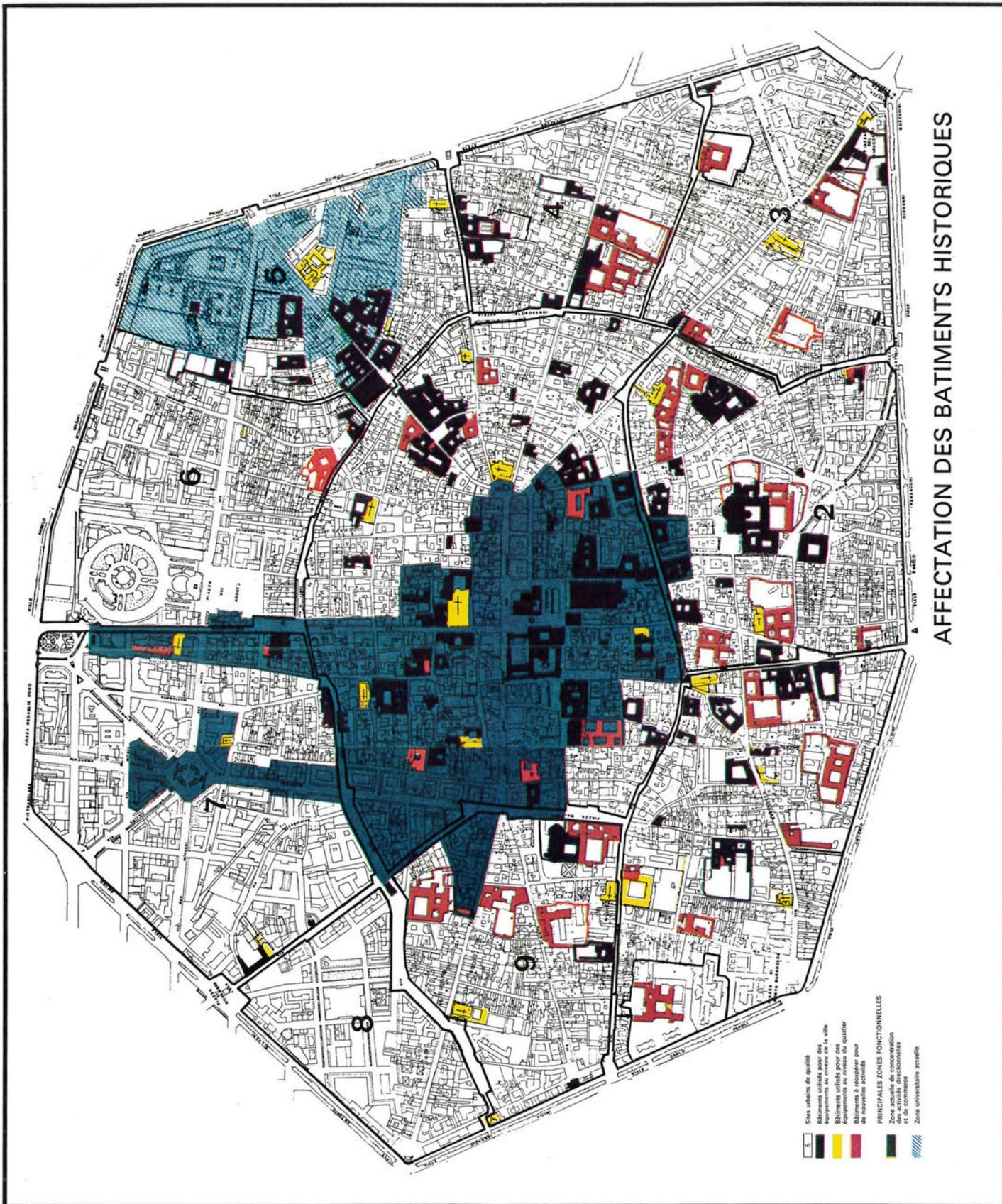




PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION



- Restoration (servitude absolue)
- Restoration (servitude partielle)
- Remise en état (dans un esprit de conservation)
- Renovation (servitude partielle)
- Démolition (sauf de reconstruction à certaines conditions)
- Éléments isolés et extérieurs
- Délimitation des plans de rénovation de détail



AFFECTATION DES BATIMENTS HISTORIQUES

A Bologne, les distinctions établies à partir d'une analyse minutieuse, entre les diverses parcelles du point de vue de l'étendue des servitudes de conservation, depuis les plus absolues jusqu'aux moins rigoureuses, se doublent de propositions sur la destination de certaines zones ou bâtiments historiques afin d'éviter le risque d'une «ville-musée».



De Florence à Urbain, malgré les différences entre l'échelle de ces villes, le prestige de leurs monuments et le site où elles s'établissent — ici un promontoire rocheux, là une vallée au bord de l'Arno — les méthodes d'analyse du centre historique comme les propositions pour son aménagement révèlent une discutable parenté.



concentrer dans le centre puis s'étendre le long des itinéraires touristiques et commerciaux permettant ainsi toute une restructuration de l'environnement.

Bologne, (87 000 habitants dans le centre historique pour une ville de 500 000 habitants) de son côté, a fait l'objet d'une politique systématique en matière de circulation, en particulier d'une hiérarchisation des voies très précise : voirie primaire périphérique, réseau secondaire de pénétration, desserte locale, cheminements réservés aux piétons. La ville divisée en trois zones concentriques recueillie dans l'anneau extérieur toute la circulation de transit ; la circulation de desserte s'organise dans l'anneau intermédiaire et atteint en certains points la zone centrale qui se trouve ainsi en majeure partie réservée aux piétons ; le centre (dans un rayon de 500 mètres) se présente ainsi comme une succession de places, de placettes, de rues et de ruelles, espaces privilégiés libérés de voitures, et cependant légèrement irrigué par une circulation très localisée et réservée en grande partie aux transports en commun.

Pour ce qui est du stationnement, celui-ci s'avère tout à fait incompatible, dans la zone centrale, avec la conservation de la structure du tissu urbain et l'organisation générale des espaces ; il est donc nécessaire de créer, à la périphérie de la zone centrale, d'une part des « parkings-dortoirs », exclusivement réservés aux habitants du quartier, d'autre part des parcs de stationnement ouverts à tous et en liaison étroite avec le système général des transports en commun afin de permettre un bon accès au centre tout en évitant la congestion de celui-ci.

Retrouver des espaces « urbains ».

Cette politique d'exclusion totale ou partielle de la voiture du centre historique permet de retrouver la véritable nature, le caractère original de ces espaces, supports à la fois de la vie quotidienne des habitants, d'échanges commerciaux et personnels, et d'une part importante des loisirs urbains. Et c'est dans ce sens que l'on s'est efforcé de retrouver des espaces collectifs intéressants au cœur de la ville c'est-à-dire soit des espaces qui, à l'origine, jouaient

ce rôle, mais qui avaient perdu ce caractère par surdensification ou mauvaise occupation du sol, soit des espaces privés de grand intérêt et susceptibles d'être utilisés par tous.

Ces espaces, qui sont aussi bien des espaces construits tels que placettes, cours et passages que des espaces verts publics ou privés, sont étudiés de façon très fine sur le terrain en fonction de leur intérêt paysager mais aussi de leur insertion possible dans tout un ensemble par exemple un réseau de cheminements piétonniers ou une unité commerciale ou encore dans une alternance de lieux calmes et de lieux animés.

C'est ainsi qu'Urbino ouvre à l'espace public des cours de palais et des jardins de couvents désaffectés. C'est ainsi que Bologne récupère de nombreuses surfaces occupées par l'armée ou libérées par le déplacement d'un hôpital psychiatrique ou le départ d'une manufacture de tabac pour y créer systématiquement des espaces verts. C'est ainsi que le rapport sur Sainte-Croix contient des propositions détaillées de récupération et d'aménagement de multiples espaces.

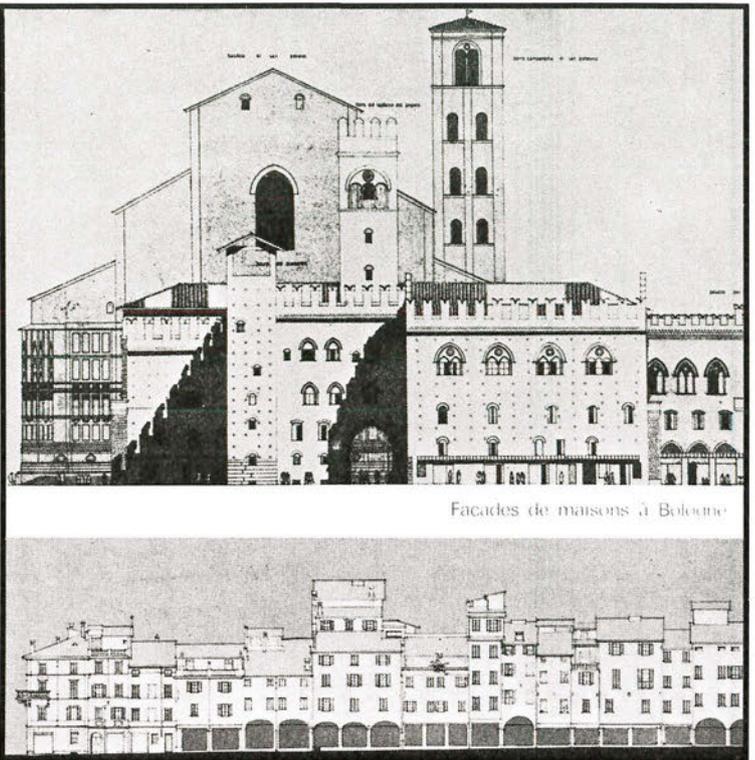
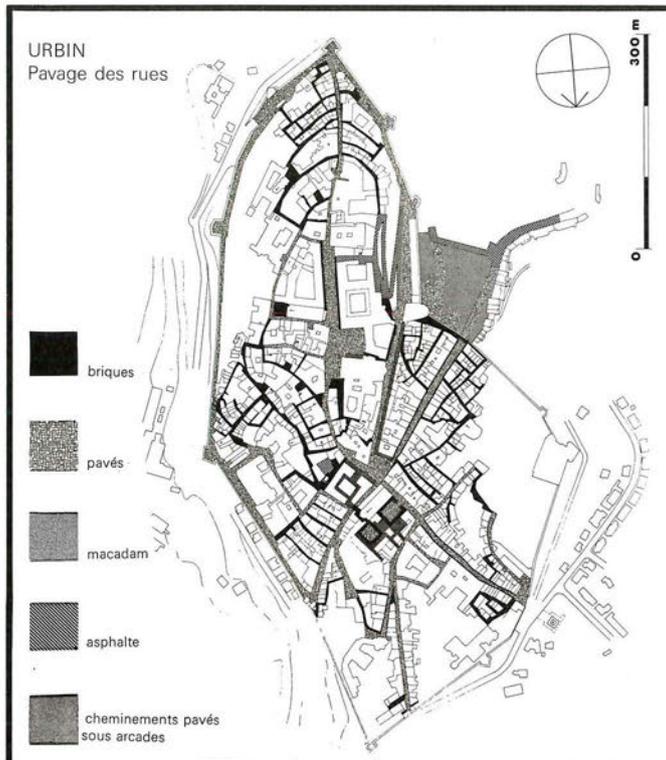
La politique poursuivie dans ce domaine à Florence consiste d'abord à récupérer le maximum d'espaces verts, en particulier privés car ils sont nombreux, puis à retrouver et à utiliser le mieux possible les éléments intéressants du paysage urbain. Ce sont les cheminements piétonniers qui constituent le moyen principal de réaménagement de ces espaces car ils favorisent la perméabilité du tissu urbain en permettant la pénétration de tous à l'intérieur des îlots, dans les cours et les jardins et en créant une continuité des espaces collectifs. Par exemple il est proposé d'aménager une place qui donnerait sur le grand jardin situé derrière l'église Sainte-Croix et qui s'ouvrirait sur d'autres jardins intérieurs. Puis, de la place Sainte-Croix, on pourrait réaliser, à travers le cloître médiéval et le cloître de Brunelleschi, un cheminement piétonnier qui raccorderait le jardin et la place et le long duquel on pourrait jouer sur les différences de niveaux et aménager des placettes et des lieux de repos. Enfin, de ce jardin on emprunterait la via delle Casine et on rejoindrait la place Lorenzo Ghiberti où est prévu un centre commercial important.

D'autre part, à Florence, un élément essentiel du paysage urbain est constitué par l'Arno. L'un des auteurs de l'étude souligne à ce propos : « Florence possède cet élément naturel qu'est le fleuve et dont nous ne profitons que très partiellement. Il s'agit donc maintenant de valoriser au maximum cet élément, c'est-à-dire de faire en sorte que les gens s'aperçoivent de sa présence ». Ceci peut se faire par une liaison piétonnière qui partirait du quartier de San Frediano, situé de l'autre côté de l'Arno, longerait le fleuve jusqu'à la hauteur du Pont de San Nicolo et pénétrerait dans le quartier de Sainte-Croix ; ou bien cette liaison, quittant San Frediano, pénétrerait directement dans le centre de la ville et de là parviendrait jusqu'à Sainte-Croix. Par ailleurs, tout le long du cours de l'Arno, l'on devrait penser à créer de loin en loin des espaces de repos à l'abri de toute circulation automobile. De façon plus systématique encore il faudrait envisager une continuité piétonnière et paysagère, d'une part le long de l'Arno, d'autre part en reliant la rive du fleuve aux espaces intéressants situés à l'intérieur des quartiers. Par exemple, à la hauteur de Sainte-Croix on pourrait créer (en éliminant une caserne) une place comportant une avancée ou une terrasse sur l'Arno, espace de promenade et de repos donnant sur le paysage exceptionnel de la grande place Michel-Ange et des collines toscanes ; cette place pourrait être reliée vers l'intérieur aux jardins de Sainte-Croix et cet ensemble constituerait un espace de loisirs privilégié pour le quartier et aussi pour toute la ville.

Animation et qualité des cheminements.

Si les plans de rénovation du centre historique contiennent des propositions de restauration architecturale très détaillées et des indications de cheminements et de reconquête d'espaces assez précises, ils n'omettent cependant pas d'indiquer l'affectation des édifices les plus importants et l'activité dominante de la rue ou de tronçon de rue.

A Urbino par exemple, le commerce de détail est concentré, pour le quartier de Lavagine, le long de l'axe central, au rez-de-chaussée des



bâtiments où la création d'ouvertures sur la rue ne détruit par la composition générale et l'harmonie de la construction. Les équipements touristiques et d'accueil sont rassemblés dans les bâtiments qui s'y prêtent le mieux et les plus spacieux et dans la zone où les valeurs artistiques et d'ambiance sont les plus élevées. La résidence se situe un peu partout et est plus ou moins luxueuse suivant l'intérêt du bâtiment et la localisation.

A Bologne, les édifices les plus spacieux comme les couvents et les palais sont destinés à devenir des lieux publics : centres universitaires ou de recherche, services collectifs, équipements culturels. Les bâtiments de taille plus restreinte, susceptibles d'un aménagement moins diversifié que dans le cas précédent, sont plutôt réservés aux fonctions culturelles et de représentation. Les constructions plus modestes, édifiées sur un parcellaire moyenâgeux par exemple, ne peuvent guère être utilisées que pour de petits appartements. Le reste du domaine bâti est plus hétérogène et peut s'adapter à diverses activités : il est largement utilisé à des fins résidentielles.

A Florence c'est la préoccupation de la vie et de l'animation du quartier qui domine ; en particulier on tente de recréer toute une animation à l'intérieur même des îlots. Par exemple lorsqu'une rue est utilisée pour la circulation automobile, l'on

s'efforce de reporter la vie du quartier le long des cheminements piétonniers créés au cœur des îlots en y implantant le plus possible les commerces. D'autre part les points forts sont constitués par des institutions universitaires et par les marchés.

Cependant, dans un tel contexte, l'animation n'est pas séparable de la recherche de la qualité de l'environnement au niveau de la rue.

Et c'est bien sûr le mobilier urbain qui fait l'objet d'une attention particulière, ces éléments constitutifs de la scène urbaine tels que enseignes, éclairage, panneaux de signalisation, boîtes aux lettres mais aussi kiosques, fontaines, jardins et toutes les zones plantées. A Bologne par exemple, on a particulièrement dénoncé le désordre, la confusion visuelle créée par la juxtaposition non réfléchie de tous ces éléments car le problème du mobilier urbain n'est pas tant la forme même de chacun des objets que leurs rapports les uns par rapport aux autres et surtout leur insertion dans un contexte. Et c'est dans cet esprit que vont s'effectuer les recherches que se proposent de mener à bien les responsables de la capitale de l'Emilie.

Par ailleurs l'accent est mis constamment sur l'importance de la continuité visuelle des espaces, sur l'harmonie générale de la « scène » urbaine. Cette continuité et cette har-

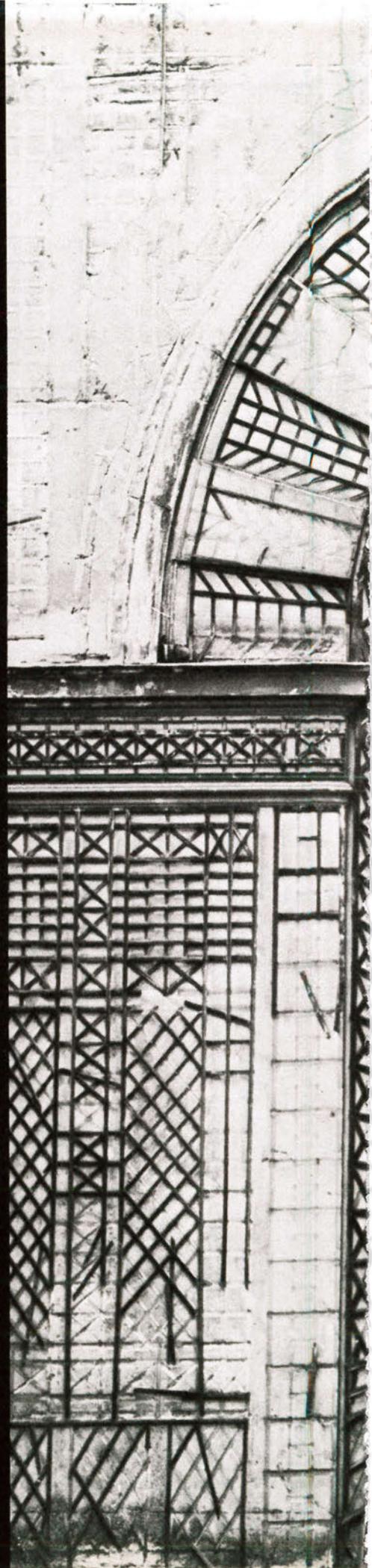
monie sont données aussi bien par la suppression des véhicules que par la nature du pavement qui peut, dans certains cas, presque se confondre avec les murs des bâtiments, dans d'autres cas constituer en lui-même un dessin, une recherche artistique qui se déroule sous les pieds du promeneur. L'importance attachée à ce dernier élément est telle que les propositions d'aménagement, par exemple à Urbino, en tiennent compte au même titre que des façades ou de toute autre composante du cadre urbain.

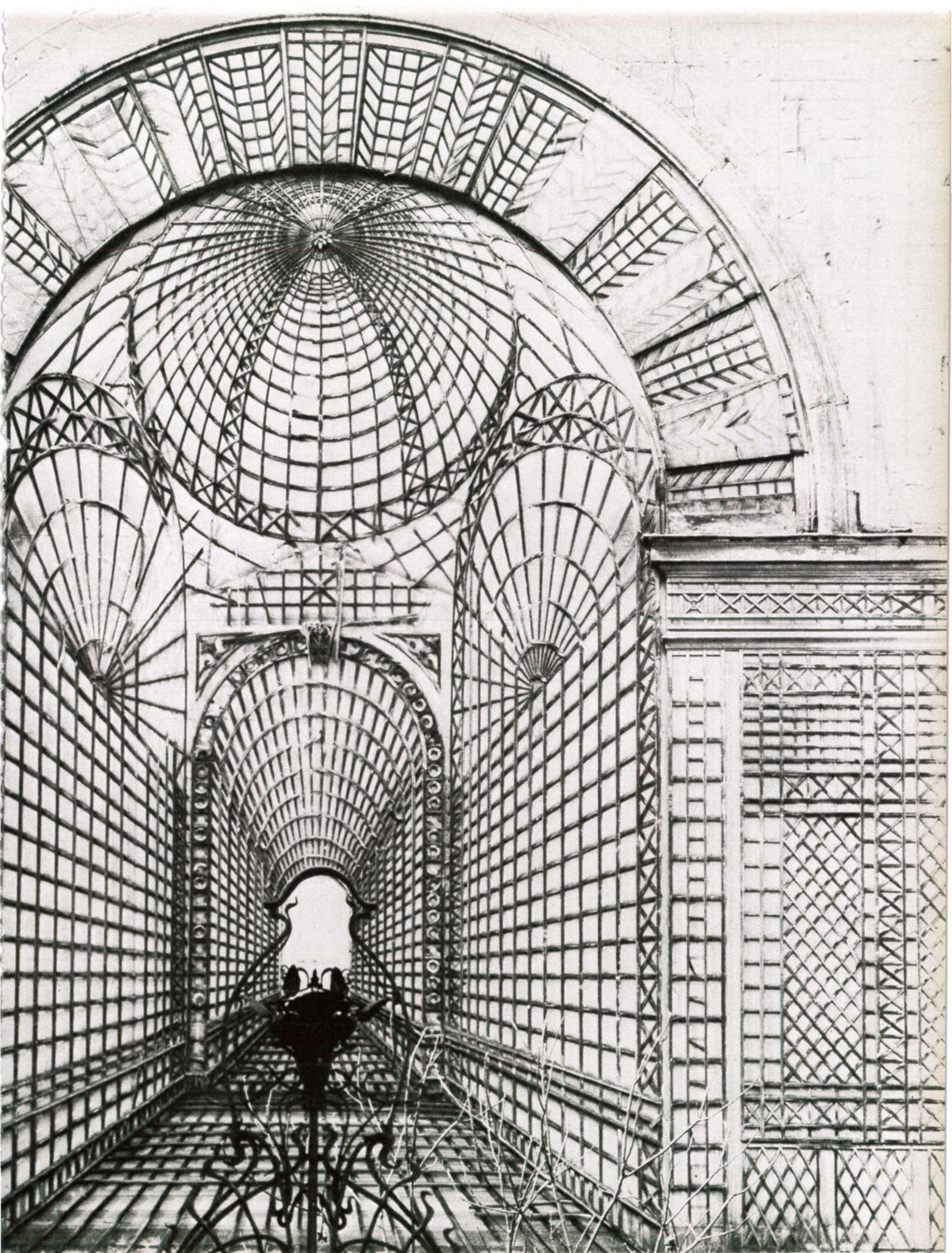
En effet, dans l'ensemble, il faut noter que l'attention est tournée, plus encore que vers la qualité des détails — bien que ceux-ci soient consciencieusement respectés — vers une préoccupation, une recherche des rapports et des échelles, de la continuité et de l'harmonie et de ce qui revient constamment sous le nom de « qualité d'ambiance ».

La présence du piéton, qu'elle soit liée à l'existence d'une population résidentielle relativement importante, à l'implantation d'activités diverses, de centres universitaires et culturels, d'équipements commerciaux où à la qualité et à l'échelle d'un cadre urbain, constitue finalement le leitmotiv des propositions d'aménagement par lesquelles on s'efforce de faire des quartiers historiques des centres urbains les mieux adaptés à la vie moderne.

LE MUR DANS LA VILLE

Au moment où,
dans l'architecture,
le mur s'efface, se fait
mur rideau, mince
voile de verre et d'aluminium
tendu entre des structures
de béton et d'acier,
le mur de pierre et
de maçonnerie retrouve
soudain dans la ville
une importance nouvelle.
Élément constitutif
d'édifices auxquels il donne
forme et assise
le mur devient
également support d'un
décor urbain auquel
il donne vie.

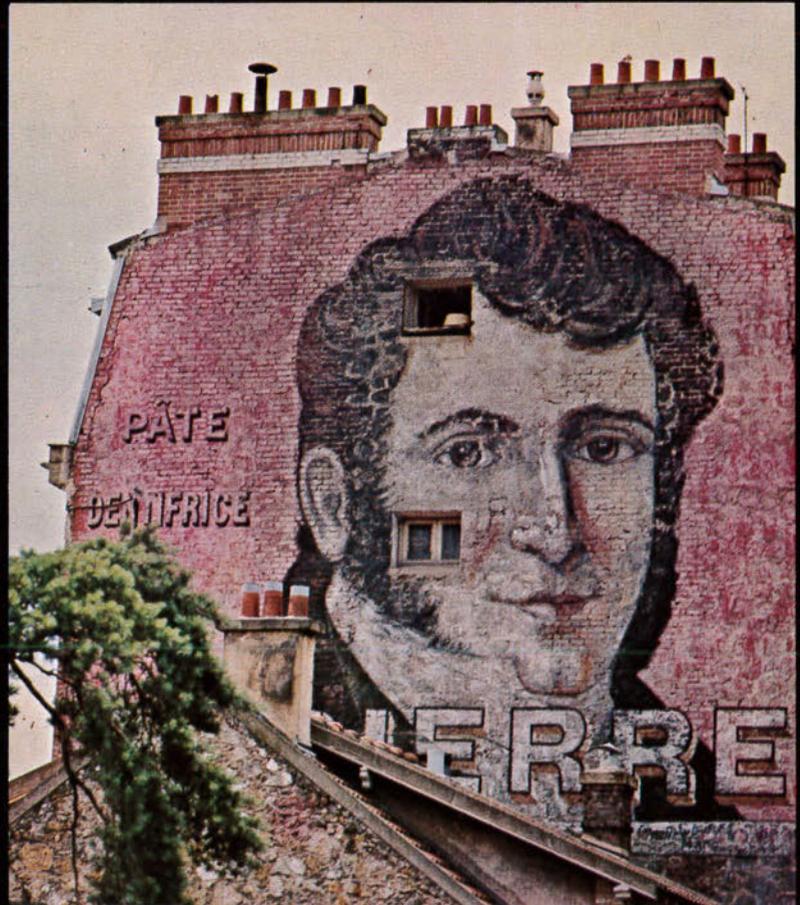
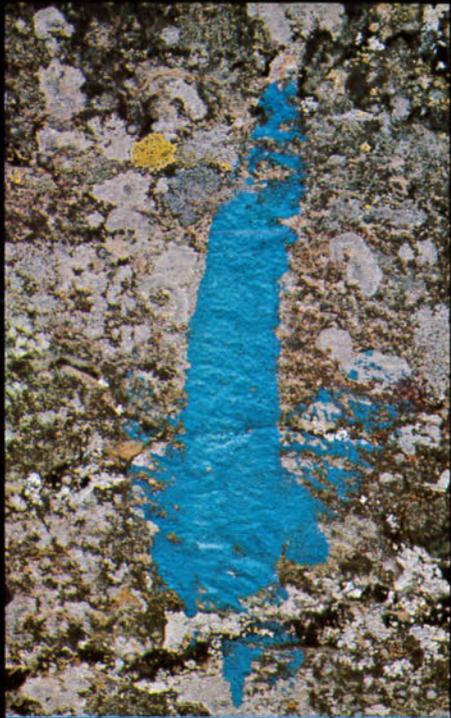




LE MUR DANS LA VILLE



Après les «trompe-l'œil» d'autrefois, créateurs d'artistiques perspectives où d'imaginaires portes et fenêtres qui, authentiques, se trouvaient pénalisées par l'impôt...



Après les premières publicités qui, peintes à même la pierre, continuent de vanter des produits aujourd'hui

disparus, après les trouvailles de couleurs et de graphismes disposées par le hasard, des aplats et des graffitis...

LE MUR DANS LA VILLE



Voici que l'évolution
de la ville moderne confère
aux murs, de manière
plus ou moins volontaire,
un rôle accru dans
le paysage urbain
en des occasions multiples :



Compositions
spontanées de longues
traînéees de suie
surgissant
des rénovations,
décoration de palissades
de chantiers bordant
les rues, créations
collectives de groupes
d'enfants dans une
communauté noire
de Harlem ou
expression de la révolte
de leurs aînés dans
un bloc d'immeubles
voué à la démolition.



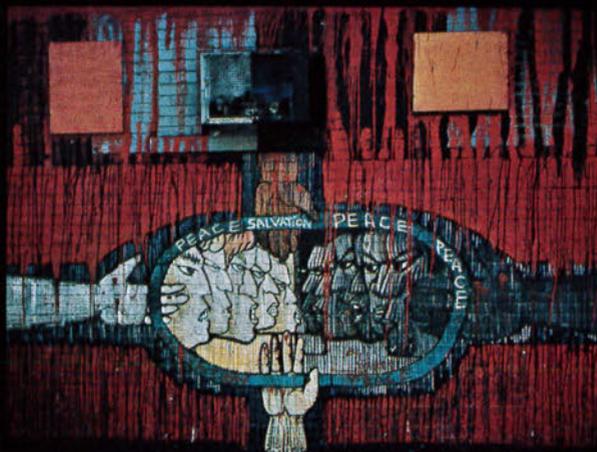
LE MUR DANS LA VILLE



Recherche enfin, aidée par les municipalités, d'une compensation à la grisaille de la ville moderne: aux murs peints de New York, tentative souvent réussie et pourtant dérisoire pour habiller l'échec d'une certaine politique du centre-ville, commencent...



... à répondre des initiatives parisiennes — la fresque de Morellet aux Halles — qui doivent former l'un des éléments d'une politique d'ensemble de réanimation de certains quartiers, en même temps que le ferment d'entreprises analogues à travers toute la capitale.





Paris



et le tourisme

Dans un pays que la nature et les hommes ont doté de multiples attraits, Paris reste de très loin la première place touristique de France avec près de 60 % des «nuitées» de visiteurs étrangers. C'est la capitale que cite au premier rang de leurs choix la très grande majorité des voyageurs potentiels, en deçà comme au-delà des frontières, lorsqu'on les interroge sur leurs désirs et leurs préférences de découvertes dans notre pays.

Cependant, malgré ce prestige immense, divers indices ont permis de parler d'un relatif déclin du tourisme parisien. L'importance de cette fonction pour la Ville comme pour la collectivité nationale, du fait de la richesse économique qu'elle représente, du rayonnement qu'elle procure et des emplois qu'elle occupe, impose d'analyser ce phénomène de manière aussi précise que possible.

A cette fin, Paris-Projet publie ci-après deux éléments du dossier du tourisme parisien :

- une note résumant un rapport établi par le Service du Plan et des Etudes Economiques de la Préfecture de Paris qui décrit «la situation et les perspectives de développement du tourisme à Paris» ;
- des extraits d'une enquête effectuée dans le cours de l'été 1970 par l'Atelier Parisien d'Urbanisme avec le concours de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et qui s'efforce de rechercher qui sont les visiteurs de notre capitale.

la situation du tourisme parisien



Les flux internationaux

L'activité touristique dans le monde connaît l'un des taux d'expansion les plus élevés et les plus soutenus. Selon les statistiques de la commission spécialisée de l'O.N.U., en 1948, 14 millions de personnes auraient effectué un voyage à l'étranger. En 1963, ce chiffre serait passé à 91 millions et en 1970 à 167 millions. Le rythme de croissance s'établit depuis 1950 à 12 % par an en moyenne, soit à un chiffre supérieur à celui des échanges commerciaux internationaux dans leur ensemble, de telle sorte que le tourisme est passé de 3,5 % à 6 % du total des exportations mondiales et en repré-

sente aujourd'hui le poste le plus important.

La part de l'Europe forme à peu près les trois quarts de cette migration touristique internationale. La France perçoit environ 11 % des revenus du tourisme européen et 6,5 % des revenus mondiaux.

Les études prospectives montrent que cette croissance rapide a toutes les chances de se poursuivre : en ce qui concerne le tourisme aérien par exemple, Air France prévoit que son importance doublera de 1969 à 1975 et qu'en 1980, c'est par 3,5 qu'il faudra multiplier le chiffre de 1969. La mise en service des avions gros porteurs doit évidemment jouer un rôle considérable à cet égard. La firme Boeing estime, de son côté, que sur un trafic aérien dit «intra européen» (Europe + Afrique et Asie méditerranéennes) en croissance régulière de 15 % par an de 1970 à 1976, la part du tourisme passera de 36 % en 1963 à 70 % en 1975. Selon la «Quarterly Economic Review» enfin, les arrivées de touristes étrangers en Europe Occidentale progresseront de 115,3 millions en 1970 à 147 en 1975 et 184 en 1980.

La Place de Paris:

Un bilan à travers quelques chiffres.

Dans ces flux en croissance rapide, la capitale reste la première place touristique de France et sans doute d'Europe.

Les statistiques en la matière sont très loin d'être parfaites : elles ne portent que sur l'hôtellerie homologuée ; elles sont établies à partir

des fiches d'hôtel; or, même si une fiche est dressée à chaque fois qu'une chambre fait l'objet d'une location, il arrive fréquemment qu'en dehors du client qui la remplit, les personnes qui l'accompagnent et qui partagent sa chambre n'accomplissent pas cette formalité et échappent par suite à toute comptabilisation.

Sous cette réserve, les chiffres les plus récents actuellement disponibles sont les suivants:

— Arrivées dans l'hôtellerie homologuée à Paris:

- 1967 = 3 693 061 dont 1 986 470 étrangers.
- 1968 = 3 986 721 dont 1 929 183 étrangers.
- 1969 = 4 396 881 dont 2 274 817 étrangers.

De 1962 à 1964 le nombre des arrivées de voyageurs étrangers était resté à peu près constant. Il a ensuite augmenté très rapidement jusqu'en 1966 puis connu une nouvelle stagnation en 1967 et 1968 avant de reprendre son essor au cours des dernières années.

En 1970, selon les premiers résultats, le chiffre des touristes américains aurait augmenté de 23 % par rapport à l'année précédente, celui des anglais de 20 %, des canadiens de 15 %, des scandinaves de 15 %, des allemands de 10 %. Celui des japonais, qui part il est vrai de très bas, de 40 % soit environ 60 000 par an.

— Par nationalité, les plus forts contingents d'étrangers proviennent, dans l'ordre, en 1969:

- des U.S.A. 445 000 visiteurs⁽¹⁾ (dont 209 150 dans les établissements de quatre étoiles et quatre étoiles luxe; 111 250 dans les établissements de trois étoiles et 124 600 dans les une et deux étoiles).
- de l'Allemagne Fédérale: 266 000 visiteurs.
- de Grande-Bretagne: 223 000 visiteurs. (Paris voit passer les 2/3 des touristes britanniques qui visitent la France). Pour l'ensemble des touristes anglais 30 % ont été hébergés dans les établissements de quatre étoiles et de luxe; 22 % dans les trois étoiles

et 48 % dans les deux et une étoiles.

— Nuitées dans l'hôtellerie homologuée à Paris:

- 1967 = 10 702 616 dont 6 220 967 par des étrangers;
- 1968 = 11 381 679 dont 5 987 341 par des étrangers;
- 1969 = 12 255 336 dont 6 242 989 par des étrangers;
- 1970 = 13 267 776 dont 7 818 338 par des étrangers.

— Au cours de l'année, la fréquentation maximale est atteinte à Pâques et durant les mois de juillet, août, septembre.

Si les mois d'été forment une pointe incontestable, les venues dans la capitale se répartissent cependant tout au long de l'année, la période «creuse» couvrant surtout les mois de décembre, janvier et février.

— Durée moyenne de séjour à Paris: Etrangers: 3,1 nuitées

Français: 2,6 nuitées.

Comme on l'a dit, les statistiques relatives à l'hébergement dans les hôtels de Paris, sans doute sous-estimées par suite de leurs conditions d'établissement, ne révèlent qu'une part réduite du phénomène touristique dans Paris. Certaines estimations fixent en effet aux alentours de 50% seulement des visiteurs de la capitale, ceux qui utilisent les moyens de l'hôtellerie homologuée. C'est ainsi par exemple qu'à lui seul, le camping du Bois de Boulogne a reçu en 1970: 140 000 personnes dont 88% d'étrangers pour 460 000 nuitées. L'hébergement chez des parents, des amis, dans des résidences diverses, dans des foyers et cités pour étudiants, etc... dans des hôtels non homologués, représente également des chiffres très élevés. On pourrait donc estimer à plus de 10 millions de personnes, selon ces évaluations peut-être cependant un peu excessives, le nombre total des visiteurs accueillis chaque année par la capitale.

De tels chiffres font évidemment de Paris la plus importante station touristique de France. On y comptabilise 30% du total de l'hôtellerie homologuée française et 57% des nuitées de visiteurs étrangers.

Cependant divers signes interdisent de considérer la situation présente du tourisme parisien comme satisfaisante:

— si la croissance des arrivées reste

rapide, elle est inférieure à celle des flux touristiques mondiaux et européens;

- la durée moyenne de séjour tend à diminuer, Paris étant de plus en plus regardée comme une ville-étape, point de départ ou d'arrivée d'un circuit, et non comme un lieu de séjour; la durée moyenne de séjour en hôtel, pour l'ensemble des touristes, qui était en 1966 de 3,02 nuitées, est progressivement tombée en 1969 à 2,78;
- le tourisme en provenance d'Amérique du Nord, qui avec 20% des visiteurs étrangers, apporte près de la moitié des recettes, marque certains signes de régression: alors qu'en 1956, 45% des touristes américains venant en Europe visitaient Paris, ce chiffre est tombé à 27% en 1967. Pour les voyages touristiques seulement, les pourcentages entre ces mêmes années sont passés de 66% à 33%. De plus, la recette moyenne par touriste en provenance des Etats-Unis est plus faible en France, et notamment à Paris, que dans les autres pays ou capitales d'Europe Occidentale. Il faut noter cependant qu'une tendance au redressement semble s'être dessinée sur ce point au cours des deux dernières années.

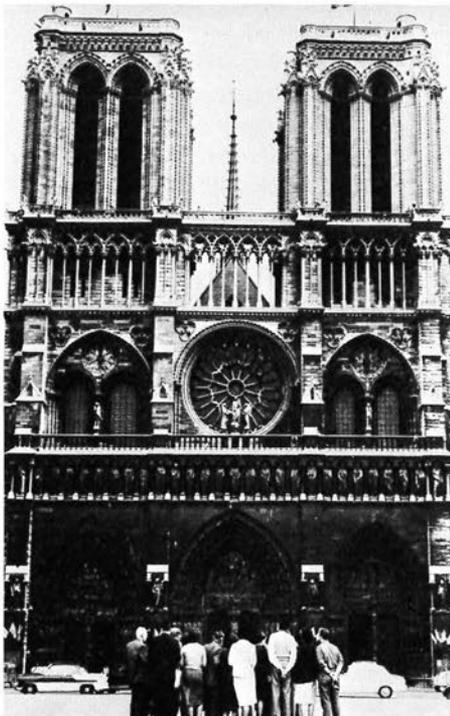
Le tourisme parisien connaît de la sorte les problèmes qui affectent de manière générale cette activité dans notre pays:

- une concurrence accrue due à l'élargissement du marché en raison des facilités nouvelles de voyage, des avantages de prix que peuvent offrir certains pays semi-développés ou sous-développés et de la diversité des goûts de la clientèle;
- une mobilité croissante des visiteurs accentuant pour les grandes places touristiques le caractère de ville d'étape;
- un élargissement de la clientèle à des catégories sociales à moyens revenus qui éprouvent plus de difficultés à séjourner dans les grandes métropoles.

Ainsi, malgré l'importance des flux de visiteurs attirés par la capitale, la situation du tourisme parisien mérite-t-elle une appréciation nuancée qui doit également tenir compte de la diversité des formes actuelles du tourisme.

⁽¹⁾ A titre de comparaison, le total des arrivées de voyageurs américains en France s'est élevé à 1 100 000 en 1969 et 1 300 000 en 1970 alors que le chiffre des départs de citoyens des E.-U. vers l'Europe atteignait ces mêmes années 2 360 000 et 2 750 000.

paris et les diverses formes de courants touristiques



Le tourisme « Classique » :

«L'Angleterre a bâti Londres pour son propre usage: la France a bâti Paris pour le monde entier.» Sans doute cette phrase de Goethe ne peut-elle être aujourd'hui aussi orgueilleusement affirmée. Il reste que Paris, par son histoire, par son rayonnement, par la qualité de son site, par les richesses de ses monuments, l'atmosphère et le charme de ses quartiers, par la réputation qui s'attache à ses distractions, ses spectacles, ses magasins, dispose encore des atouts les plus décisifs pour attirer, dans une situation de concurrence de plus en plus sévère, une affluence considérable de touristes. Toutes les études l'établissent.

C'est ainsi par exemple qu'un sondage de la Commission Européenne de tourisme, auprès de jeunes américains de 18 à 25 ans (effectué avec le concours de spécialistes de Gallup, Time Magazine, O'Gilvy and Mather), sur leurs désirs de voyage en Europe, aboutissait aux résultats suivants :

	Niveau études élevé	Autres
France (c'est-à-dire Paris)	88%	71%
Grande Bretagne..	76%	60%
Italie.....	62%	56%
Suisse.....	37%	35%
Espagne.....	31%	39%
Grèce.....	27%	16%

L'attraction ainsi révélée pour notre pays, était, dans cette étude, indissociable de celle qu'exerce la Capitale.

Celle-ci, en effet, représente l'un des rares lieux rassemblant autant de sites et de monuments prestigieux; quelques chiffres suffisent à démontrer l'attrait qu'ils exercent sur les visiteurs: en 1970, on notait pour :

	Visiteurs
— la Tour Eiffel	2 757 786
— le Louvre.....	1 206 873
— Arc de Triomphe.....	439 105
— la Sainte Chapelle.....	414 488
— Notre-Dame.....	252 543

Dans l'ensemble des pays francophones, Paris qui en est la plus grande métropole, jouit également d'un rayonnement privilégié.

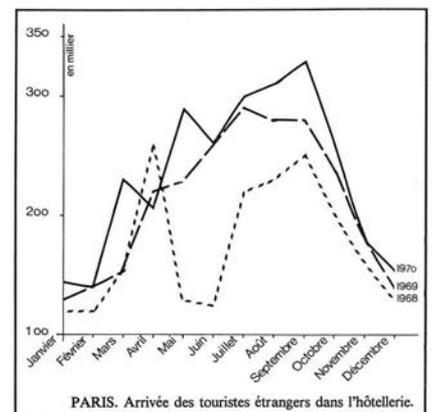
En France même, le phénomène est évidemment encore plus net. Une

enquête effectuée en Bretagne, également auprès des jeunes, montre à la fois qu'un pourcentage étonnant de ces derniers ne sont encore jamais venus à Paris et que près de 90% d'entre eux mettent cette visite au premier rang de leurs désirs ou de leurs intentions de voyage.

Ainsi, dans le domaine du tourisme traditionnel, les chances de Paris restent-elles considérables et peuvent conforter les autres branches de l'activité touristique. L'attrait d'une ville est souvent un argument majeur lors du choix d'un lieu de congrès par exemple. Mais le phénomène peut jouer aussi dans l'autre sens. Si la notion de tourisme a beaucoup évolué et tend à rendre moins nette la distinction entre celui qui voyage pour son plaisir et celui qui voyage pour ses affaires, il est certain que la richesse du patrimoine proprement touristique de Paris ne pourra suffire à lui conserver son attrait, si sur les autres plans, les conditions générales de l'accueil et de la vie des visiteurs de la Capitale connaissent une situation peu favorable.

Le tourisme d'affaires :

La situation géographique de Paris en Europe occidentale, son poids économique, la présence d'un chiffre record d'organisations inter-



nationales lui valent, en dehors de ses atouts plus directement touristiques, une place de choix pour les déplacements d'affaires. Cette forme particulière de tourisme, d'autant plus intéressante que le séjour moyen de la clientèle d'affaires serait en moyenne plus long que celui de la clientèle de loisir, connaît un fort développement. Un sondage effectué par Air-France a, par exemple, révélé que 56% de ses usagers en hiver et au printemps, 36% en été,

indiquaient les « affaires » comme motif de leur déplacement.

Paris a longtemps eu la réputation d'être la première ville de congrès dans le monde. Est-ce encore vrai ? On estime que la Capitale abrite encore 10 à 12 % des manifestations internationales, mais ce chiffre n'a guère de signification et la position de Paris est de plus en plus directement concurrencée par l'essor d'autres capitales européennes.

Un inventaire de l'équipement de Paris en salles de congrès, d'accueil, de réunions ou de conférences, a été récemment établi: il aboutit au chiffre de 277 salles susceptibles de recevoir 60000 personnes ⁽¹⁾. Cette capacité est en fait insuffisante quantitativement comme qualitativement. Londres, par exemple, dispose de 560 à 570 salles pouvant contenir 170000 personnes. Surtout Paris compte trop peu de grandes salles:

lité, Pleyel, Wagram, Chaillot et le Palais des Sports.

L'équipement des salles parisiennes n'est pas toujours suffisant ni adapté aux exigences modernes des réunions internationales; sur les 67 salles pouvant recevoir plus de 250 personnes, 30 seulement offrent la possibilité de traduction simultanée (dont 3 sur les 10 salles de plus de 1000 places: la Mutualité, Hilton et Chaillot).

Parmi les grandes salles de Paris, la plupart ne sont pas spécifiquement destinées à accueillir des congrès, ce qui entraîne des difficultés d'ordre administratif, des délais trop longs, des horaires sans souplesse (exemple: il faut libérer le Palais de Chaillot à 18 heures).

Enfin, l'insuffisance de l'équipement hôtelier de standing dans Paris, forme un obstacle essentiel au rôle de Paris en tant que ville de congrès.

réunissent 38% de la capacité de ces départements.

Un effort important doit toutefois, au cours des prochaines années, permettre de remédier à ce sous-équipement avec, en particulier, la mise en service du grand complexe projeté à la Porte Maillot et des salles prévues dans les divers hôtels dont la construction est envisagée à Paris.

En dehors des congrès, les salons se multiplient également et rencontrent une faveur croissante de la part du public et des exposants.

Paris dispose dans ce domaine d'une gamme d'équipements assez complète (Palais des Expositions de la Porte de Versailles, C.N.I.T. à la Défense, le Bourget entre autres), bien que légèrement insuffisante pour les grandes unités. Le problème qui se pose est surtout celui du calendrier: les manifestations de ce type



sur les 277 répertoriées, les 3/4 ne reçoivent que moins de 250 personnes; 67 ⁽²⁾ seulement peuvent en abriter davantage, dont:

40 de 250 à 500 personnes,
17 de 500 à 1000 personnes,
10 de plus de 1000 personnes, parmi lesquelles 5 grandes salles seulement de plus de 2000 places: la Mutua-

Il est bien entendu que l'on peut ajouter à ces salles parisiennes celles des départements de la couronne.

Elles sont au nombre de 131, de taille modeste pour 94% d'entre elles, ayant une capacité totale de 9 800 personnes. 8 seulement d'entre elles peuvent recevoir plus de 250 personnes dont 6 avec possibilité de traduction simultanée.

Il faut faire une place particulière à Versailles dont le Palais des Congrès, le Conservatoire, l'Hôtel-de-Ville et le Théâtre Montpensier

se trouvent en effet bloquées sur des périodes réduites:

en moyenne:

Mai	totalise 70 jours de salon
Octobre	totalise 55 jours de salon
Janvier	totalise 50 jours de salon
Septembre	totalise 50 jours de salon
Novembre	totalise 45 jours de salon

Au printemps et en automne ces salons se télescopent avec la période de pointe du tourisme classique, posant des problèmes d'hébergement pour une certaine catégorie de clientèle qui sont de plus en plus difficiles à régler.

⁽¹⁾ Y compris celle du CNIT situé hors des limites strictes de la ville, à la Défense.

⁽²⁾ Il semble, autant qu'on puisse en juger, à partir de chiffres incomplets en ce qui concerne Londres, que la capitale britannique compte deux fois plus de salles de 250 places.

Le tourisme social.

Pas plus que les autres formes de tourisme, celle-ci ne se prête à une définition très précise. Disons simplement qu'il s'agit de tous les courants touristiques concernant des catégories de la population qui ne peuvent s'assurer les diverses prestations relatives à leur voyage et à leur séjour à leur coût habituel et qui, de ce fait, acceptent, notamment en matière d'hébergement, des conditions particulières de moindre qualité.

A Paris, il s'agit avant tout des jeunes. Lors d'une enquête récente, dont de larges extraits sont cités plus loin, plus de 50% des touristes ayant accepté de répondre à un questionnaire distribué dans plusieurs monuments de Paris avaient moins de 25 ans. Or ces jeunes, en particulier les jeunes étudiants, ne peuvent, pour la plupart, résider à l'hôtel.



Il convient donc de ne pas perdre de vue la nécessité d'assurer des moyens d'hébergement appropriés pour cette forme de tourisme, parfois jugée moins rentable, mais qui peut se trouver à l'origine, plus tard, de nouveaux séjours, et qui permet surtout cet investissement essentiel que représente une meilleure connaissance de la France, de ses habitants, de sa culture et de sa langue.

Cette part du mouvement touristique potentiel n'a jusqu'à présent fait l'objet que de bien peu d'efforts à Paris où, de manière générale, on attend le client plus qu'on ne va vers lui.

les problèmes du tourisme parisien



- Ces problèmes portent :
- d'une part, sur la capacité des moyens d'hébergement offerts par la capitale et sur leur adaptation aux diverses catégories de besoins;
 - d'autre part, sur la qualité de l'attraction touristique exercée par Paris, notamment du point de vue de la publicité, des conditions d'accueil et de l'animation.

Les problèmes de l'hébergement à Paris.

Les limites de l'équipement hôtelier.

Deux catégories d'hôtels existent à Paris : les hôtels « homologués » et ceux qui ne le sont pas.

1 - *Les hôtels non homologués*, dits « de préfecture » parce que leur classement est effectué par le Préfet, ne se prêtent que très mal, du fait de leurs caractéristiques, à l'accueil touristique.

Leur nombre s'élève dans Paris à 3210 rassemblant environ 85 600 chambres, soit 62% des chambres offertes par l'ensemble de l'hôtellerie parisienne, représentant 135 200 lits. Ces établissements sont rangés, selon l'équipement des chambres, en plusieurs catégories elles-mêmes subdivisées en sous-catégories :

- *catégorie 3* : éclairage électrique, un moyen de chauffage ;
- *catégorie 2* : éclairage électrique, un moyen de chauffage, lavabo à eau courante ;
- *catégorie 1* : mêmes caractéristiques que précédemment et en outre, au minimum, une salle de bains ou de douches dans l'établissement.

Dans cette catégorie, les établissements des sous-catégories H, G et F sont sensiblement assimilables, par les normes de confort qui leur sont imposées, aux hôtels de tourisme 1 étoile.

La catégorie 3 rassemble : 33 % des chambres, la catégorie 2 : 15 % la catégorie 1 : 52%. Dans cette dernière, seule une centaine d'établissements classés H, G et F, et assimilables à des hôtels 1 étoile rassemblent 4 400 chambres, soit 5% de l'ensemble (les établissements 1 étoile rassemblent, pour leur part, près de 20 000 chambres).

Les hôtels non homologués à Paris sont de petite dimension: le nombre moyen de chambre par établissement s'élève à 26,6 contre 43,6 pour les hôtels homologués, et varie peu d'une catégorie à l'autre.

Ils sont généralement vétustes: 56% d'entre eux ont été construits avant 1900, 20% entre 1901 et 1918, 23% entre les deux guerres et 1% seulement depuis 1945.

Leur confort est la plupart du temps très réduit, beaucoup plus, en moyenne, que dans le reste du pays: 76% des chambres seulement ont l'eau courante, 41% de l'eau courante chaude et froide, et on ne compte que 5 salles de bains pour 100 chambres.

A la différence des hôtels homologués qui sont groupés dans le centre, ils se situent surtout dans les arrondissements périphériques. La densité est inégale selon les arrondissements. Cinq d'entre eux regroupent la moitié des chambres: 18^e (13% de l'ensemble), 11^e (10%), 20^e (9%), 15^e (9%), 17^e (9%).

Les hôtels des catégories inférieures sont surtout présents dans les arrondissements de l'est et dans le 15^e; ceux de la catégorie supérieure et en particulier ceux qui sont assimilables à des hôtels 1 étoile, sont nombreux dans le 9^e, le 17^e et le 18^e.

Les prix pratiqués sont bien entendu très inférieurs à ceux des hôtels homologués.

On a pu estimer que chaque jour, en moyenne, l'hôtellerie non homologuée accueille 82000 personnes. Sur une période d'un an, le nombre des nuitées s'élève donc à 30 millions environ, soit un nom-

bre deux fois et demi plus élevé que celui des nuitées passées dans l'hôtellerie «de tourisme».

La part respective des différents types de clientèle est très difficile à appréhender. Seules quelques estimations ont pu actuellement être effectuées:

— la clientèle de l'hôtellerie non homologuée parisienne est principalement constituée de personnes travaillant et résidant dans la capitale: près de la moitié des personnes hébergées sont des clients au mois;

— 10% des touristes étrangers et 20% des touristes provinciaux hébergés dans l'hôtellerie parisienne ont recours à des établissements non homologués et non à des hôtels de tourisme.

En moyenne, l'hôtellerie non homologuée accueille chaque jour 4000 touristes, ce qui correspond sensiblement à la capacité d'hébergement des établissements H, G et F, assimilables aux hôtels de tourisme 1 étoile.

Elle représente donc pour l'hébergement des visiteurs de Paris une ressource d'appoint limitée mais dont l'importance n'est pas négligeable.

2 - *Les hôtels homologués* font l'objet d'un classement selon une procédure dont la conclusion, qui dépendait autrefois du Commissaire au Tourisme, relève désormais du Préfet du département intéressé, en vertu d'un arrêté du 30 mai 1969.

Actuellement Paris dispose de 56625 chambres en hôtels de tourisme homologués, réparties par catégories de la façon suivante:

	HOTELS		CHAMBRES	
	Nombre	%	Nombre	%
Hôtels 1 étoile	586	45,2	19 344	34,1
Hôtels 2 étoiles	487	37,5	18 569	33,1
Hôtels 3 étoiles	161	12,4	9 053	16
Hôtels 4 étoiles	52	4,1	6 919	12,1
Hôtels 4 étoiles «luxe»	11	0,8	2 740	47,8
Total	1 297	100	56 625 ⁽¹⁾	100

(¹) A titre de comparaison, la capacité totale d'hébergement de l'hôtellerie de tourisme française était estimée au 1^{er} janvier 1970 à environ 376 300 chambres.

Les hôtels 3 et 4 étoiles regroupent donc le tiers des chambres de l'ensemble des hôtels de tourisme parisiens, proportion relativement

faible par rapport à d'autres grandes villes européennes (Londres 40%) et surtout par rapport aux besoins exprimés: on a pu évaluer que la moitié des étrangers et le tiers des Français venant à Paris souhaitent être logés dans des hôtels de ces deux catégories.

Globalement et qualitativement insuffisante, la *capacité d'hébergement des hôtels parisiens est pourtant en baisse* depuis de nombreuses années. Depuis 1947, 133 hôtels représentant 7000 chambres ont disparu (dont 8, quatre étoiles) alors qu'une dizaine seulement ont été construits. De ce fait, en prenant pour base l'indice 100 en 1959, on constate que la capacité d'hébergement hôtelier de Paris était en 1966 à l'indice 96,6 alors qu'on enregistrait à l'étranger les progressions suivantes:

— Londres	115
— Rome	130
— Madrid	140
— Genève	172

Le taux d'occupation des hôtels parisiens atteint en moyenne sur l'ensemble de l'année les chiffres suivants:

— 67%	pour les hôtels 2 étoiles
— 77%	pour les hôtels 3 étoiles
— 68,8%	pour les hôtels 4 étoiles
— 65,8%	pour les hôtels 4 étoiles «luxe».

Mais à certaines périodes de pointe, la capacité d'hébergement est nettement insuffisante, surtout pour les hôtels 3 et 4 étoiles. En juin 1971, par exemple, on estime qu'il manque à Paris 120 000 places au moins, alors que la capacité totale est d'environ 110 000 touristes (les 56 625 chambres pouvant, dans leur grande majorité, recevoir plusieurs personnes). Par contre, l'hôtellerie connaît l'hiver des périodes creuses où le taux d'occupation n'excède pas 30% dans certaines catégories.

La plupart des hôtels parisiens sont de petite dimension. La capacité moyenne des hôtels de luxe est de 233 chambres mais elle tombe à 39 dans les hôtels de 2 étoiles et à 33 dans ceux de 1 étoile; au total la moyenne générale s'établit à 44 chambres par hôtel (contre 25 pour l'ensemble de la France), soit un chiffre très inférieur à celui de Lon-

dres (244) ou de New York (742)⁽¹⁾. L'insuffisante capacité de la plupart des hôtels gêne les compagnies aériennes et les agences de voyages qui se plaignent souvent de devoir répartir leurs clients entre plusieurs établissements de confort inégal, éloignés les uns des autres. Cet inconvénient sera encore plus ressenti avec la mise en service des avions gros porteurs.

Les hôtels parisiens sont anciens. La répartition des hôtels classés deux ou trois étoiles selon l'année de construction est la suivante :

— historiques	2 %
— avant 1914	84 %
— entre les deux guerres	13 %
— après 1946	1 %

Depuis 1928, date de création du George-V, 2 hôtels de classe seulement, le Hilton et le Sofitel Bourbon, ont été construits à Paris.



Hôtel Concorde, Porte Maillot (Arch. G. Gillet).

Enfin, le confort moyen des hôtels est encore insuffisant, bien qu'un gros effort d'amélioration ait été entrepris à une époque récente puisque 6 200 chambres ont été modernisées entre 1964 et 1968 et que les plus grands établissements (Inter Continental, Ritz, Grand-Hôtel, etc...) ont engagé des sommes consi-

⁽¹⁾ A Londres, concurrente directe de Paris, on recense 75 hôtels de plus de 100 chambres contre 61 à Paris et 13 hôtels de plus de 400 chambres dont certains de 800, 900 et même 1 200 chambres alors que Paris n'en possède que trois: le Grand Hôtel (600), le Hilton Suffren (489) et l'Inter Continental (520).

dérables pour être pratiquement remis à neuf.

Les hôtels de tourisme sont localisés dans les *quartiers du Centre ouest de Paris* pour leur grande majorité (8^e, 1^{er}, 9^e, 10^e, et 17^e arrondissements). Les hôtels classés 1 étoile sont seuls plus largement répartis; toutefois, la rive gauche reste pour toutes catégories très défavorisée.

L'insuffisance des autres formes d'hébergement

Les hébergements dits complémentaires peuvent être classés en 5 catégories :

- Les foyers d'accueil permanent, c'est-à-dire dont la fonction unique est l'hébergement: Centres d'accueil internationaux, Auberges de Jeunesse, Maisons des Jeunes et de la Culture. Ils regrou-

foyers de jeunes travailleurs, foyers privés d'étudiants).

Ils ne sont utilisables que pendant certaines périodes qui correspondent, pour la plupart d'entre eux, aux vacances scolaires.

Ils disposent de 10 500 à 11 000 lits dont 6 500 à 7 000 dans les cités universitaires et 2 500 dans les lycées. Ils ont reçu en 1970 environ 30 000 visiteurs pour 320 000 nuitées.

La capacité d'hébergement de ces établissements est sous employée pendant l'été dans les lycées et les cités universitaires du fait des problèmes de personnel.

- Le camping: sur le territoire de Paris, le terrain du Bois de Boulogne offre 1 050 places. Depuis 2 ans ce terrain est passé de 5 hectares à 7,5 hectares atteignant désormais le barrage de Suresnes. La capacité d'accueil doit être développée et permettre l'installation de 2 300 personnes fin 1973. Un autre terrain au voisinage de la capitale, à Champigny, en a 1 500. Ils reçoivent 40 000 familles par an environ (qui restent 3 à 5 jours en moyenne). Leur capacité est très largement insuffisante aux périodes de vacances.

- Il existe un V.V.F. hors de Paris à Dourdan.
- Enfin quelques associations tentent d'acclimater en France la formule qui a si bien réussi ailleurs (Hollande) du logement chez l'habitant. Le résultat est à peu près négligeable.

Une nouvelle génération d'hôtels parisiens

Le manque de chambres dans Paris, notamment à destination de ce tourisme d'affaires international qui ne cesse de s'étendre, ne pouvait rester sans remède. Du seul fait du développement du trafic aérien, avec la mise en service prochaine des avions gros porteurs, les besoins au cours des prochaines années sont évalués à 6 000 chambres environ. Une étude récente d'Air France estime que Paris aurait besoin d'ici 1975 de 19 000 chambres d'hôtels supplémentaires de catégorie trois étoiles et supérieure. On a calculé enfin que le nombre de nuitées à Paris pourrait atteindre près de 15 mil-

pent environ 2 400 lits dont 1 800 à Paris même. Ils ont reçu en 1970 environ 220 000 visiteurs pour 520 000 nuitées.

Leurs problèmes sont :

- un sous-emploi pendant les mois d'hiver aggravé par des charges particulièrement lourdes de chauffage, d'électricité, etc...
- une capacité très insuffisante en été. Le remarquable Foyer International d'Accueil de Paris (F.I. A.P.) a dû refuser 84 000 demandes écrites en 1970.
- Les foyers d'hébergement saisonnier (lycées, cités universitaires,

lions en 1972 et 17 millions en 1975 (contre 13,2 millions en 1970). De-
vant de tels besoins et de pareilles
perspectives, les obstacles que ren-
contrait la construction d'hôtels dans
Paris: rareté et prix des terrains,
coût d'exploitation, craintes concer-
nant la rentabilité de ces opérations,
commencent à être surmontés avec
l'aide des pouvoirs publics sous la
forme de prêts du F.D.E.S. Après
une période de somnolence qui a duré
plus de trente ans, aucun grand
hôtel n'ayant été construit à Paris
et en Région Parisienne depuis l'ou-
verture de l'hôtel George V en 1935,
on assiste aujourd'hui à un véritable
recul de l'hôtellerie parisienne.

Les premières réalisations ont été
l'œuvre de la chaîne Hilton, avec ses
deux établissements, l'un près de la
Tour Eiffel, l'autre à l'aéroport d'Orly.

La réussite de ces premières tenta-
tives conçues pour une clientèle

La modernisation hôtelière
de Paris, si elle démarre
plusieurs années après
celle de grandes villes étrangères,
connait aujourd'hui un vif essor
avec le lancement de plusieurs
programmes très importants.

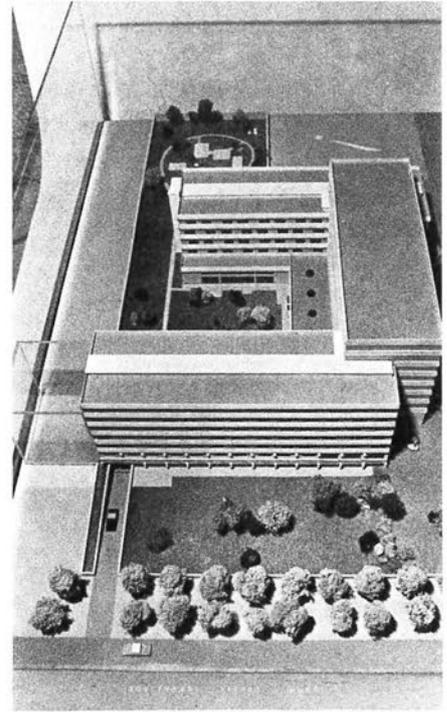
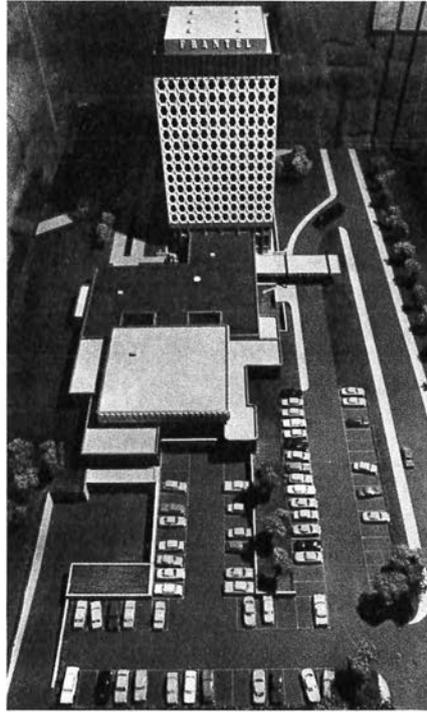
Mais la taille même
de ces opérations,
leurs contraintes fonctionnelles:
loger en étage
un maximum de voyageurs autour
d'axes verticaux et horizontaux
de distribution de tous les
services qu'ils réclament,
assurer à la base des services
collectifs exigeant de vastes
espaces — salles de réunions,
de restaurant, galeries commerciales —
rendent particulièrement difficile
la conception de leur architecture.

Ces maquettes présentent
quelques-uns des projets
réalisés ou destinés à l'être
plus ou moins prochainement.

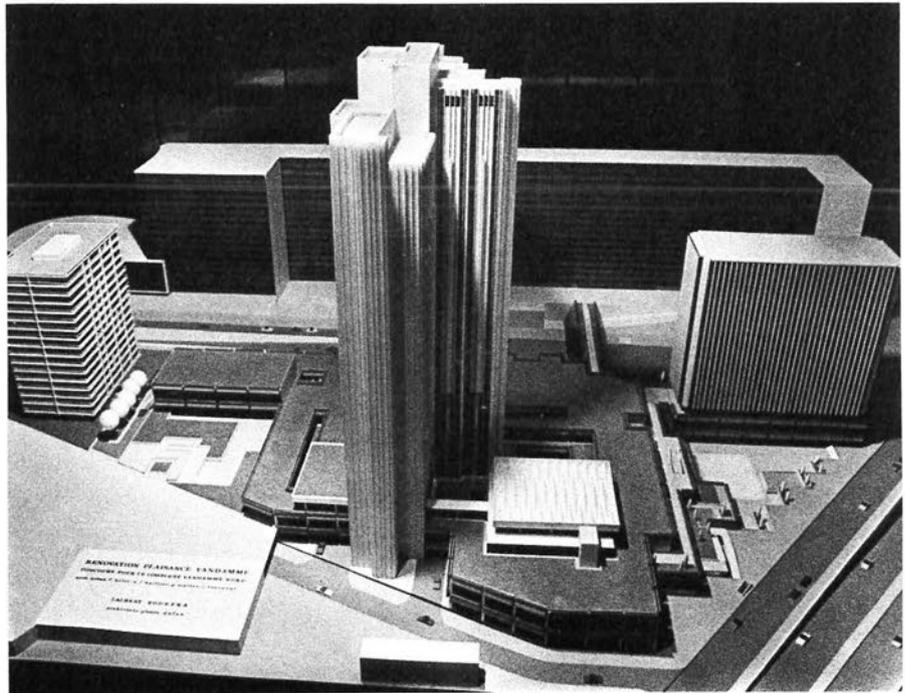
d'affaires a encouragé la floraison,
prudente au départ, puis de plus en
plus générale, d'initiatives analogues:
l'année 1970 a vu la mise en service
du «Sofitel Bourbon» (114 chambres)
tandis que l'ancien hôtel Continental
était totalement transformé et, au prix
d'un investissement d'une centaine de
millions, pouvait offrir 520 nouvelles
chambres de première catégorie.

Dans le même temps, hors de
Paris, s'ouvraient successivement le
Novotel d'Evry (82 chambres) et le
Frantel de Rungis (206 chambres).

Les années des 4^e et 5^e Plans



▲ Hôtel Frantel à Rungis (Arch. A. Bertrand). Hôtel du Club Méditerranée à Neuilly (Arch. G. Masse et F. Roy). ▲



Hôtel Plaisance Vandamme (Arch. P. Dufau).

ont aussi vu l'amorce d'un mouve-
ment qui devrait au cours du 6^e Plan
atteindre un rythme beaucoup plus
soutenu avec la naissance à Paris et
dans sa périphérie immédiate d'une
dizaine d'hôtels qui se trouvent
d'ores et déjà en chantier ou sur le
point d'être entrepris:

- à Neuilly, l'hôtel ouvert à l'initia-
tive du Club Méditerranée: 347
chambres;
- boulevard Saint Jacques, le Fon-
tainebleau créé par le groupe PLM
dépendant du groupe Rothschild,
qui par ailleurs a entrepris à Orly

la construction d'un hôtel de 250
chambres et qui doit offrir, dans les
premiers mois de 1972, 812 cham-
bres, avec un système de gestion
par ordinateur permettant l'ac-
cueil chaque année de 150 000
clients représentant 450 000 nuit-
ées;

- boulevard Gouvion Saint-Cyr, à
l'initiative d'Air France, avec le
concours de la Caisse des Dépôts,
un hôtel de 1027 chambres de
classe internationale;
- à la porte Maillot, l'hôtel Concorde
de 1000 chambres qui doit s'inté-

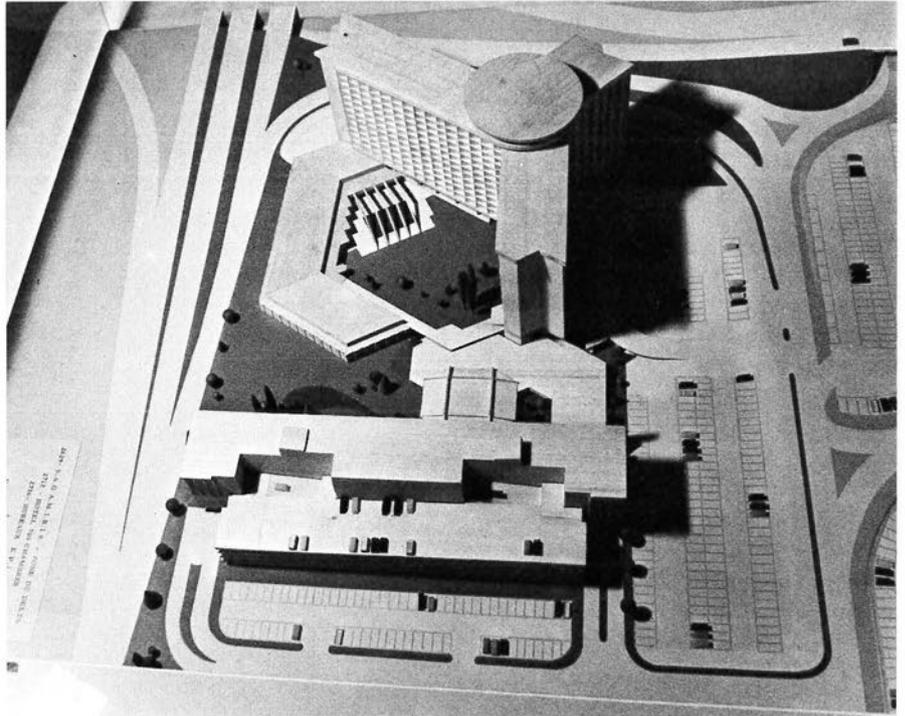
grer dans le complexe prévu à cet emplacement, comportant un Palais des Congrès (4000 places), un centre commercial et des parcs de stationnement (3000 places);

- rue Jean Rey (15^e arrondissement) près de l'avenue de Suffren, un hôtel SNCF de 418 chambres;
- à Bagnolet, un motel du groupe Novotel de 1000 chambres;
- à la Défense et à Boulogne (400 chambres), deux nouveaux établissements du groupe PLM;
- à Issy-les-Moulineaux, un Sofitel de 630 chambres.

A la fin de 1973 ce sont ainsi, dans la meilleure hypothèse, 6000 chambres nouvelles environ qui pourraient être disponibles si toutes ces opérations sont menées à leur terme. Et les projets ne manquent pas, destinés à succéder à cette première vague importante de réalisations. Certains se heurtent à de très délicats



problèmes d'insertion dans le site de la capitale. Il serait en effet de mauvaise politique de compromettre, pour assurer l'accueil des visiteurs de Paris, la qualité de certains des sites ou des paysages qui les y attirent. De là, certaines des difficultés rencontrées par des projets comme celui de l'hôtel d'Orsay (800 chambres) à l'emplacement de l'ancienne gare, ou comme celui de la Tour Kennedy (1000 chambres - 167 m de haut) sur le terrain des anciennes usines Peugeot. L'hôtel Vandamme Montparnasse (1000 chambres) doit éga-



▲ Le projet d'hôtel pour Rungis (Arch. Colboc et Philippe). Hôtel Fontainebleau à Paris (Arch. Giudicelli). ▼



lement éviter de détériorer les perspectives qui existent depuis l'esplanade des Invalides. Plusieurs autres opérations de rénovation publique prévoient en tout cas d'inclure dans leur programme des équipements hôteliers:

- le Front de Seine;
- les Halles avec un hôtel de 400 chambres;
- Bercy où pourrait trouver place un hôtel de catégorie moins luxueuse, susceptible d'accueillir en particulier des groupes de jeunes touristes et comportant 600 à 800 chambres.

Enfin divers autres projets se trouvent aujourd'hui à l'étude:

- à Rungis (700 chambres);
- à Roissy (800 chambres);
- rue de Courcelles (600 chambres);
- Faubourg Saint-Honoré (600 chambres); etc...

Ainsi peu à peu la capitale doit-elle perdre sa réputation de ville-symbole de notre retard hôtelier et cesser d'être un goulot d'étranglement pour le développement des facultés d'accueil de Paris, si par ailleurs un effort suffisant est mené pour en exploiter les motifs d'attrait.

Les problèmes d'attraction de Paris

A l'heure où une très vive compétition oppose les grandes places touristiques du monde, à l'heure où une ville, un pays se «vendent» comme un produit, l'action menée à Paris sur le triple plan de la publicité, de l'accueil et de l'animation, n'atteint certainement pas toute l'ampleur souhaitable.

Les sondages effectués auprès des visiteurs de Paris montrent que si la réputation de la capitale est suffisamment forte pour, à elle seule, y attirer les touristes étrangers, il ne semble pas que des campagnes publicitaires conduites avec toute l'ampleur souhaitable cherchent systématiquement à l'exploiter et à la développer.

Dans une métropole de la taille de Paris, où le touriste étranger souffre de son isolement dans une foule dont il ne parle généralement pas la langue et dans une ville immense où il peut se sentir perdu, les efforts pour l'accueil et l'orientation des visiteurs restent par ailleurs peu développés et très dispersés. Le rôle le plus important à cet égard revient au Comité Régional du Tourisme et à son émanation : «l'accueil de France».

Plusieurs réalisations ont eu lieu à leur initiative :

- le siège central du comité se trouve en liaison télex avec 70 centres semblables répartis à travers la France et permet aux touristes de disposer gratuitement d'un certain nombre de services, notamment pour la réservation de chambres ;
- une dizaine d'hôtesse, rue de Balzac, reçoivent et renseignent 200 000 à 300 000 visiteurs par an ;
- un guide de Paris, édité à 700 000 exemplaires, est diffusé ;
- enfin, une quinzaine d'hôtesse sont réparties dans plusieurs bureaux d'accueil : aéroport des Invalides, gares de Lyon, St-Lazare, Est et Nord. Compte tenu de l'effectif restreint de ce personnel, l'ouverture de ces bureaux a été établie de façon à suivre l'arrivée des trains internationaux. A certaines heures, pourtant d'affluence, nos visiteurs trouvent ces bureaux fermés.

Paris avait enfin autrefois la réputation d'une ville lumière, gaie, très animée. Mais depuis quelques années, selon une opinion de plus en plus couramment émise par nos visiteurs, provinciaux ou étrangers, «le «Gay Paris» ennuie»⁽¹⁾, Paris ne sait plus recevoir et distraire ses visiteurs.

En fait, il faut bien reconnaître que la capitale a perdu, depuis quelques décennies, une partie de son attrait, qui tenait à la gaieté de ses rues, de ses vitrines le soir et à son apparente joie de vivre. Les conditions actuelles de la vie parisienne, les difficultés de circulation et de stationnement, l'exode journalier en banlieue ou à la périphérie d'une partie de la population active, vident aux heures de détente le centre de la ville, autrefois animé par les amateurs de spectacles, de cafés et tous les badauds qui créaient l'atmosphère de Paris.

Ce phénomène est d'autant plus sensible du point de vue touristique, qu'il affecte des quartiers centraux prestigieux maintenant voués aux affaires et envahis par les bureaux...

«Sitôt ces derniers évacués, écrit A. du Roy, le centre, incomparable musée historique, redevient chaque soir une ville triste et qui serait quasiment morte s'il ne subsistait çà et là quelques îlots d'animation et, sur la Seine, quelques bateaux mouches».

De plus, la période d'été et, dans une moindre mesure, les courtes périodes de vacances à la belle saison, vident les rues de Paris d'une partie de ses parisiens, ferment les commerces et finalement privent la Ville de ce qui l'anime.

Enfin, le coût des loisirs à Paris est très élevé et le touriste n'est pas suffisamment informé des immenses et multiples richesses de la capitale.

Cependant le Comité des Fêtes de Paris, doté d'un budget insuffisant, 250 000 F, ne peut guère contribuer à rendre à Paris son animation prestigieuse d'autrefois. Divers efforts ont toutefois été entrepris l'an dernier pour reconstituer une «saison de Paris» : «féerie» des Tuileries, «carrousel» de la place Vendôme, «Son et Lumière» des Invalides, etc... Mais ces festivités restent encore trop peu nombreuses et généralement sans lendemain.

Pour rendre à l'animation de Paris dans ces divers domaines tout le dynamisme qui lui est indispensable, la création d'un office du tourisme vient d'être décidée. Cet organisme, qui se substitue au Comité Régional du Tourisme, aura la forme d'une association de la loi de 1901 regroupant des représentants de toutes les collectivités intéressées : Ville de Paris, Etat, Chambre de Commerce, grandes compagnies de transport, professionnels du tourisme, etc... Il aura pour mission de mener toutes les actions susceptibles de contribuer à l'accueil et à l'animation de Paris :

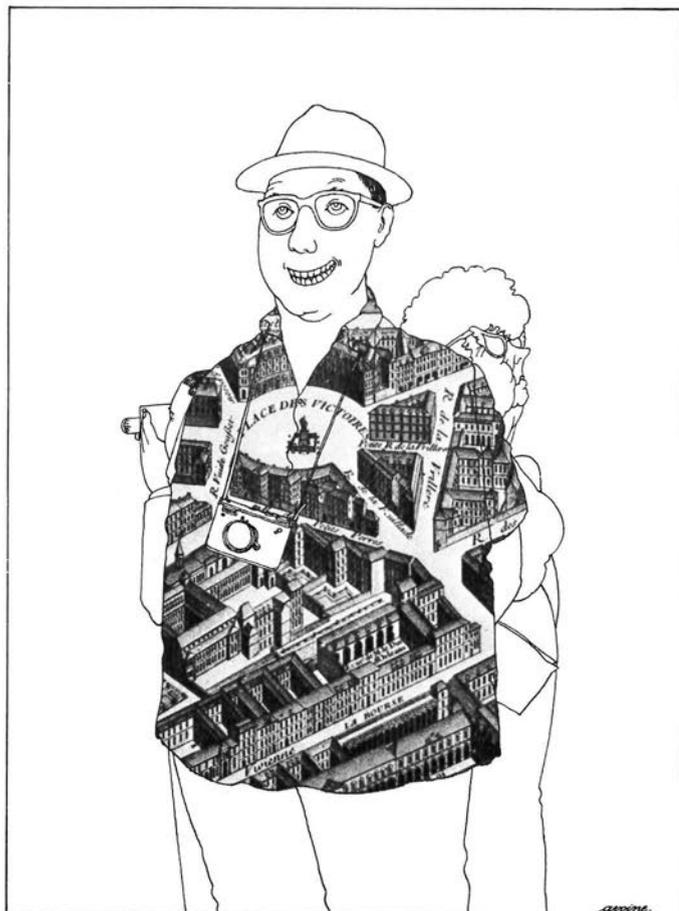
- multiplication des centres d'information et des services qu'ils peuvent rendre ;
- campagnes de relations publiques et de publicité ;
- organisation de fêtes et manifestations de tous ordres et coordination de leur calendrier, etc...

L'ordre de grandeur des moyens financiers nécessaires à cet organisme a été estimé à 10 millions de francs. La Ville de Paris et la Chambre de Commerce versent chacune un million. Elles ne peuvent supporter sur leurs ressources propres l'intégralité des dépenses nécessaires. Il convient par suite de rechercher d'autres sources de financement. La perception d'une taxe de séjour, d'un taux très réduit, par exemple 0,25 %, prélevée auprès des hôteliers comme dans de nombreuses communes touristiques, se heurte à l'opposition des milieux professionnels. A défaut, il a été suggéré d'instituer une redevance modique sur les entrées dans les manifestations commerciales telles que foires et salons. La question reste ouverte mais réclame d'être rapidement réglée. Sinon les promesses chaque année répétées «d'animer Paris pour ses visiteurs» seraient une fois de plus déçues.

Paris vit encore pour quelque temps sur sa réputation, mais on peut penser qu'à la longue son prestige et son attrait pour les courants touristiques nationaux et internationaux ne résisteraient pas à une situation de l'hébergement et de l'animation qui n'y serait pas très nettement redressée.

(1) A du Roy : l'Express, 24 mai 1971.

les visiteurs de paris



Nous ne connaissons presque rien des dizaines de milliers de voyageurs qui chaque année nous côtoient dans les rues de Paris. Pourtant, toute politique du tourisme exigerait de mieux savoir qui ils sont, d'où ils viennent, ce qu'ils recherchent, ce qu'ils aiment, ce qu'ils n'aiment pas...

Vers la fin de l'été 1970, l'Atelier Parisien d'Urbanisme, avec l'aide de la Caisse Nationale des Monuments Historiques, a effectué une courte enquête, à titre de test, destinée à guider de futures recherches. Dans quatre monuments: l'Arc de Triomphe, la Sainte Chapelle, la Conciergerie, la Basilique de Saint-Denis, un questionnaire rédigé en français, anglais et allemand a été proposé aux visiteurs, du 25 août au 18 septembre. Après élimination de tous les déchets nécessairement très nombreux pour une enquête de ce type (réponses incomplètes, réponses collectives, etc...), 610 réponses ont été retenues et analysées. Cette exploitation ne prétend donc aucunement à la rigueur scientifique d'un sondage effectué sur un échantillon soigneusement composé, dosé et délimité. Elle fournit cependant d'utiles indications et appréciations. PARIS-PROJET en publie ci-après les extraits les plus intéressants ¹.

L'ECHANTILLON :

a) Les nationalités :

• France :	27 %
• Autres pays européens :	44 %
dont : Allemagne	14 %
Grande Bretagne	14 %
Autriche	4 %
Pays-Bas	3 %
Italie	2 %
Suisse	2 %
Espagne, Portugal	1,5 %
• Amérique du Nord :	21 %
dont Etats-Unis	18 %
Canada	3 %
• Amérique Latine	2 %
• Asie et Australie	4 %
• Afrique	2 %

• Les étudiants forment 38 % de l'effectif total, mais représentent une part encore plus importante des visiteurs en provenance de divers pays: 47 % pour les Etats-Unis; 42 % pour l'Allemagne.

• Pour les non étudiants une classification représentative des activités professionnelles pouvait difficilement être établie avec une homogénéité suffisante d'un pays à l'autre.

c) L'âge

— moins de 20 ans :	21 %
— de 20 à 29 ans :	40 %
— de 30 à 39 ans :	17 %
— de 40 à 60 ans :	18 %
— plus de 60 ans :	4 %

Par nationalité le chiffre des moins de 30 ans est particulièrement élevé pour les Etats-Unis (71 %) et l'Allemagne (69 %), plus faible pour la France (55 %) et la Grande-Bretagne (51 %).

(1) Etude conduite par M. José Rojo. Les pourcentages cités dans les pages qui suivent ont été arrondis, les pourcentages de non-réponses dans les questionnaires exploités n'ont pas été mentionnés.

LE SÉJOUR

a) Combien de jours pensez-vous rester à Paris ?

• moins de 2 jours :	8 %
• de 2 à 4 jours :	25 %
• de 5 à 9 jours :	37 %
• de 10 à 14 jours :	15 %
• de 15 à 30 jours :	6 %
• plus de 30 jours :	7 %
• sans réponse :	2 %

— Pour la tranche de moins de 2 jours, les Anglais (16 %) et les Français (15 %) ont un pourcentage nettement supérieur à la moyenne.

— Pour les séjours de 2 à 4 jours les Etats-Unis avec 36 % et pour les séjours de 5 à 9 jours les Allemands avec 44 % arrivent en tête.

— Pour les séjours supérieurs à un mois, les Etats-Unis avec 16 % viennent très nettement au premier rang.

Les étudiants ont généralement un séjour plus long que les non-étudiants.

b) Le séjour à Paris est-il une étape en cours de voyage ?

Total général :	oui	53 %
France :	—	39 %
Grande-Bretagne :	—	56 %
Autres pays européens :	—	41 %
Etats-Unis :	—	78 %

c) Etes-vous déjà venu à Paris ?

Total général :	non	54 %
France :	—	31 %
Grande-Bretagne :	—	47 %
Allemagne :	—	67 %
Etats-Unis :	—	62 %
Sont venus plusieurs fois :		21 %

d) Trouvez-vous votre séjour actuel :

— suffisant :	36 %	(Etats-Unis : 42 % ; G.-B. : 28 %)
— trop court :	60 %	(Etats-Unis : 48 % ; G.-B. : 71 %)
— trop long :	4 %	(Etats-Unis : 6 %)

e) Pendant ce séjour à Paris, où habitez-vous ?

— à l'hôtel :	57 %
— en appartement :	21 %
— autres moyens :	21 %

(cité universitaire, foyers, résidences, etc...).

Ainsi à peine plus de la moitié des touristes interrogés réside dans un hôtel. Les différences sont ici très significatives selon les principales nationalités.

— Pour l'hôtel :

- les Etats-Unis viennent en tête avec 71 % (80 % pour les non-étudiants ; 61 % pour les étudiants),
 - puis l'Allemagne avec 68 % (76 % pour les non-étudiants ; 57 % pour les étudiants),
 - ensuite l'Angleterre avec 57 % (67 % des non-étudiants ; 37 % des étudiants),
 - enfin bien évidemment la France avec 37 % (46 % des non-étudiants ; 19 % des étudiants).
- Pour l'appartement :
- la France vient au contraire au premier rang avec 40 % (49 % des étudiants ; 36 % des non-étudiants),

- puis l'Angleterre avec 20% (28% des étudiants ; 16% des non-étudiants),
- l'Allemagne avec 14% (27% des étudiants ; 4% des non-étudiants),
- enfin les Etats-Unis avec 8% (5% des étudiants ; 10% des non-étudiants).

— Pour les autres modes de séjour, les différences sont moins marquées :

Etats-Unis :	21 %	Etudiants :	33 %	Non-étudiants :	10 %
Angleterre :	21 %	Etudiants :	31 %	Non-étudiants :	15 %
France :	19 %	Etudiants :	25 %	Non-étudiants :	16 %
Allemagne :	16 %	Etudiants :	16 %	Non-étudiants :	16 %

f) Etes-vous en voyage organisé ou individuel ?

Voyage individuel (y compris voyage d'affaires) : 77 %

France :	95 %
Etats-Unis :	69 %
Allemagne :	68 %
G.-B. :	61 %

Les voyages organisés, concernent surtout les étudiants :

	G.-B.	Allemagne	Etats-Unis
Etudiants :	41 %	46 %	38 %
Non-étudiants :	36 %	22 %	25 %

g) Quel moyen de locomotion employez-vous surtout pour visiter Paris ?

	All. :	G.-B. :	France :	U.S.A. :
Taxi :	6 %	—	—	—
Métro :	79 %	82 %	67 %	72 %
Autobus :	16 %	24 %	9 %	12 %
Voiture particulière :	17 %	16 %	16 %	23 %

(¹)

Les étudiants sont proportionnellement plus nombreux à utiliser l'autobus que les non-étudiants.



LES CENTRES D'INTÉRÊT

a) Parmi ces monuments, lesquels avez-vous, soit déjà visités, soit l'intention de visiter ?

1. Tour Eiffel :	98 %
2. Notre-Dame :	85 %
3. Invalides :	79 %
4. Sacré Cœur :	73 %
5. Panthéon :	63 %
6. Sainte Chapelle :	56 %
7. Conciergerie :	53 %

(¹) Certaines réponses ayant mentionné deux moyens de transport le total dépasse le chiffre de 100.



b) Parmi ces musées, lesquels avez-vous, soit déjà visités, soit l'intention de visiter ?

- | | |
|--|------|
| 1. Louvre : | 86 % |
| 2. Impressionnistes : | 41 % |
| 3. Art Moderne : | 34 % |
| 4. Musée de l'Homme : | 33 % |
| (en second rang pour les touristes français) | |
| 5. Cluny : | 25 % |
| 6. Petit Palais : | 23 % |
| 7. Carnavalet : | 23 % |

La fréquentation des musées est ainsi beaucoup moins forte que celle des monuments, l'ordre de préférence y est d'autre part beaucoup plus homogène d'une nationalité à une autre.

c) Parmi les quartiers suivants, lesquels connaissez-vous ?

1. Champs-Élysées : 83 %.
2. Montmartre : 71 % (EU : 60 %).
3. Quartier Latin : 63 % (France : 68 % ; G.-B. : 49 %).
4. Saint-Germain : 56 % (France : 66 % - G.-B. : 44 % - EU - All. : 51 %).
5. Opéra : 56 % (France : 65 % - G.-B. : 35 %).
6. Palais Royal : 43 % (France : 53 % - G.-B. : 24 %).
7. Trocadéro : 37 % (France : 57 % - G.-B. : 23 %).
8. Ile St-Louis : 37 % (France : 55 % - G.-B. : 22 % - EU : 27 %).

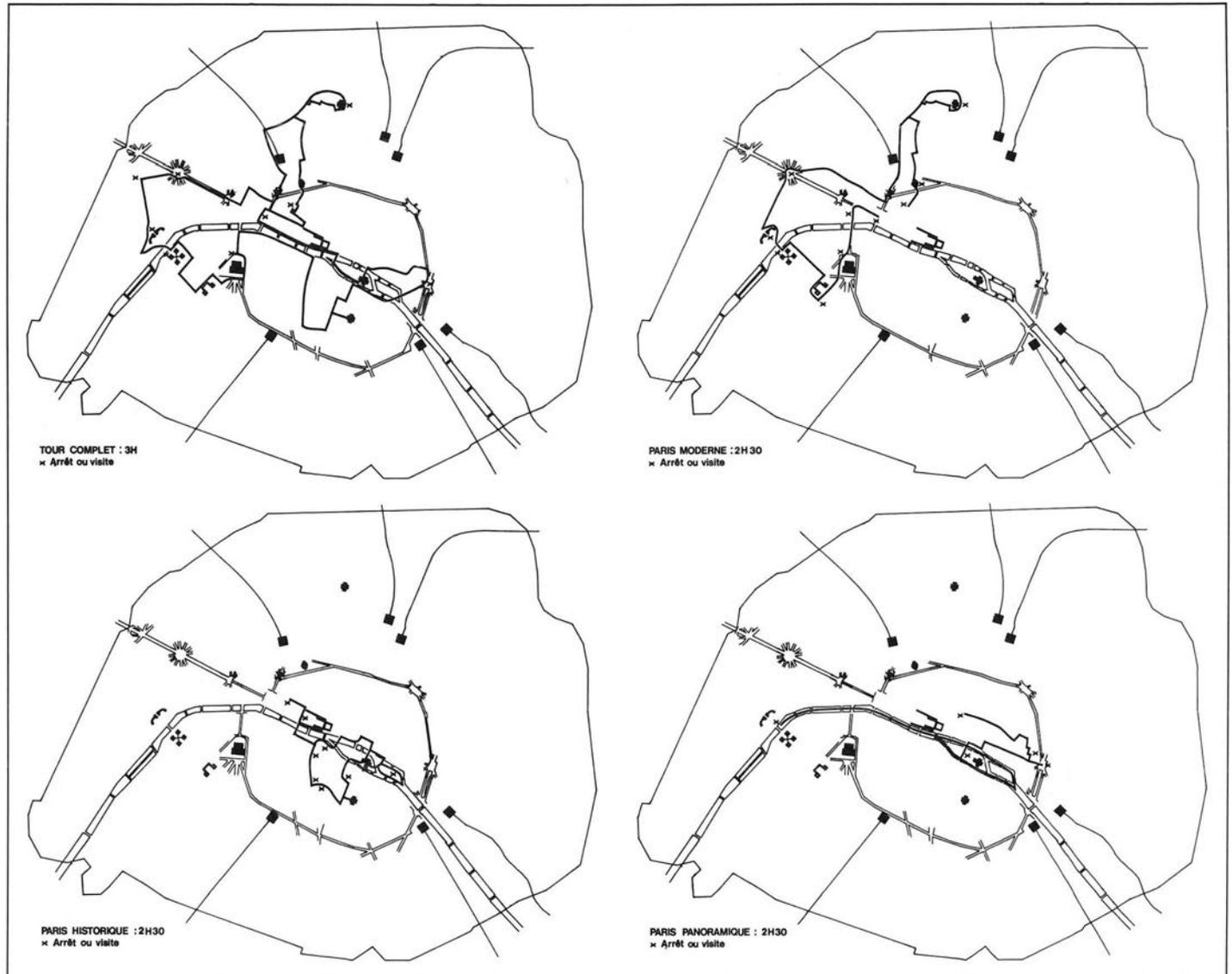
9. Montparnasse : 36 % (France : 45 % - G.-B. : 26 %).

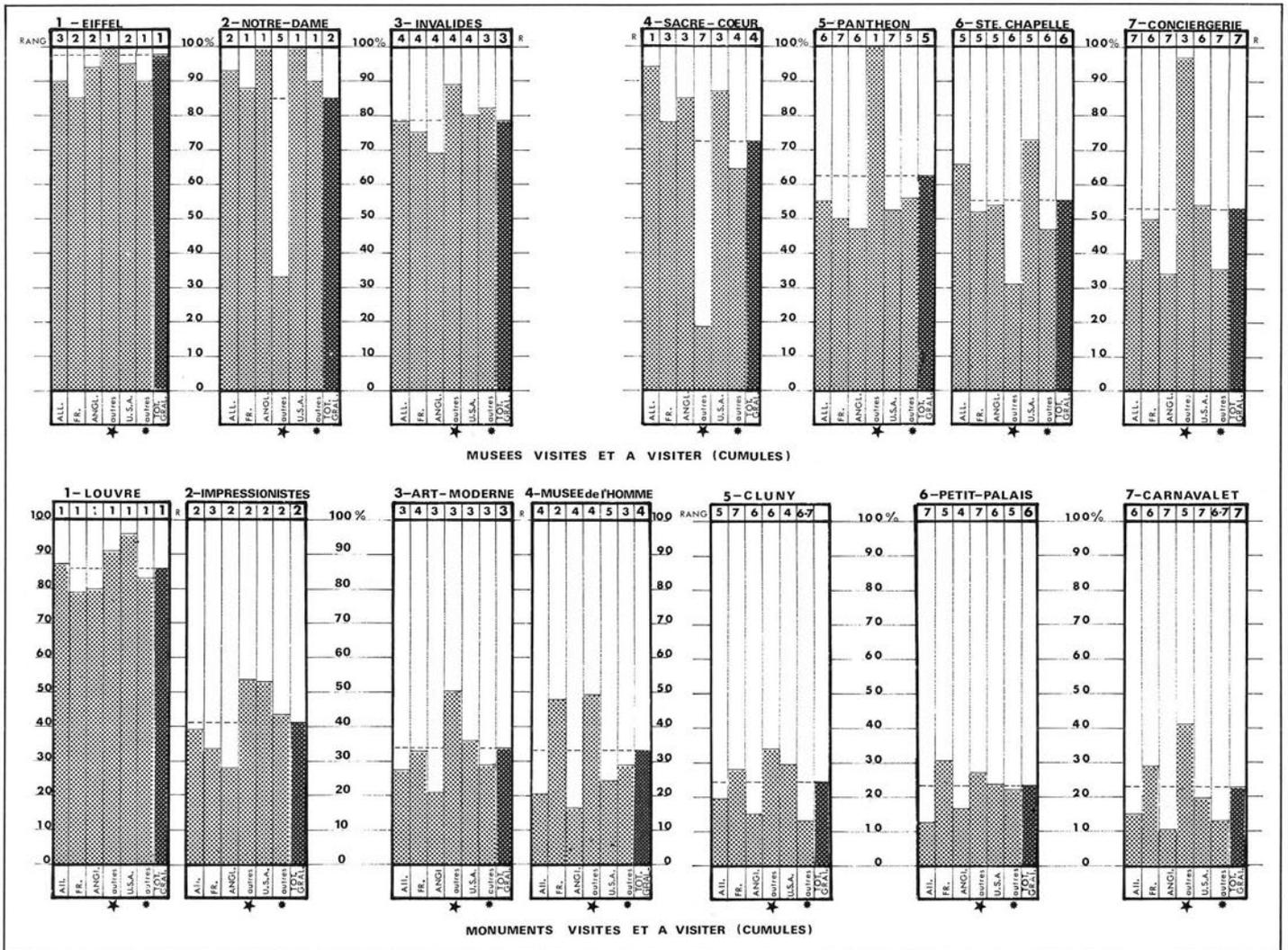
10. Marais : 20 % (France : 37 % - G.-B. : 6 %).

d) Quel quartier préférez-vous ?

	Total général %	All.	Fce	G. B.	Eu.	Classement en tant que quartier connu
1. Quartier Latin	26	28	20	23	37	3 ^e
2. Champs-Élysées	19	14	20	21	9	1 ^{er}
3. Montmartre	17	12	14	25	12	2 ^e
4. Ile St. Louis	8	8	10	9	9	8 ^e
5. St.-Germain-des Près	8	8	7	4	12	4 ^e
6. La Cité	5	8	8	4	2	
7. Le Marais	4	4	9	4	—	10 ^e
8. L'Opéra	4	6	3	5	4	5 ^e
9. Trocadéro	3	4	4	2	4	7 ^e
10. Le Palais Royal	2	4	2	—	4	6 ^e

Ces cartes montrent les principaux types de circuits en cars à travers Paris proposés aux touristes par les agences de visites guidées. Le titre de ces programmes, ce qui y figure, ce qui n'y figure pas, voilà autant d'indications sur une certaine image de la capitale pour nos visiteurs.







L'ACCUEIL

1. Comment trouvez-vous l'accueil qui vous a été réservé dans les monuments et musées que vous avez visités ?

- désagréable: 6 %
- convenable: 55 %
- agréable: 37 %

2. Quelle attitude considérez-vous que les Parisiens ont manifesté à votre égard ?

	All.	G.-B.	EU	France
— amabilité: 50 %	68	56	54	28
— indifférence: 40 %	28	34	41	57
— attitude désagréable: 8 %	1	7	5	9

Les touristes de province sont ainsi les plus mécontents de l'attitude de leurs compatriotes.

Il est inutile d'ajouter quoi que ce soit à ce tableau, car il est assez clair en lui-même; mais par contre, les opinions des touristes eux-mêmes donnent un relief particulier à cette question.

N.B. 5,99 % de Français n'ont pas répondu, le pourcentage est le plus fort des non-réponses (2,79 de moyenne) pour cette question.

COMMENTAIRES

- «Le Parisien se prend facilement pour le centre de la terre, et affiche une attitude très souvent discourtoise à l'égard des étrangers ou des provinciaux visitant «sa» ville.»
- «L'amabilité des commerçants est plus que défaillante.»
- «Attitude désagréable des gens et même ce qui est inconcevable des «représentants officiels.»»

- «Manque d'amabilité, et parfois franchement antipathie.»
- «L'attitude des Parisiens est «bizarre» pour l'accent du français parlé par les étrangers. Il n'y a pas de gentillesse ni de bonne volonté pour faire un effort pour comprendre les débutants dans leur langue. Ceci est très décourageant pour qui désire augmenter ses connaissances en français.»
- «Paris est une grande et belle ville, mais cela ne justifie pas l'attitude désagréable et pédante des Parisiens surtout vis-à-vis des étrangers.»
- «Nous avons trouvé des gens disposés à aider.»
- «Paris est parfait mais il faudrait changer ses habitants, tout au moins leur caractère; s'il est dû au mode de vie alors c'est celui-ci qu'il faut changer. Ce qui est surprenant c'est qu'ils se rendent bien compte que vous êtes étranger (accent) mais rien n'y fait pour les adoucir. Cela va même jusqu'au mépris, quand aux conducteurs de taxi, il vaut mieux ne pas en parler.»

OBSERVATIONS ET REMARQUES DES TOURISTES

Ces observations et remarques sont celles émises par les touristes dans la dernière rubrique du test. Nous vous les présentons «regroupées» pour certaines, tout en leur ayant conservé leur caractère d'originalité et d'authenticité.

- «Je ferai une seconde visite, mais l'air est pollué à cause du trafic effréné à certaines heures. Vacarme dans certains endroits, surtout la nuit à cause de la circulation.»
 - «Heureusement qu'à Paris, il reste encore de vieilles pierres pour nous consoler du style de plus en plus «business.»»
 - «Je trouve très désagréable l'état rudimentaire et souvent malpropre des toilettes publiques et de celles des cafés et restaurants.»
 - «Les prix sont trop divers et élevés dans les restaurants.»
 - «Une chose est à regretter à Paris: la vie est assez chère et bien souvent on se voit obligé d'abrégé ses vacances, surtout les étudiants. Il y a le «service par-tout.»»
 - «On aimerait qu'un effort soit fait pour comprendre les langues.»
 - «L'amabilité des Parisiens ne s'est jamais manifestée pour moi que de façon très sporadique et réservée. En huit jours à Paris, je n'ai pas pu lier de relations avec les Parisiens, alors qu'un seul séjour en Espagne m'a fait trouver dans ce pays de véritables amis.»
 - «Les Parisiens en contact avec des étrangers (commerçants, guides, hôteliers) devraient avoir plus de patience et de correction.»
3. Comment jugez-vous la signalisation pour vous orienter ou vous diriger dans Paris ?

	All.	G.-B.	EU	France
— bonne: 62 %	68	55	62	58
— mauvaise: 32 %	29	41	29	38

4. Parlez-vous ou comprenez-vous le français ?

	All.	G.-B.	EU
— parlé: 25 %	37 %	29 %	21 %
— compris: 36 %	68 %	42 %	32 %

Par comparaison l'anglais est parlé par 45 % des Allemands et compris par 70 % d'entre eux.

L'aménagement de Paris sous Napoléon

Interpréter le présent, s'efforcer d'imaginer l'avenir, est-ce convenable sans tirer du passé ses enseignements, ses références, ses précédents ?

L'Atelier Parisien d'Urbanisme ne pouvait donc manquer, dans Paris-Projet, d'ajouter à ses études habituelles une rubrique consacrée à certaines phases de la lente édification de ce phénomène complexe et fascinant qu'est aujourd'hui la Ville de Paris. Il ne pouvait mieux inaugurer cette série qu'en publiant ci-après des extraits du premier volume de la «Nouvelle Histoire de Paris», dont la publication a été entreprise sous les auspices du Conseil de Paris et qui, sous la signature de M. Jean Tulard, Di-

recteur d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, est consacré à la période du Consulat et de l'Empire.

La lecture de cet article laisse rêveur l'urbaniste contemporain. En quinze ans seulement, alors que de multiples tâches accaparaient l'Etat et son maître, aménager sur trois kilomètres les rives de la Seine, engager le percement de la rue de Rivoli et des voies perpendiculaires qui la relie aux boulevards, restaurer les pavillons de Ledoux, dégager les places du Châtelet, de la Bastille, de Saint-Sulpice, du Panthéon, édifier la Bourse, le Palais Bourbon, l'Eglise de la Madeleine, l'aile nord du Louvre, la colonne Vendôme, les

Arcs de Triomphe du Carrousel et de l'Etoile, assurer la distribution gratuite de l'eau, multiplier les fontaines, créer un corps de sapeurs-pompiers, voilà, parmi de multiples interventions et à côté d'ambitieux projets abandonnés ou avortés, un bilan qui peut paraître stupéfiant à qui éprouve quotidiennement les lenteurs obligées de toute intervention d'urbanisme de nos jours à Paris.

Pourtant, selon M. Tulard, «malgré les pouvoirs les plus étendus, Napoléon n'a pu transformer profondément notre Capitale». Dans ce jugement, peut-être un peu sévère, sans doute y a-t-il aussi une leçon.





Plan de Paris vers 1800.

l'urbanisme impérial.

«L'Empereur a voulu que sa capitale, devenue la première capitale de l'Univers, répondît par son aspect à une si glorieuse destination.» Telle est présentée dans l'exposé de la situation de l'Empire au Corps législatif, le 24 août 1807, la raison des grands travaux entrepris à Paris par Napoléon. (...)

Le Paris de 1800 est encore le Paris de Louis XVI: «Un entassement de maisons», selon Patte, une enceinte inachevée, de nombreux espaces vides entre le mur des Fermiers généraux et les quartiers habités. (...)

Au centre, la Cité, «labyrinthe de ruelles dont la plus large est la rue de la Barillerie qui serpente devant le Palais, entassement de masures aux toits pointus desquelles émergent les clochers de dix-huit églises», ne présentait que deux espaces libres: le parvis de Notre-Dame déjà agrandi sous Louis XV et la place Dauphine.

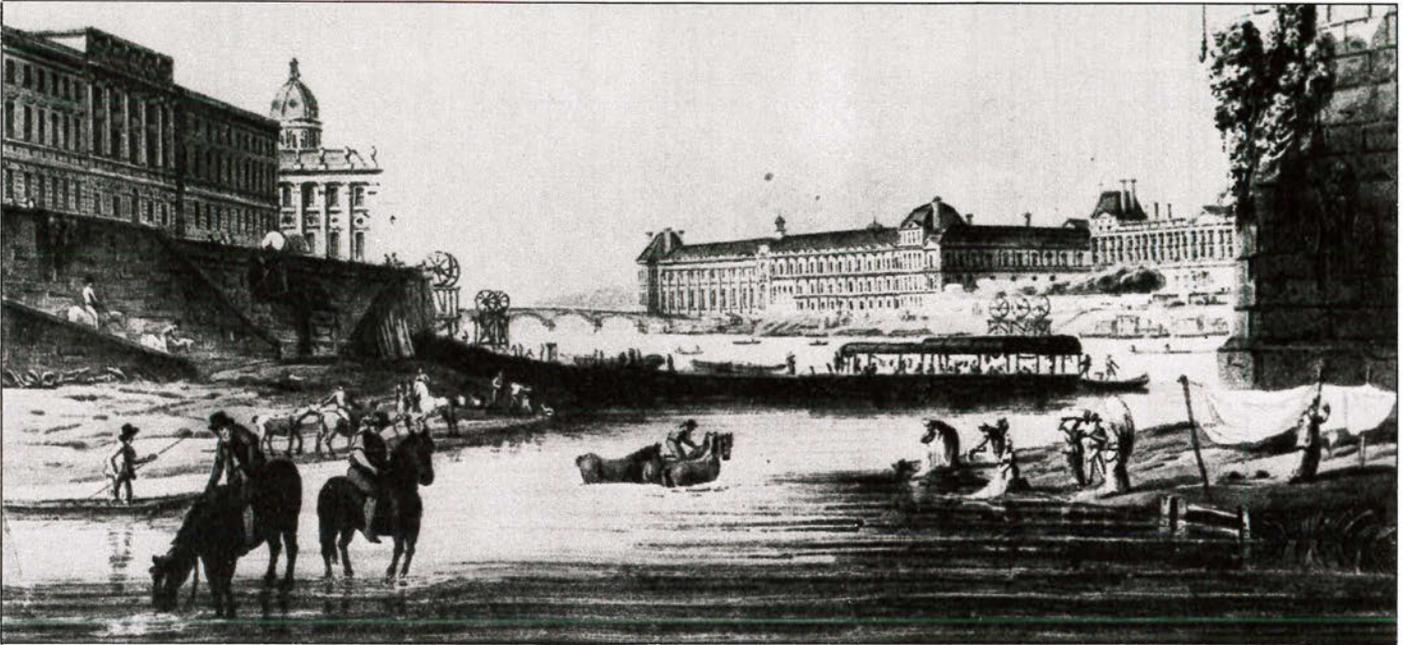
Sur la rive gauche — où s'opposait, aux grands hôtels entourés de jardins du faubourg Saint-Germain, le quartier Saint-Marcel, entassement de maisons basses et sombres — le boulevard des Invalides formait la limite des quartiers bâtis vers la plaine de Grenelle, et du côté de la barrière de Fontainebleau, les Gobelins et le quartier de Croulebarbe étaient séparés par de larges espaces d'aspect campagnard. Au-delà de l'Arsenal et du Jardin des Plantes, la Seine coulait entre des jardins, des champs et des vignes.

Rive droite, les parties habitées ne remplissaient pas davantage l'enceinte. On notait un prodigieux entassement de maisons, des berges de la Seine aux boulevards du Nord, sans voie directrice pour la circulation. «L'axe ouest, faubourg Saint-Honoré - rue Saint-Honoré, s'embourbait à la hauteur du Louvre; la rue des Lombards, la rue de la Verrerie, la rue du Roi-de-Sicile n'offraient plus qu'une piste embrouillée pour rejoindre la rue Saint-Antoine puis la place de la Bastille, où la démolition de la

forteresse n'avait laissé qu'un terrain vague¹.» En revanche, la zone comprise entre les Boulevards et l'enceinte présentait de nombreux espaces non bâtis (champs, terrains vagues, jardins) qui devaient offrir, sous la Restauration, de merveilleuses possibilités aux constructeurs. «Au nord, entre les rues du Faubourg-Poissonnière et du Faubourg-Saint-Denis, s'étendait l'enclos de l'ancienne maison de Saint-Lazare, le plus vaste qu'il y eût dans Paris... Entre les rues du Faubourg-Poissonnière et du Faubourg-Saint-Denis: des marais à l'ouest de l'enclos Saint-Lazare: des champs et des cultures; plus à l'ouest, au-delà de la rue de Clichy, dans la partie de la plaine Monceau englobée par l'enceinte, d'immenses terrains vagues et le jardin — à la mode — de Tivoli².»

La médiocrité des constructions privées frappe les contemporains. Dans sa *Topographie médicale*, La Chaise notera quelques années plus tard que «presque toutes les maisons sont construites avec des pierres d'une très mauvaise qualité. Cette pierre offre l'aspect d'une craie dure,

L'aménagement de Paris sous Napoléon



L'aménagement des quais sous l'Empire mettra fin au cloaque que forment jusqu'alors, sur presque toute leur longueur, les berges du fleuve.

d'un blanc-jaune qu'on retire d'un grand nombre de carrières exploitées aux environs de la ville et qui est susceptible de se déliter facilement en absorbant l'humidité de l'atmosphère. Aussi, dans les saisons pluvieuses, voit-on l'eau suinter de tous les murs...».

Le cœur de la capitale offrait donc le spectacle d'une forte concentration de maisons parfois vétustes, sur une superficie exiguë et dépourvue de grandes artères. Au-delà de cette zone de forte densité s'étendaient, entre les Boulevards et le mur des Fermiers généraux, terrains vagues et jardins. «Paris souffre d'un anévrisme au cœur», observait Napoléon.

L'*Almanach des embellissements de Paris ou exposé des travaux au moyen desquels la capitale surpassera les villes les plus célèbres* énumère tous les aspects défectueux de la vieille cité: manque de concordance entre les différentes parties d'une ville qui s'est développée au cours des siècles, avenues tortueuses et «mesquinnes», «hauteur excessive» et entassement des maisons, voie publique obstruée de chaînes, de puits et d'éta-

lages. L'auteur propose l'établissement de larges percées et de places permettant de dégager les principaux édifices de la capitale, la destruction des repaires obscurs, malsains et humides de certains quartiers, le déplacement de la Morgue et de l'Hôtel-Dieu. (...)

Ce projet montre l'intérêt que portaient les contemporains aux problèmes d'urbanisme posés par la capitale. Il reflète le goût du XVIII^e siècle pour un urbanisme décoratif où la symétrie joue un rôle capital.

Napoléon a été influencé par ce courant. Son premier mouvement a été de mettre en valeur les monuments existants par de larges dégagements et d'amples perspectives. «Pour embellir Paris, aurait-il déclaré, il y a plus à démolir qu'à bâtir. Comment ne pas mettre en évidence tous ces édifices qu'on semble avoir eu plaisir jusqu'à ce jour à cacher? Pourquoi ne pas abattre tout le quartier de la Cité? C'est une vaste ruine qui n'est plus bonne à loger que les rats de l'ancienne Lutèce³.» Frochot, de son côté, note des propos iden-

tiques: «Il faut, lui aurait dit Napoléon, pratiquer de grandes trouées dans cet entassement de pierres noircies, de vieux moellons, de chair humaine, à cette fin que la circulation partant du centre de la ville, dégagée, transformée, rayonne partout librement jusqu'aux extrémités⁴.» Dans une seconde étape, Napoléon envisageait la création et l'aménagement de nouveaux quartiers.

Pour mener à bien cette tâche, l'Empereur fut assisté de nombreux conseillers. En dehors du préfet de police et de Frochot, des architectes Percier et Fontaine, qui furent les grands maîtres d'œuvre du Palais impérial, et du directeur du musée Napoléon, Vivant Denon, Napoléon consulta de préférence le conseil des Bâtiments civils.

(1) Lavedan: Histoire de l'urbanisme, p. 14.

(2) Pronteau: Construction et aménagement des nouveaux quartiers de Paris, p. 32.

(3) Cité sans référence par Léon: Paris. Histoire de la rue, p. 112.

(4) Ibidem: cette citation manifestement apocryphe, résume bien le goût de l'Empereur pour un urbanisme décoratif.

L'aménagement de Paris sous Napoléon

La Révolution avait provoqué la suppression de l'administration des Bâtiments du Roi et de la Ville de Paris. Une période d'anarchie s'ouvrit, marquée, notait l'architecte Peyre, dans une *Note sur la nécessité de rétablir l'ancienne organisation des Bâtiments civils*, par «les désordres occasionnés par des hommes qui remplaçaient ceux employés dans les Bâtiments du Roi, hommes qui ne méritaient pas le titre d'artiste et dont l'ignorance tant dans la construction que dans l'administration tendait à replonger les arts dans la barbarie».

Au ministère de l'Intérieur fut créée une division des Bâtiments civils qui s'inspira de l'administration de l'Ancien Régime. Un chef de division et un petit nombre d'employés, dont certains venaient des Bâtiments du Roi, se chargèrent de la gestion. «La suppression de l'Académie d'architecture ne laissant aucun corps qui pût diriger, sous le rapport de l'art, les travaux qui s'exécutaient, on forma, pour être attaché au ministère de l'Intérieur, le conseil des Bâtiments civils.

Parallèlement existait, pour les travaux publics, un service des ponts et chaussées de la Seine. (...)

La nouvelle organisation paraît avoir mal fonctionné, Napoléon s'en plaignait en septembre 1810: «Il paraîtrait convenable d'avoir un homme de goût, bon administrateur, qui se chargerait de ces détails et qui dispenserait le ministre de s'en occuper... On pourrait même diviser ces objets entre deux maîtres des requêtes: l'un serait chargé de la direction et de la surveillance de tout ce qui est relatif aux monuments, aux constructions publiques, aux statues, et l'autre des travaux des ponts et chaussées qui se font à Paris⁵». Un décret du 11 janvier 1811 confiait à deux maîtres des requêtes la direction des Travaux publics de la Ville de Paris et le service des ponts et chaussées de la préfecture du département de la Seine. Deux jours plus tard, étaient nommés à ces fonctions Bruyère et Laborde. Seul Alexandre de Laborde venait directement du Conseil d'Etat. Architecte à Lyon avant d'entrer à

l'Ecole des ponts et chaussées, Louis Bruyère avait débuté en 1793 au Mans, qui lui doit la promenade des Jacobins. Professeur à l'Ecole des ponts et chaussées, il s'était intéressé au problème de la dérivation de l'Ourcq.

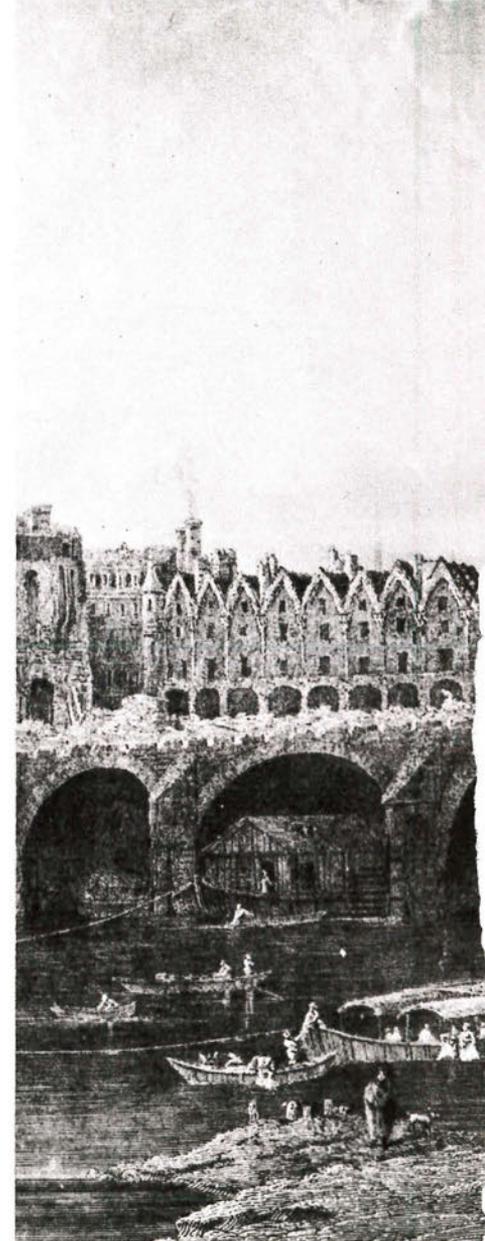
En 1807 il étudia le canal de Saint-Maur et traça les plans du pont d'Iéna. Inspecteur divisionnaire en 1809, il fut désigné aux fonctions de directeur des Travaux publics sur la proposition du ministre de l'Intérieur, Montalivet, qui l'avait apprécié lors de son passage à la direction des ponts et chaussées.

La gestion de Bruyère, qui fut mêlé, de ses bureaux de la rue du Bac, à tous les grands travaux de 1811 à 1815 (Halle aux Vins, avenue de l'Observatoire, jonction des rues de Seine et de Tournon, dégagement de la place Saint-Sulpice), se heurta à de violentes oppositions. Peyre les résume dans sa *Note sur l'inutilité de la nouvelle place de directeur des Travaux publics de la Ville de Paris*: «Malgré l'existence de la division et du conseil des Bâtiments civils, cette direction a toujours agi isolément. Les projets remis à M. le Directeur ne furent point soumis par lui au conseil des Bâtiments. Il substitua aux idées des architectes les siennes propres. Les plus grands travaux furent entrepris sans plans ni devis arrêtés. Pour suivre ces travaux dans le sens qui lui convenait, M. Bruyère plaça des sous-inspecteurs qui n'étaient point connus des architectes qui agissaient d'après ses ordres.» Un conflit éclata entre Bruyère et les principaux architectes parisiens. Mais la version qu'en donne Peyre n'est pas dépourvue d'exagération: «L'opposition que les architectes avaient mise à ces innovations excita le mécontentement de M. Bruyère contre les plus anciens d'entre eux. M. Cellier se vit dépouillé des travaux de l'abbaye de Saint-Denis; M. Bélanger de ceux de l'abattoir qu'il avait commencés. Il éprouva les plus grandes contradictions (*sic*) dans le cours de la construction de la belle coupole de la Halle aux Blés. M. Chalgrin éprouva des désagréments pour les changements qu'on voulait le forcer d'exécuter à l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Plusieurs personnes pensent que MM. Chalgrin et Cellier sont morts de toutes ces contrariétés.»

Il semble en réalité que les rapports de l'administration et des architectes aient été tendus bien avant l'arrivée de Bruyère. Dans les comptes rendus qu'il adressait deux fois par semaine au

ministère de l'Intérieur, l'inspecteur chargé de la surveillance des travaux se plaignait, en 1808, de la hauteur avec laquelle il était accueilli par des architectes comme Cellier ou Vignon, auteur du plan de l'église de la Madeleine.

Bruyère aurait étendu, selon Peyre, sa dictature aux entrepreneurs, rompant de nombreux contrats passés



antérieurement avec des architectes. «Ces désordres ont été accompagnés d'une mesure plus nuisible encore; la place de M. Bruyère, qui ne devait s'étendre qu'aux travaux du ministère de l'Intérieur, ayant englobé ceux faits aux frais de la ville.»

La situation délicate de Bruyère, placé entre le ministre de l'Intérieur, le directeur général des ponts et chaussées, le préfet de la Seine, les architectes et les entrepreneurs, explique les

(⁵) Correspondance, n° 16903.



*Les habitations bordant d'une rive à l'autre les ponts
les plus anciens de Paris avaient atteint
au XVIII^e siècle un état de très grande vétusté.
La Révolution entreprit de les raser.
Cette vue du Pont Notre-Dame, vers 1800, montre
la situation des travaux à l'avènement de Bonaparte.
Celui-ci s'appliquera à achever l'opération.*

L'aménagement de Paris sous Napoléon

critiques acerbes dont il a été l'objet. Un instant suspendu en 1814, il fut remis à la tête de l'administration des Travaux publics sur intervention du préfet de police Pasquier.

A ces conflits d'attribution venait s'ajouter le financement des grands travaux : «j'ai fait presque tous les travaux de Paris sans qu'il m'en coûtât», affirmait Napoléon à Sainte-Hélène⁷. On ne saurait entièrement accepter l'explication qu'il en donne : «J'ai d'abord fait faire à mes dépens les marchés, les abattoirs qui se louaient à ceux qui en avaient besoin au-delà du revenu des fonds que j'y avais employés. Ainsi une dépense de cent mille francs pour construire des abattoirs, rapportait plus de cinq mille francs, en même temps que cela était plus commode, plus propre et embellissait la capitale. L'Hôtel-Dieu avait des maisons pour cent mille francs de capital, qui étaient loin de rapporter le 5 pour 100 parce qu'il y avait une foule de faux frais : les visites deux fois par an, des procès-verbaux, des réparations, etc. Je donnai à la Ville de Paris et aux hospices, les halles et abattoirs qui leur rapportaient plus que les maisons, que je faisais vendre, et avec ce capital, je faisais quelque construction publique. C'était un double avantage pour Paris d'avoir des maisons sorties de main-morte : elles étaient mieux réparées et on en tirait un meilleur parti.»

Napoléon laissait ainsi entendre que ces projets de rénovation n'avaient rien coûté à la capitale. En réalité, Carnot rappelle, dans un rapport du 6 mai 1815, que si les huit à dix millions dépensés annuellement pour les travaux de Paris ne coûtèrent rien au Trésor, la Ville de Paris en paya la moitié, «le surplus étant acquitté au moyen de prélèvements particuliers sur les produits spéciaux versés à la Caisse d'amortissement». Parmi ces produits spéciaux figurait un versement mensuel de cent mille francs effectué par la police.

En dépit de ces apports, la Ville de Paris contribua pour une large part aux «travaux entrepris dans un but d'utilité communale» : Halle aux

Vins, marchés, abattoirs, nouvelles rues... Les sacrifices qu'elle dut supporter prirent une telle ampleur qu'une loi du 10 décembre 1808 l'autorisa à emprunter huit millions à la Caisse d'amortissement «pour des travaux d'utilité et d'embellissement».

Il fallait enfin compter avec l'opposition des Parisiens. Une anecdote rapportée par Napoléon à Bertrand montre les limites de l'action impériale. La princesse Pauline habitait l'hôtel de Charost, qui donnait sur les Champs-Élysées. Son cocher, pour abrégé, traversait parfois l'allée des Champs-Élysées avant de la déposer à la porte de son jardin. Averti, le ministre de l'Intérieur fit combler quelques fossés dans les allées pour lui faciliter le passage. Les habitués des Champs-Élysées se plaignirent aussitôt à la princesse, lui faisant remarquer que «croiser ces allées gênait les promeneurs et qu'il pourrait en résulter des accidents ; que, pour faciliter son passage, on avait fait combler des fossés sans le consentement de la Ville de Paris qui, seule, en avait le droit». Napoléon, commentant cette anecdote, expliquait : «Il y a en France cent droits auxquels il est difficile de toucher. J'avais été tenté un moment de prendre les Champs-Élysées pour le compte du gouvernement. Mais Frochot m'en dissuada en me disant que cela désolerait les Parisiens, que cela était une affaire de rien en soi, mais que cela les priverait beaucoup... qu'ils ne seraient plus aussi à leur aise, autant chez eux enfin ; qu'ils seraient dans un jardin du gouvernement⁸.»

Replacés dans cette atmosphère, on comprend aisément les résistances rencontrées dans la capitale par les expropriations exigées pour les travaux d'utilité publique. La procédure suivie sous le Consulat provoqua de vives protestations. En effet, le gouvernement parvint alors «à réaliser d'importantes opérations de voirie sans recourir au procédé normal d'expropriation. Une conception large des effets de l'alignement l'y aida. En outre, des constructions avaient été élevées jadis, notamment autour du Louvre et des Tuileries, sur des terrains concédés à titre précaire par le Roi qui se réservait de reprendre le sol sans indemnité, le constructeur ou ses ayants cause pouvant seulement conserver les matériaux. La faculté de reprendre le terrain avait fini par être considérée comme purement théorique, mais n'en subsistait pas

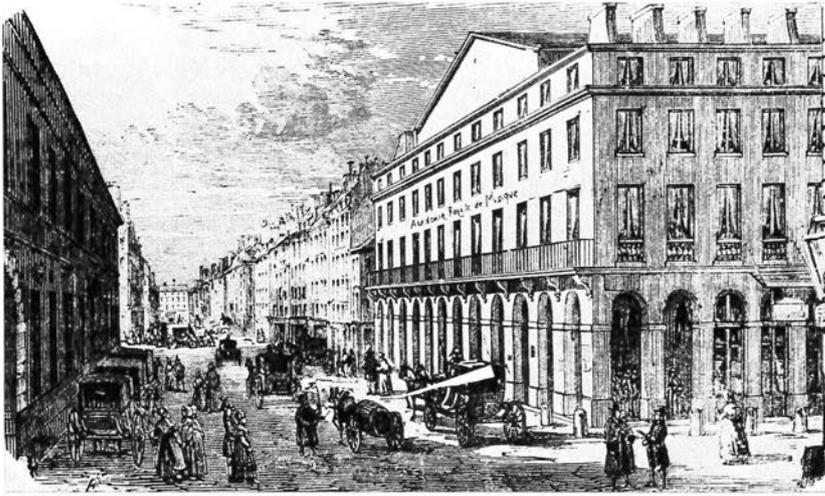
moins, en droit, imprescriptible. Il en fut fait usage sous le Consulat.

Enfin, la Convention ayant fait dresser le plan de voies nouvelles, destinées au lotissement des biens nationaux, plusieurs furent vendus sous le Directoire avec réserve expresse du terrain qui serait nécessaire à l'établissement des rues projetées ou à l'élargissement des voies existantes⁹.»

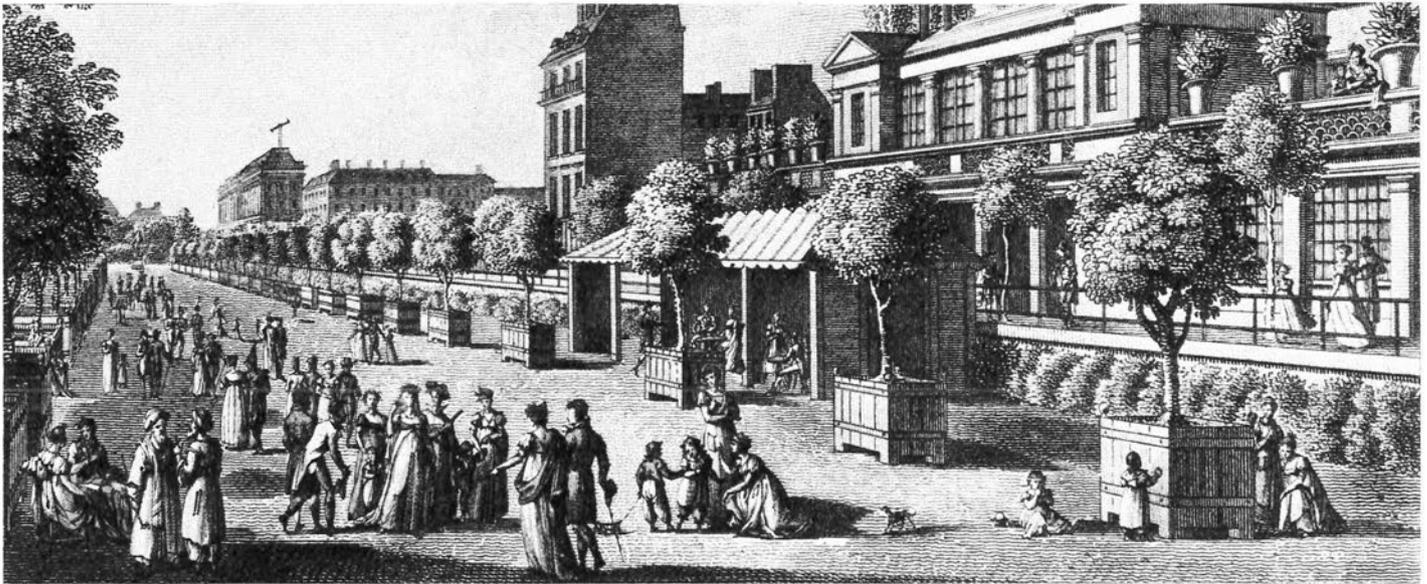
La reprise des terrains concédés à titre précaire n'aurait dû comporter aucun dédommagement ; mais devant l'abondance des protestations, des indemnités partielles durent être accordées aux intéressés sous la forme de bons de la Caisse d'amortissement portant intérêt à 5 pour 100 et remboursables chaque année par quinquième. Les plaintes n'en continuèrent pas moins. La loi du 16 septembre 1807 s'efforça d'introduire quelque amélioration dans la fixation des indemnités et de ruiner, selon le commentateur de Montalivet, les spéculations de la classe des «fiseurs d'affaires». Napoléon vint, en février 1811, visiter la propriété des Nettement sur l'emplacement de l'ancien couvent des Dames de Sainte-Marie de Chaillot, les propriétaires élevant des difficultés à propos du prix qui leur était offert. Le gouvernement recula devant certaines expropriations comme celle de Gaignier dont la maisonnette resta isolée au milieu des destructions sur la colline de Chaillot. Mais ce geste relève peut-être simplement de la mise en scène ; sans doute fut-il calculé pour apaiser les inquiétudes des Parisiens.

De nombreuses difficultés ont donc paralysé les nouvelles conceptions de l'Empire en matière d'urbanisme. Aussi le bilan peut-il paraître mince. L'effort a surtout porté sur l'établissement de grands axes de circulation et sur le dégagement de plusieurs places. Frochot rappelle au Corps législatif, le 1^{er} décembre 1808 : «Depuis des siècles, on reproche à Paris ses rues étroites et tortueuses, formées sans plan ; ses carrefours anguleux, dangereux. Il faut que de vastes places leur succèdent, que des rues spacieuses établissent des communications plus directes et une circulation plus facile, procurant les moyens de saisir l'ensemble de ces monuments qui, de toute part, s'élèvent ou s'achèvent à la voix d'un nouveau Trajan¹⁰.»

Principale voie de circulation, la Seine, aux berges inégales, accessibles aux inondations (les plus terribles



Ouverte au travers des jardins et des propriétés qui enserrent les Tuileries, la rue de Rivoli tardera à prendre son visage nouveau. Malgré les avantages fiscaux accordés pour les constructions qui viennent s'y implanter, malgré la réalisation prioritaire du pavage et de l'éclairage, l'obligation pour les particuliers de se soumettre à la discipline architecturale définie pour les arcades et les façades par Percier et Fontaine semble avoir longtemps freiné les initiatives.



eurent lieu en 1801, 1802 et 1806), fut dotée de trois kilomètres de quais. Rive droite, on aménagea ceux du Louvre et des Tuileries; rive gauche furent entrepris: le quai de Montebello, en amont de l'Hôtel-Dieu, commencé en 1811 et terminé en 1813; le quai Saint-Louis, prolongeant le quai des Orfèvres, achevé en 1811; le quai du Marché-Neuf, au-delà du pont Saint-Michel, achevé également en 1811; le quai Catinat, construit de 1809 à 1813, entre le Pont-au-Double et le pont de la Cité; enfin, le quai Napoléon, l'actuel quai aux Fleurs, terminé en 1813.

Parallèlement au cours de la Seine, on s'attaqua au grand axe est-ouest, souhaité par Colbert et projeté par le plan des Artistes. Il fallait prolonger les Champs-Élysées en contournant les Tuileries qui bloquaient la perspective. Le plan des Artistes avait déjà prévu d'isoler le jardin des Tuileries par une voie conduisant de la place de la Révolution à celle du Petit-Car-

rousel. Il s'agissait de défendre cet îlot contre l'émeute. L'idée fut reprise par l'ouverture de la rue de Rivoli décidée le 4 octobre 1801. Un premier projet envisageait de faire courir cette voie le long du jardin des Tuileries, entre deux rangées de maisons, mais on y renonça pour conserver la vue sur le jardin. La préférence fut accordée à un promenoir couvert, servant de prolongement au jardin et accueillant des professions qui n'entravaient pas la circulation. Les architectes du gouvernement, Percier et Fontaine, dont l'influence n'allait cesser de grandir, dessinèrent des façades à arcades continues.

A priori, la nouvelle voie, qui traversait surtout des jardins et des dépendances, n'aurait pas posé de problèmes. Les servitudes qu'on y attacha provoquèrent son échec. L'Empereur eut beau exempter les acquéreurs éventuels de la contribution foncière pendant vingt puis trente ans, par le décret du 11 janvier 1811, puis donner l'exem-

ple en faisant construire, selon l'ordonnance, un nouvel hôtel des Postes entre les rues de Castiglione, du Mont-Thabor et Cambon, il ne put donner leur essor aux constructions de la rue de Rivoli. Dans son *Dictionnaire des rues de Paris*, publié en 1812, La Tynna observe: «Du numéro 2 au numéro 14, les maisons sont bâties; ensuite on ne voit que cinq maisons achevées.» En 1813, Chateaubriand, qui vient habiter en face de la première grille du jardin des Tuileries, observe qu'on «ne voyait encore que les arcades bâties par le gouvernement et quelques maisons s'élevant çà et là avec leur dentelure latérale de pierres d'attente⁽¹⁾».

(7) Rapporté par Bertrand: Cahiers de Ste-Hélène, 1818-1819.

(8) Rapporté par Bertrand: Op. cit., p. 267.

(9) Durand: L'Expropriation pour utilité publique sous le Consulat et le Premier Empire, p. 24.

(10) Reproduit sans référence par Léon: Op. cit., p. 112.

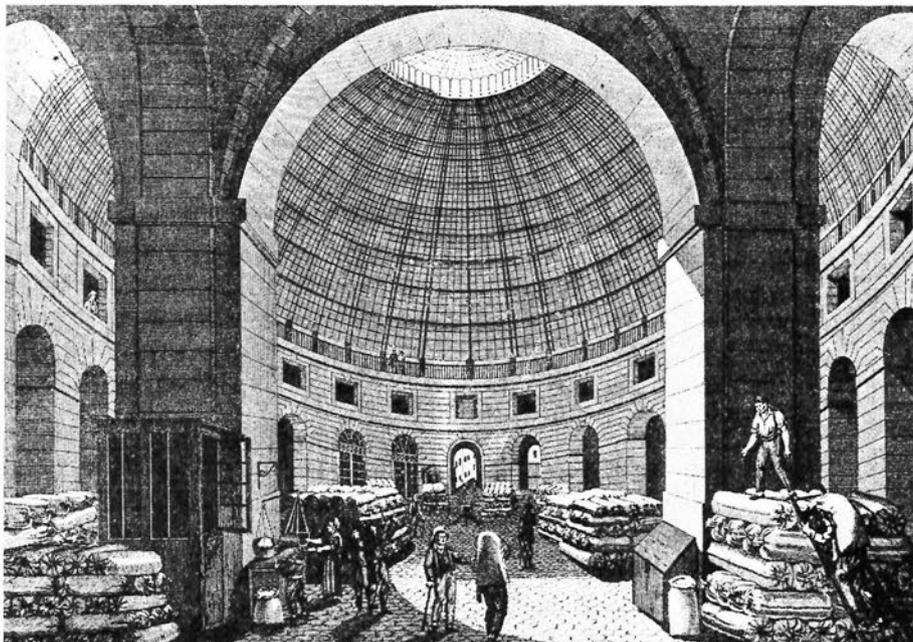
(11) Mémoires d'outre-tombe (éd. Levaillant II, p. 486).

l'aménagement de Paris sous Napoléon

En même temps étaient percées des voies perpendiculaires assurant la jonction avec les Boulevards : rue de Castiglione, décidée dès 1802 sur les terrains des Feuillants et des Capucines ; rue Napoléon (de la Paix) ouverte en 1806 sur l'enclos des Capucines ; rue des Pyramides...

La rue de Rivoli, qui s'arrêtait un peu au-delà de la place des Pyramides, n'était que l'amorce de ce grand axe rêvé par Napoléon, de la colonnade du Louvre à la Bastille. « Plutôt qu'à prolonger en ligne droite la rue de Rivoli, on songeait alors à faire partir de la Bastille, peut-être même de la barrière du Trône, une large voie qui absorberait les rues du Faubourg-Saint-Antoine et Saint-Antoine, longerait l'Hôtel de Ville et aboutirait à une vaste place créée en face de la colonnade du Louvre, sur l'emplacement de Saint-Germain-l'Auxerrois¹². » Vieux projet, déjà agité sous l'Ancien Régime. Cette voie, baptisée *voie impériale*, devait être, selon un rapport du conseil des Bâtiments civils : « la plus belle peut-être qui ait jamais existé. Elle permettrait d'établir entre le Louvre et l'Hôtel de Ville une communication propice au décor des cortèges. Cette communication ayant toujours été regardée comme le complément naturel des projets du Louvre et comme un lieu qui doit unir tous les monuments situés à l'ouest de la capitale à tous ceux qui vont en embellir la partie opposée¹³. » A la fin de 1809, le bruit se répandit que l'église Saint-Germain-l'Auxerrois allait être détruite. Il n'en fut rien. Le prix de revient de la rue Impériale s'élevait à plus de vingt

« Une halle ne saurait compter parmi les monuments d'une grande ville, écrivait Napoléon en 1810. C'est un établissement utile qui ne doit que se laisser voir. Donnez lui le nécessaire, rien de plus. »
Un incendie ayant détruit la coupole en bois de la Halle aux Blés, l'architecte Belanger la reconstruit en fer et en cuivre et achève ses travaux en 1813. A proximité, l'antique forteresse du Châtelet est abattue en 1802.



millions. Napoléon dut provisoirement y renoncer. Les travaux préliminaires entre le Louvre et la Bastille ne furent même pas entrepris.

L'axe nord-sud, rue Saint-Jacques puis rue Saint-Martin, ne posait aucun problème. On s'attacha sur la rive gauche à relier le Luxembourg et l'Observatoire par une avenue, terminée en 1812. On dut rehausser le sol de cette avenue, plus bas que celui du jardin du Luxembourg, de décombres apportés de divers chantiers parisiens. Rive droite, on acheva les boulevards extérieurs entre la barrière de Vincennes et celle de Bercy. Dûs à l'architecte Ledoux, les pavillons des barrières, abandonnés par les agents des fermes sous la Révolution, furent restaurés.

Le Premier Empire ne s'est pas limité à la construction de grands axes de circulation ; il a dégagé de nombreuses places. La forteresse du Châtelet fut détruite en 1802. « Cette masse hideuse et nuisible, déclarait Frochot, intercepte la communication de la rue Saint-Denis au pont au Change et aux quais. » Au débouché du pont, la nouvelle place ne devait trouver sa forme définitive que sous le Second Empire, avec le percement du boulevard de Sébastopol.

Devenue terrain vague, propice aux exploits des malfaiteurs, la place de la Bastille fut régularisée. Legrand et Landon annoncent dans leur *Description de Paris en 1808*, « qu'incessamment formée, cette place doit offrir au commerce un canal de navigation, une gare et devenir le point de réunion entre la grande rue Saint-Antoine et les boulevards du Nord et du Midi ».



Napoléon prévoyait également une totale redistribution du quartier des Halles, annoncée dans le décret du 24 février 1811. Un vaste ensemble devait couvrir la zone située entre la nouvelle Halle aux Blés et le prolongement de la rue de la Lingerie. Le marché des Innocents et la Halle aux Draps auraient servi d'annexes. Des maisons, rue des Deux-Ecus et rue des Prouvaires, furent rasées à cet effet, mais le nouveau quartier ne devait être aménagé que sous le Second Empire.

Rive gauche, le dégagement de l'église Saint-Sulpice par la démolition du séminaire, qui en obstruait la perspective, permit de mettre en valeur la place imaginée par Servandoni, mais sans l'ordonnance architecturale qu'il avait prévue. Une autre place fut ébauchée devant l'École de Médecine. Enfin le décret du 13 juin 1807 décida l'aménagement de la place du Panthéon grâce à la création des rues d'Ulm, Clovis et Clotilde.

Les travaux d'urbanisme entrepris à Paris font de Napoléon «l'exécuteur testamentaire de l'Ancien Régime¹⁴». N'a-t-il pas puisé son inspiration dans le plan des Artistes, élaboré sous la Révolution mais qui se présentait comme la somme de recherches antérieures? L'Empereur diffère pourtant de ses prédécesseurs par le désir qu'il exprima de transformer le vieux Paris sans respect pour les monuments du passé. Jamais les architectes du roi n'avaient osé en fait appliquer leurs idées à des parties habitées de la ville; ils les réservaient pour de nouveaux quartiers. Napoléon n'hésita pas à envisager la destruction de Saint-Germain-l'Auxerrois et des faubourgs anciens de Paris pour tracer une voie impériale de la colonnade du Louvre à la place de la Bastille. La liste des destructions décidées par Napoléon est longue. Sur la rive droite disparaissent de nombreux couvents (Feuillants, Capucins et Jacobins); le Temple, remplacé par un marché; Saint-Jacques-de-la-Boucherie dont on conserva la tour. Les maisons du pont Saint-Michel, les collèges de Cluny, du Cardinal-Lemoine, de l'Ave-Maria; les églises Saint-Marcel, Saint-André-des-Arts, l'abbaye Saint-Victor, le couvent des Grands-Augustins sont démolis sur la rive gauche. Cette frénésie de destructions a frappé les contemporains. «On annonce aux habitants de tout un quartier, observe un témoin étranger, qu'ils doivent déguerpir dans six semaines; on rase et les propriétaires ne sont que

peu dédommagés. Dans dix ans, tout sera fini, paraît-il; mais pour le moment on a tant et tant abattu que, même dans les plus beaux quartiers et les rues les plus fréquentées, il y a encore autant de places entourées de planches que de belles maisons neuves¹⁵.» N'a-t-on pas évoqué un vandalisme napoléonien, en le distinguant toutefois du vandalisme révolutionnaire?

Napoléon a finalement échoué: renonçant à une transformation systématique, il s'est limité à de simples «aménagements de détail». Un plan d'ensemble existait pourtant: la Commission des Artistes, formée officiellement en mai 1793 autour de l'administrateur des domaines Amelot, avait envisagé un aménagement général de Paris rendu possible par l'aliénation des biens nationaux. Les membres de la Commission disposaient d'un excellent instrument de travail, le plan de l'architecte Edme Verniquet achevé en 1791 et la Commission avait projeté la percée de voies nouvelles. Faute de temps et de ressources, l'Empereur n'a pu faire de Paris la grandiose capitale qu'il rêvait. Seules, des réalisations fragmentaires, comme la rue de Rivoli, permettent de donner une image des conceptions napoléoniennes. Malgré les nombreux témoignages d'enthousiasme des contemporains, le Paris de 1815 ne diffère pas, dans son plan et ses rues, du Paris de Louis XVI.

l'architecture de l'empire.

Parmi les architectes qui entouraient Napoléon, nombreux étaient ceux qui avaient été formés sous l'Ancien Régime: Chalgrin, Brongniart, Poyet, Vignon, etc. Napoléon leur témoignait à la fois une hostilité fondée «sur le préjugé de croire que l'architecture était la ruine des souverains» et une confiance soutenue par la nécessité de faire de Paris la métropole du Grand Empire. «Il faut des habitations, des palais et tout ce qui en dépend», affirmait l'Empereur au début de 1806. Travailler avec Napoléon n'était certes pas facile. «Concevoir un monument, ordonner la rédaction d'un plan, le discuter, l'arrêter, en commencer l'exécution, avec Napoléon ce n'était pas une chose finie, note Thibaudeau. Un monument nouveau lui donnait de nouvelles idées et l'amenait à des modifi-

cations et à des changements dans les projets qu'il avait approuvés.» Pour réaliser ses conceptions, Napoléon devait trouver chez deux architectes, Percier et Fontaine, «les instruments aveugles du génie qui électrisait tout». Le palais impérial, et principalement les palais et les monuments restaurés ou construits sous Napoléon portent leur marque, celle d'un classicisme étroit et rigide, mais non dépourvu de grandeur et de majesté. Ce néo-classicisme napoléonien abandonnait le grec et l'étrusque pour Rome; il introduisait aussi une conception nouvelle en architecture dont la responsabilité incombe moins à Fontaine qu'à Durand, celle d'un «rationalisme architectural» où l'utilité prime désormais la beauté.

Les palais impériaux trouvèrent en Percier et Fontaine deux architectes de talent dont le rôle fut souvent, à la faveur des hésitations de Napoléon, plus important que ne l'ont soupçonné les contemporains. (...)

Dans les récits des contemporains, et particulièrement dans les *Mémoires* du préfet du palais Bausset, Fontaine est plus souvent cité que Percier. «Aimant le monde, la conversation, l'activité extérieure, il excellait à jeter sur le papier l'ébauche d'un projet, à en développer les avantages, à diriger et stimuler les ouvriers. Homme d'étude et de cabinet, Percier se chargeait d'approfondir les détails, de donner aux plans leur fini: il y mettait un scrupule poussé jusqu'à la minutie¹⁶».

Mais si Fontaine et Percier ont été comblés d'honneur par Napoléon, la faveur impériale eut son revers. Ils durent renoncer, en pleine maturité, à édifier une œuvre personnelle pour se plier aux exigences d'un maître qui ne les employa, en définitive, qu'à d'ingrates besognes d'aménagement ou de restauration. «Trop de fois sans doute, écrivent-ils, dans les résidences de France que nous avons été chargés de rétablir ou de distribuer, nous avons eu à subir l'impérieuse loi des mauvais programmes, avec tous les inconvénients qui en sont ordinairement la suite; nous avons connu les peines, les soins, les dangers dont les restaurations sont toujours accompagnées¹⁷...»

(12) Lanzac de Laborie: Paris sous Napoléon, p. 139 II.

(13) Reproduit par Léon: Op. cit. p. 117.

(14) Lavedan: Op. cit., p. 13.

(15) Clary: Trois mois à Paris, p. 57.

(16) Lanzac de Laborie: Op. cit. p. 153, 154, II.

(17) Percier et Fontaine: Résidences de souverains, p. 149.

l'aménagement de Paris sous Napoléon

Aux Tuileries, qui avaient servi de demi-prison à Louis XVI d'octobre 1789 à août 1792, tout restait à faire quand Bonaparte en prit possession, le 19 février 1800. Au début du Consulat, on se limita à de simples aménagements; mais l'architecte Leconte fut disgracié après l'explosion de la machine infernale et remplacé par Fontaine.

A mesure que le caractère monarchique du régime alla en s'accroissant, Napoléon ordonna de nouvelles installations que rendait indispensable la présence d'une Cour nombreuse et élégante: construction d'un grand escalier conduisant aux appartements d'apparat du premier étage, en 1805; édification d'une chapelle impériale, achevée en décembre 1806; inauguration, en 1808, d'un théâtre sur l'emplacement de la salle où avait siégé la Convention. «Napoléon, pendant une résidence de quatorze années, a fait au palais des Tuileries beaucoup moins pour son intérêt et ses convenances personnelles que pour l'ensemble général, la beauté et la magnificence de l'édifice¹⁸.» Le décorum l'emporte sur la commodité. Ainsi s'expliquent le

désir exprimé à plusieurs reprises par Napoléon de quitter les Tuileries et ses fréquents séjours à Saint-Cloud ou à Fontainebleau. Lorsqu'il intronise Joseph à Madrid, il remarque: «Vous serez mieux logé que moi.»

S'installer au Louvre était hors de question. Inhabitable pour une Cour moderne, le vieux château était «considéré comme le sanctuaire de la monarchie» et, de ce fait, consacré uniquement aux grandes réceptions et aux cérémonies publiques. «Que la grandeur et la majesté soient le caractère distinctif des appartements de ce palais où le souverain ne viendra que passagèrement pour y recevoir les hommages et les respects dus à son rang.» Telles étaient les instructions données à Fontaine par Napoléon pour l'achèvement du Louvre. La destruction d'une partie des constructions qui encombraient ses abords et l'expulsion des marchands installés sous les vestibules de la grande cour furent le prélude d'importants travaux dirigés par Fontaine. Tout un quartier aux constructions serrées, aux rues étroites et sinueuses (Fromenteau, Saint-Thomas-du-Louvre, Saint-Nicaise...) fut en partie condamné «dans une intention stratégique: empêcher que se reproduisît l'attentat de 1800 perpétré contre Bonaparte dans la rue Saint-Nicaise¹⁹.» Vinrent ensuite l'aménagement de la Grande Galerie terminée en 1809; l'a-

Manquant de tout entretien, envahi de constructions parasites pendant la période révolutionnaire, le Louvre sera restauré sous l'Empire. L'École des Beaux-Arts et l'Institut sont transférés sur la rive gauche, les artistes et savants demeurant dans le Palais sont relogés dans d'autres ateliers ou dotés de pensions, les échoppes encombrant les vestibules du Louvre sont expulsées. La Cour Carrée forme un lieu très animé.

(¹⁸) Ibidem.

(¹⁹) Christ: Le Louvre et les Tuileries, p. 85.



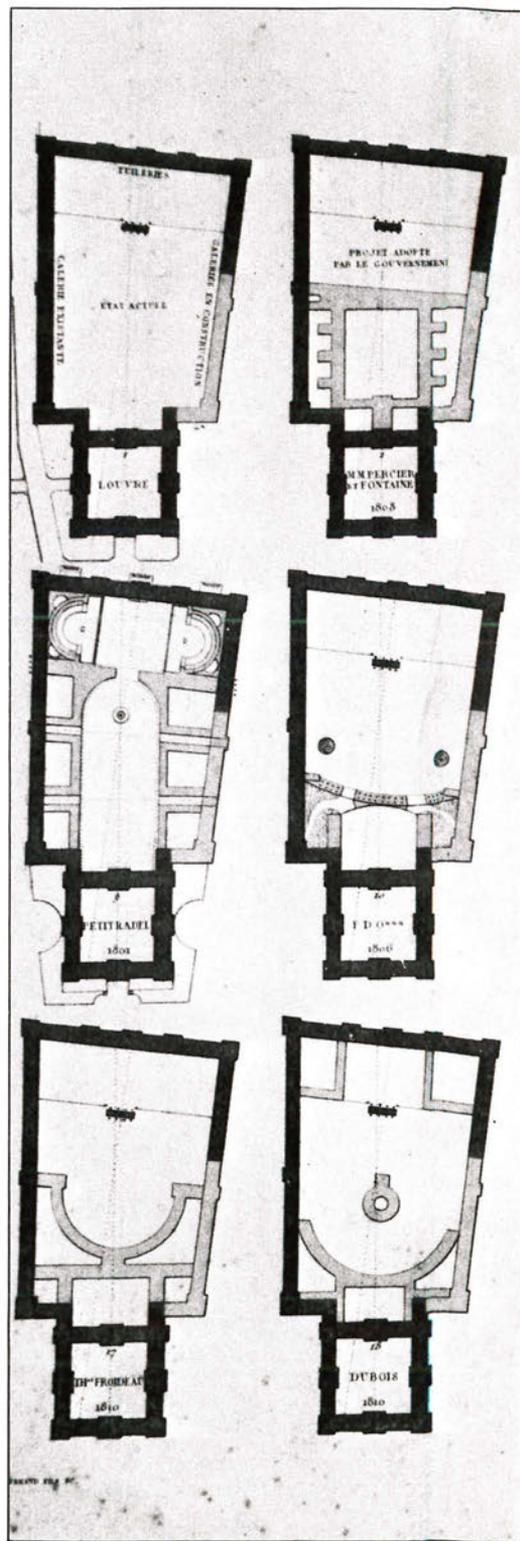


l'aménagement de Paris sous Napoléon

chèvement de la décoration de la Cour Carrée et de la façade sur la Seine.

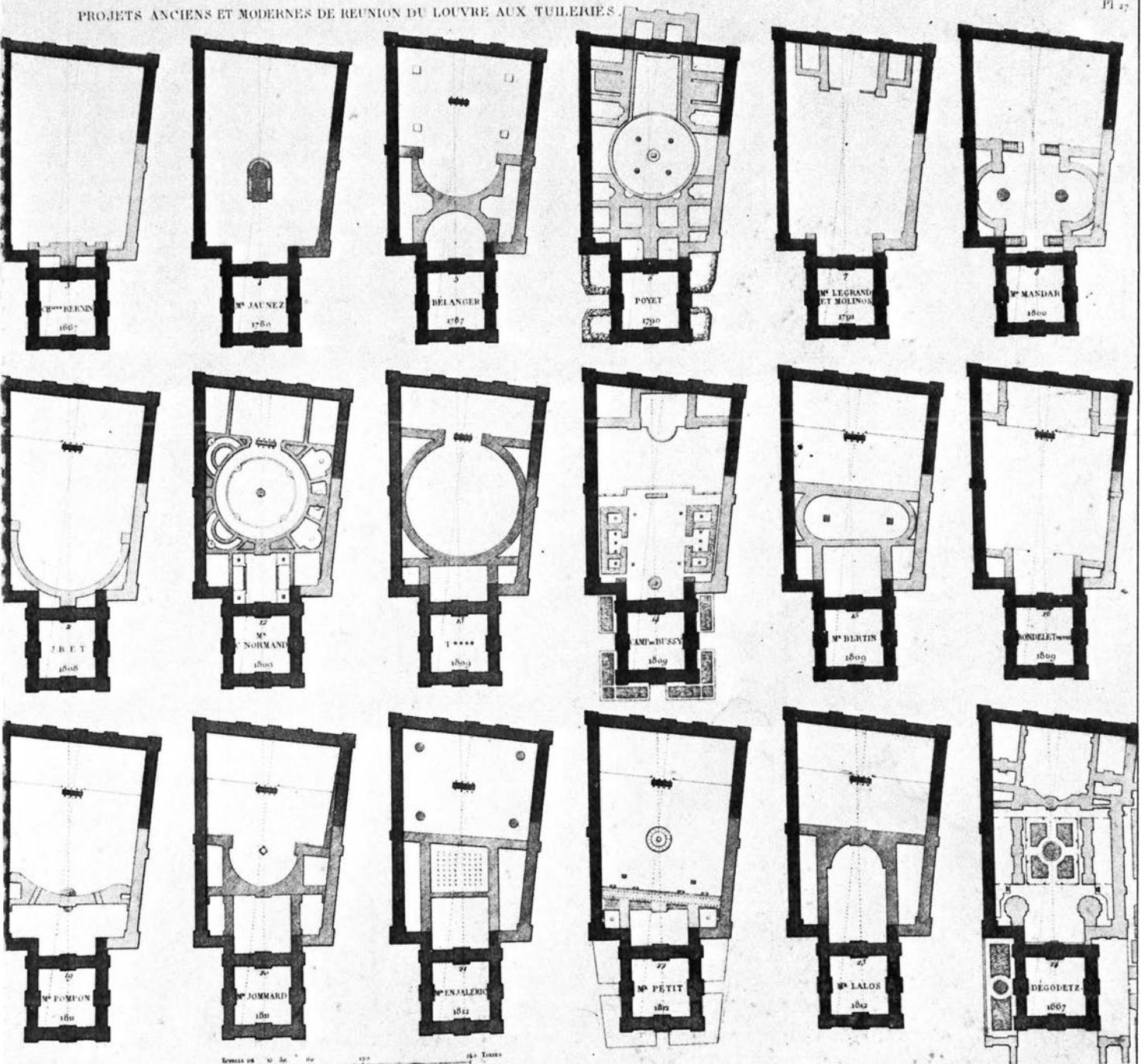
Percier et Fontaine auraient souhaité refaire les quatre façades sur le modèle de celui de Perrault. Napoléon par mesure d'économie et par un respect, inhabituel chez lui, pour les conceptions du passé, s'y opposa : « Les architectes voudraient adopter un seul ordre, écrivait-il à Champagny, le 6 février 1805 et, dit-on, tout changer. L'économie, le bon sens et le bon goût sont d'un avis différent ; il faut laisser à chacune des parties qui existent, le caractère de son siècle et adopter pour les nouveaux travaux le genre le plus économique²⁰. » En conséquence, il ordonna que les façades au couchant et au nord conserveraient le style attique ; celles au levant et au midi seraient terminées sur le modèle de Perrault. Fontaine s'affranchit néanmoins de la volonté impériale : « Je sentis qu'il fallait, au lieu d'obéir à un ordre bizarre et au risque de déplaire, savoir choisir le parti qui se trouvait d'accord avec la raison et le bon goût, celui de tout achever avec les trois ordres, à l'exception de la face au couchant qui, avec le dôme du milieu, est la portion la plus ancienne de l'édifice et semble, par sa disposition, en être le corps principal. Le projet était en pleine exécution lorsque l'Empereur est venu visiter les travaux... Sa Majesté, soit qu'Elle ait approuvé cette infraction à ses ordres, soit qu'Elle ne l'ait pas remarquée, a paru ne pas s'en apercevoir et j'ai cherché à lui laisser croire qu'on ne s'était écarté en rien de ce qu'Elle avait ordonné. »

Napoléon souhaitait reprendre à son compte « le grand dessein de l'Ancien Régime », en réunissant le Louvre et les Tuileries. A son retour d'Austerlitz, il en exprima le désir au cours d'un déjeuner avec Fontaine : « Il dicta une note par laquelle il ordonnait de démolir les maisons qui nuisaient à l'agrandissement de la place, de percer une rue entre les deux palais, d'élever un arc de triomphe, de supprimer l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, pour ouvrir la grande voie, depuis longtemps



Malgré leur proximité, la réunion des palais du deux palais, l'irrégularité du terrain qui les sépare, l'établissement de très nombreux projets et l'expo

PROJETS ANCIENS ET MODERNES DE REUNION DU LOUVRE AUX TUILERIES



Louvre et des Tuileries en un seul monument, projetée depuis plusieurs siècles, se révèle une entreprise délicate. La discordance des axes de composition des façades, tout concourt à rendre l'opération délicate. Aussi sera-t-elle très soigneusement préparée par une série de maquettes.

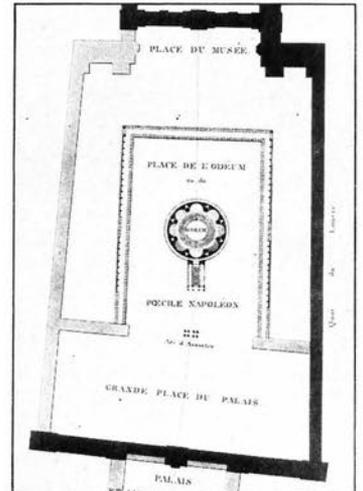
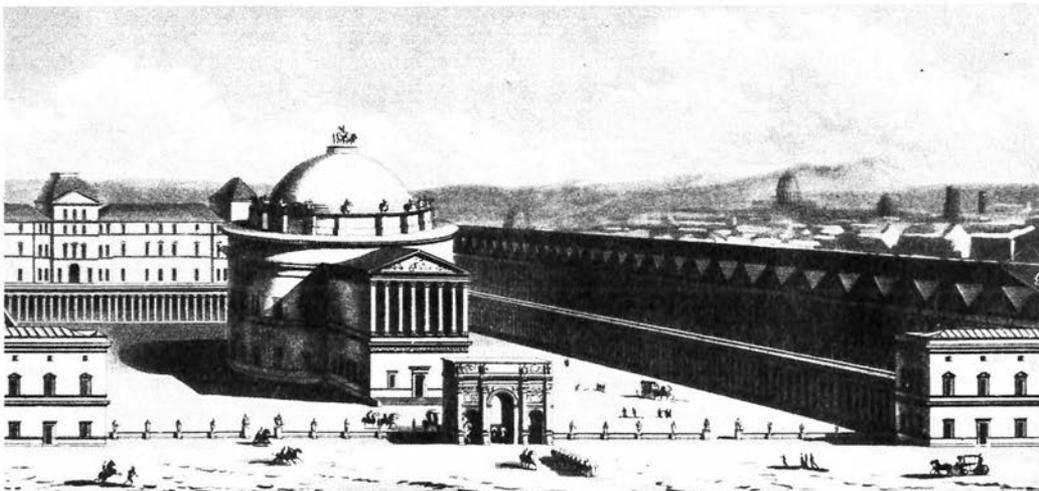
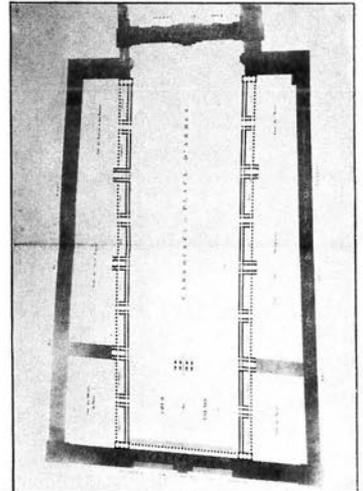
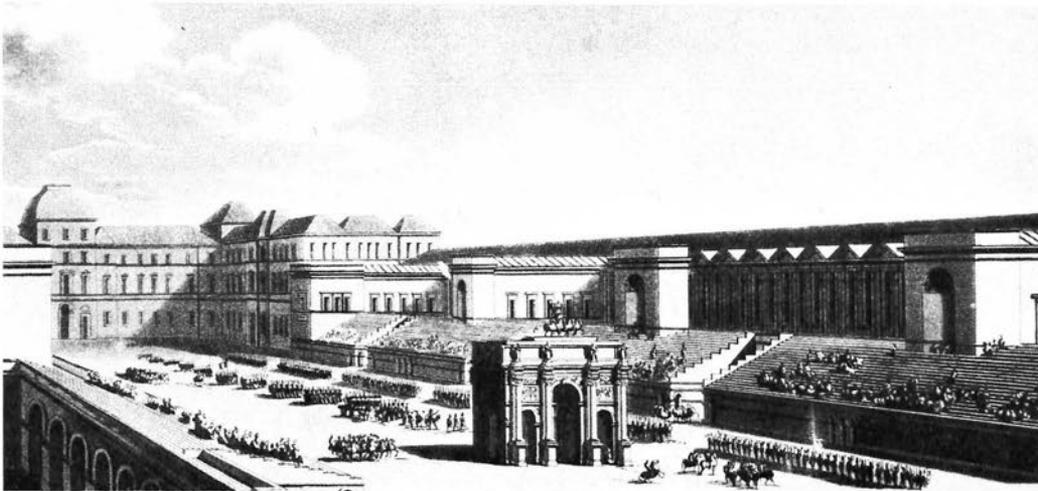
l'aménagement de Paris sous Napoléon

prévue, aboutissant à la rue Saint-Antoine, de démolir l'hôtel d'Angiviller jusqu'à l'alignement des bâtiments de l'Oratoire²¹». Percier et Fontaine élevèrent l'Arc du Carrousel, mais semblent s'être désintéressés des autres travaux.

Après le traité de Tilsit, Napoléon reprend le projet d'une réunion des deux palais. Mais le *Journal* de Fontaine nous révèle les hésitations, les contrordres, les incertitudes de l'Empereur; c'est un homme profondément différent du Napoléon que l'on se plaît à nous dépeindre, décidant du premier coup d'œil la manœuvre à suivre ou le décret à prendre. Pas moins de sept projets furent ainsi examinés. Les difficultés venaient d'une différence de niveau entre le nord et le sud et de l'absence de parallélisme entre les deux palais dont la réunion n'avait pas été envisagée par ceux qui les avaient bâtis. Percier et Fontaine passèrent en revue toutes les solutions dans leur *Examen et parallèle des projets faits sur l'achèvement et la réunion des palais du Louvre et des Tui-*

leries depuis l'an 1541 jusqu'en 1809. De ces projets, ils retinrent celui d'une galerie à jour à travers le Carrousel. *Le Moniteur* en exposait le 9 mars 1809 les grandes lignes: «Le palais du Louvre sera réuni à celui des Tuileries par deux ailes, l'une au nord, l'autre au midi. (...)

Toutes les maisons entre le Louvre et les Tuileries seront détruites. La rue de Rivoli sera prolongée jusqu'à la place de la Colonnade qui s'étendra en demi-cercle sur l'emplacement de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et des maisons voisines. Une grande rue percée directement en face de la principale entrée de la colonnade ira aboutir à celle de Saint-Antoine près les Grands Jésuites. Le défaut de parallélisme et d'alignement entre les deux palais sera caché par la disposition d'une galerie transversale, percée d'arcades à jour, conduisant à couvert de la rue de la Loi au bord de l'eau et complétant la décoration de la place du Carrousel qui servira d'avant-cour de places d'armes pour le palais des Tuileries.»



Les projets établis par Pierre Baltard s'inspirant de monuments classiques.

Napoléon donna l'ordre d'exposer le projet sous forme de maquette au Salon, pour y recueillir les critiques du public. Nouvelle preuve des hésitations de l'Empereur, faisant appel au jugement de l'opinion. Fontaine désapprouvait le procédé: «Quelle opinion peut avoir la multitude sur une chose aussi éloignée de sa portée et que pourra-t-on apprendre des confrères qui vont proposer leurs idées si ce n'est qu'ils voudraient être à notre place.» L'Empereur, refusant de se laisser fléchir, les maquettes de projets de Fontaine et Percier furent présentées dans la galerie de Diane. Dès lors les critiques se multiplièrent. «Ce que nous redoutions est arrivé, note Fontaine dans son *Journal*. L'exposition publique à deux reprises différentes, du Louvre et des Tuileries, a éveillé les compétiteurs. Déjà plusieurs architectes ont présenté des projets et les ont fait appuyer par des articles de journaux. Celui de M. Bélanger me paraît le plus redoutable de tous. Voilà la guerre commencée, voilà ce que voulait l'Empereur; il

faut nous défendre.» A Bélanger vinrent s'ajouter les projets de Bussi-Ducamp, de Rondelet neveu, de Lebrun et de Baltard. Tous furent exposés dans la galerie de Diane au jugement du public. Napoléon les repoussait tous. En 1810, il était encore hésitant. «Je me suis retiré plus découragé que jamais», écrit Fontaine. Puis le 10 février 1810, Napoléon adoptait le projet de Percier et Fontaine, rejetant ceux des cinq autres compétiteurs. En réalité, le 10 février, Fontaine connut sa «journée des dupes». Il note dans son *Journal*: «L'Empereur est convaincu et les fonds sont faits dans le budget pour commencer une galerie transversale. L'Empereur se retire après en avoir ordonné le travail et j'allais, plein de joie, annoncer à mes amis notre heureux succès lorsque Sa Majesté me fait rappeler avant d'entrer dans son cabinet et me dit en s'avancant vers la croisée: «Tout ce qu'on pourra mettre entre le Louvre et les Tuileries ne «vaudra pas une belle cour et je pense qu'il vaut mieux n'y

rien faire.» Le lendemain, il donnait l'ordre de préparer un décret pour la réunion de l'aile nord uniquement. Ce furent les seuls travaux entrepris avant la fin de l'Empire. (...)

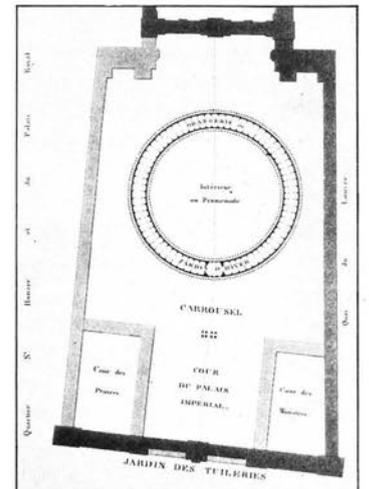
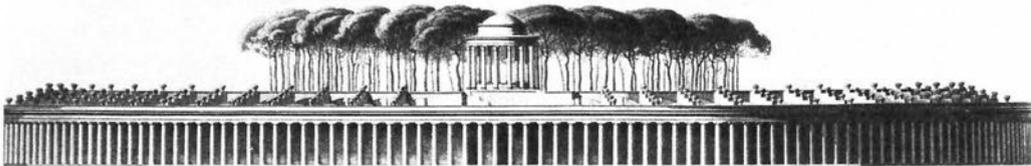
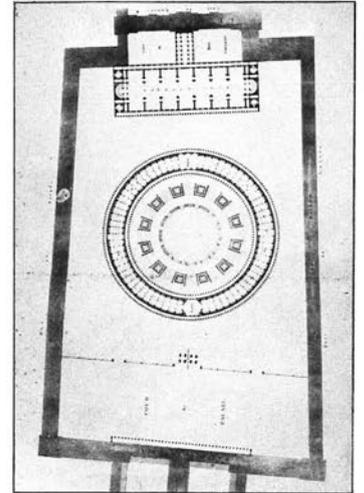
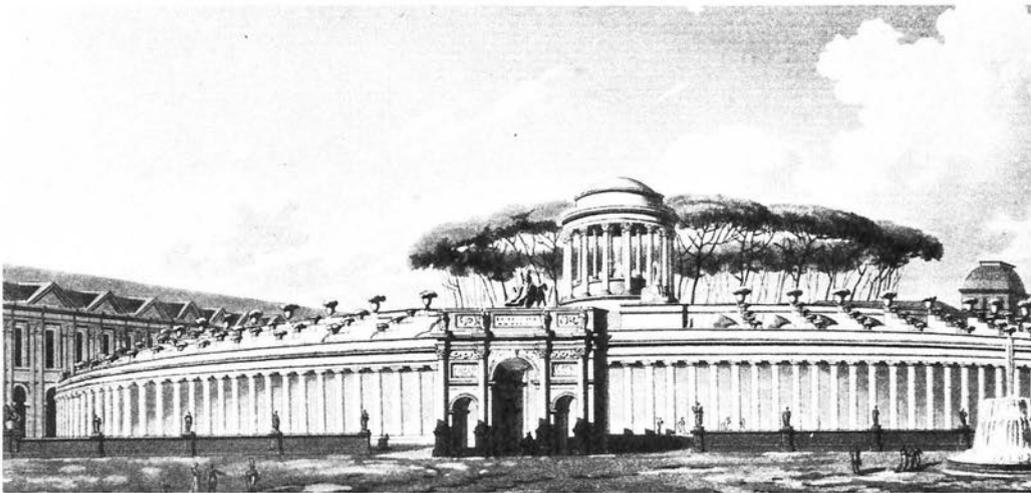
Parmi tant de projets, l'un d'eux, resté inachevé, eût été sans nul doute le chef-d'œuvre de Percier et Fontaine: il s'agit du palais du Roi de Rome, prévu sur la colline de Chaillot et dont seules les fondations virent le jour.

«Je ne sais que penser du projet du palais de Chaillot, confiait le 13 janvier 1811, Fontaine à son *Journal*. Dois-je espérer qu'une aussi belle et aussi vaste entreprise puisse jamais avoir son exécution? Je redoute les concours et l'entremise de tant de personnes. Je ne puis m'empêcher de craindre que tout ceci s'évanouisse en fumée comme la plupart des choses dont les commencements sont si bruyants.»

L'idée de construire un palais au futur héritier du trône impérial naquit

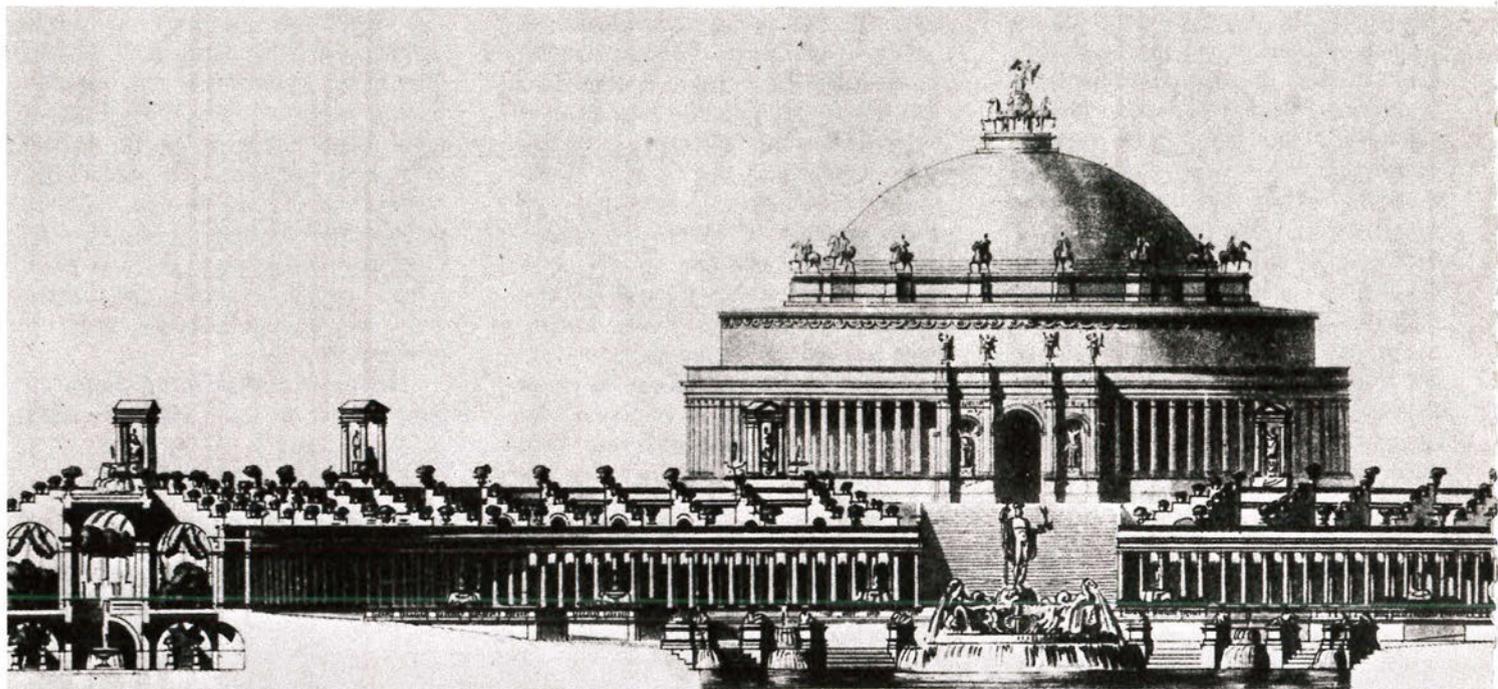
(20) Correspondance n° 8311.

(21) Correspondance n° 9891.



propositions de temples, de galeries, de portiques, de jardins d'hiver.

l'aménagement de Paris sous Napoléon



JARDIN D'HIVER OU ORANGERIE.

Concours de l'Année 1807.

deux mois avant la naissance de l'enfant. Napoléon accablait Fontaine de questions sur les palais des empereurs romains et les plus belles résidences princières de l'Europe. Le 13 janvier 1811, Napoléon visitait la montagne de Chaillot; à la suite d'une nouvelle visite, il signait le décret décidant qu'un palais impérial serait bâti sur les hauteurs de Chaillot. «Le bois de Boulogne communiquera avec les jardins et fera partie des dépendances du palais.» Les dépenses, évaluées à trente millions, devaient être assurées par les contributions de guerre.

Percier et Fontaine ont exposé leur projet dans *Résidences de souverains*. Imité de Versailles, long de quatre cents mètres, élevé sur trois rangs de soubassement, le palais du Roi de Rome eût dominé Paris. (...)

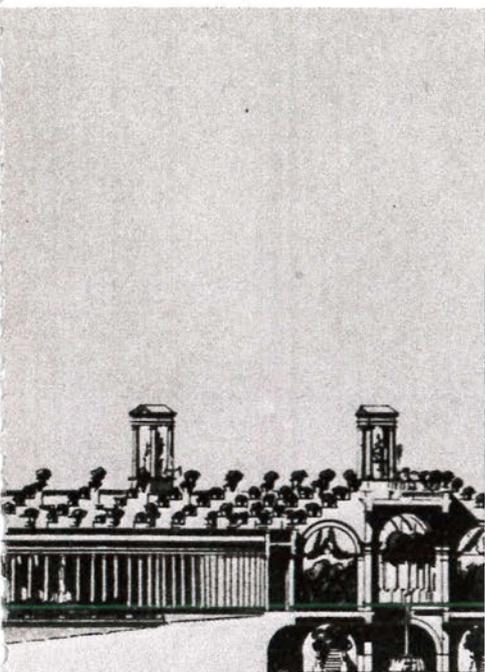
Le palais du Roi de Rome devait dominer un ensemble de casernes et

d'immeubles officiels construits sur le Champ-de-Mars. Le plan imprimé sur ordre de Napoléon comportait une caserne d'infanterie du côté des Invalides, un hôpital militaire vers Vaugirard, une caserne de cavalerie sur le quai de Grenelle. Enfin, au Gros-Caillou, était prévu un édifice qui aurait contenu les Archives de l'Empire, devenues de plus en plus considérables à la suite des transferts effectués des pays conquis à Paris, et entassées dans des conditions déplorables à l'hôtel de Soubise. Fontaine souhaitait construire pour les abriter «un bâtiment sans croisées extérieures, sans bois ni charpente, entièrement isolé de toute habitation». Mais Napoléon désirait également transporter au Gros-Caillou le palais et les bureaux du grand maître de l'Université. Il voulait édifier des habitations «pour les savants et les hommes célèbres qui, par des services impor-

tants, ou par leurs talents, ont mérité les respects et la reconnaissance nationale²²».

Le décret du 21 mars 1812 décida la création de trois palais distincts sur le quai d'Orsay. Il était prévu que celui qui abriterait les Archives serait construit en pierre et en fer uniquement. Ces différents édifices réunis à ceux des Invalides et du Corps législatif ainsi qu'aux belles habitations de cette partie de Paris auraient fait du Gros-Caillou et de la plaine de Grenelle «la ville nouvelle», le quartier des monuments au-dessus desquels devait s'élever le palais du Roi de Rome. Après l'achat des terrains et la démolition des habitations qui existaient déjà à Chaillot, fut posée la première pierre du futur ensemble le 15 août 1812. (...)

En réalité, le palais du Roi de Rome et les monuments du Gros-Caillou ne furent jamais construits.



Le désastre de Russie, la fin des guerres victorieuses, dont le butin avait enrichi la Caisse de l'Extraordinaire qui subventionnait les travaux, condamnaient les conceptions gigantesques de Chailot. Napoléon en prit conscience au début de mars 1813: «Trop d'ambition, observait-il, laisse les palais inachevés. L'exemple du Louvre est frappant. Pour Chailot, il faut restreindre ses ambitions, s'inspirer de l'Elysée, construire un palais moins grand que Saint-Cloud, plus grand que le Luxembourg.» Percier et Fontaine durent renoncer à ce qu'ils considéraient déjà comme leur chef-d'œuvre. Sous les Cent-Jours, ils reçurent l'ordre de reprendre les travaux, mais avouent-ils: «Il nous fut impossible de retrouver les illusions du rêve qui venait de finir.»

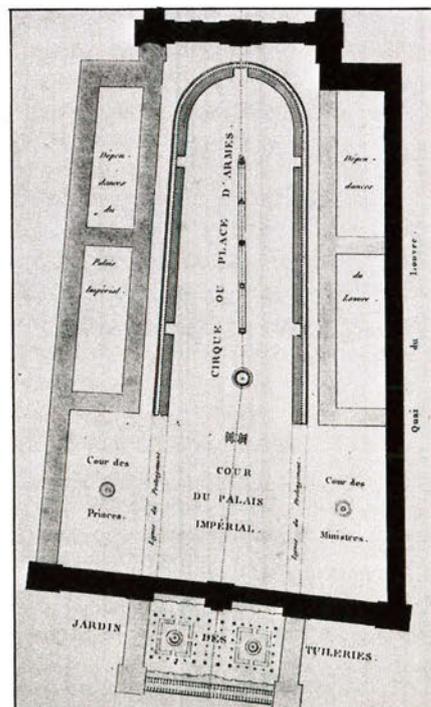
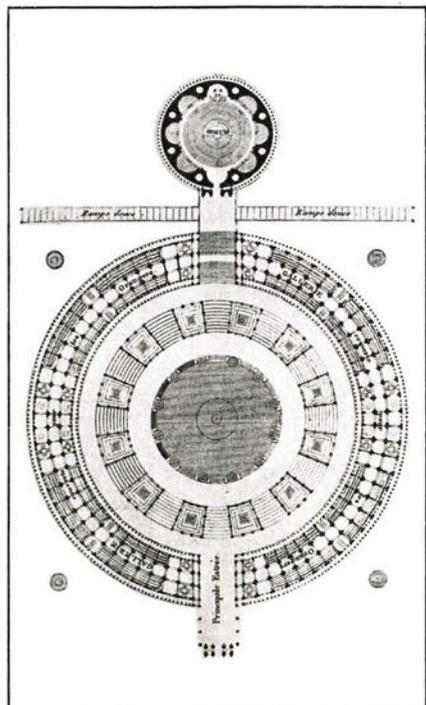
Les palais impériaux ne détournèrent pas l'attention de Napoléon des autres bâtiments publics. La façade du Palais-Bourbon, refaite sous le Directoire, n'était pas parallèle à la Seine et la toiture édiflée par Gisors déparait l'ensemble. Le projet de Poyet, présenté en l'an VIII, proposait de construire un large péristyle de douze colonnes corinthiennes au sommet d'un escalier. Le Corps législatif l'approuva, le 11 juin 1806. Toutefois la direction des travaux fut confiée non pas aux questeurs mais au ministre de l'Intérieur. Le monument devait faire pendant à la Madeleine dans la perspective de la rue Royale. Deux ailes en retrait vinrent masquer les bâtiments anciens. Conduits rapidement, les travaux, qui dépassèrent les devis prévus, furent mal accueillis par Napoléon. L'opinion critiqua les sculptures du fronton, dues à Chaudet, représentant des soldats, guidés par Napoléon, venant offrir des drapeaux aux questeurs de l'Assemblée.

Si l'édifice, commencé par Bonnard en 1810 pour abriter le ministère des Relations extérieures, a été détruit en 1871, un autre bâtiment s'est conservé jusqu'à nous: la Bourse.

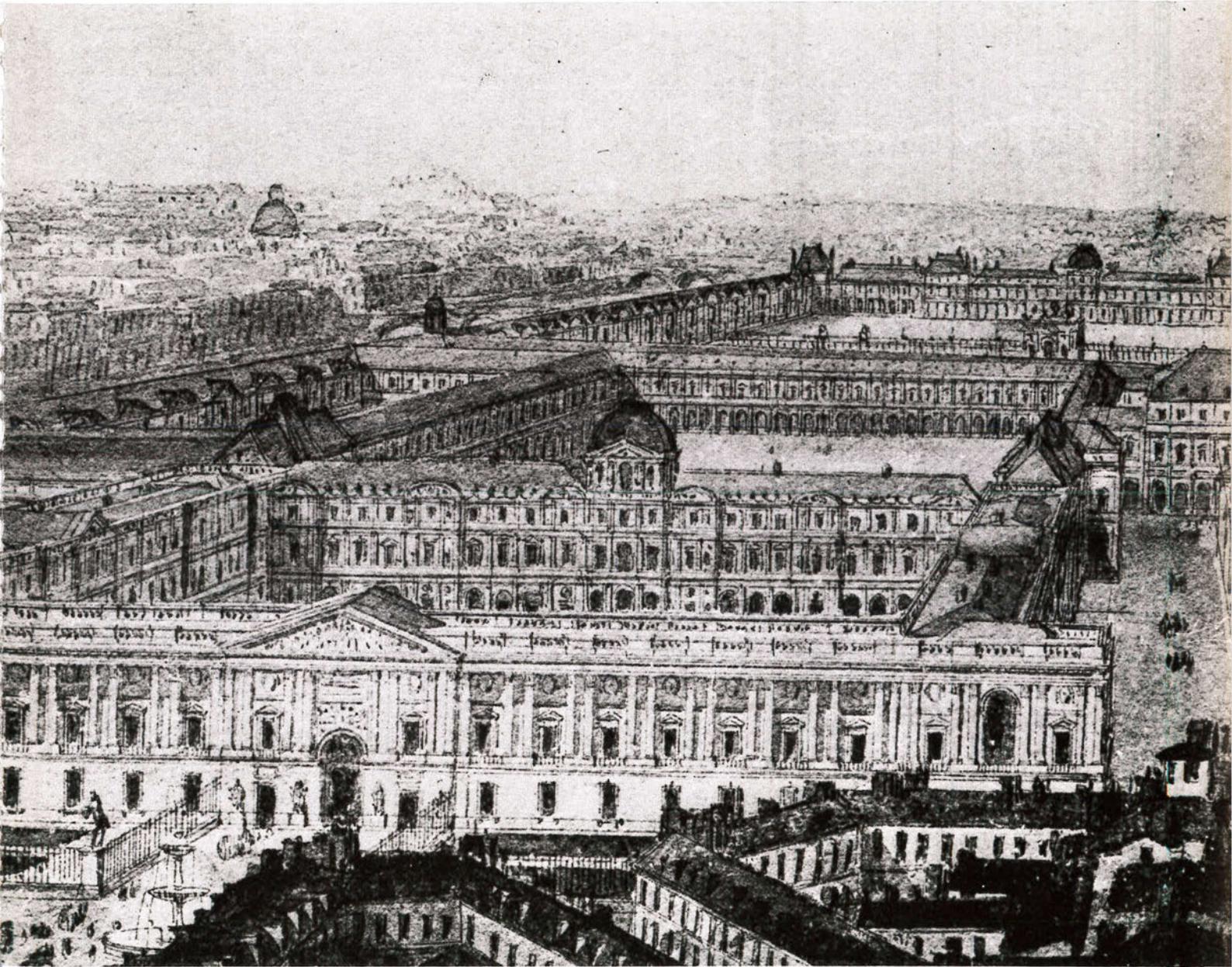
Napoléon souhaitait une Bourse

(22) Percier et Fontaine: Op. cit., p. 12.

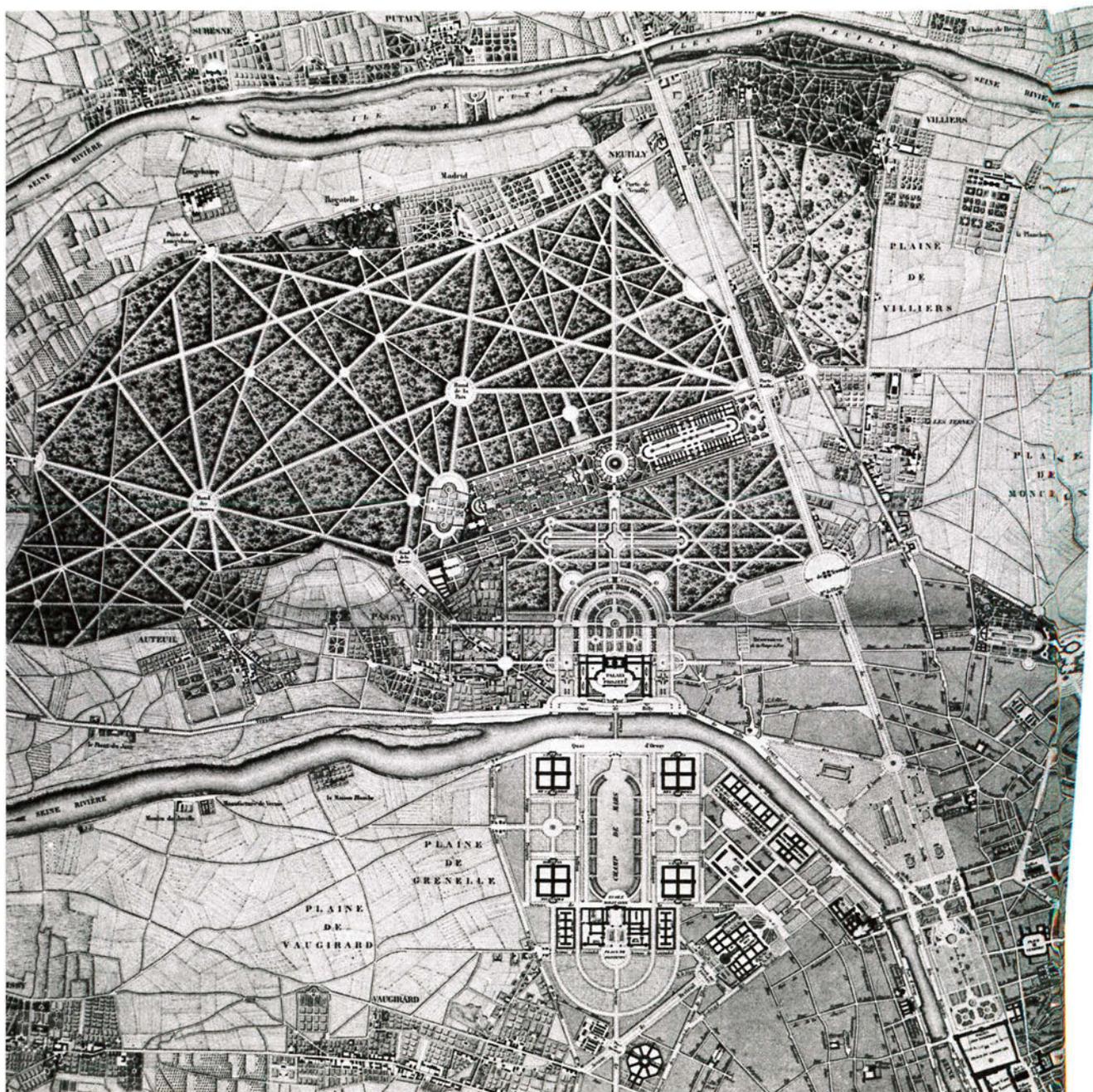
Deux principales conceptions s'opposent pour le vaste espace que dégagerait la jonction des deux palais: les uns imaginent de le diviser et de le morceler par la construction d'une aile transversale ou de l'occuper par des bâtiments divers: cirque, orangerie, jardin d'hiver, etc... Les autres, au contraire, préfèrent maintenir totalement libre ce grand espace.



l'aménagement
de Paris
sous Napoléon



l'aménagement de Paris sous Napoléon



«Grand comme le Palais de Versailles, avec d'immenses jardins plus étendus que ceux de Versailles et des Trianons, le Palais du Roi de Rome aurait été l'ouvrage le plus vaste et le plus extraordinaire du siècle» a écrit Fontaine. Aux projets gigantesques de l'architecte, déboires de l'Empire et la volonté de l'Empereur mirent un frein: «Je ne veux pas d'une chimère mais d'une chose réelle...

«qui répondit à la grandeur de la capitale et au nombre d'affaires qui devaient s'y faire un jour». Il avait imaginé de vendre l'hôtel de Toulouse à la Banque de France pour la somme de deux millions: la moitié servirait à couvrir une partie des frais de construction de la Bourse, l'autre partie restant à la charge du commerce parisien. Le choix d'un terrain arrêté, celui du couvent des Filles-Saint-Thomas, Brongniart fut chargé des travaux. Après des modifications imposées par l'Empereur au projet de l'architecte, la première pierre fut posée le 24 mars 1808. Le monument ne devait être terminé qu'en 1825. Il adoptait la forme d'un temple antique, complètement entouré de colonnes. A l'intérieur, une salle rectangulaire, ceinturée par une galerie sur laquelle donnaient diverses salles destinées à abriter les services de la Bourse.

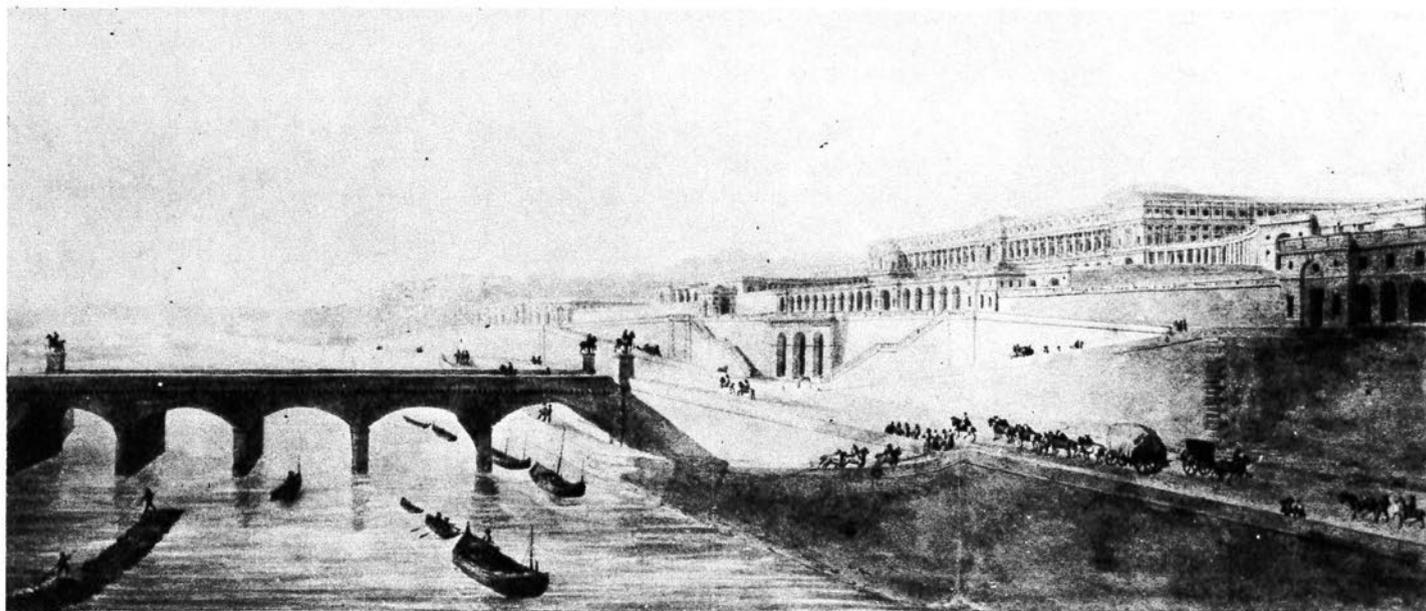
Rondelet acheva le Panthéon en 1806; Peyre restaura le palais de Justice en 1810. Au palais du Luxembourg attribué au Sénat, Chalgrin, désigné comme architecte par les sénateurs, entreprit la construction d'une salle de séances et d'un escalier d'honneur, édifiés sur l'emplacement de la galerie de Rubens. A l'extérieur, il supprima une terrasse bordée d'une balustrade au fond de la cour d'honneur et, sur le jardin, un petit dôme au milieu de la façade, modifiant ainsi le dessein initial.

On a parfois jugé sévèrement l'architecture impériale. Elle a plus restauré que construit, ne laissant aucun palais comparable au Louvre et à Versailles. L'exemple de Louis XIV n'a pourtant cessé de hanter Napoléon. Mais il a manqué de temps, de compétence aussi; «bien souvent il hésita, tergiversa et n'aboutit pas». L'argent

lui a surtout fait défaut: «Les dépenses militaires de l'Empire ne permirent pas aux architectes de transformer en réalité leurs espoirs ambitieux. Aussi l'architecture utilitaire et pratique l'emporta sur la grande architecture, et les décorateurs furent plus actifs que les architectes²³.» Des gigantesques projets de Percier et Fontaine, ne restent que des plans conservés aux Archives nationales et quelques pages d'un beau livre, *Résidences de souverains*.

Les bulletins de la Grande Armée ne donnaient qu'une vue abstraite de la victoire. Napoléon a souhaité l'inscrire de manière durable dans le paysage parisien en faisant édifier des monuments à la gloire des armées impériales: colonnes, arcs ou temples.

L'idée d'ériger des colonnes en l'honneur de la victoire avait été présentée dès le Directoire. On avait même envisagé de transporter la colonne



... Je le fais construire pour moi et non pour la gloire de l'architecte. L'Élysée ne me plaît pas et rien ne pourra me plaire si ce n'est extrêmement simple et bâti suivant mes goûts et ma manière de vivre. Je veux de quelque façon que ce soit un Sans-Souci renforcé». En définitive, seuls les terrassements en furent entrepris.

L'aménagement de Paris sous Napoléon

Trajane de Rome à Paris. Mais aucune suite ne fut donnée au projet de Poyet qui souhaitait élever sur le terre-plein du Pont-Neuf une colonnade circulaire en l'honneur du peuple français. Le 20 mars 1800, Lucien Bonaparte relançait l'idée. «A Paris, outre la colonne du département qui sera élevée sur la place Vendôme, il sera érigé une grande colonne nationale au milieu de la place de la Concorde²⁴.»

La première pierre de la colonne départementale fut posée sans attendre le 14 juillet 1800. Plus de quatre cents projets avaient été soumis à un jury qui retint le dessin de J.-C.-A. Moreau pour la colonne nationale et celui de Molinos pour la colonne du département. Aucune exécution ne suivit. «Cependant la place Vendôme, pourvue par le percement de la rue de Castiglione d'un accès digne de ses vastes proportions, semblait réclamer un monument central qui fit définitivement oublier l'effigie du plus célèbre d'entre les Bourbons²⁵.» Bonaparte, dont le pouvoir n'était pas encore assuré, repoussait l'idée d'un monument trop directement inspiré par sa gloire. Est-ce le projet d'établissement de l'Empire, déjà répandu dans l'opinion, qui lui fit suggérer au printemps de 1803 un monument en l'honneur de Charlemagne, unificateur de l'Empire d'Occident? Le 1^{er} octobre 1803, un arrêté consulaire décidait qu'il serait élevé «au centre de la place Vendôme, une colonne, à l'instar de celle érigée à Rome en l'honneur de Trajan». Cette colonne de 20 mètres de hauteur et de 2,75 mètres de diamètre devait avoir son fût orné de 108 figures allégoriques et être surmontée de la statue de Charlemagne. Peu à peu s'imposa l'idée qu'il conviendrait de remplacer l'image de Charlemagne par celle de Napoléon. La décision de l'armée d'élever au camp de Boulogne une colonne terminée par l'effigie de Napoléon ne créait-elle pas un précédent? Après Austerlitz, le Conseil général de la Seine n'avait-il pas émis le vœu qu'une statue équestre de Napoléon fût élevée sur une place nouvelle baptisée place d'Austerlitz? Ce dernier

projet avait été finalement découragé par l'Empereur soucieux, à la suite de maladresses des journaux, de ménager une opinion encore susceptible de retournements. Il retint toutefois la proposition du Sénat, lors de la réception des drapeaux conquis à Ulm et à Austerlitz, d'exécuter un monument triomphal pour commémorer la campagne. L'hommage ne s'adresserait plus seulement à l'Empereur mais également à son armée. On reprit le projet d'une colonne qui serait élevée sur la place Vendôme.

«Votre Majesté, écrit Champagny, le 12 mars 1806, l'avait d'abord destinée à recevoir la statue de Charlemagne. Mais elle a depuis rendu cette statue à la ville d'Aix-la-Chapelle. Que Votre Majesté me permette de lui dire qu'elle se rendrait aux sentiments unanimes de ses sujets si Elle consentait à ce que cette colonne, formée avec le bronze des canons enlevés à l'ennemi, servît à conserver le souvenir d'une campagne qui vient de marquer une époque si glorieuse pour l'histoire de France, à ce que cette colonne, exécutée sur les proportions de la colonne Trajane, fût surmontée de la statue du prince qu'elle chérit. Quelle autre statue pourrait occuper la place que Charlemagne laisse vacante? Quoi de plus naturel que de retracer les événements de cette guerre, les noms des compagnons de vos victoires dans le bronze même qui en compose les trophées?»

Le rapport de Champagny fut approuvé par un décret du 14 mars et l'exécution commença dès le mois d'août. Gondoin et Lepère, architectes de la Malmaison, furent désignés, sous la direction de Vivant Denon, pour les travaux, Bergeret dessina les bas-reliefs, il revint au sculpteur Chaudet de représenter l'Empereur: il choisit le costume romain. L'inauguration eut lieu, le 15 août 1810, à l'apogée de l'Empire. La cérémonie fit une telle impression sur les contemporains que la colonne devint le symbole de l'épopée napoléonienne. Les royalistes ne s'y trompèrent pas, qui, sous la direction de Maubreuil, firent abattre en 1814 la statue qui la surmontait. (...)

Colonnes et obélisques ne manquaient pas de sécheresse. Or les Romains avaient également connu les arcs de triomphe: les plus célèbres, ceux de Constantin et de Septime Sévère, continuaient à hanter les imaginations des architectes du début du XIX^e siècle. D'ailleurs l'Ancien Régime ne les avait pas ignorés: «Louis XIV

en avait construit plusieurs et l'arc de triomphe était devenu au XVIII^e siècle l'aspect habituel des portes de ville²⁶.»

Au retour d'Austerlitz, Napoléon prescrivit, par un décret du 26 février 1806, qu'un arc de triomphe serait élevé sur la place du Carrousel. Les travaux commencèrent en juillet 1806 sous la direction des architectes Percier et Fontaine qui s'inspirèrent de l'arc de Septime Sévère. Le 25 novembre 1808, à son retour de la campagne de Pologne, la Garde impériale passa sous cet arc qui n'était pas encore débarrassé de ses échafaudages. Soucieux de ne pas écraser la perspective des Tuileries, Percier et Fontaine donnèrent à leur monument des proportions modestes qu'ils compensèrent par la richesse de l'ornementation confiée à Chinard.

D'après Bausset, Napoléon n'aurait pas dissimulé sa déception devant le monument. «La porte Saint-Denis était préférable par sa forme et par sa grandeur.» Pourtant l'admiration fut générale. (...)

En définitive, l'arc du Carrousel devait être éclipsé par celui de l'Etoile, également inspiré par la victoire d'Austerlitz. Le 18 février 1806, Napoléon donnait l'ordre à Champagny de consacrer un million aux travaux de la capitale, soit «cinq cent mille francs pour les travaux à faire cette année au Panthéon et cinq cent mille francs pour l'érection d'un arc de triomphe à l'entrée des Boulevards, près du lieu où était la Bastille, de manière qu'en entrant dans le faubourg Saint-Antoine on passe sous cet arc de triomphe²⁷.»

Mais les études préliminaires se heurtèrent à de nombreuses difficultés: l'arc risquait de gêner la circulation et de n'être pas adapté à la configuration irrégulière de la place de la Bastille. Champagny proposa, s'inspirant d'un projet ancien de François de Neufchâteau, d'établir l'arc de triomphe à la barrière de l'Etoile. «Ce point, expliquait-il, fait en quelque sorte partie du plus beau quartier de Paris puisqu'il est joint par une promenade, les Champs-Élysées. Un arc de triomphe à l'Etoile fermerait de la manière la plus majestueuse et la plus pittoresque le superbe point de vue que l'on a du château impérial des Tuileries». Il ajoutait: «Que d'avan-

(23) Hauteceur: Histoire de l'architecture classique en France, p. 243.

(24) Ibidem.

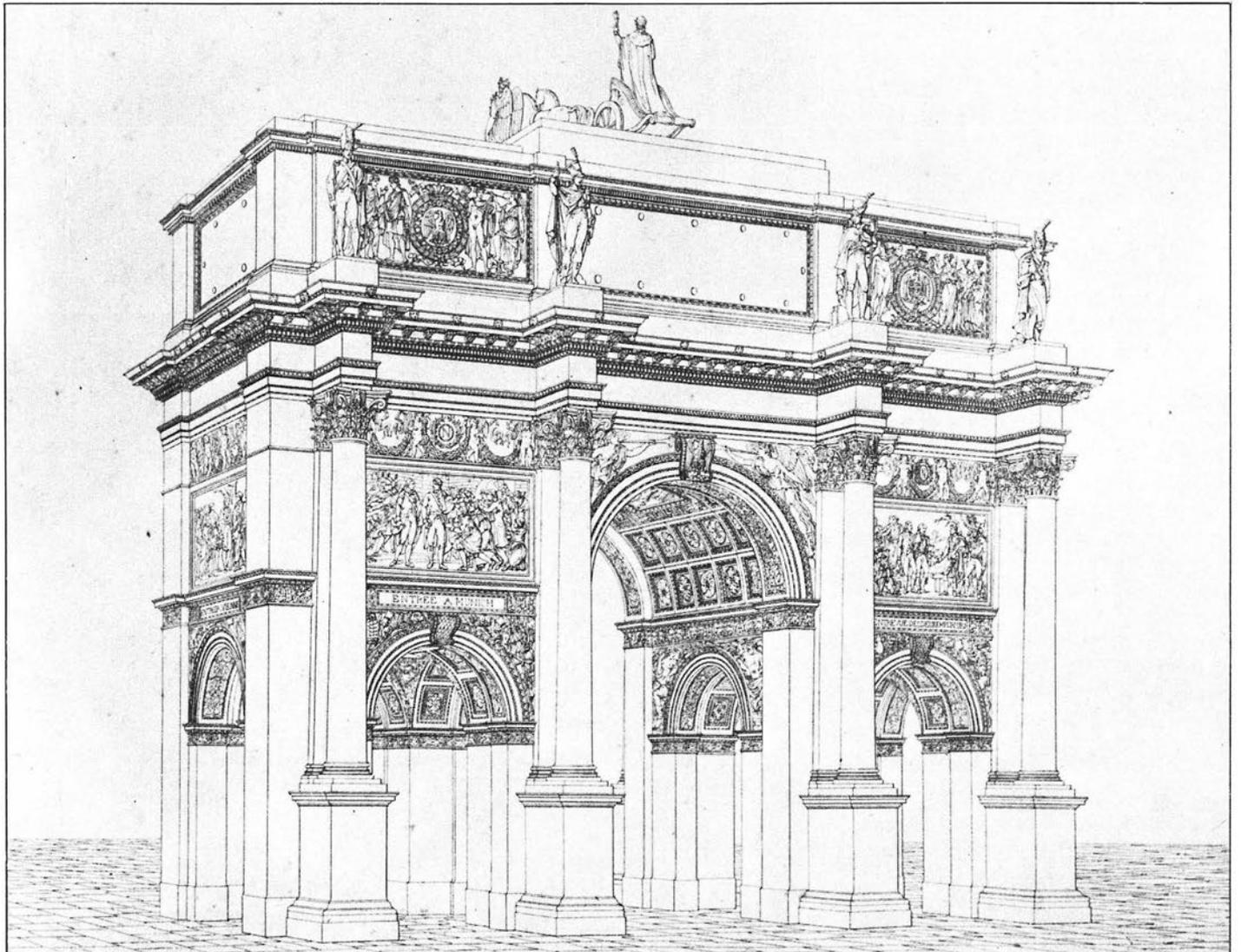
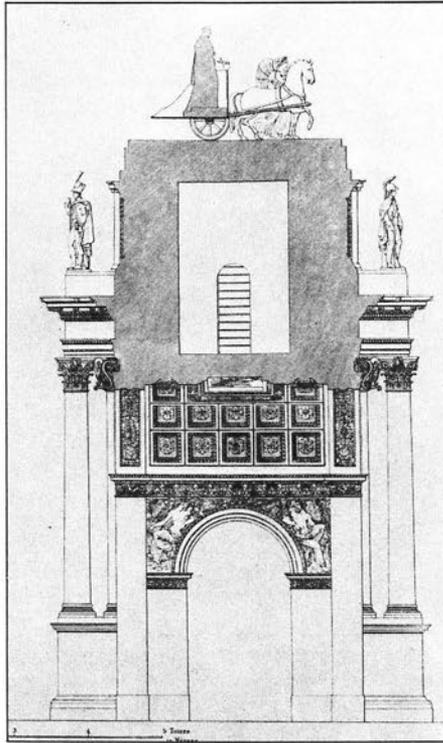
(25) Lanzac de Laborie: Op. cit., p. 240.

(26) Hauteceur: Op. cit., p. 201.

(27) Correspondance n° 4841.

tages dans cette position. Le monument serait vu de très loin et ne cacherait aucun point de vue. On l'apercevrait des hauteurs de Neuilly; on le verrait de la place de la Concorde. Il frapperait d'admiration le voyageur entrant à Paris, car des monuments de ce genre font bien plus d'effet à une grande distance, en laissant le champ plus large à l'imagination; il imprimerait à celui qui s'éloigne de la capitale un profond souvenir de son incomparable beauté. Et, regardant le palais de Votre Majesté comme le centre de Paris ainsi que Paris est le centre de l'Empire, ce monument serait vu du centre de la capitale²⁸...»

Ces arguments ayant convaincu Napoléon, qui songeait d'ailleurs à établir une colonne triomphale sur cet emplacement, les travaux commencèrent en août 1806. Deux projets avaient été présentés: Chalgrin voulait initialement orner l'arc de colonnes isolées, Raymond de co-



L'Arc de Triomphe du Carrousel.

l'aménagement de Paris sous Napoléon

lonnes engagées. La préférence fut accordée à Chalgrin. Le célèbre architecte continua seul l'entreprise en dépit de son âge. Il s'inspira de l'arc de Titus à Rome : le monument ne comportait qu'un seul passage, contrairement à celui du Carrousel qui en possédait trois. Les proportions étaient imposantes : cinquante mètres de haut. De là, les difficultés et la longueur des travaux. En 1810, pour l'entrée de Marie-Louise à Paris, on établit une charpente couverte de toiles peintes qui donnait un aperçu du futur monument. Sous la direction de Chalgrin, plus de cinq cents ouvriers exécutèrent en moins de vingt jours cette représentation. (...)

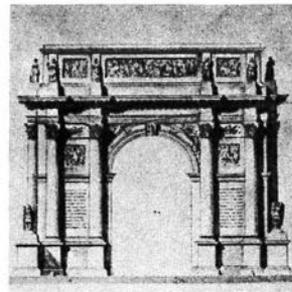
La mort de Chalgrin en 1811 ralentit la construction. En 1814, la maçonnerie ne s'élevait que de quelques mètres au-dessus du sol.

La guerre n'a pas seulement inspiré aux architectes de l'époque des colonnes et des arcs. Après l'effondrement de la Prusse, le 2 décembre 1806, Napoléon signait à Posen un décret prévoyant l'établissement à Paris d'un monument portant sur son fronton : « L'Empereur Napoléon aux soldats de la Grande Armée. » A l'intérieur du monument, les noms de tous les combattants d'Ulm, Austerlitz et Iéna devaient être inscrits sur des tables de marbre, ceux des morts sur des tables d'or, ceux des départements ayant fourni des contingents sur des tables d'argent, les maréchaux y auraient leur statue en marbre et les trophées pris à l'ennemi seraient solennellement déposés dans ce monument. « Là, notre belliqueuse jeunesse sera instruite dans le sentiment de l'honneur par de si illustres exemples ; ce sera le sanctuaire de la gloire²⁹. »

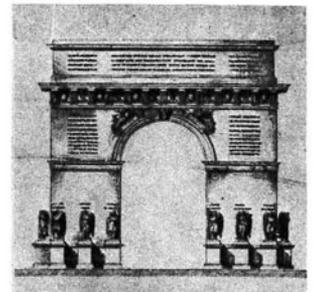
Le décret de Posen décidait qu'on utiliserait les bâtiments inachevés de la Madeleine dont le sort avait, à plusieurs reprises, préoccupé Napoléon. Cette église, dont les murs sortaient à peine de terre, avait été destinée tout d'abord à se transformer en un bâtiment civil qui eût abrité la Bourse,



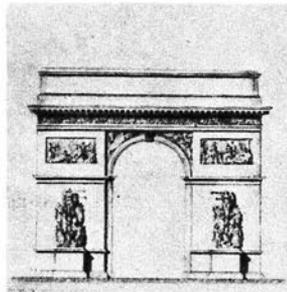
Chalgrin



Raymond



Raymond



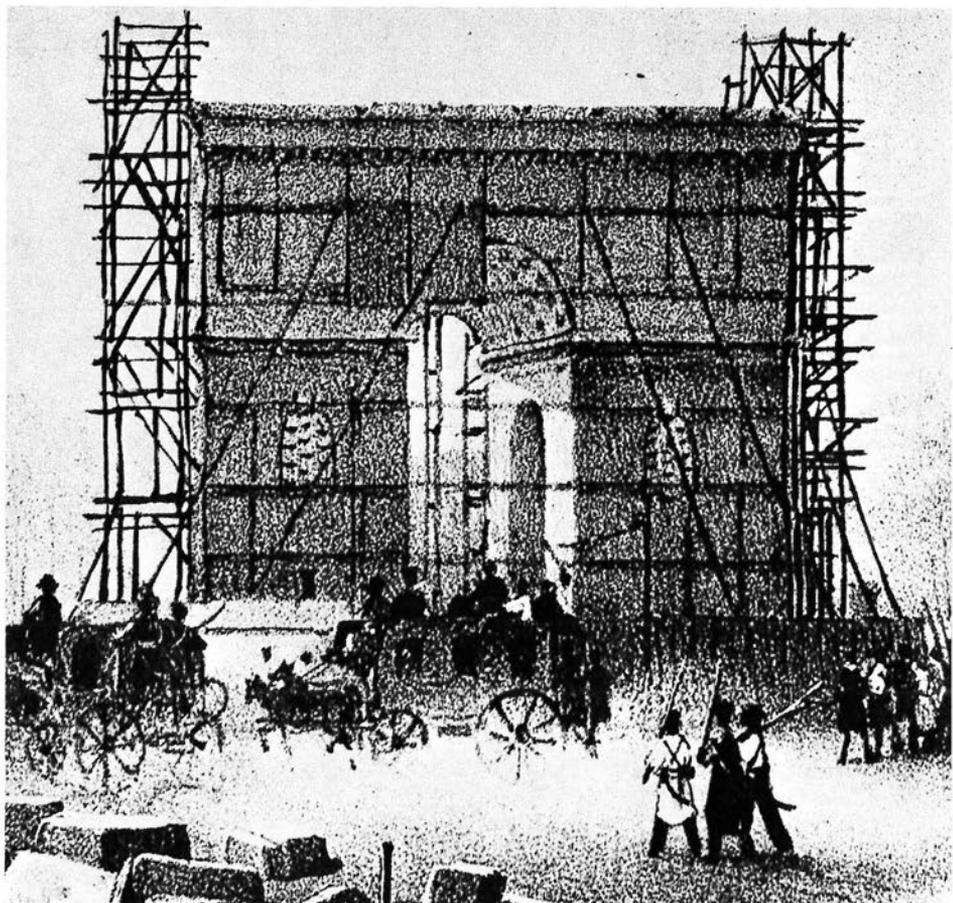
Chalgrin



Huyot



Huyot



Les divers projets pour l'Arc de Triomphe de l'Étoile.

la Banque de France et le tribunal du Commerce. Les doléances des banquiers et des commerçants qui trouvaient son emplacement trop éloigné des quartiers d'affaires, et notamment de la rue Saint-Denis, firent écarter le projet. C'est dans ces conditions que fut signé le décret de Posen.

À l'issue d'un concours auquel participèrent quatre-vingt-deux concurrents, le jury donna le premier prix à Claude-Etienne de Beaumont, mais c'est le projet de Vignon, alors âgé d'une quarantaine d'années, que retint Napoléon. Cette fois, l'inspiration venait de Grèce et des temples athéniens. Fontaine s'opposa d'ailleurs aux plans de Vignon et obtint plusieurs modifications.

«Ce monument, expliquait Napoléon, tient en quelque sorte à la politique. Il est dès lors du nombre de ceux qui doivent se faire vite³⁰.» Commencés aussitôt, les travaux furent vite poussés avec vigueur jusqu'en 1811. Vers cette époque, Napoléon paraît s'être désintéressé de l'entreprise. Peut-être a-t-il songé à rendre la Madeleine à sa destination première? Fontaine lui aurait en effet suggéré de «faire du temple païen de la Gloire l'église chrétienne de Notre-Dame-des-Victoires». (...)

les problèmes édilitaires.

«Il faut crier à ces habitants de Paris qui se croient si avancés pour les choses de la police et de la propreté: vous êtes des barbares; vos rues exhalent une odeur infecte: vous ne pouvez y faire un pas sans être couverts d'une boue noire; cette boue donne un air dégoûtant au peuple obligé à marcher à pied. Cela vient de l'idée absurde d'avoir fait de vos rues un égout général.» C'est un provincial, Stendhal, qui lance cette diatribe contre les Parisiens. Non sans raison. (...)

En dépit de nombreux règlements de police, la capitale du Grand Empire reste une ville sale et dangereuse. Défense de charger les appuis de fenêtres, de jeter à la rue ordures et détritus, de secouer des tapis, de garder ouvertes de nuit les portes cochères, d'entasser des immondices sur les seuils, de faire couler les eaux sales dans la rue; interdiction aux vidan-

geurs d'opérer en plein jour, aux cochers d'abandonner leurs attelages au milieu de la rue, aux entrepreneurs de bâtiments de laisser leurs matériaux sur place, aux bouchers, tripiers et équarrisiers de jeter leurs déchets sur le pavé... Par leur teneur comme par leur nombre, ces règlements constamment renouvelés et non moins constamment enfreints en disent long sur le sans-gêne et la malpropreté des Parisiens.

Problème capital: celui de l'eau. Chaptal en a souligné l'importance dans ses *Souvenirs*.

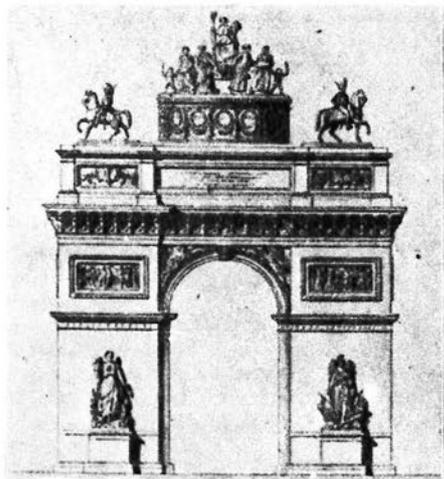
La ville était approvisionnée — en dehors de la Seine — par des puits en service dans de nombreuses maisons et par les sources d'Arcueil, de Belleville et du Pré-Saint-Gervais, de faible importance. Constamment souillées, les eaux de la Seine formaient «un liquide blanc, épais et sédimenteux³¹». Mais les Parisiens se plaignaient moins de la médiocre qualité que de l'insuffisante quantité de l'eau mise à leur disposition par la pompe de la Samaritaine, qui datait de 1608, et par celle de Notre-Dame, qui remontait à 1680, auxquelles était venue s'ajouter la pompe à feu établie en 1781 par les frères Périer, au pied de la colline de Chaillot. Une autre pompe à vapeur, au Gros-Caillou, alimentait la rive gauche du fleuve.

L'eau coûtait cher aux Parisiens: un sou pour chaque seau d'une quinzaine de litres. On ne comptait, en effet, au début du Consulat, que cinquante-cinq fontaines pour toute la capitale. Pour remédier à de tels inconvénients, il fallait multiplier les bouches d'eau. «Le but où je voudrais arriver avant tout, écrivait Napoléon à Cretet, le 10 avril 1806, serait de faire couler jour et nuit l'eau dans le plus de fontaines possible. Pendant quatre mois de l'été, cela est indispensable à Paris. On ne peut regarder à cent mille francs lorsqu'il est question de l'agrément et de la santé d'une si immense ville. Le but auquel je veux arriver est: 1^o Que les cinquante-six fontaines actuelles de Paris coulent jour et nuit.. Qu'on cesse d'y vendre de l'eau et que chacun en puisse prendre autant qu'il en veut. 2^o Que les autres fontaines qui existent à Paris soient le plus tôt possible mises en

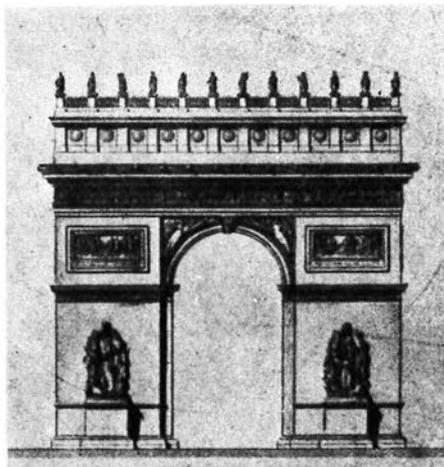
état de fournir de l'eau³².» Le décret du 2 mai 1806 annonçait «qu'à dater du 1^{er} juillet, l'eau coulerait dans toutes les fontaines de Paris, le jour et la nuit, de manière à pourvoir, non seulement aux services particuliers et aux besoins du public, mais encore à rafraîchir l'atmosphère et à laver les rues». Quinze nouvelles fontaines étaient prévues. Quelques-unes prirent



Blouet



de Gisors, Fontaine, Debret, Labarre



Huyot

(28) Driault: Napoléon architecte, p. 120.

(29) Correspondance n° 13063.

(30) Correspondance n° 12694.

(31) Brassempouy: Des Parisiens, p. 21.

(32) Correspondance n° 10069.

L'aménagement de Paris sous Napoléon

l'allure de monuments. Ainsi le célèbre Eléphant de la Bastille, prévu sur la place où s'élevait l'ancienne prison, par un décret du 2 février 1810. Le dessin d'un éléphant de bronze, exécuté à l'aide des canons pris aux Espagnols, fut confié à Cellierier. Monté sur un socle circulaire, l'éléphant devait projeter l'eau par sa trompe. Un modèle en plâtre de Bridan ne put être fondu en raison de la chute de l'Empire. Divinités, faunes ou lions : la fantaisie paraît avoir régné pareillement dans l'établissement des autres fontaines. La plupart ont disparu dans la seconde moitié du XIX^e siècle³³.

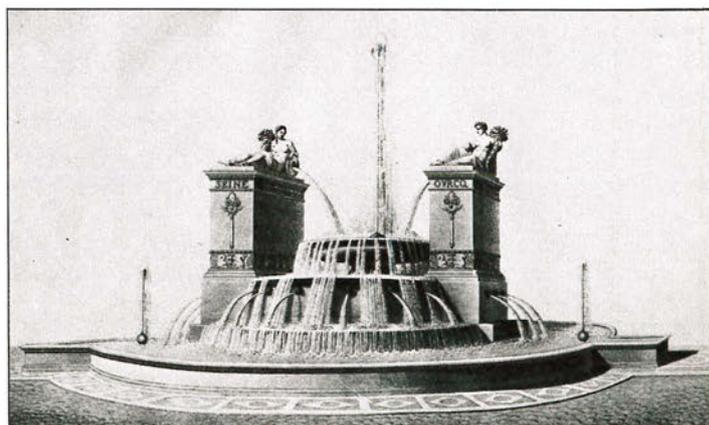
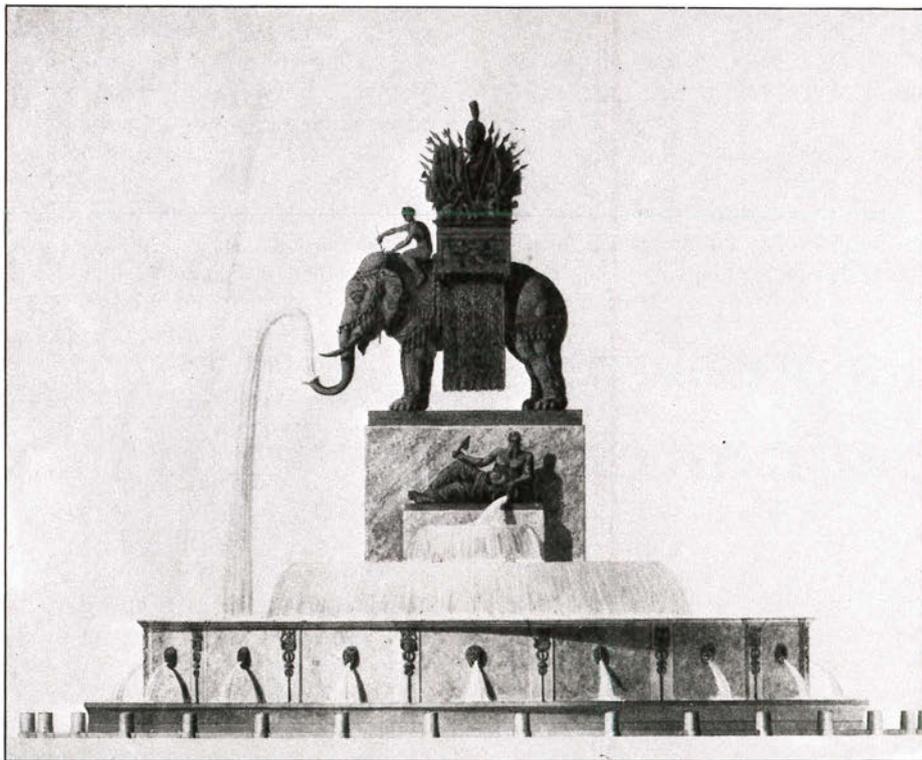
Restait à les alimenter en eau. Déjà sous l'Ancien Régime avait été envisagée la capture de l'Yvette, de la Bièvre et de l'Ourcq. L'intérêt se porta finalement sur un canal de dérivation des eaux de l'Ourcq dans le bassin de la Villette. Un arrêté consulaire

du 25 thermidor an X décida que les travaux devraient être terminés à la fin de l'an XIII. (...)

En raison de multiples difficultés, le canal ne put être terminé que le 2 décembre 1808. Le 2 février 1812, Napoléon pouvait décider «qu'à compter du 1^{er} mars prochain, l'eau serait fournie gratuitement à toutes les fontaines de notre bonne ville de Paris». Victoire importante dont le régime impérial n'eut guère le temps de tirer bénéfice.

Répondant à une enquête du bureau de la statistique, en mai 1807, le préfet de police indiquait que le service de nettoyage était assuré par cent quarante balayeurs. En hiver, à l'époque des neiges, leur nombre s'élevait à six cents. «Ces ouvriers supplémentaires sont une charge extraordinaire pour la commune, mais il en résulte le double avantage de tenir la

L'éclat du règne impérial, le prestige et le dynamisme de la nation ont rendu cette époque fertile en projets de toute sorte et dont beaucoup ne furent pas réalisés : depuis certains monuments à but décoratif et ornemental comme le projet d'Alavoine pour l'éléphant de la Bastille, ou les projets de fontaines dessinées par Pierre Baltard, jusqu'aux édifices de nature utilitaire comme le projet de nouvel Hôtel-Dieu établi par Poyet, l'architecte du Palais Bourbon.



ville en état de propreté et de procurer des moyens de vivre dans la saison rigoureuse à une foule de malheureux³⁴.» L'enlèvement des boues était effectué par un nombre variable de tombereaux: cent dans la période d'octobre à janvier, quatre-vingts de février à mai, soixante pendant les quatre derniers mois. Les boues étaient transportées dans huit voiries, dont cinq étaient situées à l'intérieur de l'enceinte: Gros-Caillou, Vaugirard, La Roulette, Les Vertus, Pologne, Montrouge, L'Hôpital, Montreuil. L'arrosage de Paris qui englobait les promenades, les ponts et les quais, commençait le 1^{er} avril et se terminait le 1^{er} octobre: vingt-quatre tonneaux, garnis d'un arrosoir percé sur trois rangs, versaient quotidiennement leur eau sur le pavé de la capitale.

Le service de nettoyage était confié à une entreprise qui devait

fournir le nombre de tombereaux et de balayeurs déterminé par le cahier des charges. L'adjudication avait été faite le 19 ventôse an VII par l'administration centrale du département de la Seine et renouvelée par le nouveau régime. A partir de 1809, une nouvelle entreprise se chargea du service. Elle s'engageait à fournir deux cent cinquante balayeurs pendant quatre mois de l'année et cent vingt le reste du temps. Elle devait, d'autre part, veiller à l'arrosage des nouveaux quartiers.

L'entretien du pavé était également confié par traité à un entrepreneur, sous le contrôle du préfet de la Seine. Formé de blocs de grès qui offraient une surface irrégulière, le pavé de Paris présentait de multiples périls pour les roues des voitures ou le pas des piétons. «Si les travaux ne sont point promptement commencés, affirmait le préfet de police en l'an IX, il

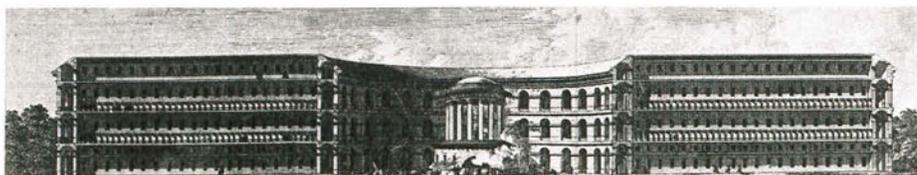
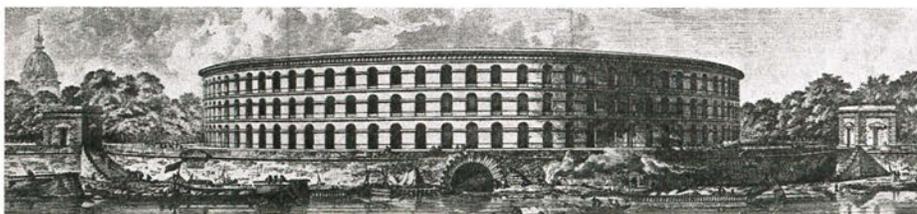
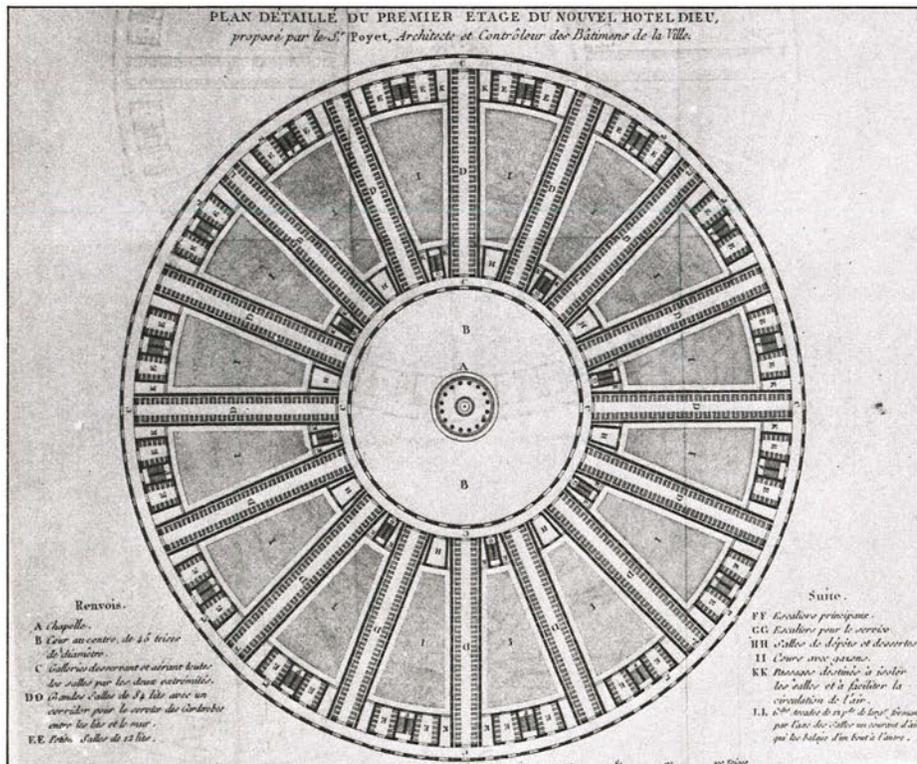
sera impossible, sous peu de temps, de passer dans certaines rues sans danger pour les chevaux, les voitures et même les gens de pied.» Pour éviter les inconvénients du filet d'eau qui croupissait au milieu de la rue, on tenta, dans certains quartiers, de remplacer le caniveau central par deux ruisseaux latéraux, après avoir rehaussé le centre de la chaussée. Faute de trottoirs, l'eau vint noyer caves et boutiques à la première averse. Quant à construire des trottoirs à la manière anglaise, les ingénieurs se heurtaient à des difficultés que Nougaret a bien mises en lumière: «Les rues de Paris, prétendait-il, ne sont point susceptibles d'être ornées de trottoirs ainsi que plusieurs personnes se l'imaginent; la multiplicité de leurs portes cochères y met un obstacle presque insurmontable; au lieu qu'à Londres, le devant uniforme des maisons ne présente que des espèces de portes d'allée, les écuries et les remises étant sur le derrière³⁵.»

L'évacuation des eaux se faisait par les égouts. Dubois en comptait cent quatre en 1807; cinq étaient à découvert, dont «le grand égout qui longeait la presque totalité de la partie septentrionale de Paris³⁶.»

Quatorze entrepreneurs s'occupaient de la vidange des fosses d'aisances. Leur travail avait lieu la nuit; les matières étaient transportées par voitures et tinettes à la voirie de Montfaucon dont les vapeurs pestilentielles suscitaient l'inquiétude des Parisiens.

Ville sale et malsaine, d'aspect parfois repoussant, Paris était également une capitale mal éclairée. «L'illumination» se réduisait à des lanternes à huile suspendues à une potence par une corde à poulie. En 1807, le préfet de police en évaluait le nombre à 4 355 contenant 9 837 becs. On ne fit sous l'Empire aucun progrès sérieux. (...)

Comme le nettoyage, l'éclairage était concédé par adjudication à une entreprise privée. «L'illumination» des rues de Paris fut adjugée, le 1^{er} germinal an X, au prix d'un centime trois quarts par heure et par bec. Le préfet de police rédigeait un tableau des charges imposées à l'entrepreneur pen-



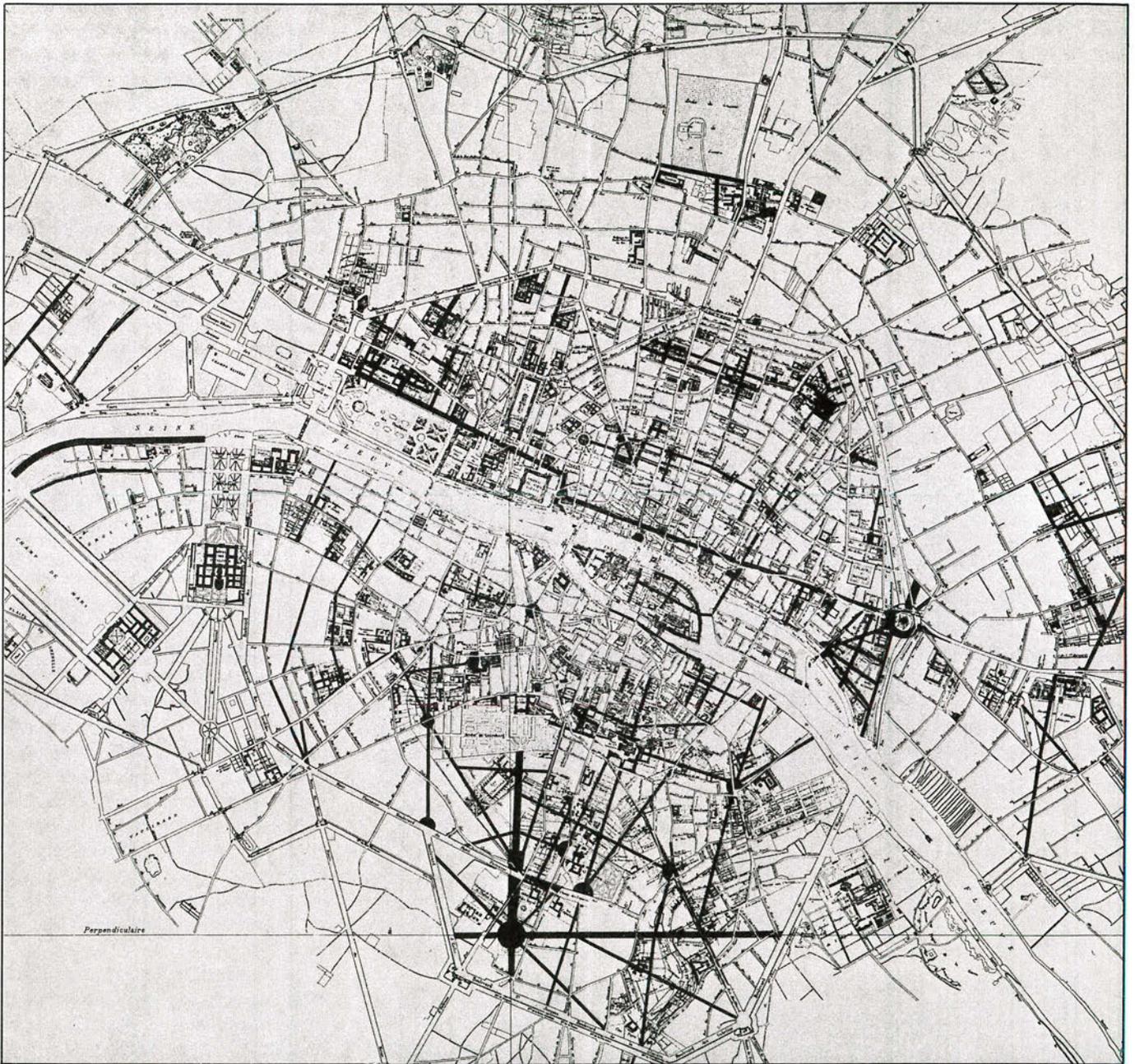
(³³) Il est possible de s'en faire une idée grâce à la fontaine égyptienne de la rue de Sèvres qui nous est parvenue.

(³⁴) Archives nationales; lettre de Dubois du 20 mai 1807.

(³⁵) Nougaret: Aventures parisiennes.

(³⁶) Archives nationales.

l'aménagement de Paris sous Napoléon



A la veille du régime napoléonien, la Commission dite des « Artistes » (1794-1797) avait élaboré pour Paris l'un de ses premiers plans d'urbanisme. Tel qu'il peut nous apparaître au travers de la reconstitution qui en a été faite au début de ce siècle (1913), ce plan marque une étape de transition entre l'urbanisme de l'Ancien Régime et celui qui s'amorce sous l'Empire. Rendus systématiques, certains grands desseins de composition urbaine conçus par la royauté s'y affirment sans nuances: ainsi de la percée projetée depuis la place de la Concorde jusqu'à la Bastille, sacrifiant au passage l'église St-Germain-l'Auxerrois, cependant que l'ancienne place Louis le Grand, devenue place Vendôme, devait être éventrée par deux nouvelles rues. De ces grands projets le Premier Empire n'a voulu retenir et pu exécuter qu'une faible partie. Toutefois une nouvelle conception de l'urbanisme avait pris corps. Elle ne cessera au cours du XIX^e siècle de s'affirmer.

dant tous les mois de l'année et pour chaque heure de la nuit. Les patrouilles qui parcouraient la capitale en vérifiaient l'exécution. En réalité, on maintint comme autrefois le demi-allumage pour économiser l'huile «dans le temps où la lune par son aspect pouvait encore donner une lumière suffisante pour éclairer sans le secours des réverbères». On allumait alors, pour les grandes rues, un réverbère sur deux. Pour les boulevards, quais et ponts qui, «par la surface qu'ils présentaient, n'offraient aucun obstacle à la propagation de la lumière de la lune», aucun réverbère n'était allumé. Le système n'allait pas sans inconvénient. On en trouve un écho dans la correspondance de Napoléon. «J'apprends, écrivait-il à Fouché le 1^{er} mai 1807, que la ville de Paris n'est plus éclairée.» Le 21, il revenait à la charge: «Le non-éclairage de Paris devient une dilapidation; il faut enfin porter un terme à un abus dont le public commence à se plaindre.» Enfin, la colère du maître éclate: «Les entrepreneurs des lumières de Paris sont des fripons qui s'imaginent bien éclairer les rues de Paris lorsqu'ils ont payé les bureaux du préfet de police.» Ce point de vue était, en effet, partagé par de nombreux contemporains: «Nos réverbères, écrit l'un d'eux, sont insuffisants pour éclairer parfaitement Paris. Si l'on conserve les réverbères actuels, il faut les multiplier; si, au contraire, le nombre n'en est pas augmenté, il faut que la construction en soit plus parfaite et que le service en soit fait avec plus d'exactitude. Si le centre de la ville, si les quartiers brillants et fréquentés paraissent parfaitement éclairés, ils doivent cette clarté aux lumières dans les boutiques, plutôt qu'à l'illumination publique. Que l'on se transporte dans les quartiers qui n'offrent point cette ressource, l'éclairage est nul; tranchons le mot, on est plongé dans une obscurité parfaite. Je citerai seulement la longue rue d'Enfer... Dénonçons un autre abus: les réverbères se trouvent bien rapprochés dans les quartiers marchands qui se trouvent déjà éclairés par eux-mêmes; ils sont à des distances énormes dans les quartiers où il n'y a point d'autre lumière³⁷. »

«L'illumination» de la capitale fit pourtant, contrairement au «nettoiement», l'admiration des étrangers et des provinciaux, ce qui laisse supposer que le système n'avait nulle part ailleurs son équivalent.

La circulation dans les rues étroites et sombres de cette ville boueuse l'hiver, poussiéreuse l'été, posait d'autres problèmes à l'administration impériale.

A s'en tenir aux gravures et aux estampes de l'époque, on est frappé du petit nombre de voitures qui circulaient à travers la ville. A l'exception de grandes avenues comme les Boulevards ou les Champ-Élysées et de rues commerçantes comme le faubourg Saint-Denis, Paris est apparemment le domaine du piéton, ce qui donne à certains quartiers, sur les images du temps, un aspect tranquille et provincial. Impression trompeuse. En 1807, le préfet de police recense le nombre de voitures en circulation dans Paris:

1460 carrosses bourgeois; 339 carrosses de remise; 3100 cabriolets bourgeois; 1212 fiacres; 1673 cabriolets de louage; 6000 charrettes ou tombereaux.

«Le nombre des voitures, ajoute le préfet, est sujet à des variations multiples. Il arrive souvent que des particuliers, et notamment des militaires qui ne séjournent à Paris que peu de temps, font numéroter leurs cabriolets et les emmènent ensuite sans prévenir la police³⁸.» Si les chiffres donnés par le préfet nous semblent peu élevés, on n'oubliera pas que Paris comportait un grand nombre de ruelles, de culs-de-sac et de passages étroits, propices aux accidents. Légers et rapides, les cabriolets vont vite et ne s'en privent pas. De là de multiples accidents. (...) En vain les cabriolets furent-ils soumis à une sévère réglementation: interdiction aux femmes et aux enfants de conduire ce genre de véhicule, lieux de stationnement limités, numéros inscrits derrière la caisse... Les accidents restèrent nombreux et les doléances des piétons acerbes. Sans doute faut-il en chercher la raison dans la topographie du vieux Paris et l'absence d'un corps analogue à celui que nous connaissons aujourd'hui avec les gardiens de la paix. (...)

Un danger menaçait Paris: l'incendie. Les moyens rudimentaires de chauffage, la nature des constructions, l'entassement des maisons, la présence à l'intérieur de l'enceinte, de manufactures et de chantiers de bois, constituaient autant d'éléments favorables à la naissance et à la propagation du feu. (...)

Les mesures préventives restaient dérisoires: surveillance des puits — très nombreux dans Paris — qui devaient être munis de cordes et de seaux; obligation pour les porteurs d'eau de laisser leur tonneaux pleins pendant la nuit et de se porter immédiatement sur les lieux du sinistre en cas d'incendie, mais aucun système d'alerte rapide, des postes mal répartis, un nombre insuffisant de pompiers.

La lutte contre le feu était conduite par un corps dont l'origine remontait à Louis XV. Il s'était recruté jusqu'alors parmi des volontaires, ouvriers ou petits bourgeois, «astreints de temps à autre à des exercices, faisant à intervalles réguliers un service de postes, quittant d'urgence leur atelier ou leur boutique en cas de sinistre exceptionnel³⁹». L'innovation introduite par le Consulat fut de substituer à ces «pompiers d'occasion», courageux mais inexpérimentés, un corps militaire soumis à un entraînement rigoureux. L'arrêté consulaire du 17 messidor an IX prévoyait la création d'un corps de garde-pompiers formé de deux cent quatre-vingt-treize hommes. (...)

Bilan décevant que celui de l'administration de Paris dans le domaine édilitaire? C'est qu'un plan d'ensemble a fait défaut. Souhaitant tirer le meilleur parti possible de l'aliénation des biens nationaux, la Commission des artistes avait voulu «supprimer les foyers de corruption et d'insalubrité. On proposa de classer les rues de la capitale en cinq catégories; de déterminer les largeurs de ces différents types de voies; de limiter la hauteur des maisons de façon plus stricte qu'en 1783 et 1784⁴⁰.» Malgré des pouvoirs plus étendus, Napoléon n'a pu transformer profondément la capitale, alors que les conditions de 1793 subsistaient en partie. L'occasion d'assainir Paris a été manquée. Du moins un certain nombre de réformes durables: numérotage des rues, organisation du corps des pompiers, création de fontaines nouvelles et distribution gratuite de l'eau, traduisent le souci de Napoléon et de ses agents de résoudre les problèmes les plus urgents posés par l'insalubrité de la capitale.

(37) Mautouchet: Les idées d'un urbanisme parisien.

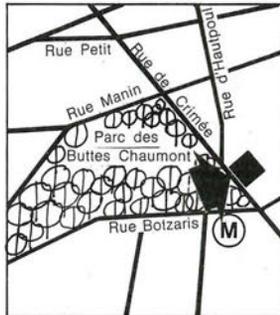
(38) Archives nationales.

(39) Lanzac de Laborie: Op. cit., III, p. 282.

(40) Pronteau: Le plan de Verniquet et le plan des artistes, p. 415.

A Paris vos enfants ont le droit de respirer !

Au parc Chaumont
1000 arbres
devant la résidence



Paris, oui, l'air pollué, non.

Une solution générale est difficile à trouver.

Mais pour vos propres enfants, vous devez faire mieux que leur offrir une bouffée d'air pur en week-end.

Vivre en plein cœur de Paris, face à un vrai parc planté de centaines d'arbres : voici votre solution. Nous vous proposons, juste sur le parc des Buttes Chaumont : des appartements de très haute qualité, du studio au 5 pièces dans un petit immeuble : **« Le Parc Chaumont ».**

Venez visiter ces appartements : ils sont livrés dans 3 mois.

Les prix que nous vous indiquerons sont absolument fermes et définitifs et vous n'aurez rien à verser (hormis les 5 % de réservation) avant la livraison effective de votre appartement.

Enfin, précisons que nous vous offrons un crédit direct sans démarche ni frais de dossier, au taux exceptionnel de 9,50 % sur 10, 15 ou 20 ans.

Nos hôteses sont à votre disposition chaque jour de 11 h à 13 h 30 et de 15 h à 19 h (sauf lundi matin et mardi) **sur place au 50 rue de Crimée, Paris 19°**

OCEFI

168 rue de Grenelle, Paris
Tél. 705 37-10

